

VIII. — Nécrologie.

Archambault (Mgr).....	95	Jourdan de la Passardière (Mgr).	33
Danjou (Le R. P.).....	30	(MOR. GRÉGAR.).....	
Delamaire (Mgr).....	157		

IX. — Variétés.

Errata.....	329	Mont-Saint-Michel souhaite la	
Gais Propos. Vive la Classe (poé-	53	bienvence au roy François 1 ^{er}	
Journal d'un Pèlerin (Le) (Gin-		(1518) (poésie de M. PAOL	292
sard), 110, 139, 168, 204, 295,		JOURDAN).....	
330.		Visite royale (Une). (Lettre de	
Moynes (Un) de l'Abbaye du		D. Garin de Laure à D. Nicou-	72
		las Le Pellier.....	

X. — Actions de Grâces.

30, 61, 124, 158, 191, 222, 253, 317, 380.

XI. — Adieux aux Défunts.

31, 63, 95, 127, 159, 192, 224, 255, 287, 319, 352, 381.

XII. — Gravures.

<i>Hors texte</i> : Mgr Lepetit (n ^o de		« Lyon » (Le), de Honnor Jolivet.	221
janvier 1914).		Marquis (La) de Tombelaine...	338
<i>Mont-Saint-Michel</i> :		Micuelletes (Les).....	90
Arrivée d'un convoi de pri-		Mont-Saint-Michel (Le), au temps	
sonniers.....	240	du roy François 1 ^{er}	75
Avancée et extrémité de la		Plan d'un chemin de fer à cre-	
Passerelle.....	14	maillère.....	12
Cellier (Le).....	50	Porte de l'ancien convent de	
Chapelle de Saint-Aubert...	88	Sainte-Catherine.....	47
Chastiau (Le) de Dame Thi-		Scrau de la Baronnie de Genêts	
haino.....	41	(1393).....	150
Cour de la Merveille.....	368	Scrau de la Baronnie de Saint-	
Croix du cimetière (La)...	251	Pair (1452).....	151
Détenus (Les) dans la Salle		Vision d'avenir.....	371
des Chevaliers.....	214	Vue générale (côté sud), Las Fa-	
Echauguette du Nord (L')...	154	nts.....	10
Fonts baptismaux (Les) de		Vue à l'Est.....	186
l'église Saint-Pierre.....	250	Vue prise en aéroplane.....	240
<i>ITALIE</i> ET <i>SOISSON</i> .			
<i>Assis</i> : Allégorie de la Pauvreté	297	hors-les-Murs.....	212
Couvent de St-François.	299	Délivrance (La) de saint	
Eglise basse.....	301	Pierre (Vatican).....	99
Eglise haute.....	303	Saint-Jean de Latran...	174
Eglise de Sainte-Claire.	305	Sainte-Marie-Majeure..	172
Florence : Vue générale.....	144	Saint-Paul-hors-les-	
L'Archange Gabriel....	360	Murs (Intérieur)....	210
Lausanne : Eglise St-François..	336	Saint-Pierre et le Vatican	170
Les Iles : La Basilique.....	331	Saint-Maurice : Vallée et château	335
Rome : Cloître de Saint-Paul-		Venise : Saint-Marc.....	118

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

AUX BUREAUX DES ANNALES

Les Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÉLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONGRÉGATION UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



1^{re} LIVRAISON AVRIL 1914

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 francs par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

AUX BUREAUX DES ANNALES

MONT-SAINT-MICHEL (MANCHE)

Saint Michel et le Mont-Saint-Michel, par Mgr GERMAIN, M. l'abbé BRIN et M. CORROYER. — Reliure amateur.....	32 fr.
Le même ouvrage, sur grand papier, broché, numéroté.....	42 »
Le Mont-Saint-Michel au péril de la Mer, son Histoire et ses Merveilles, par M. le chanoine L. BOSSEBœUF, ouvrage couronné par l'Académie française, grand in-8° de près de 600 pages, 350 gravures.....	6 25
Saint Michel et le Mont-Saint-Michel, par Mgr GERMAIN et M. l'abbé BRIN, (sans la partie descriptive de M. CORROYER), petite édition, broché.....	2 50
Le Mois de saint Michel, par la Rédaction des <i>Annales du Mont-Saint-Michel</i> , 112 pages, in-16, 14 gravures : 0 fr. 35 l'unité ; 3 fr. 50 la douzaine.	
Saint Michel et les Saints Anges considérés dans leurs relations avec le monde visible, par M. SOYER. In-18.....	4 50
Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France, par M. SOYER. In-12.....	2 60
Mois de saint Michel, par M. SOYER. In-12.....	2 »
La Vie angélique ou Imitation des Saints Anges, par M. SOYER. In-18.....	0 50
Essai sur l'Ange et l'homme, par M. SOYER. 2 vol. in-12.....	3 60
Les Mystères du Diable dévoilés, par M. SOYER. 1 vol. in-12.....	1 »
Jeanne d'Arc personnification de saint Michel et le Mont-Saint-Michel, par l'abbé SOYER. Brochure in-16 illustrée.....	0 75
Les Saints Anges, par l'abbé CANTEL. In-32.....	1 50
Les Merveilles du Mont-Saint-Michel, par Paul FÉVAL, édit. populaire.....	2 25
Le Mont-Saint-Michel, nouveau guide du Mont-Saint-Michel et des environs, d'après les documents les plus récents, illustré de plus de 60 gravures, vues anciennes et modernes, carte de la baie.....	0 60
Saint Michael's-Mount, a very complete pilgrim's guide-book..... Post paid, Price	2 d. 1/2
Manual of Devotion to saint Michael, post paid, Price.....	4 d. »
Saint Michel Archange, son rôle dans le passé, le présent et l'avenir. Jolie brochure illustrée, édition de propagande.....	0 30

41^e Année. — 1^{re} Livraison. — Avril 1914.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PAUL DÉROULÈDE (RAOUL DE VILLEDEIRO) (p. 1). — BULLETIN : De Roules Pâques (p. 6). — LA FÊTE DU 11 JUIN (p. 8). — LA VIE DE L'ŒUVRE : Zéloteurs (p. 9); Associés (p. 10); Annales (p. 11); Courrier (p. 11); Merci (p. 11). — LE MONT SAINT-MICHEL EN CHAMBRE (p. 11). — ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX (p. 16). — MON CARRÉ BLEU (GINGATZ) (p. 17). — LES HOSPICES DE GENÈTS (p. 21). — SAINT-MICHEL DE SOMMAIRE (CHAD. BLIS) (p. 21). — NÉCROLOGIE : M. le Général de Verdère (p. 28); M. le Vicomte L. Le Mintier (p. 29). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 29). — ADIEUX A NOS CHÈRES DÉPOTES (p. 31).

UN GRAND FRANÇAIS

PAUL DÉROULÈDE

PARIS vient de décerner à Paul Déroulède l'honneur spontané de véritables funérailles nationales : grande figure, maintenant disparue, mais qui incarne trop bien le culte de la Patrie pour ne pas demeurer, longtemps encore, populaire chez nous. L'ardent patriote tient, et il tiendra longtemps, « une place immense dans l'imagination et dans le cœur du pays (1) ». Continuant sa pensée, l'auteur de ces lignes comparait Déroulède, alors dans sa retraite, au drapeau du régi-

(1) JÉRÔME et JEAN THIBAUD, *Paul Déroulède*, p. 134.

ment : qui, les jours ordinaires, lorsque les hommes piétinent « dans la cour de la caserne, reste chez le colonel. Il est là « enfermé dans sa gaine de toile cirée entre la bibliothèque « et le bureau ; mais que le régiment s'ébranle, on le sort « de sa gaine, et il déploie au vent ses vieux plis soyeux et « lourds ».

Déroulède fut toujours prêt à dresser sa haute silhouette comme un étendard de ralliement. S'il gardait avec fierté son titre de *sonneur de clairon*, c'est qu'il continuait de lancer d'une voix ferme des appels vibrants à la concorde de tous les bons citoyens pour la résurrection de la France. France d'abord ! ce fut, toute sa vie, sa devise. Nous allons voir que, à la fidélité patriotique, il sut unir la fidélité religieuse la plus sincère et la plus chevaleresque.

* * *

Si l'homme d'un seul livre est redoutable, ne faut-il pas craindre davantage, quand on doit le combattre, l'homme d'une seule idée ? Voilà l'explication des haines acharnées qui s'attaquent au patriotisme de Paul Déroulède. La lutte ne le fatigue jamais : il garde le clairon aux lèvres jusqu'au dernier souffle. S'il le quitte, c'est, comme son héros, qu'il *achève de mourir !*

Ceux qui, dès avant sa mort, ont voulu recueillir dans une trop brève étude(1) quelques traits du grand patriote, eurent donc raison de choisir, comme exergue, la pensée de Michelet : « *Français de toute condition, de toute classe, de tout « parti, retenez bien une chose : vous n'avez sur cette terre qu'un « ami sûr, c'est la France* ».

Cet ami, Déroulède apprend à l'aimer durant l'année terrible. La première fois que son âme fière se révèle, c'est dans sa réponse au mot satisfait de Jules Ferry : « *Les armées de l'Empereur sont battues !* » — « *Et les armées de la France que sont-elles ?* » s'écrie-t-il.

(1) *Op. cit.*

Lieutenant de la garde mobile, Déroulède refuse de rentrer à Paris. Il veut la marche en avant et il s'engage au 3^e zouaves. « *On se fatigue beaucoup chez nous, objecte le colonel; le sac « est lourd à porter ! — Moins lourd que la honte, mon colonel !* ».

On l'accepte. Quelques jours plus tard, M^{me} Déroulède présente elle-même au commandant des zouaves son second fils, âgé de dix-sept ans : « Mon commandant, dit-elle, vous avez « déjà mon aîné, je vous amène mon plus jeune. Et si j'en « avais un troisième, je vous l'amènerais aussi pour défendre « la patrie. » Telle mère, tel fils ; jamais le mot ne fut plus vrai.

Les deux frères se battent côte à côte. A Balan-Sedan, André Déroulède est blessé en pleine poitrine. Son frère l'emporte dans ses bras. Ils sont pris. Paul, prisonnier sur parole, après avoir accompagné le blessé qu'on évacue sur la Belgique, se rend à Berlin, d'où on l'expédie à Breslau.

La captivité ne ralentit pas son ardeur : il écrit des lettres dont le ton exaspère le gouverneur allemand. Indigné que Déroulède parle encore de *troupes*, le général prussien lui dit avec mépris : « *Quand on est battu, on n'est plus une troupe, « on est un troupeau.* »

— Monsieur, réplique Déroulède, vous êtes ici pour me condamner à subir votre prison mais non vos leçons de Français. »

Il réussit à s'évader et devient sous-lieutenant dans l'armée de Bourbaki. Sa bravoure se manifeste encore à Montbéliard ; mais le succès n'est qu'une lueur fugitive. Il faut se réfugier en Suisse ou se rendre. Déroulède n'accepte ni l'un ni l'autre. Ayant fait ses adieux aux turcos, il traverse seul les lignes prussiennes et va se mettre, à Bordeaux, à la disposition du ministre de la guerre.

La guerre finie, d'autres luttes plus douloureuses s'ouvrirent. La Commune ravageait Paris. Le vaillant soldat n'hésita pas : il se mit résolument au service de l'ordre public.

La paix revint enfin, mais le patriote garda cuisantes les

blessures faites à la France par la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Non seulement ses *Chants du Soldat* mais tous les actes de sa vie, après la guerre fatale, proclament l'espoir de la revanche et l'entretiennent vivace au fond des âmes. De glorieuses expéditions coloniales ne peuvent le consoler de l'humiliante défaite et de la rançon payée.

« — Ne pensez-vous pas, lui dit un jour Jules Ferry, qu'il serait sage de sacrifier les provinces perdues et de prendre des compensations ailleurs ?

— C'est ça, répliqua Déroulède ; j'ai perdu deux enfants, et vous, vous m'offrez vingt domestiques ! »

Afin d'assurer la revanche, il veut former la jeunesse pour les combats de l'avenir. Il se passionne à répandre l'éducation militaire et patriotique des futurs soldats. Puis, le 12 mai 1882, il fonde la Ligue des patriotes.

Comment entrer dans le détail des luttes soutenues et des généreuses intrigues imaginées par ce Français qui ne cessa de rêver le renouveau de la France ! Qu'il cherche dans le général Boulanger le héros d'un nouveau coup d'État, qu'il prenne parti dans l'Affaire de Panama, qu'il tente un changement de régime avec le concours de l'armée, c'est toujours le même but qu'il poursuit : une œuvre de salubrité publique, de délivrance nationale.

On sait comment il fut exilé. Son retour fut un triomphe. Plus de trois cent mille Parisiens se pressaient pour le voir ; sa voiture mit trois heures à faire les huit kilomètres qui séparent la gare de l'Est de l'avenue Kléber. Pareille affluence ne se rencontrerait plus autour de lui, si ce n'est le jour où la capitale prendrait le deuil du grand citoyen.

Mais auparavant, malgré le mal qui pouvait subitement l'emporter, il tint une dernière fois à parler à la France. Ce fut à la manifestation annuelle de la Ligue des patriotes, à Champigny-la-Bataille. Sans penser, il le dit lui-même, à la joie d'assister encore à ce traditionnel pèlerinage, oubliant, s'il est possible, les héroïques morts de 1870, il veut rappeler

des faits d'importance capitale qui ont marqué cette année même : ce renouveau de la protestation de nos frères d'Alsace et de Lorraine, ce renouveau simultané du patriotisme en France manifesté par l'acceptation généreuse de la loi de 3 ans.

« *C'est pour ces deux groupes de jeunes héros placé de chaque côté des Vosges que j'ai tenu à dire, non pas, hélas ! de bien vive voix, mais de tout ce qui me reste de souffle, de volonté et d'énergie, que le vieux crieur de guerre accomplira sa tâche jusqu'au haut et que si, au jour de la bataille sanglante, tout comme aujourd'hui au jour de cette patriotique manifestation, il lui est encore impossible de se tenir sur ses jambes ou même de sauter sur un cheval, il a trouvé par avance, dans un sûr et fidèle ami qui l'a déjà accompagné dans d'autres rencontres, le brave Léon Dumonteil, un compagnon qui a déjà pris l'engagement de le conduire en automobile sur la ligne de feu et de prendre part avec lui et avec vous, ô mes jeunes frères d'armes ! à la décisive et sainte victoire qui remettra le monde civilisé en équilibre, en replaçant la Prusse en Prusse, l'Alsace-Lorraine en France, et la France dans toute sa splendeur, dans toute son indépendance et dans toute sa gloire.*

« *Dieu consente, Dieu veuille, Dieu fasse que rien n'arrête l'aiguille qui semble en marche vers cette heure décisive. Et, pour la liberté contre la tyrannie, pour l'égalité contre les privilèges, pour le droit contre la force :*

« *Vive, vive à jamais notre bien-aimée patrie, la France !* »

* * *

Ces dernières paroles couronnent une noble vie. Elles affirment que la foi chrétienne n'en fut pas absente. Déroulède le prouva maintes fois par des actes.

Il n'est pas défendu de penser que ses efforts pour rendre à la France sa grandeur trop oubliée eussent servi la cause

catholique. N'est-il pas frappant qu'il eut pour ennemis ceux qui précisément ont essayé, depuis quarante ans, de ruiner chez nous les traditions chrétiennes : Waldeck-Rousseau et G. Clémenceau après J. Ferry ?

« C'est une pile électrique, cet homme, déclarait Waldeck-Rousseau. En l'exilant, je coupe les fils qui le relie à la foule ! »

Les tentatives de Déroulède n'ont pas réussi. Il dut trouver dans sa foi demeurée vive une consolation à tant d'échecs.

Il disait dans ses *Chants du Paysan* :

*Je crois en Dieu. La France, attristée, abattue,
Laisse opprimer son âme et forcer son aveu.
La grande nation dort d'un sommeil qui tue ;
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu.*

Pour en donner la preuve, il se fait conduire à Notre-Dame avant son départ pour Nice. Là, il assiste à la messe, communie, puis, sur ses deux béquilles, suit les quatorze stations du chemin de la croix. A Nice, il offre à sa paroisse une statue de saint Paul, son patron, et il tient à la voir bénir. Ses derniers moments sont d'un chrétien convaincu.

Quelle pensée énergique et féconde retenir d'une existence dépensée au service du pays ? Quel mot d'ordre Déroulède va-t-il laisser à de bons Français, à de bons catholiques français ? Ce mot qu'il a répandu, à travers la France, avec les statuts de sa *Ligue des patriotes* : Bonapartistes, Légitimistes, Orléanistes, Républicains, ce sont là des prénoms ; c'est patriotes qui est le nom de famille. Disons de même : c'est catholiques et Français qui est le nom de famille.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 4 avril, messe pour les bienfaiteurs et les zélateurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALÉ MENSUELLE, du 11 au 19 avril.

INTENTION bête par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois d'avril tout entier : DE BONNES PAQUES.

Le zèle de l'Église redouble en ce mois pour grouper tous ses



LA RÉSURRECTION, du B^e Fra Angelico.

(Musée de Saint-Marc, à Florence.)

enfants à la table du Père de famille. Faire ses Pâques, c'est la seule manière d'établir qu'on est un véritable catholique, et c'est en même temps accomplir un devoir essentiel de sa religion. Puisse l'appel du prêtre, dans chaque paroisse, être entendu de tous ! Puisse l'effort des missionnaires arracher à leur déplorable routine des âmes depuis longtemps égarées loin de Dieu ! Surtout que chacun, dans cette rencontre solennelle avec son Dieu,

prene conscience de ses responsabilités dans les difficultés de l'heure présente. Père de famille, citoyen et électeur, qu'il comprenne son devoir d'agir en vrai catholique, non seulement à l'église, mais au foyer, dans la vie publique, et, pour parler clairement, devant l'urne électoriale.

.

INDULGENCES DU MOIS. — *Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la Neuvaine ou l'un des huit jours suivants. — 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.*

La Fête du 11 Juin

NOUS disons bien : la fête du **11 juin**, du **jeudi 11 juin** ! Car c'est bien ce jour-là, et non le 10 juin — comme on nous l'a fait dire dans les *Annales* de février — que sera célébré, au Mont Saint-Michel, le solennel anniversaire du **Gouronnement de Saint Michel**.

La coïncidence de cette fête locale avec la Fête-Dieu est heureuse. C'est l'Ange de l'Eucharistie que nous invoquerons en la fête de Jésus-Hostie.

Le désir de Mgr l'Évêque de Coutances est que cette journée égale en éclat les plus belles journées du Centenaire. Nous ne négligerons rien, de notre part, pour que satisfaction soit donnée à Sa Grandeur.

Des dispositions seront prises pour faciliter aux pèlerins l'accès du Mont Saint-Michel et la participation aux diverses cérémonies, dont le programme sera publié dans notre prochain numéro.

Des trains spéciaux, nous en avons l'espoir, seront mis en circulation de divers points du réseau de l'État. Les trains réguliers assurent, d'ailleurs, des communications avantageuses avec le Mont-Saint-Michel.

Les arrondissements de Coutances et d'Avranches sont spé-

cialement invités par Monseigneur notre Évêque à la fête du 11 juin.

La maîtrise de l'Institution Notre-Dame, d'Avranches, prêtera son concours.

Enfin Mgr Déchelette, évêque d'Évreux, a accepté de présider la fête. Sa Grandeur maintiendra, de la sorte, une tradition chère à son vénéré prédécesseur, le bon Mgr Meunier, qui aimait tant accomplir le pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Des liens très étroits unissent le diocèse d'Évreux au diocèse de Coutances et à la Merveille de l'Occident. Ils seront resserrés encore par cette heureuse circonstance.

Un normand de Paris, M. l'abbé Langlois, premier chapelain de Montmartre, portera la parole.

Nous ne pouvons nous défendre de penser que la consécration de la Basilique du Vœu National est fixée au prochain **16 octobre**, c'est-à-dire en la fête de l'apparition de Saint Michel et de la consécration de sa Basilique au Mont-Tombe. L'histoire oblige à faire de ces rapprochements. Aussi bien, de les faire n'engage rien ni personne; mais on a plaisir à les esquisser. Un chapelain de Montmartre aura donc célébré, au Mont-Tombe, les gloires de Saint Michel, l'année même où sera consacrée la Basilique du Sacré-Cœur.

Ceux de nos amis, prêtres ou laïques — du près ou du loin — qui voudraient grouper autour d'eux un certain nombre de pèlerins pour la fête du 11 juin, savent que nous sommes à leur disposition pour leur donner tous les renseignements voulus, concernant le voyage et le séjour au Mont-Saint-Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Joseph Perron, de l'Isle-aux-Coudres; la Révérende Mère Michel, de Longhrea.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Février au 15 Mars, 703 associés ont été enrôlés par les zéloteurs et zélatrices de : Aoste, Angerville, Bais, Behobie, Binie, Bourlon, Caen, Centreville, Chalons-sur-Marne, Château-Porcien, Clitourps, Clonmel, Douai, Ecueillé, Ell-Arrouch, Hal, Hartford, Jérusalem, Levroux, Longhrea, Luxeuil, Lyon, Montréal, Moon-sur-Elle, Montreux, Noisy-le-Sec, Oisy-le-Verger, Ottawa, Paris, Pontmain, Reims, Saint-Brieuc, Saint-Christoly de Blaye, Saint-Étienne, Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe (près Montréal), Saint-Pierre d'Entremont, Ville-Lauzon, Villers-Agron, Woburn.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

18 FÉVRIER : Joseph-Arthur Lavoie ; Joseph-Engène Lavoie ; Joseph-René Lavoie ; Joseph-Étienne Lavoie ; Joseph-Thomas-Louis Fremblay ; Joseph-Raoul Fremblay ; Joseph-Alfred Fremblay ; Joseph-Adrien Bergeron ; Joseph-Rolland Roberge ; Joseph-Noël-Victor Lortie ; Joseph-Théodore Léveillé ; Joseph-Georges Léveillé ; Joseph-Jean-Louis Debien ; Joseph-Rolland Vinet ; Joseph-François-Xavier Simard ; Marie-Alida Fremblay ; Marie-Jeanne Renaud ; Marie-Mignonne Renaud ; Marie-Ange-Florida Lavoie ; Marie-Bernadette Lagarde ; Marie-Ivette Lagarde ; Marie-Anne Chauvin ; Marie Irène Bédard ; Marie-Yvonne Bédard ; Marie-Cécile Malo ; Marie-Rose-Alma Simard ; Marie-Élise-Annette Fremblay, de Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe ; Thérèse-Marie-Elmire Daisy, de Oisy-le-Verger. — 21 FÉVRIER : René Angot, de Rennes ; Marguerite Angot ; Jacques Angot ; Bernard Angot, de Tours ; Bernard-Maurice-Georges Cornu, de Bouen. — 24 FÉVRIER : Édith-Gabrielle Lemelle, de Yvetot. — 3 MARS : Joseph-Michel-Raymond-Jacques Chené, de Ottawa. — 4 MARS : Yvette-Ida Arrouaie, de Terquize ; Gabrielle Delatte, de Le Portel ; Thérèse-Louise Léal, de Paris. — 5 MARS : Marguerite de Cossé-Brissac ; Charles de Cossé-Brissac ; Philippe de Cossé-Brissac ; Magdeleine de Cossé-Brissac ; Artus de Cossé-Brissac, de Chalons-sur-Marne. — 6 MARS : Adolalde Barbron, de Bais. — 9 MARS : Magdeleine Robin, de Levroux. — 10 MARS : Alice Turpin ; Paul Pomus ; Antoinette Morgère ; Anita Heurtel ; Marguerite Heurtel ; Louis Touanen ; Madeleine Touanen ; Jean-Louis Banère, de Binie ; Jacques d'Hubert ; Monique d'Hubert ; François d'Hubert, de Crépy-en-Valois ; Rémy Gréau ; André Gréau, de Viabon. — 12 MARS : Marie-Madeleine-Adrienne-Edmée Guès ; André-Marie-Charles-Louis-Victor Guès, de Poitiers ; Colette Fauchier-Delavigne ; André Fauchier-Magnan ; Henri Fauchier-Magnan, de Paris.

ANNALES. — Notre appel a été entendu. Tous nos amis, sans exception, nous envoient DEUX FRANCS CINQUANTE centimes pour leur réabonnement. Merci !

... Et que le mouvement ne se ralentisse pas !

COURRIER. — De notre excellente zélatrice de Compiègne : « Je vous adresse ci-inclus, en un mandat sur la poste, la somme de 75 francs, répartie comme suit : 1^o pour abonnement à 16 numéros des *Annales* : 40 francs ; 2^o pour messes à l'intention des Associés : 20 francs ; 3^o pour messes pour les Associés défunts : 10 francs ; 4^o pour consécrations d'enfants : 5 francs. » (Inséré sur demande.)

MERCI. — De Lyon, nous avons reçu une très belle chasuble brodée : « Nous sommes heureuses, nous écrit notre bienfaitrice, d'offrir au sanctuaire de saint Michel cette chasuble que nous avons brodée, ma mère et moi, à l'honneur de l'Archange, pour la France. Depuis le 30 août 1887, je ne suis jamais retournée au Mont-Saint-Michel ; mais je ne crois pas avoir manqué un seul jour, depuis lors, à réciter l'invocation indulgenciée à saint Michel ! »

De Paris, nous sont venus deux vases en verre diamant avec des fougères et des branches d'ajoncs pour l'autel de saint Michel.

Nous remercions nos généreuses bienfaitrices et les assurons de nos prières.

Le Mont-Saint-Michel en Chambre

À la première séance du 17 février dernier, le Mont-Saint-Michel a eu les honneurs de la Chambre... des Députés. Ce n'est pas la dernière fois, soyons-en bien persuadés. En tout cas, ce n'est pas la première.

Laissons la parole au *Journal Officiel*, tout simplement... et ne nous hâtons pas de conclure que la question a fait un grand pas.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Ce n'est pas une réponse que je demande au Gouvernement. Ce que j'apporte ici, c'est une protestation, et vous allez voir, mes chers Collègues, qu'elle ne saurait être assez véhémement.

Il y a huit ans, pour la première fois, je suis monté à tribune, au temps où elle était encore permise aux orateurs (*Sourires.*) J'ai demandé au Gouvernement quelles mesures il entendait prendre pour sauver une des merveilles de la France, le Mont-Saint-Michel. Le ministre des Travaux publics, à ce moment M. Barthou, m'a répondu, non sans une certaine acrimonie, que je n'avais pas à me préoccuper du Mont-Saint-Michel, que le Gouvernement était là pour se charger, à lui tout seul, de sa sauvegarde.

Il y a de cela huit ans. Depuis, nombre de fois, j'ai demandé à l'administration, soit des Travaux publics, soit des Beaux-arts, — car la question intéresse ces deux administrations — ce qu'on entendait faire. On m'a toujours répondu par de bonnes paroles; on a répondu aussi par des voyages accomplis avec fracas par des membres du Gouvernement. Mais, pendant ce temps, comme le constate M. le rapporteur Simyan, le Mont s'ensable de plus en plus; les moutons se rapprochent chaque jour de la Merveille: ils vont paissant en toute quiétude, avec l'espoir certain d'arriver bientôt au pied du Mont-Saint-Michel. (*Très bien! très bien!*)

On a d'abord dit que l'administration des Travaux publics construirait un tunnel par lequel le chemin de fer arriverait jusqu'au pied du Mont-Saint-Michel. On a renoncé à cette idée plutôt spéciale, parce que le tunnel coûterait 21 millions et que son exécution semblait impossible en raison de la quantité de vase insondable qui sépare la terre du Mont-Saint-Michel.

Puis il a été question de couper une partie de la digue, et le sous-secrétaire d'État qui avait alors la charge des Beaux-arts, je ne me rappelle plus son nom...

M. CHARLES BENOIST. — Ne cherchez pas. C'était M. Dujardin-Beaumetz.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — ... me disait: couper une partie de la digue ne suffira probablement pas; j'irai jusqu'à demander sa suppression.

Or, on n'a rien fait. On n'a pas coupé la digue et on ne l'a pas supprimée, et, chose curieuse que je trouve dans le rapport de M. Simyan — je ne veux pas citer les termes de son rapport, et je regarde l'horloge, à cause de M. le rapporteur général et de M. le rapporteur des Beaux-arts... (*Sourires.*)

M. LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL. — Nous vous écoutons avec beaucoup d'intérêt et de sympathie.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — J'ai fait dans le rapport de M. Simyan une trouvaille charmante:

M. Simyan dit:

« Il n'y a plus actuellement de difficultés: les deux administrations sont arrivées à se mettre d'accord. »

Et il s'en déclare enchanté. Mais, immédiatement après, il constate qu'à cause précisément de cet accord, fait invraisemblable, rien n'est fait.

M. LE RAPPORTEUR. — Plus on est d'accord, moins on agit.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Dans ces conditions, je ne veux pas épuiser le temps de parole qui m'est imparti, mais je proteste de plus en plus énergiquement. C'est un véritable scandale, et je me demande quels intérêts s'agitent derrière cette question et en empêchent la solution. (*Applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Rapporteur.

M. LE RAPPORTEUR. — Je suis entièrement d'accord avec M. de Villebois-Mareuil pour protester contre les retards apportés à la solution de cette question. Je demande instamment au Gouvernement, en particulier, à M. le Sous-Secrétaire d'État...

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Moi, je ne demande rien.

M. LE RAPPORTEUR. — ... de vouloir bien insister auprès du Ministre des Travaux publics. Il est certain que c'est de ce côté que viennent la plupart des difficultés que l'on soulève à chaque instant.

Vous aviez raison, mon cher collègue, il faut en finir. Vous avez bien voulu citer une phrase de mon rapport: plus on est d'accord et plus on paraît éloigné d'une solution. Il faut pourtant en terminer.

Je demande à M. le sous-Secrétaire d'État de faire dans ce sens tous ses efforts.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Sous-Secrétaire d'État.

M. LE SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT DES BEAUX-ARTS. — M. le Rapporteur de la commission du budget a tout à fait raison. Je puis lui donner satisfaction en lui faisant connaître que le projet préparé par le département des Travaux publics vient d'être communiqué à l'administration des Beaux-Arts, qu'il sera soumis à bref délai à la commission des monuments historiques et présenté aussitôt après aux délibérations du Parlement (*Très bien! Très bien!*).

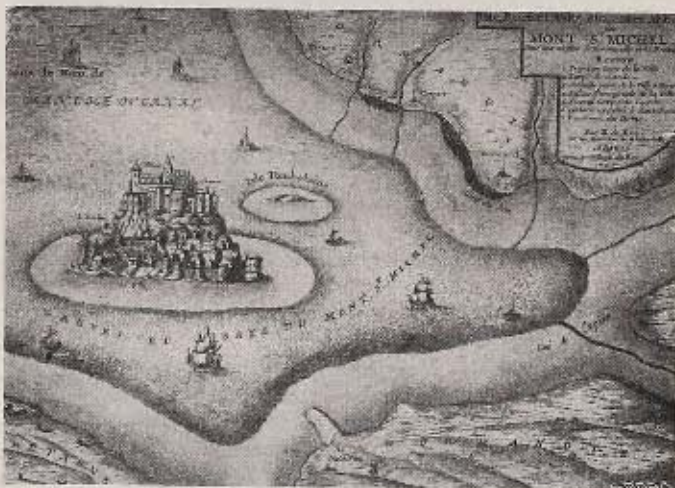
M. CHARLES BENOIST. — Je demande à tirer d'un mot la conclusion philosophique de ces observations: quand deux

administrations ne sont pas d'accord, on ne fait rien ; quand elles le sont, on en fait encore moins (*Sourires*).

Ainsi prit fin cette courte discussion : par une boutade et des sourires !

C'est ainsi depuis plus de trente ans.

Cependant, M. Jules Roche, député de l'Ardèche, nous



LE MONT-SAINT-MICHEL AU PÉRIL DE LA MER
(Carte de N. de Fer, 1705.)

assure qu'il faut prendre la chose au sérieux. Grâce à lui, nous toucherions prochainement à l'heure où l'on mettra .. pioche en digue. Écoutons-le : il converse avec un rédacteur de *l'Intransigeant* qui vient l'interviewer, le 8 mars.

« Enfin nous y arrivons, dit-il, en se frottant les mains ! Depuis 1882, je crie à tous les échos du Palais-Bourbon qu'il faut ouvrir la fameuse digue et que ne pas se hâter de le faire est un acte de barbarie insigne. Maintenant, ce n'est plus qu'une question de temps, de peu de temps, espérons-le. Le principal, c'est que ce projet n'ira plus devant le Parlement, contrairement à ce qu'on a dit à tort. C'est voté,

c'est adopté, c'est tranché, c'est entendu ! Actuellement, les plans sont dressés, ils vont être soumis à la commission des monuments historiques — dont je fais partie — et vous pouvez croire que les formalités ne traineront pas. J'y veillerai.

« Et maintenant savez-vous de quelle façon je m'y suis pris, pour réussir ? J'ai fait dépendre du budget des Beaux-Arts, ce monument du Mont-Saint-Michel qui relevait des Travaux publics ! Chaque année les Travaux publics se contentaient d'entasser sur la digue des quartiers de pierre qui ne faisaient qu'aggraver le mal. J'ai présenté alors, en 1911, un amendement proposant l'inscription au chapitre du budget des Beaux-Arts d'un paragraphe nouveau : La rupture de la digue du Mont-Saint-Michel. Après une vive discussion, et malgré l'opposition de M. Lucien Dior, le projet fut adopté par la Chambre, au cours de la séance du 30 mars 1911. Il fut inscrit effectivement en 1912, au chapitre 67. Et le tour était joué ! Maintenant on est obligé d'exécuter ce projet. Bientôt la mer reprendra possession de son voyage et balayera les sables mouvants qui menacent d'enlizer peu à peu la triple église.

« Les carottes et les betteraves, il est vrai, seront sacrifiées, ajouta le député avec un très fin sourire ; mais les carottes et les betteraves sont des légumes si répandus sur notre planète ronde. »

Enregistrons donc les déclarations de M. Jules Roche. Joignons-y la démarche que vient de faire la Société pour la protection des paysages de France, pour « réclamer officiellement à la commission des monuments historiques la rupture de la digue qui ensable le Mont-Saint-Michel.. » et attendons.

Seulement — comme dit un journal — « pendant que les projets et contre-projets s'engagent de ministère en ministère, le sable poursuit son œuvre implacable. Un grain de sable perdit Cromwell. un grain de sable perdra le Mont ! »

Oui, car le grain de sable devient, d'une année à l'autre, banc de sable, plate-bande à criste marine, prairie herbue. A l'heure qu'il est, un banc de sable est en formation entre l'extrémité de la digue de Roche-Thorin — la plus néfaste — et le Mont-Saint-Michel. A moins de deux cents mètres de l'îlot, la verdure croît en liberté, favorisant par là même

l'amoncellement des sables. Ceux-ci montent sans cesse et s'étendent. Bientôt la prairie sera réalisée et rejoindra le Couesnon, en contournant le Mont par le Nord.

Il n'y a là, on peut nous en croire, aucune amplification oratoire. Nous ne faisons que constater ce que tout le monde voit.

Arrêtés Préfectoraux

Le Préfet de la Manche vient de prendre les deux arrêtés suivants :

I. — Limitation de la hauteur des constructions.

Vu les articles 97 et 99 de la loi du 5 avril 1884 ;

Considérant que la salubrité, la sécurité et la commodité publiques sont intéressées à ce que les habitations du Mont-Saint-Michel ne dépassent pas une hauteur déterminée ;

Considérant que M. le Maire du Mont-Saint-Michel, régulièrement mis en demeure de prendre les mesures nécessaires, n'a pas donné suite à cette injonction ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — La hauteur maxima des maisons est fixée à 12 mètres, calculés du sol au faitage, la mesure étant prise dans l'axe de la façade la plus élevée, soit en bordure des rues et venelles, soit sur toutes autres parties du Mont où des constructions peuvent être élevées, sans que, du côté du rempart, dans une zone de 10 mètres, le long de ce rempart, la hauteur du faitage des constructions puisse, en aucun cas, dépasser 6 mètres au-dessus du dallage du chemin de ronde.

ART. 2. — M. le Sous-Préfet d'Avranches est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Lô, le 20 février 1914.

Le Préfet : GIRAUD.

II. — Répression du « pistage ».

Vu les articles 97 et 99 de la loi du 5 avril 1884 ;

Considérant qu'il y a lieu de protéger le public contre les sollicitations répétées et excessives dont il est l'objet de la part des commerçants et de leurs employés au Mont-Saint-Michel ;

Considérant que M. le Maire du Mont-Saint-Michel, régulièrement mis en demeure de prendre les mesures nécessaires, n'a pas donné suite à cette injonction ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Il est formellement interdit aux commerçants et à leurs employés, dans toute l'étendue de la commune du Mont-Saint-Michel, d'interpeller les passants sur la voie publique pour leur offrir leurs services ou leurs marchandises.

ART. 2. — Les commerçants et leurs employés, attendant les voyageurs à l'arrivée du train, devront se tenir sur le bas-côté de la digue, opposé à la voie ferrée. Ils pourront, par dérogation aux dispositions de l'article précédent, appeler le nom de l'établissement auquel ils appartiennent. Mais ils ne devront traverser la chaussée et se mettre à la disposition des voyageurs que sur la demande de ces derniers.

ART. 3. — M. le Sous-Préfet d'Avranches est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Lô, le 20 février 1914.

Le Préfet : GIRAUD.

... Sor quoi » le *Veilleur* » observe dans *Excelsior* : « Si tous les arrêtés préfectoraux ne sont pas dignes de retenir l'attention, celui que vient de prendre le préfet de la Manche doit, en revanche, être loué. Il assure la quiétude des promeneurs du Mont-Saint-Michel et veille au pittoresque de l'îlot... Mais comme il est difficile de contenter tout le monde, l'arrêté préfectoral soulève déjà pas mal de critiques et de doléances. »

Que sera-ce lorsque M. le Sous-Préfet d'Avranches en exigera l'exécution ?

Mon Carnet bleu

12 février. — La marée du matin est très belle. La vague déferle jusqu'à la seconde porte. — Ce soir, la tempête est déchaînée et secoue nos maisons.

15 février. — Sur les flots soulevés, les barques se balancent et s'agitent en tous sens. Au loin, on voit la mer, livrer aux digues des polders des assauts furieux. Quand on vous dit que la mode est au *Tango* !

14 février. — Nous voici retournés aux cieux gris, aux lointains brumeux, aux « paquets d'ouate souillée » qui en-

combrent l'horizon. Que ne puis-je mettre mon point à la ligne... sur une ligne bleue, très bleue. Mais point ne puis.

15 février. — C'est à ne pas jeter dehors les chiens eux-mêmes ! Les braves toutous en prendraient pour leur rhume, assurément. Pour ne pas courir le risque d'une congestion pulmonaire, restons au coin du feu. N'imitons pas ces voyageurs intrépides qui ont affronté la pluie et la froidure.

16 février. — Même refrain. Mauvaise journée.

17 février. — O contraste ! O subit revirement des choses ! Le soleil brille d'un vif éclat... Continuez la description. Ce n'est pas malin : les zéphirs chargés des tièdes haleines du printemps ; le parfum de la terre humide, des plantes gonflées de sève ; le charme des bourgeons qui se dilatent et s'épanouissent ; la verdure tendre des prairies et des sillons... Par malheur, ici, nous ne jouissons de ce réveil de la nature que de loin, par l'imagination. Ah ! si les polders s'étendaient jusqu'au pied de nos remparts ! Mais non ! Ne voilà-t-il pas que l'on se mêle de les arrêter, de les tenir à distance ? Et cela par amour de l'art, du pittoresque, de la poésie ! Serait-il donc vrai qu'il y a poésie et poésie, et que les choses ne sont belles qu'à la condition de rester elles-mêmes et bien en place ?

18 février. — Contraste encore. La nuit fut toute entière à la pluie ; la matinée aussi. Mais à quoi bon noter ces vétilles, vieux radoteur ?

19 février. — Graves, soucieux, nos édiles de la Commission des Travaux publics reçoivent aujourd'hui les travaux de canalisation. Il y a bien, par-ci, par-là, un robinet qui fonctionne mal, un tuyau qui fuit, un clapet qui retient tout... à l'égout, des pavés qui dansent ; mais il faut bien en finir, sac à papier !

20 février. — Des promeneurs héroïques : un monsieur, sa femme, son fils, la gouvernante et le chauffeur ! Ils ont fait un tour à Tombelaine, à pied, bien entendu. Tous, sauf madame, ont ôté leurs chaussures et barbotent avec délices dans les ruisseaux et les mares. Le Dr Kneipp serait ravi de les voir. Mais n'est-il pas mort ? Monsieur se dévoue, au surplus, et porte sa moitié sur son dos, quand, d'aventure, un ruisseau barre la route. C'est très touchant et, pour peu que le soleil s'y prête, nous aurons une saison magnifique ; car, vous le voyez, sous ce rapport très spécial, le spectacle est plutôt en avance.

21 février. — Une bonne petite tempête, cette nuit. Tout juste assez pour vous donner le frisson.

22 février. — Hé ! voici qui est mieux... ou pire, au choix ! Le vent soufflait hier au soir avec une violence telle que les

maisons elles-mêmes tremblaient et que l'on put se croire revenu à l'heureux temps où des mains maternelles balançaient « nos couches chancelantes ! » Le baromètre est descendu dans le sous-sol. Je veux dire qu'il marque, ce matin encore, 72° 1/2. Cependant, le calme est rétabli, et nous pouvons, en paix, ouvrir la Mission du Mont-Saint-Michel. La Mission ! elle sera, pendant quinze jours, l'objet de nos soucis, beaucoup plus que le temps qu'il fait. La première réunion suffit à fonder les meilleures espérances. Dès l'abord, le P. Leveille — un nom symbolique, disait jadis le *Reveil* à Baptiste — a conquis son auditoire par la netteté de son langage et son aménité.

23 février. — Nous vivons les *jours gras*. Prière de ne pas l'oublier. Car c'est la raison pour quoi, malgré l'incertitude, l'inconstance même de la température, quelques voyageurs se hasardent à dévisager notre vieux Mont, « colosse de granit », drapé de brume, fouetté par l'averse et secoué par le vent.

24 février. — Le *Figaro* annonce que M. le Préfet de la Manche vient de prendre deux arrêtés : l'un aurait pour objet la limitation de la hauteur des constructions au Mont-Saint-Michel ; l'autre réprimerait le « pistage » des voyageurs en notre bonne ville. Le Préfet se substituerait ainsi au Maire dans les questions de police municipale. Le jour viendra où le Mont-Saint-Michel, déclaré en état de siège, sera rattaché à l'administration centrale, à moins qu'il ne relève du département de la guerre. Laissez faire. On parle toujours de reconstituer la vie et les mœurs du passé dans leur cadre naturel. L'occasion est excellente. Que l'on rétablisse les bavoies, le pont-levis, la herse, ... et que des gens d'armes, bardés de fer, lance au poing, casque en tête, accueillent les visiteurs, qui, ne leur en déplaise ! montreront patte blanche avant de pénétrer dans nos murs. Cela rappellera la guerre de Cent ans.

25 février. — Première fête de la Mission. Les enfants, qui reçurent, le matin, les cendres bénites, puis, après dîner, se livrèrent aux passionnants exercices de la petite guerre, sont, ce soir, admis à l'honneur de déposer aux pieds de la Vierge bouquets et couronnes de fleurs. L'assistance est nombreuse, aussi considérable que possible.

26 février. — Pas besoin de jumelles pour admirer le paysage. Nous sommes en pleine nébuleuse, au sein d'une brume épaisse, qui ne permet pas de voir plus loin que le bout de son nez.

27 février. — Magnifique journée. Voyageurs relativement

nombreux. Quant à ceux-ci, il est curieux de remarquer comme tout ce qui a trait au Mont, ce qu'il renferme, ce qu'il abrite, tout, en un mot, prend à leurs yeux un intérêt injustifié. Le moindre incident, le plus léger détail s'amplifient démesurément. J'en ai eu la preuve aujourd'hui. Volontiers, l'on nous croirait isolés, vivant en marge de la civilisation. Que l'on sache donc enfin que les *indigènes* du Mont-Saint-Michel sont les clients assidus des Grands Magasins de Paris, voire des grands couturiers de la capitale !

1^{er} mars. — Communion générale des enfants. A la grand'messe, Mgr Lepetit apporte à la paroisse la bénédiction épiscopale et ses propres encouragements. Le soir, une conférence spéciale réunit les hommes seuls. Il s'en trouve un bon nombre, corrects, attentifs et dociles, pour entendre le missionnaire qui les entretient du renouveau catholique et les presse de revenir décidément à la pratique religieuse.

2 mars. — « Anatole ! Anatole ! Vois donc : des *mi-mo-sas* au Mont-Saint-Michel ! » — Grand émoi dans la compagnie de touristes, d'où est partie l'exclamation. Curieux en effet, très curieux. Ce sera beaucoup moins drôle lorsque, à l'abri des fortifications, croîtront les rouges betteraves aux flancs rebondis !

3 mars. — Dans le chœur de l'église un reposoir a été érigé : la barque, la fameuse barque à *Saint Pierre*, s'enlève sur un fond de filets. Il s'agit de faire ce que l'on appelle la fête du travail, toujours populaire dans les missions.

4 mars. — Il vente joliment sur la digue ; de braves automobilistes, hommes, femmes et enfants, grelottent, s'exaspèrent devant leur moteur qui persiste, tel un âne têtue, à ne vouloir point se remettre en marche. Voilà les plaisirs du voyage. Ne dit-on pas que la surprise est un élément de bonheur ?

5 mars. — La pêche au saumon a donné, cette semaine. Pas étonnant : les filets étaient bénits. Et comme les pêcheurs les bénissent à leur tour ! Or le missionnaire, de son côté, se déclare satisfait : lui aussi a fait bonne pêche. Bravo !

6 mars. — Le crachin n'a pas cessé un seul instant de la journée. Les murs suintent l'humidité, le granit ruisselle ; on respire de la buée froide qui enrhumme la gorge et congestionne les bronches. Quand même, il faut préparer la grande fête de la Réparation, la dernière de la Mission. Il faut, encore, se prêter à l'inspection canonique. Les étoches ont annoncé en effet l'arrivée de M. le Doyen de Pontorson, qui venait remplir chez nous les obligations de sa charge.

8 mars. — Clôture de la Mission. La communion générale est bien consolante. Ce n'est pas en vain que Dieu aura parlé par la bouche de son messager. Sa voix fut entendue et sa grâce accueillie avec reconnaissance et respect. C'est donc la joie la plus sincère qui anima le chant du *Te Deum*, après les derniers conseils du missionnaire et les remerciements de M. le Curé. Une image pieuse conservera dans chaque famille le souvenir de ces jours. Le Mont-Saint-Michel n'est pas gâté, il faut en convenir. Depuis 1896 aucune mission proprement dite n'avait réchauffé la piété — souvent absente — de ses habitants.

GINGATZ.

LA CHARITÉ MONASTIQUE

Les Hospices de Genêts

ON a remarqué avec beaucoup d'à-propos que durant tout le moyen âge, « les œuvres de charité, d'assistance, d'instruction, la plupart des travaux publics, le contrôle des administrations, l'expansion de la civilisation étaient du ressort presque exclusif de l'Église (1) ». En ce qui concerne les œuvres de charité et d'assistance en particulier, il est avéré que l'État se déchargeait sur l'Église du soin des pauvres, des malades, des orphelins, de tous ceux, en un mot, qui attendent de la société le soulagement de leur infortune. Le code Justinien ne va-t-il pas jusqu'à proclamer que, dans tout l'Empire, les malheureux « appartiennent à l'Évêque, forment sa famille (2) ».

Or, dans l'étendue de leurs domaines respectifs, les abbayes exerçaient ce rôle charitable, dévolu, en principe, à l'Évêque. Des gentilshommes de la contrée, leurs vassaux pour la plupart, les aidaient dans cette tâche, en aumônant de leurs terres aux établissements fondés par les moines. Ceux-ci, au demeurant, se réservaient les plus lourdes charges. L'histoire

(1) GUYARD, *Histoire partielle. Histoire vraie*, Tome I, page 187.

(2) *Code Justinien*, XI, 40.

est remplie des témoignages de leur charité. Seigneurs terriens, ils ne se contentaient pas d'administrer selon la justice leurs sujets ; assurer à tous une instruction convenable ne leur suffisait pas davantage. La misère matérielle appelait leur sollicitude ; ils se donnaient bien garde de fermer l'oreille à la prière de la détresse.

Les Bénédictins du Mont-Saint-Michel possédaient, on le sait, d'immenses domaines en bordure de la baie. Il les devaient, le plus souvent, à la munificence des ducs de Normandie et de Bretagne. Ils se firent donc, à toutes les époques, un devoir strict de subvenir aux besoins des populations placées, au temporel du moins, sous la crosse abbatiale. Ce devoir, ils s'en acquittèrent avec une libéralité admirable, tant que, par un déplorable abus de pouvoir, le monarque ne tarit pas la source de leur bienfaisance, en attribuant aux abbés commendataires — qui n'avaient de l'abbé que le nom — le plus clair des revenus monastiques.

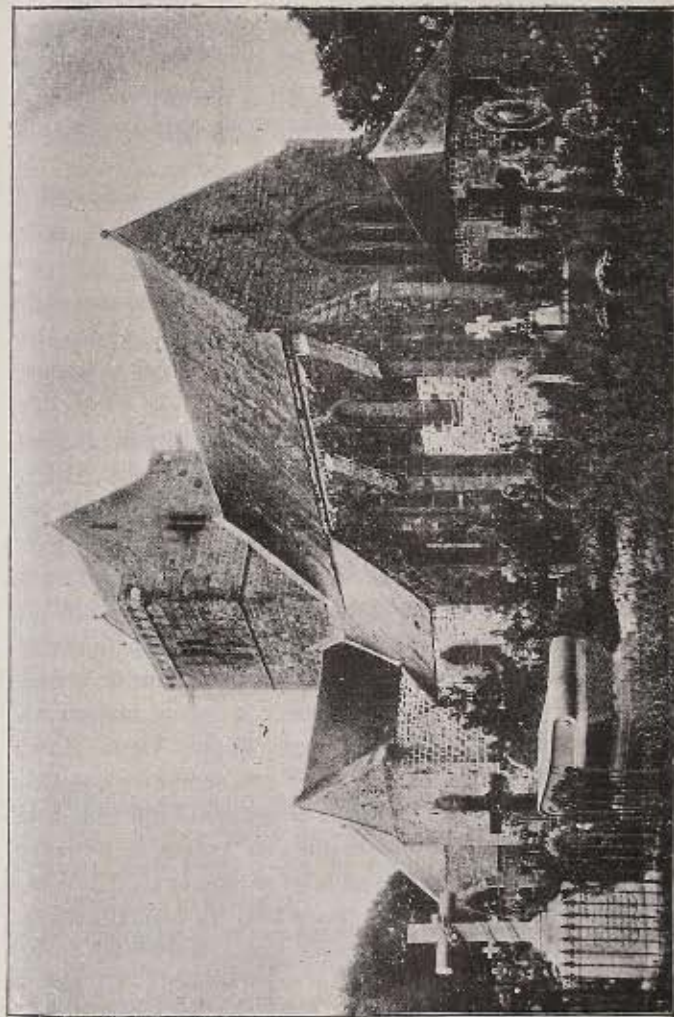
Dès l'origine, Genêts (1) avait été rattaché au Mont-Saint-Michel. De son vivant même, saint Aubert avait fait don à la collégiale, érigée par lui sur le Mont-Tombe, de la terre qu'il possédait à Genêts. Plus tard, le duc de Normandie, Richard I^{er}, accorda aux Bénédictins, substitués aux chanoines séculiers, les *baronnies* de Genêts et d'Ardevon, beaucoup plus importantes que l'ensemble des dotations primitives. C'était au XI^e siècle.

Sans tarder, les moines du Mont-Saint-Michel établirent à Genêts, au centre de leurs possessions de ce côté de la baie, un prieuré qui bénéficia d'une partie des revenus de la seigneurie et fut pourvu de deux religieux : *un prieur et un compagnon* (2). »

Mais ceci était peu à leur gré. Non seulement l'Abbaye pratiquait largement l'aumône et l'hospitalité ; non seulement en chacun des nombreux prieurés forains de sa dépendance les

(1) Genêts, 602 habitants, 696 hectares de superficie, à 11 kilomètres d'Avranches, sur la baie du Mont-Saint-Michel.

(2) Bulle du Pape Clément VII (Aux Archives de la Manche).



EGLISE DE GENÊTS

mêmes œuvres étaient ordonnées et exécutées ; mais encore il fallait que les vieillards et les malades fussent groupés sous un toit commun, pour recevoir les secours spéciaux réclamés par leur état. Il fallait créer des hospices. Les Bénédictins se donnèrent garde d'oublier ce devoir de leur charge. A Genêts, ils fondèrent deux établissements hospitaliers : un *hôtel-Dieu* et une *léproserie*.

Le premier remonte au XII^e siècle. L'honneur en revient à l'illustre abbé Robert de Torigni, qui fut, pour Genêts aussi bien que pour le Mont, un bienfaiteur insigne.

A quelle date fut constitué l'Hôtel-Dieu ? On ne saurait le dire précisément, faute de documents. Toutefois, ce dut être peu de temps avant la charte de 1182, dont voici la traduction :

« Robert, abbé, et le couvent du Mont Saint-Michel au péril de la mer, à tous les fidèles, salut dans le Seigneur. Sachez que nous avons concédé et donné en aumône et confirmé par notre présente charte à la maison des pauvres établie à Genêts, pour l'aide des indigents et des malades qui y seront reçus, une charretée à un cheval [du bois] de notre forêt de Bivie, à avoir et posséder chaque semaine à perpétuité ; et une acre de terre située en lieu convenable, dans le marais de Genêts. Nous confirmons encore à la même maison un jardin près du moulin d'Espailart que Hugues Vigor, et une demi-acre que Gervais fils d'Hélie, et une demi-acre que Philippe fils de Ruallend, donnèrent, de notre assentiment, à la maison mentionnée, et tout ce que l'on aumônera de notre fief à la maison susdite, étant sans les revenu et droit de notre église. Nous accordons néanmoins à tous les bienfaiteurs de ce lieu communication de tous les biens [spirituels] qui se font ou se feront dans notre église à perpétuité. Fait publiquement, au chapitre du Mont, l'an du Seigneur mil cent quatre-vingt-deux (1). »

(1) *Actes de Robert de Torigni*, publiés par Léopold Delisle.

De cette charte ressort d'une façon éclatante le grand désir de l'abbé Robert de Torigni de voir se développer l'institution charitable qu'il avait fondée et à laquelle il dispensait ses largesses. Les bourgeois de Genêts, encouragés par son exemple et par les faveurs spirituelles promises aux bienfaiteurs, enrichirent l'Hôtel-Dieu de donations importantes. En reconnaissance, l'abbé du Mont-Saint-Michel partagea avec eux le patronage de la maison. C'est pourquoi on lit au Livre blanc du diocèse d'Avranches que « les patrons de la chapelle Sainte-Anne de la Maison-Dieu de Genêts sont l'abbé du Mont-Saint-Michel et les bourgeois de Genêts ». Abbé et bourgeois nommaient donc à tour de rôle le prieur de la chapelle.

Les successeurs de Robert de Torigni ne furent pas moins empressés que lui à accroître les revenus de l'Hôtel-Dieu. Raoul de Villedieu accorda à Genêts la foire des Rameaux qui se tenait au Mont-Saint-Michel, à condition que le bénéfice de la coutume en serait versé à l'établissement charitable. Une charte du roi saint Louis confirma ce transfert, l'an 1232.

D'un document de la même époque, il appert que, outre le prieur, au moins deux frères hospitaliers s'adonnaient au soin des malades pauvres de l'Hôtel-Dieu (1). Les assistés devaient donc être passablement nombreux.

* * *

Parmi les malheureux, objet de la sollicitude des moines, il y avait une catégorie particulièrement digne de pitié, les lépreux. Sous l'invocation de sainte Catherine, une maison fut aménagée pour les recevoir sur le sol Genissais. L'initiative en est due vraisemblablement à l'abbé Jourdain, qui gouverna le Mont-Saint-Michel, de 1191 à 1212.

L'histoire nous a conservé le nom d'un sieur Guillaume de La Lande, vavasseur du Mont-Saint-Michel, qui transféra à la léproserie les revenus de la chapelle qu'il avait lui-même

(1) Charte du prieur de l'Hôtel-Dieu (1231) aux Archives de la Manche.

fondée en son fief. Elle nous donne, de même, les noms d'un bon nombre de chapelains, appelés par la confiance des abbés du Mont-Saint-Michel et nommés par les évêques d'Avranches à ce poste périlleux. Aussi bien, les descendants de Guillaume de La Lande tiraient toujours à honneur de présenter les candidats, selon que l'avaient octroyé à leur généreux ancêtre l'abbé et le couvent du Mont au Péril de la mer.

Combien de siècles durèrent les hospices de Genêts ? L'Hôtel-Dieu fut réuni à l'hôpital général d'Avranches en 1696. Au dire de M. le chanoine Pigeon, du bâtiment il reste seulement le corps principal ; encore a-t-il perdu sa jolie tourelle ronde et subi d'autres modifications. « La façade septentrionale a quelque peu conservé sa physionomie, ainsi que les deux pignons avec leurs épaulements en pierre, une tête de cheminée du XIII^e ou XIV^e siècle avec une large ogive vers l'orient. Cette porte, aujourd'hui maçonnée, conduisait sans doute des celliers dans l'oratoire privé et le cimetière de l'hôpital, où l'on a découvert un grand nombre d'ossements humains. La grange de la maison et les autres bâtiments ont disparu (1) ».

La léproserie fut supprimée plus tôt, selon toutes les apparences. Le dernier chapelain connu fut nommé en 1532. La chapelle Sainte-Catherine des lépreux, souvent mentionnée dans les actes de Genêts, est détruite depuis longtemps. Le cadastre en marque l'emplacement.

Telle est l'histoire, brièvement résumée, des hospices de Genêts. Il serait intéressant de faire d'autres recherches et de montrer, par exemple, ce que les moines du Mont-Saint-Michel ont fait à Ardevon, à Saint-Pair, ailleurs encore, pour soulager la misère de leurs sujets. Nous nous promettons d'y revenir.

(1) Chanoine E. A. Pigeon, *Le Mont-Saint-Michel et sa baronnie Genêts-Tombelaine*, page 110.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Saint-Michel de Sommaire

DANS le canton de Laigle nous trouvons, dès le XI^e siècle, deux églises dédiées à l'Archange ; l'une appelée Saint-Michel de Sommaire, et l'autre Saint-Michel d'Ecorsay. La première, qui était du diocèse d'Evreux, avant le Concordat de 1802, dépendait pour le civil de l'élection de Verneuil et de l'intendance d'Alençon. Elle comptait environ 150 habitants en 1789. Longtemps cette paroisse avait fait la joie de ses pasteurs par la pratique des œuvres de la charité. Mais au XVIII^e siècle, le voisinage de Laigle où le commerce attirait un grand nombre d'ouvriers étrangers au pays, avait été funeste aux habitants de Saint-Michel de Sommaire. L'esprit d'impiété et de révolution sociale qui souillait partout en 1789 augmentèrent encore le mal. Aussi, lorsqu'on demanda aux prêtres le serment constitutionnel, le Curé de Saint-Michel de Sommaire, M. l'abbé Bessin, fut-il en butte à la persécution parce qu'il resta fidèle à l'Eglise. Il subit même un glorieux martyre, qui nous est rapporté en ces termes par un témoin oculaire (1) :

« M. Bessin, curé de Saint-Michel de Sommaire, cacha les ornements sacrés de son église, afin qu'ils ne fussent pas profanés par l'intrus et se retira dans la ville de Rouen. Trois mois après il retourna, secrètement dans sa paroisse et de là à Laigle. Lorsqu'il entra dans cette ville, il fut rejoint par ses paroissiens, qui se saisirent de lui et le conduisirent à la municipalité. On lui fit subir un interrogatoire. Il convint qu'il avait caché les ornements et les vases sacrés de son église, conformément aux prescriptions des anciens évêques en temps de persécution. Il fut conduit sur les lieux, découvrit l'endroit où ces ornements et les vases sacrés étaient renfermés, et fut ensuite ramené à Laigle par ses paroissiens, accompagnés de quelques brigands des paroisses voisines. Il n'en fallut pas davantage pour ameuter la populace qui demanda sa tête. La municipalité de la ville se présenta, afin de prévenir les excès auxquels ils voulaient se porter, mais cette précaution fut inutile. Le maire les conjura d'attendre

(1) Voir *Martyrs de la Révolution dans le diocèse de Séez*, par M. le chanoine BLIX.

au moins que le tribunal, qui était assemblé, eût jugé le coupable, il alla même jusqu'à se jeter à leurs pieds, en les suppliant de ne pas se déshonorer par un lâche assassinat. Ces remontrances ne servirent qu'à les irriter. Plusieurs hommes armés arrachèrent le malheureux pasteur de sa prison, le traînèrent dans la rue, le renversèrent d'un coup de bourrade et le percèrent de mille coups. Les uns lui coupèrent la tête et lui enfoncèrent un bâton dans la bouche pour la faire voir au peuple. Les autres traînèrent son corps dans les rues, dans les ruisseaux en frappant dessus à coups de bâton, de sabre et de baïonnette, et ils forcèrent tous ceux qui passaient de frapper sur le cadavre défiguré et ensanglanté. Ses bras furent coupés et jetés dans la rivière, et son corps resta à la porte du cimetière. »

Le bon curé avait alors soixante-deux ans. Il avait passé une grande partie de sa vie dans la paroisse de Saint-Michel de Sommaire, où il s'était montré le modèle des pasteurs par sa charité pour les pauvres et les malheureux. Il ne vivait que pour travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. On voit qu'il fut bien mal récompensé sur la terre de son zèle et de sa charité. Il n'est pas douteux que saint Michel, le patron de son église, qu'il avait contribué, selon son pouvoir, à faire aimer et honorer en ce monde, ne lui ait fait dans l'autre un bon accueil, et n'ait présenté avec joie son âme au Roi-Jésus, distributeur des véritables récompenses : la gloire et le bonheur éternels.

Depuis 1892, il n'y a plus de paroisse de Saint-Michel de Sommaire. Elle a été supprimée au moment du Concordat, et ses habitants sont réunis pour le culte public à ceux de Saint-Nicolas de Sommaire.

Chanoine BLIN.

Nécrologie

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort du général baron DE VERDIÈRE, divisionnaire, du cadre de réserve, grand Officier de la Légion d'honneur, décédé en sa villa de Saint-Cloud, victime d'un accident d'automobile.

Né le 26 novembre 1829, à Lons-le-Saulnier (Jura), le général de Verdière sortait de Saint-Cyr et de l'ancien corps d'état-major. Sous lieutenant en 1849, il était capitaine cinq ans après, en 1854. Choisi comme officier d'ordonnance par le

général Fleury, il était auprès de son chef à l'ambassade de Russie, au moment de la déclaration de guerre en 1870.

Revenu en France, il assista comme commandant aux opérations de l'armée de l'Est, avec les généraux Bourbaki et Clinchant, et fut interné comme prisonnier en Suisse. Lieutenant-colonel en 1875, colonel en 1878, il fut nommé général de brigade en 1884 et général de division en 1889. Il avait été comme colonel et général de brigade chef d'état-major au Mans. Comme divisionnaire, il commanda la 7^e division du 4^e corps d'armée.

Très dévot à saint Michel, très attaché au Mont-Saint-Michel, le général avait bien voulu, à la demande des Pères de S. Edme, accepter d'être parrain de l'une de nos cloches, la cloche de l'armée, offerte par les Associés de l'Archiconfrérie, le 23 avril 1893. En lui nous perdons un bienfaiteur insigne.



M. le vicomte Léon LE MINTIER a été rappelé à Dieu. Compositeur estimé, il laisse plusieurs cantiques devenus populaires. Nous en citerons un seul qui nous intéresse plus directement : « *Quis ut Deus ! C'est le cri de victoire* ».

Daigne saint Michel accueillir au Paradis ses bons et loyaux serviteurs !

ACTIONS DE GRÂCES

MARS

Calvados. — Deux messes de reconnaissance pour la protection manifeste de saint Michel et des saints Anges, en deux circonstances différentes. M. H., *zélatrice*.

M^{lle} O., *associée*, envoie 5 francs pour deux messes en faveur des âmes du Purgatoire, et en action de grâces... J'y joins 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance, à la même intention.

M^{me} P., *associée*, remercie la sainte Vierge et saint Michel de leur protection. Elle vous prie de faire brûler deux cierges, l'un à l'autel de N.-D. des Anges et l'autre à l'autel de saint Michel. A. M.

Eure. — Vive reconnaissance à saint Michel pour sa visible protection.
A. L.

Gard. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe pour les âmes du Purgatoire qui ont eu le plus la dévotion à saint Michel pendant leur vie et auxquelles personne ne pense, et en remerciement d'une grâce obtenue.
P. D.

Haute-Garonne. — Action de grâces aux saints Archanges Michel et Raphaël. Ci-inclus 5 francs pour honoraires de deux messes, en faveur des âmes du Purgatoire.
N. S.

Isère. — Une messe de reconnaissance à saint Michel, pour une grâce demandée et obtenue.
A. B.

Je vous envoie 5 francs en action de grâces à saint Michel pour une heureuse guérison.
E. P. N.

Loire-Inférieure. — Une messe de reconnaissance pour guérison.
M. P.

Manche. — Je vous envoie un bon de poste de 15 francs, en témoignage de reconnaissance.
Anonyme.

Meurthe-et-Moselle. — Je vous prie de faire dire une messe de remerciement à saint Michel pour sa protection au cours d'une opération subite par ma petite-fille.
J. N.

Basses-Pyrénées. — Ci-joint 2 francs pour remercier saint Michel d'une faveur obtenue.
J. B. L.

Haute-Savoie. — Veuillez faire célébrer deux messes d'action de grâces. Saint Michel est venu à notre secours chaque fois que nous l'avons invoqué. Qu'il en soit béni et remercié.
S. A. D., sél.

Seine. — Reconnaissance à saint Michel pour son secours dans une circonstance périlleuse.
L. M.

Var. — Reconnaissance à saint Michel qui nous a presque obtenu une grâce à laquelle nous attachions un grand prix, et qui m'a spécialement secouru dans mes épreuves personnelles. Ci-joint une modeste offrande.
E. M.

La Guadeloupe. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance à saint Michel pour sa bienveillante protection.
Ea. B., sèlateur.

Allemagne. — Reconnaissance à saint Michel pour grâce obtenue.
Vv* M., sèlatrice.

Suisse. — Je vous envoie 5 francs pour une messe de reconnaissance à l'autel privilégié de saint Michel, pour une faveur signalée obtenue par l'intercession du grand Archange.
V. L.

AVRIL

Aisne. — Ci-joint 5 francs en action de grâces à saint Michel.
D. D. A.

Alpes-Maritimes. — Merci à saint Michel dont la protection s'est fait sentir durant ma maladie.
G. B.

Eure. — Ci-joint un bon de poste de 4 francs pour célébrer, en l'honneur de saint Michel, à son sanctuaire même, une messe applicable aux âmes les plus délaissées du Purgatoire, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
M. C.

Loire. — Je vous envoie ci-joint l'honneur d'une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel.
C. B.

Mayenne. — Je viens vous prier de bien vouloir célébrer à mes intentions, et pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession, une messe à l'autel du saint Archange.
C. F.

Pas-de-Calais. — Une messe d'action de grâces à saint Michel.
Anonyme.

Puy-de-Dôme. — Prière de célébrer une messe pour le succès d'un examen, et en action de grâces pour faveurs obtenues.
Vv* J. H.

Basses-Pyrénées. — Vives actions de grâces à saint Michel pour sa visible protection en faveur d'une école placée sous l'égide de son nom.
Abbé D.

Rhône. — Merci ému et reconnaissant à saint Michel dont la protection nous a préservés d'un très gros ennui.
G. C.

Seine. — En reconnaissance d'une faveur toute spéciale de saint Michel, je désire m'enrôler dans l'Archiconfrérie.
Mm* J.

Trois messes en action de grâces pour la puissante protection que m'a accordée le glorieux Archange.
J. P.

Seine-et-Marne. — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel Archange à son sanctuaire béni en reconnaissance d'une grande grâce spirituelle obtenue à mon fils aîné.
C. C.

Tarn. — Deux messes d'action de grâces en reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue.
Famille S.

Var. — Ci-joint une offrande pour une messe à saint Michel qui nous a exaucés dans une affaire particulièrement chère.
E. M.

La Réunion. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe de remerciement à saint Michel, pour une grâce obtenue.
Mm* P. E. G., sél.

Canada. — Prière de célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel et en reconnaissance de faveurs obtenues.
Sœur M. de L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Calvados. — Falaise : M. Eugène Baize.

Cher. — Bourges : M. Clément Groult ; Mm* Clément Groult, fidèles associés, père et mère de deux dévouées sèlatrices, décédés à huit jours d'intervalle.

Finistère. — Brest : Mm* Micheau, fidèle abonné.

Haute Garonne. — Toulouse : M. Henry de Sévin.

Gers. — Lectoure : M. Daniel Masson.

Gironde. — Loupiac : M. le chanoine Buche, curé.

Hérault. — Beziers : Mm* Léopold Bouillet, très dévot au saint Archange. Elle récitait quotidiennement le chapelet de saint Michel.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{lle} Belleisle. — Plougueneuc : M. le vicomte Le Moitié.

Indre. — Vicq-sur-Nahon : M. Denis Plat. — Bozançais : M. Jean-Baptiste Rousseau ; M^{me} Rousseau, née Adèle Audoux. — Levroux : M. François Grenon ; M. Paul Mestivier ; M. Silvain Jouanneau ; M^{me} Vve Joyeux, née Alphonsine Morin ; M^{me} V^e Mouzé, née Clémence Pagnel ; M^{me} Angélique Guilgault.

Jura. — Montaignu : M^{me} Pallomène Gauthier.

Loire-Inférieure. — Nantes : S. G. Mgr Rouard, évêque.

Maine-et-Loire. — Cholet : M. Auguste Logeais ; M^{me} Marie Terrien. — Neville : M. l'abbé Osmond, curé. — Tanis : M. l'abbé Chartrain. — Saint-James : M. l'abbé Maillard, *avoué de la maison de retraites* ; Sœur Marguerite-Marie Roger, *religieuse trinitaire*. — Granville : M. Daguencet. — Beauvoir : M^{me} Vve Royer, née Rose Verdel. — Clitourps : M. Louis Quilbé.

Oise. — Compiègne : M^{me} Marie Delaplace ; M^{lle} Eugénie Aocaux.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le marquis de Marzac, *hospitalier de Notre-Dame de Lourdes*.

Seine. — Paris : M. Victor-Bény Toulouse ; M. Charles Guichard ; M. Georges Bisson, *fidèles associés*. — Levallois-Perret : M^{me} Camus, *très dévote au saint Archevêque*.

Seine-et-Oise. — Saint-Cloud : M. le général baron de Verdère, *bienfaiteur des œuvres du Mont-Saint-Michel*.

Tarn. — Castres : M. Jean Siguer ; M^{me} Anna Batigue.

Vienna. — Poitiers : Sœur Marie-Adélaïde Barbier de Moutault, *religieuse de la Visitation*.

Réunion. — Saint-Paul-Bois de Nefles : M^{me} Réné Cortane. — Saint-Paul-Bellemène : M. Ariste Zitte.

Canada. — Québec : M^{me} Valida-May Kipp. — Clayton : M. John Thibault. — Montréal : La B. P. J.-B. Noël, S. J. ; M. l'abbé Henri Magnan ; la B^e Sœur Marie-Osivé, *des petites filles de Saint-Joseph* ; M. Louis-Élie Desmarais ; M^{me} Couture, née Mathilde Lechapelle. — La Longue-Pointe : La B^e Sœur Agapit, *religieuse de la Providence* ; M. Joseph-Noël Laurin ; M^{me} Gravel, née Albina Lafond ; M^{me} Tremblay, née Marie Dufour. — Sherrington : M. Albert Demers. — Saint-Basile-Portneuf : M. Ferdinand Hamel ; M. Emile Bourdon ; M^{me} Ada Hamel.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam I...*



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

ou

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « ROYAUME DE PRÊTRES » (p. 33). — BELLEVIS : *Le Mexique* (p. 39). — LA FÊTE DE 11 JUIL : *Programme* (p. 42). — REMARQUES (p. 43). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zéloteux* (p. 43) ; *Associés* (p. 43) ; *Consécérations* (p. 44). — LA MARE AUX CANARDS : *Croix au swastika* (DES ISLES) (p. 44). — LA MISSION DE JEANNE D'ARC (p. 51). — LE PURGÉ DE N.-D. DE TOMBELAIN (p. 52). — MON CARRÉ BURE (Gingatz) (p. 58). — ACTIONS DE GRÂCE (p. 62). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 63).

« Royaume de Prêtres »

13 Avril.

Nous sommes au lendemain de Pâques. La mélodie du *Hæc dies* se prolonge et chante encore sous les voûtes de nos églises ; telle une vapeur d'encens, après l'office, continue de dérouler ses volutes légères et d'embaumer le saint lieu. « C'est le jour que le Seigneur a fait. Exultons, réjouissons-nous en ce jour. — Le Christ a été immolé notre Pâque. — Que les chrétiens immolent des louanges à la Victime pascale. L'Agneau a racheté les brebis ; le Christ innocent a réconcilié avec le Père les pécheurs. La mort et la vie se sont livrés un combat prodigieux ; le Maître de la vie, mort, règne vivant (1). »

Vie et mort, triomphe de la vie sur la mort, en avons-nous

(1) Liturgie de Pâques.

entendu de ces mots, en avons-nous vu de ces contrastes, depuis huit jours ? Et toute la Liturgie, et toute la vie chrétienne, et toute l'histoire humaine sont remplies de ces idées-là.

Particulièrement, la Grande Semaine qui vient de finir, celle-ci encore, sont dominées, envahies par les images de la mort et de la vie, de la mort qui mène à la vie ; à la vie large, lumineuse, béatifique. Les rameaux verts de l'entrée à Jérusalem ont fleuri ; les voies qui s'épanouissent dans les *Alleluia* de Pâques.

Entre ces deux allégresses, si diverses de portée et de ton, se déroula le drame sanglant qui aboutit au Calvaire. La sainte Victime dut revêtir la pourpre glorieuse de son sang ; orner ses pieds et ses mains de plaies profondes, comme d'autant de bijoux précieux ; couronner sa tête d'épines douloureuses ; livrer enfin son corps aux bourreaux qui le meurtrirent et le déchirèrent jusqu'à ce qu'il fût réduit à l'état de plaie lamentable.

On sait cela. On connaît encore le mot profondément réaliste et vrai de l'*Imitation* : « Toute la vie du Christ fut croix et martyre (1). » Il n'en pouvait aller autrement, Dieu ayant voulu que le plaisir du péché fût expié par la douleur.

« Un Dieu voulant satisfaire par la douleur ! Sondez cette pensée et tâchez de concevoir quelle immensité de souffrances elle suppose. C'est proprement dans le sang versé sur la croix par Notre Seigneur, c'est dans son suprême sacrifice que git la rédemption, l'expiation du péché ; mais n'oublions pas que pendant trente-trois ans, sans une minute de répit, d'inexprimables douleurs ont désolé son cœur et préparé ce sacrifice, et que toutes ces souffrances ne faisaient qu'un sacrifice avec la mort de la croix.

« Le sommet de l'âme de Jésus jouissait, il est bien vrai, continuellement de la vision de Dieu ; mais ce qui n'est pas

(1) Livre II, chap. XIII, v. 7.

moins vrai, c'est que dans sa partie inférieure il y avait une vision, incessante aussi et horriblement douloureuse, de tous les péchés du monde, des souffrances de Marie, des épreuves de Marie, des épreuves de l'Église et des saints, de la perte éternelle des damnés. « Cette lumière, a dit la B. Angèle de Foligno, transformait Notre Seigneur en douleur (1). »

En face de cette vérité, le chrétien a le devoir d'estimer et d'aimer la souffrance. Il n'est pas au-dessus du Maître ; serait-il donc admissible que l'Innocent, tout seul, connût la douleur, tandis que le plaisir serait l'apanage du coupable ?

Non. Tout homme qui a reçu le don de la foi est obligé de se renoncer, de se sacrifier, de se mortifier. Ce langage est dur, sans doute, mais il faut savoir l'entendre.

Aussi bien il a révolutionné le monde.

Mais son efficacité lui vient de la croix ; on ne saurait l'oublier. S'il y a des hommes qui vont jusqu'à l'héroïsme dans le sacrifice total d'eux-mêmes, c'est à Jésus crucifié qu'en revient l'honneur.

Lacordaire l'a dit avec sa magnifique éloquence : « Quoi que vous pensiez, oui ou non, voici le fait, un fait qui a tout dominé et tout vaincu. Un jour, pendant que les peuples offraient des sacrifices aux dieux, pendant que l'encens et la parole redisaient aux échos de l'humanité ce nom *d'immortels* qui leur avait été donné comme le plus auguste et le plus vrai de leurs noms, au milieu de cette unanime acclamation des hommes, tout à coup, sous le chaume du pauvre et sous les frontons du Palatin, une voix descendit, voix inouïe qui apportait au monde cette étonnante nouvelle : Dieu est mort ! Dieu est mort ! Il est mort hier, à tel lieu, de telles mains ; on l'a vu, on l'a entendu, il a parlé, il est mort !... Tout est changé, rien n'a plus sa forme ni sa valeur, rien ne dit plus ce qu'il disait, rien n'est plus vrai de ce qui était vrai : Dieu est mort ! voilà la vérité... »

(1) CHARLES SANDRÉ, *Jésus Intime*, tome III, p. 20.

« Et comme la cause était inouïe, l'effet pareillement fut inouï. . . L'homme n'aimait pas Dieu, il aima Dieu; l'homme n'aimait pas l'homme, il aima l'homme; l'amour fut fondé sur la terre, et lui qui n'y était qu'une passion, y devint vertu. Au culte de la beauté sensible succéda le culte de l'éternelle beauté, qui est en Dieu, et qui de Dieu descend invisiblement sur les âmes. Il y eut des âmes, un royaume des âmes, un service des âmes, une vie et une mort en faveur des âmes. La mort changea de physionomie par l'amour, et ces deux choses étroitement embrassées firent du cœur de l'homme, où leur union s'opérait, un miracle qui subsiste et qui est devant vous (1). »

L'illustre conférencier évoque alors les apôtres, les martyrs, les vierges, les saints, dont il explique la « folie » de dévouement par ce fait : « Dieu est mort pour nous. Ce sépulcre où fut leur Dieu contient leur âme, et chacun de leurs dévouements répond à une plaie du Dieu qui souffrit et mourut. »

L'immolation du Christ, voilà donc la raison profonde et dernière de notre propre sacrifice. Elle en est aussi la mesure. Dans les montagnes, les vallées se renvoient de l'une à l'autre les échos; le psalmiste a écrit en ce sens : « L'abîme appelle l'abîme (2). » De même, l'on peut dire que la mort de Jésus appelle nécessairement la nôtre : mort spirituelle, prolongement indispensable des expiations de notre Rédempteur.

Point de doute possible à ce sujet : le Maître a prononcé : « Si quelqu'un veut venir à ma suite — veut être mon disciple — qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive (3). » Interprète autorisé, inspiré par l'Esprit-Saint, le grand Apôtre a pu écrire dans le même sens aux chrétiens de Colosses : « Je me réjouis à présent dans mes souffrances

(1) 66^e conférence.

(2) *Psalm* XI, v. 8.

(3) *Matth.*, xvi, 24.

pour vous, et ce qui manque aux épreuves du Christ je le parlais dans ma chair, pour son corps qui est l'Église, dont je suis le serviteur (1). »

Parole grave, dont l'exégèse a embarrassé plus d'un commentateur. L'œuvre du Christ serait-elle donc incomplète, et ses souffrances ne suffiraient-elles pas à notre rédemption ? Le solennel « *Consummatum est* » du Calvaire ne se justifierait-il pas dans la réalité ? Devrions-nous ajouter aux *mérites* de Jésus l'appoint médiocre de nos indigentes satisfactions ?

Non pas, certes ! Rappelons plutôt le dogme si beau, si consolant et si fécond de notre union au Christ, et nous aurons le vrai sens de la phrase paulinienne. Ce dogme, saint Paul en esquisse l'énoncé à la fin même de sa proposition : « Je parlais, dit-il, les épreuves du Christ dans ma chair, pour son corps qui est l'Église, dont je suis le serviteur. » Paul est *serviteur* de l'Église, qui est *corps* du Christ ! — Précédemment, il avait écrit aux fidèles de Corinthe : « Parce qu'il n'y a qu'un seul pain [le pain eucharistique], à nous tous nous ne faisons qu'un seul corps (2). » Nous tenons ici la clé du mystère : par l'Eucharistie, qui entretient en nous la vie de grâce, nous sommes *un* avec le Christ et entre nous.

Le Christ a souffert, il est mort ; il souffre, il meurt, tous les jours, dans ses membres que nous sommes.

Comprenons donc le sacrifice chrétien, admirons sa grandeur, sa sublimité. En Jésus, la souffrance a été élevée, divinisée, par le fait de l'union hypostatique de la personne divine avec l'humanité. En nous, semblablement, la souffrance, le sacrifice sont anoblis par la grâce qui circule en nous et divinise nos âmes. Membres de Jésus, nous soutenons ici-bas son rôle ; notre tâche, d'une noblesse surhumaine, est de le continuer et de le parfaire. Disons de préférence que notre dignité, comme notre devoir, ne va à rien moins que de

(1) *Col.*, i, 24.

(2) *I Cor.*, x, 17.

laisser Jésus accomplir en nous, en *notre chair*, son œuvre rédemptrice.

C'est en ce sens que saint Paul écrivait aux Galates : « J'ai été crucifié avec le Christ. Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi. Et la vie que je vis maintenant dans ma chair, c'est une vie dans la foi à Dieu et au Christ qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi (1). »

Dans ces derniers mots apparaît le mobile de la vie d'immolation : l'amour extrême de Jésus pour nous : « Il m'a aimé et s'est livré pour moi ! » Serait-il possible en effet de ne pas aimer, en retour, celui qui nous a tant aimés ? Et le sacrifice serait-il soutenu, serait-il poussé jusqu'à l'héroïsme, s'il ne s'appuyait sur l'amour ?

Mais laissons délibérément dans l'ombre le côté affectif, pour nous en tenir aux considérations d'ordre purement dogmatique. Citons saint Pierre en regard de saint Paul. Du rapprochement des deux enseignements, d'ailleurs identiques quant au fond, jaillira un nouveau trait de lumière. Aux chrétiens d'Asie, le chef des Apôtres écrivait : « Vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière (2). »

La Vulgate ne rend pas la vigueur du texte hébreu. On devrait traduire littéralement : « Vous êtes la race choisie, un royaume de prêtres. . . » Ce serait, rigoureusement, l'équivalent des expressions employées par saint Paul. Corps sacerdotal, les chrétiens, à l'image du souverain Prêtre, offrent à Dieu des sacrifices spirituels, continuation et achèvement, en un sens très vrai et très touchant, de l'immolation sanglante du Vendredi Saint. Jadis, sous la divinité de sa Personne, l'humanité sainte de Jésus fut victime volontaire d'expiation pour nous. Maintenant, Jésus est prêtre en nous et nous sommes victimes en Lui.

(1) Gal., II, 20.

(2) I. Petr., II, 9.

Notre part, à nous — et elle est encore très belle — consiste à rendre efficace par notre libre coopération l'œuvre de Jésus-Christ ; car, dit Lacordaire, « la loi de réparation même accomplie par Dieu est demeurée une loi de liberté (1). » Mais, notre consentement donné, notre coopération assurée, nous devenons réellement prêtres. Ou plutôt, comme il n'y a qu'un prêtre, Jésus-Christ, qui s'offre tous les jours à son Père, il faut reprendre la parole de saint Augustin : « C'est l'unité de Jésus-Christ qui parle ; c'est Jésus-Christ qui crie vers le ciel, qui gémit, qui pleure, qui fait pénitence (2). » C'est pourquoi saint Cyprien montrait le Fils de Dieu prenant part au combat contre les tyrans, dans la personne des martyrs, et attribuait au Chef glorieux et impassible l'ignominie et la mort de ses membres (3).

Pénétrons-nous de plus en plus de ces vérités ; elles seules donnent à la vie humaine une orientation nettement surnaturelle. Et comme elles élargissent nos étroits horizons !

L. S. D.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de mai, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 2 mai et le vendredi 8 mai (fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan), messe pour les zéloteurs et les bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 16 mai.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de mai tout entier : LE MEXIQUE.

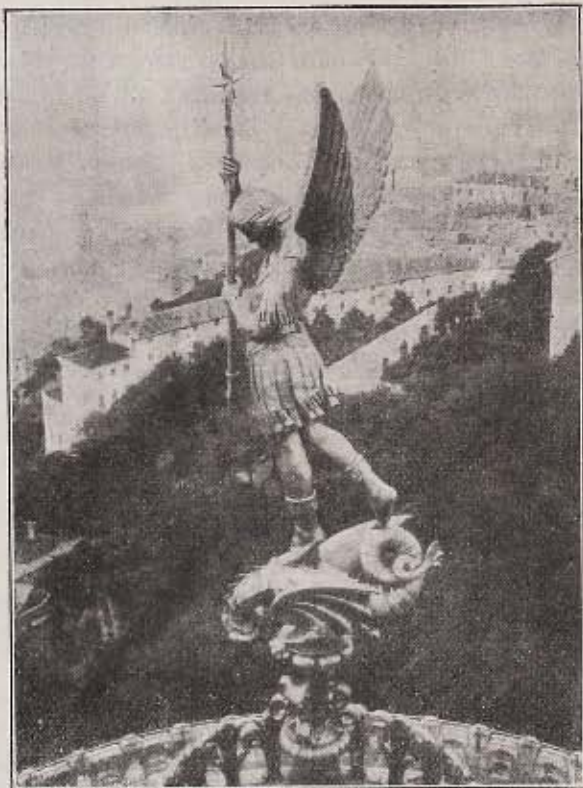
« Pendant que la Révolution parcourait l'Europe, renversant les autels, brisant les trônes, toute l'Église d'Amérique, ignorant ces troubles, servait Dieu et jouissait du bienfait de la paix. Ce n'était plus ce monde inconnu aux anciens et que souillaient des sacrifices humains. D'une mer à l'autre, du nord au midi,

(1) 66^e conférence.

(2) Cité par le R. P. MILLET : *Jésus vivant dans le prêtre*, p. 309.

(3) IAKO, *ibidem*.

se dressaient des villes et des forteresses qui, pour le nombre des habitants, la grandeur des palais, le disputaient aux villes d'Espagne, de France et d'Italie. Les basiliques resplendissaient de l'éclat de l'or et de l'argent et entendaient retentir dans leurs murs le nom saint du vrai Dieu. D'insignes sanctuaires dédiés à la Reine du Ciel témoignaient partout de la piété des habitants.



STATUE DE SAINT MICHEL, SOUS LE PÉLAGÈRE DE LA BASILIQUE DE N.-D. DE FOURVIÈRE.

Des collèges nombreux, des académies, des écoles, des hôpitaux, des monastères attestaient la libéralité des pasteurs et du troupeau. Les routes ouvertes à grands frais parmi de hautes et difficiles montagnes prouvaient la vigilance des chefs des États, dont plusieurs furent évêques. Mais une œuvre plus belle s'était accomplie : le Christ avait vaincu, le Christ régnait, le Christ

gouvernait. L'hérésie avait été chassée, l'idolâtrie presque complètement éteinte ; c'est à peine si parmi tant de centaines de mille habitants on en trouvait quelques-uns qui ne s'appelassent point chrétiens et catholiques.

Tel est le tableau que traçait de l'Amérique Latine Mgr Montes de Oca, évêque de Saint-Louis de Potosi, au Mexique. Il s'adressait aux archevêques et évêques américains, réunis en Concile, à Rome, en 1899, pour remédier à la situation déplorable où les doctrines révolutionnaires avaient fini par jeter leur pays.

Le Mexique, on le sait, fait partie de l'Amérique Latine. A lui donc s'applique la brillante description du Prélat. Malheureusement, cette riche contrée n'a pas échappé longtemps à l'influence néfaste. A son tour, elle a été livrée à l'anarchie. L'ambition des hommes politiques a déchaîné la guerre civile ; les gouvernements républicains ont dépouillé l'Église et persécuté les religieux. Puis une accalmie s'est produite sous la sage administration du président Porfirio Diaz. Si les communautés ne sont pas rentrées officiellement, du moins leur reconstitution a été tolérée ; les fidèles n'ont cessé de soutenir avec une admirable générosité leurs prêtres privés de ressources ; ils ont élevé ou décoré de magnifiques églises, comme N.-D. de Guadeloupe ou la cathédrale de Saint-Louis de Potosi. Les œuvres d'instruction et d'assistance se sont développées au prix de grands sacrifices.

Aujourd'hui le Mexique est, de nouveau, en proie aux agitations du dedans et aux convoitises du dehors. La révolution actuelle, suscitée et entretenue, dit-on, par les États-Unis, pour une misérable question de mines de pétrole, met en péril la renaissance catholique, qui a coûté tant d'efforts et dont on commençait à entrevoir les consolants résultats (1).

Prions pour le Mexique. Demandons à Dieu, par saint Michel, que soient sauvegardés les intérêts de l'Église et la vie de ses ministres. Nous avons cité naguère un trait de la protection de saint Michel à l'égard d'une paroisse de Mexico ; espérons que le glorieux Archange continuera de manifester sa puissance à un peuple qui fut très chrétien et ne demande qu'à le redevenir dans la paix et dans l'ordre.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan. — 2^o Le même jour. Scapulaire de saint Michel. — 3^o Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 4^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces quatre indulgences. — 5^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel : Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

(1) Ces lignes étaient écrites lorsque les hostilités ont éclaté entre le Mexique et les États-Unis. L'agression de la Vera-Cruz a eu pour effet d'apaiser les rebelles, qui se sont offerts à repousser l'invasisseur, sous les ordres du Président Huerta. Quelle sera l'issue de la guerre ?

JEUDI 11 JUIN 1914

Fête Commémorative du Couronnement

DE

L'ARCHANGE SAINT MICHEL

PROGRAMME

Mercredi 10 juin. — A 8 h. 1/2 du soir : PROCESSION AUX FLAMBEAUX et SALUT du T. S. SACREMENT.

Jedi 11 juin. — MATIN. — A partir de 5 heures : Messes à l'église paroissiale.

A 7 h. 1/2. — MESSE DE COMMUNION, célébrée par Mgr LEPETIT, directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie.

De 8 heures à 10 heures : RÉCEPTION DES PÉLERINS de Coutances et d'Avranches et des autres groupes.

A 10 heures. — MESSE PONTIFICALE, célébrée à l'Esplanade, par Mgr DÉCHELETTE, évêque d'Évreux.

Présidence de Mgr GUÉRARD, évêque de Coutances.

Sermon de M. l'abbé LANGLOIS, premier chapelain de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

SOIR. — A 3 heures. — A l'Esplanade : SALUT du T. S. SACREMENT. — PROCESSION par les Remparts et la Grande-Rue. — DISLOCATION à l'église paroissiale.

Concours de la Maîtrise et des Elèves de l'Institut Notre-Dame d'Avranches.

Départ des trains réguliers dans la soirée : 4 h. 45 et 6 h. 30.

Remarquez !..

FAUT-IL insister sur l'importance et l'intérêt de la fête de saint Michel, le 11 Juin prochain ?

Cette solennité continuera les magnifiques journées du Centenaire : elle en renouvellera, certainement, tout le charme. La présence de nos Evêques, la joie d'entendre une belle parole, des chants parfaitement exécutés par la Maîtrise de l'Institut de N.-D. d'Avranches, et, par dessus tout, le bonheur de célébrer saint Michel, dans un site unique au monde, voilà des raisons irrésistibles.

L'Archange compte donc sur une nombreuse et pieuse assistance, d'autant plus que, cette année, le 16 Octobre, notre grande fête de l'Archange Française doit se célébrer... à Paris, à Montmartre. Ce jour-là saint Michel doit assister à la Consécration de la basilique du Vœu National et porter — c'est son rôle — l'étendard du Sacré-Cœur. Aussi convoque-t-il au Mont-Saint-Michel, pour le 11 Juin, tous ses vaillants et fidèles soldats : ils répondront à son appel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^{me} Bourrée, de Saint-Pierre du Regard

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Mars au 15 Avril, 727 associés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Amiens, Angers, Aurillac, Bais, Bandon, Bar-sur-Aube, Bucarest, Cap-Haïtien, Châlons-sur-Marne, La Croix-Helléan, Draguignan, Edimbourg, Etdkuhmen, Fairview, Le Faouët, Galan, Hammersmith, Le Havre, Josselin, Louhans, Malmédy, Montpellier, Montréal, Mulhouse, Nantes, Neuilly-sur-Seine,

Nice, Paris, Roissy-en-France, Sherrington, Saint-Dié, Saint-Hilaire de la Côte, Saint-Pierre du Regard, Toul, Toulouse, Vallet, Villefranche de Rouergue, Vinça, Yvetot.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

19 MARS : Augustine Guillaume, de Paris; Roger Rosseneo, de Bruges; Gertrude de Brabant, de Wyngheue; Xavier de Chambois, de Saint-Clément sous Valonne. — 20 MARS : Marcelle-Hélène Johnstan; Léon-Roch Bail, de Fairwies. — 25 MARS : Georges-Paul-Jules Archen, de Ebaage. — 27 MARS : Emmanuel Ollietti, de Aoste; Evariste Creuzé; Jacques Creuzé; Pierre Creuzé; Jean Creuzé, de Paris; Henri Freour; Angéline Freour; Anne-Marie Blanchard; Marie Jehanno; Leon Jehanno, de Saint-Dolay. — 30 MARS : Auguste-Jean-Claude Moiroud, de Châtillon d'Azergues; Jean Georges; Pierre Georges; Charles Georges, de Vaton. — 1^{er} AVRIL : Jean-Charles Dufrene; François Huby; Jacques-Marie Galopin, de Yvetot. — 2 AVRIL : Achille Esnault, de Yvetot. — 3 AVRIL : Marie-Thérèse-Léonie Perrin, de Orchaups-Vennes; Aimé-Gabriel Portier, de Marseille. — 6 AVRIL : Jean-Marie Bagot, de Vernie. — 7 AVRIL : Gabrielle Nanta; Marcelle Nanta; Alice Aubertin; Robert Aubertin; Marcel Lavocat; Marcelle Nartel, de Noives-devant-Bar; Jean-Marie-Alfred Babouot, de Orges; Fernand Genu, de Castres; Jacques-Emile Delfosse; Max-M.-J. Lefebvre; Collette-Juliette Billiet, de Valenciennes. — 9 AVRIL : Georges Vanquelin, de Beaucville. — 10 AVRIL : Yvonne Giblat; Michel Giblat, de Dinan; Gérard Hoquetis; Hélène Hoquetis; Xavier Hoquetis, de Bordeaux. — 11 AVRIL : Elisabeth-Berthe-Marie-Joséphine Angot; René-Léon-Marie-Gustave Radigois, de Nantes.

La Mare aux Canards

CROIX OU SWASTIKA

« On demande des canards ! » J'allais jeter ce cri d'alarme lorsqu'un homme généreux m'offrit, à l'improviste, pour peupler la mare aux Canards, une troupe nombreuse de palmipèdes frétilants. Peut-être mes lecteurs ne seront-ils pas de cet avis : pour ma part, je remercie chaleureusement M. Martial Imbert, de son généreux envoi.

Son livre. — puisqu'il faut mettre les points... sur les plumes —, ne m'était pas encore apparu avec cet aspect ébouriffant et ébouriffé : l'aspect d'un canard qui sort de l'eau et

qui s'ébrone. Je n'avais pas songé au canard : j'avoue que je pensais à certain oiseau plus glorieux, qui se pavane avec l'éventail de sa queue rutilante.

Décidément ce paon n'était qu'un canard ! Pour tout dire, une simple note de bibliographie, parue dans le récent Bulletin de la Société d'Archéologie d'Avranches, me conduisit à cette découverte.

Elle mentionne, en effet, l'ouvrage de M. Martial Imbert : LA VIE ET LES MŒURS AU MONT-SAINT-MICHEL DEPUIS LES TEMPS PRÉHISTORIQUES JUSQU'À NOS JOURS : Les Moines — Les Guerriers — Les Prisonniers célèbres — Les Habitants.

Ce titre en impose. Vous demeurerez ébahis, quand vous saurez que le livre est dû à la plume du Vice-Président de la Société préhistorique française, Conservateur du Musée du Mont-Saint-Michel. Personnage illustre, qui fut d'abord membre de la Commission des monuments mégalithiques et qui, sans doute, en entassant dolmens sur menhirs, se construisit un tel piédestal qu'il devint du même coup vice-président de la Société préhistorique française.

Reste à savoir si le mégalithisme ne mène pas à la mégalomanie ! Il sera peut-être intéressant d'y revenir.

Quoi qu'il en soit, cette indication donnée par une société archéologique invitait à réfléchir, d'autant plus que, on n'oubliait pas de le mentionner, l'ouvrage est édité par le Musée du Mont-Saint-Michel. M. Imbert étant le conservateur du dit musée, rien de plus naturel.

Des souvenirs moins avantageux flottaient pourtant dans ma mémoire. Il y a deux ans environ, ici même, un archéologue estimé, M. l'abbé Em. Sevestre, faisait une allusion discrète, sinon flatteuse, au volume nourri de préhistoire : « Nous nous ferions un reproche, disait-il, de parler de l'ouvrage de M. Martial Imbert. »

Cette sévérité s'expliquait par une note : « Cet ouvrage ne pourrait d'être d'aucune utilité pour l'histoire du Mont-Saint-Michel. Écrit dans un style amphigourique, il n'est nullement scientifique, quoi qu'en dise l'auteur, qui a une prédilection fort amusante pour les grandes formules; il n'a point vu les sources, dédaigne même les progrès de la science historique actuelle, n'invoque que les auteurs anciens, a des digressions inattendues sur les ordres monastiques et sur la règle de saint Benoît, se permet des sorties anticléricales et des attaques contre les congrégations au XIX^e siècle, qui sont hors de propos, ignore complètement les origines religieuses du Mont-Saint-Michel, rapporte des récits mélodramatiques sur les prisonniers du Mont-Saint-Michel, qui ne s'appuient point sur des textes (1). »

(1) Annales du Mont-Saint-Michel, Juillet 1912, page 113, note 4.

Lequel croire? L'archéologue ou la société archéologique? Un exemple, dès cette fois, pourra nous aider à fixer notre jugement. Aussi bien, espérons-nous étendre cette étude, et diriger nos recherches sur de nombreux points d'archéologie et d'histoire.

Le livre de M. Imbert appartient à la collection de la revue *Touche-à-Tout*: vraiment, il touche à tout, mais à la façon des manuels scolaires d'histoire condamnés par l'épiscopat français. Il brouille, il fausse, il escamote, il attaque, il admire et il s'admire, il trébuche parmi ses phrases embarrassées tout en écoutant les mots qui sonnent dans le vide de la pensée, écho profond!

M. Jean Guiraud, dans son livre vengeur, *Histoire partielle et Histoire vraie*, constate que les mauvais manuels d'histoire sont impossibles à corriger parce qu'ils font la preuve, « de la première page à la dernière », d'un esprit faux, et d'une méconnaissance complète des règles de l'histoire. Il ajoute: les auteurs sont des primaires incapables de consulter la plupart des documents originaux, puisqu'ils ignorent le grec et le latin, dénués absolument de sens critique, en général simplistes et dogmatiques.

M. Imbert se reconnaîtrait-il tant de qualités? La préhistoire n'a plus, dit-on, de secrets pour lui. Il sait l'anglais et l'allemand, ce qui lui permet de faire venir *coq* (COQ DE MONTRAI) de *Kloben*, en changeant *Klo* en *co*, et *ben* en *q*! Pourtant, un archéologue sérieux lui reproche: de n'avoir pas vu les sources, d'avoir dédaté les progrès de la science historique actuelle, et de se perdre en des récits mélodramatiques qui ne s'appuient point sur des textes. Nous aurions donc affaire à l'auteur d'un mauvais manuel de mauvaise histoire; bien plus, d'après des aveux récents et autorisés, les sorties anticléricales ne seraient pas des hasards involontaires! La question ne vaut-elle pas la peine de nous retenir? Moi, qui croyais le canard un volatile naïf et lourd, mais pas méchant! Il faut donc examiner de plus près.

Bien des touristes s'en retournent en la compagnie de M. Imbert. Après une visite hâtive à nos merveilles, il leur reste son volume prétentieux qui les renseignera sur le Mont-Saint-Michel, sur les ordres religieux, sur le moyen-âge et sur la préhistoire... avant la découverte du catéchisme, sur les chiens de guerre, les coqs de montre et l'homme des cavernes. Qui n'entend qu'un canard!... Souhaitons que tous, désormais, ils en écoutent deux et soient assez fins pour reconnaître le meilleur coin-coin.

La raison du plus fort est toujours la meilleure,
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Si le Bon La Fontaine allait me porter chance, car il faut, enfin, donner un exemple!

Tout simplement, il s'agit de savoir si la croix, l'un des symboles assez répandus, je pense, de la religion chrétienne, était connue vers l'an 1500, non pas à la Terre de feu ou chez les Esquimaux, mais au Mont-Saint-Michel, en cette illustre Abbaye qui déjà existait depuis quatre ou cinq siècles! Question vraiment curieuse d'archéologie chrétienne et qui a séduit M. Imbert. Les deux pages qu'il y consacre donnent toute la mesure de son sens critique. Que voulez-vous, l'histoire est un perpétuel recommencement, et l'Amérique se découvre tous les jours.

Donc, notre auteur en arrive à Guillaume de Lamps (1499-1510), XXXIII^e Abbé de l'Abbaye Micheline. Il raconte les ouvrages de ce grand homme, puis, il ajoute: « Dans le cercueil de Guillaume de Lamps, ouvert au XIX^e siècle, furent trouvés les fragments d'une étole ou manipule en étoffe tissée à gros grains portant, brochés à même, des dessins très intéressants par leur caractère symbolique. » Attention, ouvrons l'œil, tendons les oreilles. Le fait est d'importance, d'autant plus que « ces « dessins présentent des caractères dont la signification n'est pas encore déterminée. » Songez donc: une suite de losanges, de carrés qui présentent au centre un signe différent mais reproduit de loin en loin!

Le plus curieux c'est que l'un de ces carrés contient un *swastika*! — Un *swastika*? — Oui, monsieur, un *swastika*! M. Imbert sait ce qu'il dit.

Parfaitement, un *swastika*, le plus répandu des symboles antiques, quelque chose qui ressemble à une croix — mais qui n'est pas une croix.

Remarquez, je vous prie, l'intérêt de cette découverte.

Le *swastika*, le plus ancien des symboles religieux, appartient aux Égyptiens, aux Assyriens, aux Hindous: il n'a rien de chrétien ni par son origine ni par sa signification. Or, nous dit M. Imbert, il figure couramment, jusqu'à la Renaissance sur les habits (le mot est bien séculier), sur les ornements sacerdotaux: notre homme connaît le vocabulaire de la sacristie. Oyez donc, chers lecteurs, cette merveille: Guillaume de Lamps, religieux du XVI^e siècle, et même abbé bénédictin, ignorant complètement le signe de la croix, mais faisant brocher sur son manipule le symbole religieux le plus antique: des *swastika*! L'homme admirable! Sans doute il bénissait ses moines en formant sur leur tête la figure du *swastika*, de la roue ou du *triskel*. Rien de plus naturel d'ailleurs puisque la main, dans le geste de bénir, fait élégamment la roue.

L'abbé de Lamps ne dut pas s'en tenir à cette heureuse initiative et il est bien regrettable que tant de changements et de révolutions nous aient ravi les documents authentiques de sa prédilection pour le *swastika*. Ne peut-on pas présumer qu'il en décora sa mitre, son anneau, ses sandales et sa crosse, et qu'il portait un *swastika pectoral*? Plaignez-moi : j'allais écrire — tant je suis arriéré — une *croix pectorale* !

Après tout, cet illustre personnage n'eut, en tout cela, que le modeste mérite de suivre une longue tradition. Le *swastika* — ne parlez pas de croix, M. Imbert le défend ! — ne se trouve-t-il pas sur un gant de Saint-Germain au Dôme d'Aix-la-Chapelle : ce qui nous est corroboré en note par le *Bulletin monumental* de 1877. Quel Bulletin ? Et contient-il beaucoup de trouvailles aussi... monumentales ?

Thomas Becket avait, lui aussi, dès le douzième siècle, une mitre agrémentée d'un *swastika*. Quand vous visiterez le trésor de Sens, vous le reconnaîtrez en regardant la mitre, à moins que vous ne soyez doué — quel malheur ! — du *sens commun* ; alors, vous pourriez bien vous écrier : Mais c'est une croix !

Quel manque de critique, Mesdames et Messieurs ! Ne savez-vous pas que la roue et le triskel — confondus par vous avec la croix — remontent à plus de mille ans avant notre ère — et que ces symboles, très répandus, jusqu'à la Renaissance, sur une infinité d'ornements ecclésiastiques, avaient une signification solaire ! Ah ! mes amis, quel coup de soleil !

Ne savez-vous pas que, aux premiers siècles de notre ère, les chrétiens voulurent l'adopter — le *swastika* —, que Constantin le mit sur le *labarum*, qu'il orne la tunique du *Bon Pasteur* ? Et vous songez sans doute, pauvre homme absolument étranger aux choses de l'histoire, que les chrétiens, disciples du Christ mort sur la Croix, pensaient à la croix, aimaient la croix et traduisaient leur culte pour la croix en multipliant autour d'eux le *signe de la croix* !

Encore un coup, dit M. Imbert, quelle naïveté ! La croix, je vous le répète, n'est pas la croix ; c'est la roue, le triskel, c'est le *swastika*.

Ne l'oubliez plus, et quand vous verrez au Musée de l'Abbaye —, le *soul historique* —, les plaques funéraires de R. de Torigni ou de Martin de Furmendé, gardez-vous d'y trouver une croix ! Je vous en donne ici la reproduction, afin de vous habituer à reconnaître le *swastika*.

Toutefois, je dois l'avouer, il n'est pas aisé de suivre M. Martial Imbert sur le terrain où il s'aventure. Sa théorie sur la croix qui n'est pas la croix m'a laissé rêveur depuis que j'ai

lu certaines pages d'un certain livre. Il s'agit de l'*Histoire de Rome et des Papes au Moyen-Age*. L'ouvrage est écrit par un Jésuite allemand, le P. Hartmann Grisar ; mais il a bien quelque valeur, puisque l'auteur professe à l'Université d'Innsbruck, que son livre sert d'introduction à l'ouvrage de Pastor et qu'il est présenté au public français par Eugène-Gabriel Ledos, archiviste-paléographe, Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

Or, le P. H. Grisar rapporte qu'un Pape construisit à Rome



DISQUE DE PLOMB PROVENANT DE LA SÉPULTURE DE MARTIN DE FURMENDÉ (avers) (1).

un oratoire en l'honneur de la Croix. L'autel, pour lequel on dépensa cent livres d'argent, était orné de croix d'or. L'oratoire lui-même formait une croix à branches égales. De précieux objets d'orfèvrerie l'enrichissaient : entre autres, une croix d'or de vingt livres pesant, couverte de pierres précieuses, pendait devant la confession (2). D'ailleurs, pour éviter toute hésitation, une ligne du *Liber Pontificalis* (3), où se lisent tous ces détails, dit que cet oratoire fut construit pour contenir les reliques de la vraie croix.

(1) M. Imbert, qui connaît le latin et surtout l'ablatif, écrit : Martin de Furmendé. C'est, sans doute, par modestie, qu'il dit, comme le vulgaire, Robert de Torigni et non de Torigneio, ainsi que porte le texte latin.

(2) P. HARTMANN GRISAR, *Histoire de Rome et des Papes*, I, page 348.

(3) *Ibid.*, *Liber pontificalis* : confessionem ubi lignum posuit dominicum.

— Soit, mais vous parlez d'un Pape moderne puisque, nous l'avons vu, en plein XVI^e siècle, on ne connaît encore que le swastika !

— Il s'agit du pape saint Hilaire, qui gouverna l'Église de l'an 461 à l'an 468, Plus de mille ans, par conséquent, avant Guillaume de Lamps !

— Alors !

— Alors, il n'y a plus que deux suppositions à faire, et j'entends parler sérieusement :

Ou bien la croix, connue et vénérée au centre de la chrétienté au V^e siècle (je choisis cette date comme une autre) n'était plus ni connue ni vénérée dix siècles plus tard, et cela dans une nation chrétienne comme la France, et parmi des chrétiens probablement instruits, comme des moines, et de la part d'un moine intelligent et même célèbre, comme l'abbé bénédictin, Guillaume de Lamps ; — ce qui est parfaitement absurde —

Ou bien, — je fais mes salutations à M. Imbert —, M. Martial Imbert n'est qu'un pédant qui prend ses lecteurs pour des imbéciles.

Vous n'aurez pas, je l'espère, l'embarras de choisir.

Conclusion : Il est bien vrai que la croix, comme motif d'ornementation, exista longtemps avant l'ère chrétienne. Deux statues assyriennes d'Assurnasirpal et de Samsiramman portent des bijoux en forme de croix. On a trouvé des bijoux cruciformes, dans les sépultures païennes de Carthage et de la vallée du Nil. Mais il n'y a rien à tirer de là contre la croix chrétienne. « Si l'on rencontre le signe de la croix dans l'art « de plusieurs peuples anciens, c'est certainement comme « un ornement géométrique : les deux lignes croisées étant « l'ornement le plus simple et le plus naturel qui se puisse « imaginer (1). »

Ce ne sont là que des rapprochements fantaisistes, et, pour retourner à M. Imbert ses propres expressions, des rapprochements contraires à la vraie critique et à l'interprétation exacte des monuments : ils ne nous empêcheront pas d'admettre que Guillaume de Lamps connut la croix, la croix qui porta Notre Seigneur, et qu'il fit représenter la croix, la croix de Notre Seigneur, sur ses ornements pontificaux.

Franchement, M. Imbert qui manifeste tant d'intérêt à la préhistoire devrait bien s'en tenir à gambader dans le préhistorique.

DES ISLES.

(1) H. MASUCCI, *Dictionnaire de la Bible*, p. 1127. Article : Croix.

La Mission de Jeanne d'Arc

A l'occasion du 8 mai et de la fête de la B. Jeanne d'Arc, que nous célébrerons le 24 mai, nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs un extrait de la consultation du Cardinal Hélié de Bourdeille (1) sur le Procès de l'héroïne. On remarquera la logique vigoureuse avec laquelle le pieux Cardinal (dont la cause est introduite en Cour de Rome) établit le caractère surnaturel de la mission de Jeanne d'Arc.

Il est grand et sublime le royaume des Francs, célèbre et fameux dans tout l'univers. Il a reçu du Christ un nom glorieux, qu'il faut révéler de toute son âme, embrasser et défendre de toutes ses forces, jusqu'à la mort inclusivement, le nom de royaume très chrétien. Nul doute qu'il n'a jamais été abandonné et qu'il a toujours eu, même aux plus mauvais moments de son histoire, des anges du Tout-Puissant, chargés de veiller sur les églises, sur le pays et ses provinces, ainsi que sur les simples particuliers.

Or, dans le temps de Jeanne, le royaume succombait sous une telle oppression, ses tribulations, ses calamités étaient si grandes, que la ruine définitive se montrait imminente. Les églises désolées s'écroulaient, le pauvre peuple des villes était captif et mis à rançon. Dans cette détresse, les Francs criaient vers le Seigneur, et le roi, en son cœur, n'avait cessé d'espérer en Dieu, qui n'abandonne point ceux qui se confient en lui, et humilie ceux qui s'enorgueillissent de leur propre force.

On peut donc croire pieusement que les anges de Dieu, gardiens du royaume de France, sont venus à son secours et que, par l'unique ministère d'une jeune vierge, Dieu coopérant pour le principal et restant la cause efficiente de notre délivrance, ils ont arraché ce royaume aux périls si graves sous lesquels il succombait.

(1) Hélié de Bourdeille, de l'Ordre des Frères Mineurs, fut évêque de Périgueux, puis archevêque de Tours. Il mourut en 1484. La page que nous citons est extraite de la *Vie du Cardinal*, par M. le chanoine Bonaventure POISSON.

Nous voyons en effet dans les saints Livres que Dieu châtie tantôt par les mauvais anges et tantôt par les bons. Mais nous ne voyons nulle part qu'il se soit servi des mauvais anges pour faire miséricorde et mettre fin aux calamités. Les mauvais anges ne sont pas capables de ce saint ministère.

Or Jeanne a été envoyée au roi de France lorsque la puissante main de Dieu le tenait profondément affligé et humilié ; au royaume, lorsqu'il était livré dans toute son étendue aux verges de l'Anglais. Dieu le permettait ainsi, et les bons anges ou les mauvais, car on peut admettre l'une ou l'autre hypothèse, exécutaient les décrets de la divine justice par les mains des insulaires. Ceux-ci voulant soumettre à leur domination le royaume tout entier y portaient la guerre sur tous les points et y triomphaient presque partout ; cela sans droit, sans titre connu ou tout au moins approuvé par l'Église, disons-le sans injure ou préjudice pour qui que ce soit. C'est alors que cette jeune fille fut envoyée pour la consolation et la délivrance du roi et du royaume. Les mauvais anges, nous l'avons dit, n'ont pu concourir à cette œuvre de consolation et de délivrance. On peut donc croire pieusement que Jeanne en accomplissant cette œuvre était l'instrument de la divine miséricorde.

Le Prieuré de N.-D. de Tombelaine

LES origines du culte de la sainte Vierge à Tombelaine remontent à une haute antiquité. On a la preuve que dès la seconde moitié du ix^e siècle les pèlerins dirigeaient leurs pas vers la petite chapelle, érigée en l'honneur de Marie à l'abri de la Folie, rocher le plus élevé de l'îlot.

Au xi^e siècle, deux moines, Anastase et Robert, consacrent ce lieu par le renom de leur sainteté. En 1137, Bernard, abbé du Mont, y érige un prieuré, grâce auquel la dévotion à Notre-

Dame de Tombelaine s'étend bientôt au loin. C'est ainsi que, au temps de saint Louis, un autel était dédié à notre Madone, dans la sainte Chapelle de Paris. En 1212, l'abbé Jourdain se fait inhumer dans l'ermitage de Tombelaine, où, sans nul doute, il s'était bien souvent retiré pour se recueillir et prier.

Vint la guerre de Cent Ans ; les Anglais s'emparèrent du rocher et s'y retranchèrent. Ils ne devaient le quitter définitivement qu'en 1450. Les guerres de religion achevèrent de ruiner le crédit de ce pèlerinage, tant aimé des chrétiens du Moyen-Age. Enfin, dit M. l'abbé Bossebœuf, « Louis XIV donna Tombelaine au surintendant Fouquet, qui agrémenta le castel en y installant un jardin. Mais la disgrâce du ministre entraîna la confiscation ; les édifices furent démantelés (1). »

Un moine de l'abbaye du Mont-Saint-Michel était prieur de Tombelaine. « De ce prieuré, nous dit un acte du xvii^e siècle, dépend le fief de Fougeray, scis en Bacilly et en outre es paroisses de Genêts, Dragé, Vains, Mesnildrey, Bricqueville ; son manoir est scis au village de Fougeray. Dépend dudit prieuré de Notre-Dame, le roc de Tombelaine, scis au milieu des grèves, entre le Mont et notre bourg de Genêts, et autrefois estoit bastie une chapelle dédiée à sainte Apolline, qui a été depuis quelques années rasée avec le fort dudit lieu, par ordre du Roy (2)... »

Quels furent, au cours des siècles, les prieurs de Tombelaine ? M. l'abbé E. A. Pigeon en cite quelques-uns (3) : Jean I, d'Angomesnil (1394) ; Nicolas de Guernon (commencement du xv^e siècle) ; Jean Lejuif (1422) ; Jean II, d'Angomesnil (1511) ; Vincent Corbelin (1519) ; Philippe Rachais (1521) ; Sébastien Ernault (1558) ; Nicolas de la Motte, qui en 1621, fonda et annexa au prieuré la chapelle de Saint-Paul du Fougeray ; Aubert Giroull, qui, en 1623, embrassa la Réforme de Saint-Maur ; François Bagot (1640).

(1) *Le Mont-Saint-Michel*, par M. l'abbé L. Bossebœuf, p. 393.

(2) Cité par le même auteur, p. 393.

(3) *Le Mont-Saint-Michel et sa baronnie Genêts-Tombelaine*, p. 105 et suiv.

Les registres minutifs du secrétariat de l'ancien évêché d'Avranches nous permettent de compléter cette liste.

En 1654, Frère Augustin Basneufve, religieux profès de la Congrégation de Saint-Maur, résignait le prieuré. Aussitôt il était remplacé par Frère Anselme-François Deydie. Vu une signature apostolique de provision du Prieuré non conventuel et sans charge d'âmes de Tombelaine, vacant par la résignation de M^e Augustin Basneufve, faite en Cour de Rome, signature en date à Rome du 8 des Ides de mars, an x du Ponti-



LA CHAPELLE PRIORALE DE TOMBELAINE.
(Fouilles exécutées en 1898, sous la direction de M. l'abbé L. BOSSERON.)

ficat (1), obtenue par frère Anselme-François Deydie, religieux profès de la Congrégation de Saint-Maur et de l'Ordre de Saint-Benoît, M^e Bettille, vicaire général de l'Évêque d'Avranches, confère le dit prieuré au dit Deydie, le 18 juill et 1654.

Onze ans plus tard, le sieur de La Chastière, gouverneur du Mont, procédait à la démolition des bâtiments militaires et religieux de Tombelaine. De quel droit comprenait-il dans

(1) 8 mars 1654.

cette ruine générale les cellules et la chapelle ? On ne sait. Les moines du Mont-Saint-Michel ne lui pardonnèrent pas facilement cet acte de vandalisme sacrilège. Ils déchargèrent leur colère — par le moyen d'épigrammes inoffensifs — sur un certain des Houillères, qui avait assumé l'entreprise de la démolition. Cet homme « venal et fripon », leur enleva jusqu'à la cloche du prieuré, « qu'il vendit et fripona (1). »

Désormais, Dom Deydie ne serait donc plus qu'un prieur sans prieuré. Mais comme la fondation comportait des charges religieuses, l'Ordinaire d'Avranches intervint pour terminer leur acquit dans la suite des temps, autant que faire se pourrait. Voici son ordonnance :

« L'an 1667, le lundi 10 janvier, devant M^e Deguillebert, vicaire général, etc... sçavoir faisons que sur la requeste devant nous présentée par Frère Anselme Deydie, prêtre, religieux profès de la Congrégation de Saint-Maur, ordre de saint Benoît, et prieur titulaire du prieuré de Notre-Dame de Tombelaine, membre dépendant de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, dans notre diocèse, considérant que tous les bastiments et édifices du dit lieu de Tombelaine, même la chapelle et maison priorale de son dit prieuré ayant esté démolis par l'ordre du Roy sur la fin de l'année 1665, il n'y avait plus de lieu pour y célébrer le service divin de par la fondation du dit prieuré, et que n'y ayant pas de lieu plus commode pour ce sujet que la chapelle de Nostre-Dame qui est dans l'église abbatiale et derrière le grand autel du Mont-Saint-Michel, il nous pleust ordonner que le dit service soit transféré, fait et acquitté au dit lieu du Mont-Saint-Michel.

« Veu la requeste signée frère Anselme Deydie, le tout considéré, nous avons ordonné que le service accoutumé, et de par la fondation du dit prieuré, se célébrera doresnavant et à perpétuité à l'autel et dans la dite chapelle de Nostre-Dame, derrière le chœur de l'église abbatiale du dit lieu du

(1) D. Estienne Jobart.

Mont-Saint-Michel, ce faisant que les titulaires en seront valablement déchargés, sauf et sans préjudice des droits épiscopaux. Donné dans le palais épiscopal du dit lieu, les jour et au que dessus. Signé : de Guillebert, vic. *gral.* »

Aux termes de l'acte que nous citons plus haut, les droits



LA VIERGE ET LES ANGES.

du prieur étaient peu importants : avec le rocher qu'il possédait en propre, il n'avait guère que la chapelle du Fougeray, une maison en ruine et neuf vergées de terre. « Vingt-huit messes étaient dues à l'évêque d'Avranches. » C'est à la célébration de ces messes que pourvoit l'ordonnance du 10 janvier 1667.

Le titre prioral ne fut pas aboli du fait de la disparition des bâtiments. On continua de nommer des prieurs de Notre-

Dame la Gisante ; — c'est le vocable que l'on donnait ordinairement à la Vierge de Tombelaine. En 1667, un religieux, qui n'est pas désigné autrement, résigne son prieuré entre les mains du Pape.

Le 6 avril 1678, vu une signature apostolique de provision du Prieuré non conventuel de N.-D. « *vulgo de Tombelaine*, *aliàs de Tombelaine* », vacant par la mort du dernier prieur, signature en date à Rome du 18 des Calendes de février, an II du Pontificat (1); Gabriel-Philippe de Froullay de Tessé, évêque d'Avranches, confère le dit prieuré à Frère Philippe Philbert, sous-diacre, moine profès de l'Ordre de Saint-Benoît, de la Congrégation de Saint-Maur, du monastère de Saint-Vincent du Mans. Et il mande au doyen rural du lieu, ou au curé de Les Pas de mettre le dit Philbert en possession réelle, corporelle et actuelle du dit Prieuré.

Pour l'acquit même des charges religieuses, il était nécessaire, on le voit, que le prieur de Tombelaine résidât, à partir de 1665, dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Lors donc que l'on nous apprend la nomination à ce poste d'un moine étranger au Mont-Saint-Michel, c'est qu'il va devenir sans tarder membre de la communauté micheline.

En 1767, nous rencontrons D. Jean Jolivet, prieur de Tombelaine, dans le gage-pleige tenu à Fougeray par le sénéchal de Genêts.

Enfin Dom Fr. Ragot fut le dernier titulaire du célèbre prieuré. « Son nom est cité dans le Rôle des bénéficiers du bailliage d'Avranches, assignés à comparaître à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Coutances, fixée au lundi 16 mars 1789. Il tient le quatrième rang parmi les ecclésiastiques qui possèdent un bénéfice simple. Il ne vint pas à Coutances, mais se fit représenter par Dom Maurice, prieur du Mont-Saint-Michel, d'après un acte du notaire de Pontorson du 3 mai 1789 (2).

(1) 15 janvier 1678.

(2) E. A. PIERON, *ouvr. cité*, page 107.

Il était sous-prieur de l'Abbaye, lorsque la Révolution vint dépeupler le monastère et chasser les moines.

Mon Carnet bleu

9 mars. — Errons, si vous le voulez bien, à travers les salles de l'Abbaye. Point de visiteurs, point d'ouvriers ; nous serons seuls. Par les baies grandes ouvertes des bâtiments non restaurés encore, le vent pénètre et balaye les couloirs. Il n'empêche que l'on est bien ici, et que de rêver sous les voûtes sombres, ou de psalmodier au chœur de la Basilique aérienne repose et reconforte. La partie conventuelle en son intégralité est prête. A peine quelques dalles manquent encore à l'Aumônerie, qui est bien l'une des pièces les plus belles de l'Abbaye. Ainsi s'achève la restauration de la Merveille. Demeureront-elles vides, froides, inanimées, ces splendides salles du « moûstier », ou bien recevront-elles un jour, avec le souffle de vie qui rendra aux pierres, aux colonnes, aux sculptures, un sens, le seul sens qui leur convienne ? Mieux vaut, en tous cas, que pierres, colonnes, sculptures, les salles elles-mêmes crient librement leur détresse.

10 mars. — Il semblait que la mode était passée des conscrits arborant sur nos remparts la cocarde tricolore, les fanfreluches à 4 sous et les cartons burlesques. Eh bien ! non. Voici quatre jeunes gens, les derniers vraisemblablement. Comme ils sont peu gais ! Encore une tradition qui disparaît. Celle-là du moins ne sera pas très regrettée du public.

12 mars. — La marée grandit, grandit. Elle nous vaut la visite de quelques groupes. Voici par exemple un pensionnat de jeunes filles qui suivent, d'un œil ému, sous l'averse qui les trempe, la montée de la mer. Il faut avouer que le spectacle vaut d'être vu ; on ne s'en lasse jamais. Ce soir, les vagues déferlaient dans la première enceinte. Malheureusement le calme était excessif.

14 mars. — Ce matin, la marée atteignait son maximum. Un fort vent d'ouest la favorisait. Les embruns ont franchi la digue à plusieurs reprises. Sur la côte normande, à la Pointe du Sud, les lames brisées et projetées à de grandes hauteurs, franchissaient la clôture des vergers et des champs de culture : « Ça fera des légumes de pré-salé ! » disait quelqu'un. « Sans compter, ajoutait un autre, que les habi-

tations subissent de fameux coups de balai ! » L'an dernier, la même contrée fut très éprouvée par les fortes marées. Il n'en ira pas autrement cette année. Que voulez-vous ? La nature ne cède jamais ses droits. Le jeu des éléments se reproduit fatalement. La mer perd du terrain à l'ouest ; elle en prend à l'est. Pourquoi, aussi, ne point comprendre que la digue de Roche-Torin a pour effet d'accumuler, dans l'étroit estuaire de la Sée et de la Sélune, l'eau de mer qui devrait être répartie dans toute la baie du Mont-Saint-Michel ?

15 mars. — La Tempête continue. D'ici l'on se rend compte à l'œil nu des dégâts produits par la mer sur la côte normande : une dune, rongée à la base, s'est écroulée, et les sillons s'interrompent inopinément au bord de l'abîme. On dit qu'une chapelle, construite sur le rivage, s'est effondrée ; des maisons ont été envahies par la mer ; les habitants ont dû se retirer. Dire que par la faute des ingénieurs qui ont construit la digue de Torin, des désastres irréparables sont à craindre de ce côté !

16 mars. — Le vent fait rage. Les lames assaillent nos remparts et leur livrent de terribles assauts. La mer ne se retire qu'à regret, tel un ennemi vaincu, au soir d'une bataille ; tel Napoléon dans sa retraite de Russie ! Impossible de mettre un canot à la mer. Aussi les voyageurs arrivés par voitures avant dix heures, doivent-ils grelotter avec vaillance, sur la Digne et sous le vent, jusqu'à ce que l'entrée de la ville soit dégagée. Et encore, on raconte que les plus pressés ne s'en tirent pas sans douches. C'est inouï !

18 mars. — Les giboulées sévissent dans toute leur ampleur.

19 mars. — Nous fêtons pieusement saint Joseph. Communions nombreuses le matin ; salut du Saint-Sacrement, le soir, pour les Montois toujours fidèles à l'illustre Patriarche, qu'un orateur aimé nous présente en parallèle avec le glorieux Archange.

20 mars. — Cette journée portera dans l'histoire le nom de journée du cyclone. Le baromètre est descendu dans les profondeurs ; il marque 72° à midi. Chacun de se demander : « Que va-t-il advenir ? » Voici la réponse : l'ouragan est déchaîné ; il chasse devant lui la mer, qu'il conduit, en la fouettant horriblement, jusque sous nos murs. Elle qui ne devait ni ne voulait venir nous voir aujourd'hui, elle s'attarde dans le Couesnon. Il est 2 heures et demie ; la mer ne s'en va toujours pas. On n'avait pas vu pareil phénomène depuis 1869. Un doris à l'ancre est soulevé et « mis sur bout » ; il tournoie

sur lui-même comme une toupie et gambade follement. Malheur aux infortunés touristes qui s'aventurent sur la Digue, ils risquent d'être jetés à terre et roulés comme une... cigarette.

21 mars. — Il fait froid ; les ondées de pluie succèdent aux ondées de grêle. Le tonnerre gronde et le vent nous tourmente sans pitié...

24 mars. — Cependant, au Mont-Saint-Michel, les commerçants astiquent, fourbissent, nettoient, installent. Car le printemps est commencé et l'été ne tardera pas. — Discussion très serrée, à l'instant même, entre Monsieur et Madame : « Tiens, du mimosa ! — Par exemple ? — Je te dis que c'est du mimosa. — C'est du faux, assurément. Ce n'est pas possible que le mimosa fleurisse au Mont-Saint-Michel. » Tout de même, ce serait pousser loin la manie de la falsification, chère à notre siècle.

26 mars. — Le maximum de pluie. Pas de réticence. La pluie tout le jour !

28 mars. — Je constate que l'on travaille avec une louable persévérance à la recconstitution de la forêt de Scissy. L'an dernier, un arbre — vous entendez, un arbre haut de neuf à dix pieds — avait surgi un beau matin du milieu des sables, à quelque cent mètres du Mont. Aujourd'hui, il a reçu un compagnon. Cela permettra aux touristes qui s'intéressent à l'ensablement de notre rocher, de faire une belle tirade contre le vandalisme, l'agiotage et le béotisme. Mais attendons le soleil.

29 mars. — Le groupe des agents-voyers de l'Ouest est réuni aujourd'hui, chez nous, sous la présidence de M. Bouré, agent-voyer d'arrondissement de Saint-Malo. Ces messieurs sont au nombre de 64. Plusieurs voyagent en famille. Un certain nombre a voulu parcourir à pied les 1850 mètres qui nous séparent de la terre ferme. C'est une promenade hygiénique, conseillée aux amateurs de sensations artistiques. Les agents-voyers ont donc été bien inspirés d'inscrire à leur programme cette marche poétique à la Merveille de l'Occident. On dit cependant — mais c'est une calomnie — que quelques-uns parmi les congressistes étaient plus enclins à admirer la solidité de la Digue, qu'à réclamer l'insularité du mont par la coupure de cette Digue, si propice aux piétons, si douce aux véhicules, automobiles et hippomobiles, de toute force et de toutes dimensions. Que voulez-vous ? Ces messieurs ne sont pas des Ponts et Chaussées ; mais ils sont de la voirie !

30 mars. — Lisons les épreuves des *Annales* qui vont

paraître... « Arrêtés préfectoraux... n° 1. Limitation de la hauteur des constructions... Considérant que la salubrité, la sécurité et la commodité publiques sont intéressées à ce que les HABITANTS du Mont-Saint-Michel ne dépassent pas une hauteur déterminée... » Oui, les typographes ont composé : « habitants ». — Eh bien ! il est souverainement regrettable que nous ayons aperçu la coquille. Elle n'aurait pas mal fait — mais pas du tout — dans le tableau. Un préfet limitant la hauteur des habitants d'une commune, dans l'intérêt de la salubrité, de la sécurité et de la commodité publiques, ce serait le comble en fait d'égalité républicaine et démocratique. « Il faut qu'tout le monde i soïei égaux ! »

31 mars. — Une belle journée, avec du soleil, des chants d'oiseaux, de la joie de vivre ! Ce n'est pas trop tôt.

1^{er} avril. — Comme Mars avait fini, Avril commence, par un jour printanier. C'est une surprise tant agréable, que l'on serait tenté d'oublier les poissons, les cartes postales et les colis mystificateurs.

5 avril. — Evidemment, cela ne pouvait durer ; et nous voici revenus aux orages, giboulées, vent froid et douches glacées.

5 avril. — Les Rameaux ! Pendant la procession, nos petits chanteurs, qui ne cessent d'aller de progrès en progrès, modulent parfaitement le *Gloria laus* ; le chant de la Passion nous réserve, de leur part encore, une satisfaction non moindre.

6 avril. — Les touristes s'avancent en rangs plus serrés. On commence à revoir le vieux monsieur paisible, qui porte rituellement un lourd appareil photographique ; le petit garçon qui dit des naïvetés et ne voit rien ; l'anglaise dégingandée qui croque tout le monde... avec son kodak lilliputien (aujourd'hui même j'en ai aperçu une qui photographiait un cerisier en fleurs ! Comme spécialité du Mont-Saint-Michel, cela n'est pas banal en effet !) ; enfin, les dames pas tout à fait jeunes qui comptent les marches... et pour cause.

7 avril. — Orage violent, après-midi. Pas d'accident de personnes !

9 avril. — En ce Jeudi-Saint, recueillons nos esprits et adorons Notre-Seigneur, au reposoir dressé en son honneur dans la chapelle de Saint-Michel. Il est assez remarquable que les voyageurs de ce jour ne passent pas sans manifester un certain sentiment religieux. Tous, dirait-on, sont de fervents catholiques. Demain, la Presse nous dira que dans la capitale la visite des reposoirs a été plus suivie que jamais.

10 avril. — Les bouchers de Paris ne sont pas venus au Mont, cette année; ils ont dirigé leurs pas vers d'autres paysages enchanteurs. C'est pourquoi, nous pouvons adorer la Croix du Sauveur en silence. Parmi les promeneurs, peu nombreux d'ailleurs, signalons un groupe d'Allemands.

12 avril. — Alleluia! — Hélas! c'est le sifflet de la locomotive qui éveille, le premier, les échos de notre moustier. Un train de plaisir amène une centaine de Parisiens, d'ailleurs très calmes, fatigués par un long voyage de nuit. La plupart assisteront à la messe. Puis c'est la ruée des automobiles: tout l'appareil des grands jours! Nous voici redevenus spectateurs de cinéma... et nous n'en sommes pas plus fiers.

15 avril. — Aux autos s'ajoutent, déjà, — quoique sur une piste différente — les légendaires voitures de Genêts. Hier, une seule; aujourd'hui, deux. L'une de celles-ci faillit rester en panne à quelques mètres du Mont; un cheval s'abattit, qui, se trouvant pas mal couché sur la tange molle et humide, ne voulait plus se relever. La rivière étant excessivement gonflée par les pluies de l'hiver, il s'en faut de peu que l'eau n'embarque dans les carrioles. « Quelle émotion, ma chère! » — Le patronage Saint-Michel de Pontorson se rencontre aujourd'hui avec le patronage du Mont-Saint-Michel, pour un match de foot-ball, sur le terrain de la Caserne. Victoire éclatante de Pontorson. Mais nos microscopiques pupilles se sont défendus vaillamment et ont sauvé leur honneur.

GINGATZ.

ACTIONS DE GRÂCES

Aude. — Une associée de l'Archiconfrérie de Saint-Michel m'a remis 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces, et au profit des âmes du Purgatoire. M^{me} C. G.

Cantal. — Vives actions de grâces à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues. M. O., *sélatrice*.

Charente. — Ci-joint 5 francs pour la célébration d'une messe d'action de grâces en reconnaissance d'une grâce obtenue par le glorieux Archange. M. G.

Drôme. — Merci à saint Michel pour sa protection dans une affaire temporelle. M. L. C.

Finistère. — Je remercie saint Michel et les saints Anges de leur continuelle protection. C. G. A.

Haute-Garonne. — Je vous envoie 5 francs pour remercier l'Archange d'une grâce obtenue et pour obtenir une nouvelle faveur. H. T. Nouvelle messe d'action de grâces: ci-joint 5 francs. H. T.

Gironde. — Je vous prie de célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de l'Archange Gabriel pour sa protection envers une malade. J. C. R.

Hérault. — Ci-joint 5 francs pour une messe d'action de grâces en l'honneur du saint Archange pour le remercier d'une grâce obtenue. M. D., *sélatrice*.

Indre-et-Loire. — Merci à saint Michel pour sa visible protection dans une maladie. M. B.

Remerciements à saint Michel et aux âmes du Purgatoire pour plusieurs grâces obtenues. M. B.

Loire-Inférieure. — Merci à saint Michel d'une grâce obtenue, et, de nouveau, je mets ma famille sous sa puissante protection. F. G.

Loire. — Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces pour deux grandes grâces obtenues par son intercession. A. A.

Pas-de-Calais. — Je vous envoie 5 francs pour remercier saint Michel de la grâce obtenue l'année dernière et pour lui demander de nous continuer sa protection. M^{me} G.

Seine-et-Marne. — Une messe d'action de grâces. L. G.

Somme. — Une messe et un cierge pour remercier saint Michel de sa protection et le prier de nous la continuer. M^{me} V^{ve} F. D.

Deux messes, l'une en l'honneur de N.-D. de Lourdes, l'autre en l'honneur de saint Antoine de Padoue, pour les remercier de grâces obtenues par leur intercession. M^{me} B. D.

Haute-Vienne. — Une messe en action de grâces à saint Michel. M. D.

La Réunion. — Deux messes d'action de grâces à l'autel de saint Michel. M. de H. de B.

Indes-Néerlandaises. — Veuillez faire célébrer une messe en l'honneur de N.-D. du Mont-Tombe et en l'honneur de saint Michel en reconnaissance de sa visible protection. M^{me} J. H.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Vouël: M^{me} Emile Prévost, née Jeanne Montagné.

Alpes-Maritimes. — Nice: M^{me} V^{ve} Péronneau, née Angélique Olier, *très fidèle associée*.

Aube. — Troyes: M. Corpechot; M^{me} Constant.

Aveyron. — Calcomier: M. Pierre-Arthémon Mathieu.

Bouches-du-Rhône. — Marseille: M^{me} Antoinette Reboul, *très dévote au saint Archange*; M^{me} Fany Besio; M^{me} V^{ve} Claire Darbon; Sœur Sainte-Théodote-Louise.

Calvados. — Saint-Pierre du Regard: M^{me} Léonie Letinturier; M^{me} Aurélie Malherbe. — Villers-Bocage: M^{me} V^{ve} Frilley. — Bayeux: M^{lle} Césarine Anné.

Doubs. — Besançon: M^{me} la comtesse Amédée Bénéton.

Haute-Garonne. — **Toulouse** : MM. Fernand Mathias; Osmis Asquier; Auguste de Cannes; Charles-André Pezzo di Bargho; Nancy le Creiner; Joséphine Dupont.

Jura. — **Lons-le-Saunier** : M^{lle} Maria Berrod; Sœur Caroline Lafont, religieuse hospitalière.

Loire-Inférieure. — **Varades** : M. Théophile Davodean. — **Cugand** : M^{me} Piessis, née Justine Mèrand. — **Gâtigné** : M^{me} Marie Mucé; M^{me} Olympe Dupont. — **Nantes** : M^{me} Julienne Charpentier; M^{me} Célestine Gautreaux; M^{me} Joseph Angot, née Desfossés, pieuse associée.

Loiret. — **Orléans** : M. Pabbé Constantin Thoinard; M. André Villetelle. — **Baccon** : M^{me} Pierre Bigot de la Touanne, comtesse d'Abouville, zélatrice.

Manche. — **Valognes** : M. Pabbé Poret. — **Ronthon** : M. Pabbé Portais. — **Saint-Lô** : M. Pabbé Piédagnel, chapelain épiscopal, directeur de la section des Études tardives à l'Institut libre Saint-Lô. — **Avranches** : M. le chanoine Dupont; M^{me} Delauney. — **Cherbourg** : M^{me} Saint; M^{me} Vve Gros, née Marie-Augustine Anquetil. — **Le Mont-Saint-Michel** : M^{me} Louis Turgot. — **Saint-Nicolas près Granville** : M. E. Duval; M^{lle} Julie Lemais. — **Saint-Sauveur le-Vicomte** : S^{te} Louise de la Croix, zélatrice. — **La Maucellière** : M. François Charuel.

Morbihan. — **Sauzon** : M^{lle} Clémentine Thomas. — **Pontivy** : M^{lle} Octavie Priou.

Nord. — **Estaires** : M^{lle} Elise Lepetit, très dévote à saint Michel. — **Roost-Warendin** : M^{me} Louise Duvioage.

Hautes-Pyrénées. — **Lourdes** : M. le baron d'Antin; M. Bagros; M. Legria, hospitaliers de Notre-Dame de Lourdes.

Saône-et-Loire. — **Louhans** : M. Claude-Marie Bados; M^{me} Berthe Duclozeau; M^{me} Annette Vadot; M^{lle} Marguerite Mazier.

Sarthe. — **Assé-le-Riboul** : M^{me} Vve Lemoine; M^{me} Marie-Louise Thoudet.

Haute-Savoie. — **Archamps** : M. Charles Burdet.

Seine. — **Paris-Auteuil** : La B^{te} Mère Marie-Benedict, supérieure des religieuses de N.-D. du Calvaire. — **Saint-Etienne-du-Mont** : M. Pabbé Lesêtre, curé.

Seine-Inférieure. — **Le Havre** : M^{lle} Emma Förster, très dévote à saint Michel.

Seine-et-Marne. — **Melun** : M^{me} Vve Julliot, née Célestine Chauné.

Somme. — **Fricamps** : M^{lle} Marguerite-Marie-Joséphine-Louise Ursule du Fay. — **Forceville-Scheux** : M. Pabbé Daras, curé.

Allemagne. — **Florange** : M. Jules Martin; M. Michel Jang.

Belgique. — **Bruges** : M^{lle} Mélanie Breyne.

Canada. — **Sherrington** : M. Eusèbe Provost; M^{me} Marie-Louise Gauthier. — **Québec** : M^{me} Jolicœur.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in
Lucem Sanctam I...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « QU'IL SE RENONCE ! » (L. S. D.) (p. 65). — BOLLERIN : *La dévotion à l'Esprit-Saint* (p. 71). — LA FÊTE DU 11 JUIN : *Programme-appel* (p. 72). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Affiliation* (p. 74); *Zélateurs* (p. 74); *Associés* (p. 74); *Consécrations* (p. 75); *Merci* (p. 75); *Annales* (p. 78). — LA MARS AUX CANARDS : *L'Esthétique de M. Martial Imbert* (DES ISLES) (p. 76). — LE MUSÉE ARRATIAL DU MONT SAINT-MICHEL (E. C.) (p. 82). — LA QUESTION DES DIGUES (E. C.) (p. 85). — MON CARNET BLEU (GINGAZ) (p. 87). — SAINT-MICHEL D'ECORSAY (CHAO. BLIN) (p. 91). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 94). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 96).

« Qu'il se renonce ! »

L'ABBÉ Perreyve a écrit : « Le Christ est le centre de toute alliance et de toute unité sur la terre; il est le lien des âmes et le cœur où aboutissent toutes les veines de l'humanité... Le Christ est toute la théologie, toute la foi, tout le salut de l'humanité, toute la raison de son culte, tout le fondement de ses espérances recommencées et le centre immuable de sa dévotion. »

Or, nous l'avons rappelé naguère (1), la vie du Christ se résume dans la croix : vie terrestre de Jésus aboutissant au calvaire, plus que cela, au martyre de tous les instants et à l'immolation totale; vie mystique de Jésus en ses membres,

(1) *Annales* de mai 1914.

qui se doivent à eux-mêmes et doivent à leur Chef divin de ne s'écarter point de la voie douloureuse du sacrifice.

Mais comment s'opère ce sacrifice ? Quel en est l'objet ? Quelle en est l'étendue ? Depuis le commencement de l'ère chrétienne, que de fois cette question a été agitée et résolue dans la pratique ! Des milliers d'âmes ont modelé leur sacrifice sur celui de Jésus et contribué, par l'acceptation volontaire de la souffrance et de la mort, « à parfaire ce qui manque aux épreuves du Christ ».

Nous n'aurons donc pas la prétention d'enseigner à nos lecteurs ce qu'ils savent mieux que nous. Notre but est de leur mettre sous les yeux quelques citations particulièrement saisissantes, de nature à réveiller une attention qui sommeille parfois.

* * *

Les prêtres que nous sommes tous ont entendu le mot d'ordre du Maître : « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce ! » L'abnégation, voilà la forme du sacrifice chrétien. De ce sacrifice n'apparaît-il pas que nous sommes, individuellement parlant, les victimes. « Qu'il se renonce ! » Telle est la loi.

Encore faut-il préciser en quoi consiste l'abnégation et sur quoi elle s'exerce. Il importe, en effet, de respecter la créature humaine dans l'hommage même que nous en ferons à Dieu. Abnégation ne saurait être synonyme de destruction ou de mutilation. L'individualité doit pouvoir s'épanouir ; la raison l'exige. Reste à savoir si la doctrine catholique du sacrifice s'oppose à notre plein développement, ou si, au contraire, elle ne le favorise pas au plus haut degré.

« Pour nous, dit un prêtre, que ses *Élévations* très appréciées ont mis au premier rang parmi les auteurs modernes d'ouvrages ascétiques, l'abnégation doit prendre deux formes : il y a, en effet, en nous des choses vaines, ou dangereuses, ou mauvaises ; et ces choses, il faut les *nier*, les *répudier*, les *hair*, les *mortifier*. Il faut dire non à tout ce qui surgit en

nous de désordonné : à tout mouvement d'orgueil, à toute imagination dangereuse, à toute pensée impure, à tout mauvais désir. Il faut aussi dire non à tout ce qui est mauvais autour de nous, c'est-à-dire au monde et au démon ; c'est là ce qu'on peut appeler l'abnégation d'*immolation* (1) ».

Premier point acquis : retrancher de sa vie le mal moral sous toutes ses formes. Cette tâche, on le conçoit sans peine, est ardue, immense, magnifique.

Les passions, a dit Lacordaire, « sont un triste portique de la vie humaine. Mais nous ne pouvons pas l'éviter. Comme ces chiens sauvages qui gardent l'entrée des maisons inhospitalières, les passions sont aux portes de l'homme, et, avant de pénétrer dans les régions lumineuses de son être, il nous faut passer sous les aboiements de ses vices (2). »

Où, ce sont ces aboiements de la bête qu'il faut d'abord étouffer ; c'est le feu des passions qu'il faut éteindre ; c'est le courant de la vie animale qu'il faut endiguer et régler. Discipliner sa vie, « réduire son corps en servitude », selon la forte expression de saint Paul, tel est le devoir.

Il ne va pas sans des sacrifices réels, déchirants parfois. Qui donc, avec saint Augustin, ne s'est pas écrié, sous la poussée de la passion, expirante mais non entièrement domptée : « Encore une fois » (3) ? — « Encore une fois », c'est le cri du cœur chez les néophytes, épris de Jésus, consacrés définitivement à Lui, et auxquels apparaissent tout à coup la profondeur et la multiplicité de sacrifices insoupçonnés.

Cependant, depuis quand la chirurgie en redressant, corrigeant et guérissant, a-t-elle passé pour diminuer l'individu ?...

* * *

D'ailleurs, ce n'est là que le côté négatif de la vie. Il en est un autre. Car nous ne saurions être réduits à la condi-

(1) Charles SAUVÉ, *Jésus Intime*, tome II, p. 234.

(2) LACORDAIRE, 2^e Conférence de Toulouse.

(3) *Saint Augustin*, par Louis SCARFANO, p. 289.

tion, trop humiliante vraiment, du soldat généreux auquel une consigne impitoyable interdirait toute offensive.

Nous sommes mieux traités : « Si la grâce doit nier, détruire ce que notre nature a de faux et de mauvais, par l'abnégation d'immolation, elle doit *développer, exalter, diviniser*, tout ce que notre nature a de vrai et de bon par l'abnégation d'oblation. Rien de ce qui est vrai et bon en nous qui ne doive être dirigé vers Dieu par la foi ; rien qui n'appartienne à Dieu radicalement, entièrement. Dieu est notre Créateur, il l'est sans cesse. Pas un moment où nous ne tenions tout de lui, où nous ne devions tout lui rendre. Notre dépendance de créature est d'une profondeur, d'une universalité, d'une continuité dont nous nous faisons une trop faible idée. Jamais donc d'amour-propre, jamais d'esprit propre : offrande, abandon, consécration à Dieu de toutes nos pensées, de toutes nos actions, de tout notre être, de notre vie, de notre éternité ; ce n'est là que justice (1). »

En dehors même de la Rédemption, on le voit, nous serions obligés de nous appliquer à vivre pour Dieu, pour Dieu seul, auteur et conservateur de tous nos dons, de toutes nos forces. Nous serions pour autant mis dans l'absolue nécessité de pratiquer l'abnégation. Notre qualité de créatures raisonnables suffirait à fonder ce devoir. Combien plus celui-ci trouve-t-il sa justification dans les vérités que nous exposons ici même le mois dernier !

Aussi bien, les chrétiens ne sauraient s'y soustraire. Quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils pensent, ils sont unis au Christ et vont donc avec lui, en lui et par lui, directement au sacrifice. Ils appartiennent en effet à « l'humanité de Notre-Seigneur, à Jésus comme homme », qui les a rachetés au prix de son sang. « Et si, par impossible, il y avait en nous quelque chose qui ne fût pas à Notre Seigneur par droit de création et par

(1) Charles SAUVÉ, *ibid.*, p. 235.

droit de conquête, il faudrait le lui donner parce qu'il est la bonté, l'amabilité même, la perfection infinie (1). »

Pratiquer l'abnégation de soi, c'est donc, en somme, se donner totalement à Dieu, à ce « maître qui a tous les titres pour commander, tous les pouvoirs pour gouverner, toutes les forces pour assujettir, tous les charmes pour captiver ; à ce maître dont la souveraineté est absolue ; qui, dominant tout par nature, entend réellement tout posséder ; le dedans, le dehors, ce qui est libre, ce qui ne l'est point, enfin le tout de chaque être et de tous les êtres ; l'âme jusqu'à un regard, le corps jusqu'à un atome, la vie jusqu'à un instant (2). »

Qui osera jamais prétendre que pareille doctrine tend à l'anéantissement ou à la diminution de la personne humaine ?

Au contraire, ici se rejoignent pour se renforcer et collaborer au plus grand développement de l'individualité humaine, deux théories, apparemment contradictoires : la mortification de l'esprit, du cœur et des sens, d'une part ; l'exaltation du moi poussée à son extrême limite, d'autre part. N'est-ce pas un fait digne de remarque que notre sainte religion réalise chaque jour un pareil prodige et que les saints les plus mortifiés, les plus *sacrifiés*, sont en même temps, au regard des gens sans parti pris, les hommes les plus complets et les seuls grands hommes ?

A ne considérer les choses que de l'extérieur, il en doit aller ainsi : retrancher les défauts, évacuer le mal, puis tendre de toutes ses forces à l'emploi régulier de ses puissances d'agir, doivent imprimer à la vie un caractère de grandeur peu commun. Qu'est-ce donc si l'on réfléchit que la vie chrétienne est constituée essentiellement par une grâce, *supernaturelle* et divine, qui la transforme en l'élevant — le mot le dit — au-dessus des conditions de la nature ? Enfin ne sait-on

(1) Charles SAUVÉ, *ibid.*, p. 236.

(2) Mgr GAY, *Courte Rév.*, p. 174.

pas que, par la grâce actuelle, c'est la vertu du Christ qui « précède, accompagne et suit toujours nos bonnes œuvres » (1)? Quelle grandeur vraiment et quelle puissance d'expansion!

L'Évangéliste saint Jean nous rapporte un discours de Jésus, où ces vérités si consolantes sont mises en saisissant relief: « Je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui ne porte pas de fruit en moi, il le retranchera; et tout sarment qui porte du fruit, il l'émondra, afin qu'il porte plus de fruit... Demeurez en moi et je demeurerai en vous. Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez pas non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruit... (2) »

Nous retrouvons là l'exposé gracieux des mêmes principes que nous empruntons naguère à saint Paul. « Un seul corps avec le Christ, » dit l'apôtre. « Je suis la vigne et vous les sarments, » avait dit Jésus. Et comme saint Paul parlait d'achever des épreuves du Christ, Jésus parlait de même d'émonder les sarments. Nous sommes revenus à notre point de départ. Il est indispensable en effet, lorsque l'on traite de mortification et de sacrifice, de ne jamais perdre de vue que nous sommes un avec le Christ, et que, par nous et en nous, c'est le Christ qui continue son immolation. Autrement l'on risque de s'égarer et d'égarer les autres dans un dédale de pratiques plus ou moins raisonnées et dont le seul mérite git dans la bonne volonté qui les inspire.

La vie chrétienne, selon la formule de Notre Seigneur, est bien plus large et d'une influence beaucoup plus décisive. Elle embrasse l'existence toute entière jusque dans ses plus menus détails. Ainsi comprise et appliquée, elle fait de l'ab-

(1) Concile de Trente. Sess. VI, ch. xvi.

(2) S. Jean, Chap. xv, 1-5.

négation le tout de la vie et de la religion; elle exalte l'individu en l'arrachant à l'égoïsme qui déprime et qui tue.

L. S. D.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel. Le samedi 6 juin, messe pour les Zélés et Bienfaiteurs.

NEUVAIN GÉNÉRALE MENSUELLE du 11 au 19 juin.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la Neuvaine, mais pour le mois de juin tout entier: LA DÉVOTION À L'ESPRIT-SAINT.

« Parmi les âmes intérieures, a-t-on écrit, la dévotion au Saint-Esprit est populaire. » On n'en saurait dire autant des âmes ordinaires. Généralement parlant, bien peu de chrétiens honorent et invoquent fréquemment la troisième personne de la Sainte-Trinité. Pourtant, aucune pratique religieuse ne dépasserait en importance et en efficacité cette dévotion.

L'Esprit-Saint est oublié, méconnu, alors que sa mission personnelle consiste à sanctifier nos âmes. Par la Confirmation, ses dons nous sont conférés, grâce auxquels nous devenons de parfaits chrétiens. Mais, y pensons-nous?... pour puiser à ce trésor d'une richesse incomparable les forces surnaturelles indispensables à l'exercice de la vie chrétienne?

Le Pape Léon XIII fut bien inspiré lorsqu'il prescrivit la grande neuvaine annuelle, préparatoire à la Pentecôte. C'est dans la même pensée que nous ferons notre neuvaine de juin.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière, jour au choix des Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel, (confession, communion, visite de l'église de chacun).

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants, (jour au choix, conditions ordinaires).

Indulgence plénière à ceux qui récitent quotidiennement le chapelet de saint Michel, (jours au choix, conditions ordinaires).

Indulgence plénière, le 29 juin, fête des Saints apôtres Pierre et Paul, (conditions ordinaires).

La Fête du 11 Juin

LORSQUE les *Annales* parviendront à nos lecteurs, les préparatifs de la journée du 11 juin devront être assez avancés pour permettre d'augurer du sort de celle-ci, en connaissance de cause. Les renseignements qui nous parviennent de divers côtés nous mettent en mesure d'écrire, dès maintenant, que la fête sera très belle.

Grâce au dévouement de M. le chanoine Rothé, directeur des pèlerinages diocésains de Coutances, trois trains spéciaux sont en formation, l'un à La Haye du Puits, l'autre à Lessay, le troisième à Granville. Le vœu de Monseigneur notre Evêque sera exaucé : la journée du 11 juin ne le cédera en rien aux grandes journées du Centenaire.

Rappelons que sont inscrites au programme : 1^o une procession aux flambeaux, la veille au soir ; 2^o une grand'messe pontificale, célébrée par Monseigneur Déchelette, évêque d'Evreux, sur l'Esplanade des Pèlerinages ; 3^o une procession sur les Remparts, pour clôturer la cérémonie.

Le discours sera prononcé, à la grand'messe, par M. l'abbé Langlois, premier chapelain de Montmartre. Matin et soir, la Maîtrise de l'Institut Notre-Dame d'Avranches prêtera son concours.

Que le 11 juin soit pour les pèlerins et pour ceux de nos amis qui, de cœur, s'uniront à nous, une journée de prière. Saint Michel, invoqué par tant de bons catholiques, s'empressera d'offrir au Très-Haut nos hommages.

Nous prions pour la France, pour l'Eglise, pour le Pape. Nous demanderons en particulier, — puisque nous serons en la Fête-Dieu, — que les âmes s'ouvrent de plus en plus à la connaissance et à l'amour de la Sainte Eucharistie. L'œuvre capitale et l'honneur immortel du pontificat de Pie X auront été de ramener les fidèles à la réception plus assidue, à la pratique plus large de la Sainte Communion. Mais, que de

progrès encore restent à faire en ce sens ! Le monde chrétien est anémié, faute de communier comme il devrait, selon l'indiscutable volonté de Notre Seigneur.

Or, saint Michel, — au dire de certains saints, — est l'Ange de l'Eucharistie ; il est le veilleur céleste, commis par



LA SAINTE CÈNE DE FRA ANGELICO (FLORENCE).

Dieu à la garde de l'Hostie ; il est donc intéressé à sa fréquente réception dans les âmes bien préparées.

Les pèlerins du 11 juin demanderont, par l'intercession de saint Michel, pour eux-mêmes et pour beaucoup d'âmes, une intelligence plus étendue du mystère si touchant, si beau, de la *nourriture eucharistique*.



La Vie de l'Œuvre

AFFILIATION. — Par décision de Mgr Dubillard, évêque de Quimper, en date du 21 octobre 1907, une confrérie, dite du *Glorieux Archange saint Michel*, a été érigée en l'église de Lesneven (Finistère.) Cette confrérie est destinée aux *hommes seuls* et se propose d'honorer saint Michel, selon les points de vue et par les moyens qui sont exposés en notre billet d'admission à l'Archiconfrérie. De plus, les membres s'engagent : 1° à la fidélité, à leurs devoirs de chrétien, matin et soir ; 2° à l'assistance à la sainte messe et aux vêpres, les dimanches et fêtes, et autant que possible aux réunions pieuses du soir ; 3° à communier au moins trois fois l'an ; 4° à la réunion du 4^e dimanche de chaque mois, sauf août et septembre. Depuis son érection, la confrérie de Lesneven n'a cessé de prospérer.

En ces derniers temps, M. l'abbé Celton, directeur délégué, nous ayant demandé, « avec la pleine approbation de l'Évêque de Quimper », de l'affilier à l'Archiconfrérie universelle de l'Archange saint Michel, nous avons délivré le diplôme d'affiliation, le 27 avril 1914.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M^{lle} Marthe Chaix, de *Marseille* ; M^{lle} Lucie Allard, de *Rouen* ; M^{lle} Marie Th. Fabart, de *Mauvezin*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 avril au 15 mai, 446 associés ont été enrôlés par les Zélateurs et Zélatrices de Alençon, Angers, Arc-les-Gray, Aspet, Bayeux, Belfort, Bucarest, Bonvillard-sur-Orelle, Charmes-sur-Moselle, Condrioux, Contances, Dijon, Dun-le-Palletteau, Gavere, Hartford, Jérusalem, La Combe, Le Carillon, Lons-le-Saunier, Lyon, Marseille, Moirans, Montaigny, Nancy, Nice, Nurllet, Orto, Paramé, Paris, Rouen, Saint-Lô, Siran, Sorey, Troyes, Turin, Vivans, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 AVRIL : Yves Baudais, de *Guingamp*. — 17 AVRIL : Joseph-Gabriel Sancerre ; Yvonne-Jeanne Sancerre, de *Bordeaux*. — 18 AVRIL : Pierre Elle-Guilbault, de *Tigné*. — 21 AVRIL : François de Mons, de *Falaise* ; Anne-Marie Debia ; Jean-Marie Debia ; René Debia ; André Debia ; Camille Nicolas ; Jeanne Nicolas ; Denise Nicolas ; Pierre Nicolas ; Marie Thérèse Nicolas ; Paule Nicolas ; Joseph Nicolas ; Jean Nicolas ; Hélène Nicolas, de *Marseille*, Marie-Madeleine-Charlotte d'Huette, de *Nice*. — 22 AVRIL : Marthe-Emilienne Lecouturier ; Eugène-Alcide Lecouturier, de *Alençon*. — 24 AVRIL : Michel-Roger Renard, de *Dijon*. — 25 AVRIL : Suzanne Nicolas, de *Marseille* ; Louis-Marie Mével ; Marie-Gabrielle-Philomène Hily, de *Landerneau*. — 29 AVRIL : Marcelle Haas ; Germaine Haas, de *Grand-Montrouge* ; Denise Escudé ; Marguerite Escudé ; Albertine Fabié ; Yvonne Gaubert ; Marguerite Berthoumien ; René Berthoumien ; Paul Berthoumien ; Pierre Barthas ; Elise Bosc ; Henriette Crayot ; Paul-Fernand-Marie-Joseph Astruc, de *Castres*. — 1^{er} MAI : Louis-François-Marie Bouffard, de *Ablon*. — 2 MAI : Lydie-Marie-Josèphe-Michelene Neveux-Leuthner, de *La Garonnette* ; Jean-Paul-Claude Simeray, de *Moirans*. — 4 MAI : Simonne-Isabelle Levillain, de *Yvetot*. — 5 MAI : Pol Breton ; Albert Breton ; Gilbert-Louis-Joseph Guyon ; Marie Le Dall ; Marguerite Le Dall ; Louise Le Dall ; Émilie Furet ; Suzanne Furet, de *Brest* ; Jean d'Alizny, de *Paris*. — 6 MAI : Bernard Ozenne, de *Vire*. — 8 MAI : Antoinette Marie-Irma-Raymonde Bonette, de *Bordeaux* ; Cornille d'Hendecourt, de *Paris* ; René Pelisset ; Alfred-Marius Lhuillier ; Marthe-Laurence Lamiot ; André Beuchet, de *Nuits-Saint-Georges*. — 9 MAI : Marcel-Joseph-Émile Rioussé, de *Paris*. — 10 MAI : Paulette Goulin, de *Dijon*. — Marie-Louise Bonnier ; Pierre-Marie-Joseph Combette, de *Montaud*. — 12 MAI : Camille Thomas, de *Bourges* ; Victor-Louis-Jean-Baptiste Normand, de *Nafel*. — 13 MAI : Georges Krachling ; Marie-Louise Krachling ; Paul Gadossi ; Gabrielle Gadossi ; Andrée Gâtelet ; Georgette Gâtelet ; Maria Gâtelet, de *Nancy*.

MERCI. — Nous avons reçu un magnifique brûle-cierges en cuivre doré, orné des statuette de saint Michel et de Jeanne d'Arc. « C'est de la bonne fabrication française », nous écrit la généreuse bienfaitrice à laquelle nous le devons. Elle ajoute : « Priez pour nous saint Michel et la Bienheureuse Jeanne d'Arc. » Nous n'avons pas attendu jusqu'à ce jour pour nous acquitter de ce devoir. Les lecteurs des *Annales* voudront joindre leur prière à la nôtre, en témoignage de reconnaissance.

Le brûle-cierges a été inauguré en la fête de l'Archange, le 8 mai.

ANNALES. — On remarquera en première page de la couverture du présent numéro une innovation... sans importance d'ailleurs. Le prix de l'abonnement aux *Annales* est porté désormais à 2 fr. 50. Y a-t-il là traquenard, guet-apens? — Pas le moins du monde. Lisez bien ceci :

Depuis quatre ans, quand vient l'époque du renouvellement des abonnements, nous disons à nos amis : « Aidez-nous. Envoyez-nous 2 fr. 50 au lieu de 2 francs. » La raison? En 1910, nous avons augmenté d'un tiers le nombre des pages de nos livraisons (elles avaient 24 pages; elles en eurent désormais 32). Et nous n'imposons pas une augmentation de prix; nous préférons tendre la main, chaque année.

Les résultats de notre *referendum* ont été décisifs. A l'unanimité, ou presque, nos amis nous ont envoyé, depuis quatre ans, les 2 fr. 50 demandés.

Dès lors, à quoi bon biaiser?

Ainsi donc : 1° pour les NOUVEAUX ABONNÉS, la colisation sera de 2 fr. 50, *obligatoirement*; 2° pour les anciens abonnés, elle sera, comme par le passé, de 2 francs, *s'ils y tiennent*; de 2 fr. 50, *s'ils comprennent*.

Et qui ne comprendrait?

La Mare aux Canards

L'ESTHÉTIQUE DE M. MARTIAL IMBERT

LA lecture des plus mauvais auteurs offre toujours quelque profit; un professeur de rhétorique ne disait-il pas à l'un de ses disciples, qu'il surprit un jour lisant un livre fort mal écrit : « Lisez ce livre : c'est un excellent recueil des fautes à éviter. »

L'ouvrage de M. Martial Imbert, *La Vie et les Mœurs au Mont-Saint-Michel*, présente un intérêt de ce genre. En outre,

il mérite notre estime parce qu'il porte à la réflexion : comme chaque idée qui s'égare appelle un correctif, il engage à recourir aux sources profondes des idées justes. Auriez-vous donc pensé que M. Imbert conduit à saint Thomas, en passant par le cardinal Mercier, par Bossuet et par La Bruyère?

Il fallait bien, en effet, savoir si notre éminent préhistorien a raison de trouver belle la locomotive en général, et, en particulier, la locomotive qui souffle sa fumée dans le merveilleux paysage du Mont-Saint-Michel.

Encore une fois, ne pensons pas trop à M. Imbert, qui ne s'en soucie pas; saisissons avec joie cette occasion d'exposer quelques idées claires.

* * *

Puisque, dit Montaigne, l'homme est ondoyant et divers, comment s'étonner que M. Imbert soit partisan du Mont-Saint-Michel « au péril de la mer », et, quelques lignes plus loin, du Mont-Saint-Michel « empanaché de fumée par la locomotive? » Il reconnaît, en premier lieu, que, « pour conserver au Mont son cachet ancien », il faut supprimer le plus possible les atterrissements autour de l'îlot. Cette réserve, la plus possible, s'explique par cette considération savante (exprimée avec élégance), que « les phénomènes géologiques, dans leur grande amplitude, ne peuvent être évités ». Cependant, il faut empêcher, le plus possible, ce phénomène : l'« enterrement du Mont-Saint-Michel ».

Oui, bien, mais voilà un le plus possible fort embarrassant! Car, s'il faut dégager le Mont-Saint-Michel le plus possible, il faudra donc couper la digue le plus possible, éloigner le tram le plus possible, afin de disperser le sable le plus possible et de ramener les grands flots bleus le plus possible!

M. Imbert, aussitôt, se ravise. Il vient de crier : « La mer, la mer! » mais, songeant que la digue serait coupée, le tramway tenu à distance et les touristes avec lui. — ce qui n'est nullement exact, — il se récrie et affirme énergiquement qu'il ne faut pas rendre plus « difficile l'accès du Mont, tout au contraire ». Ce revirement s'explique par une raison péremptoire : « il y va, vous entendez bien, de l'éducation de la démocratie! »

Aussi rendons le péril de la mer au Mont-Saint-Michel; cependant gardons la digue et le tramway! — Mais, s'il faut choisir? Si l'un doit aller sans l'autre, si la digue chasse la mer, et si la mer ne peut revenir qu'après la digue coupée! — Il ne s'agit pas de raisonner, dit M. Imbert. Il faut garder le Mont accessible à la démocratie!

D'ailleurs, — et voici les idées esthétiques de notre auteur, — par quelle bizarre tournure d'esprit peut-on se dire

choqué de voir une locomotive au pied des remparts ? Comment oubliez-vous, — *défenseurs du Grand Art*, — les exigences et les réalités de la vie moderne ? Et si vous allez jusque-là, pourquoi ne réclamez-vous pas les habitants du Mont avec le costume du Moyen Age, l'Abbaye avec les moines, et tous les voyageurs avec les coquilles et le bourdon ?

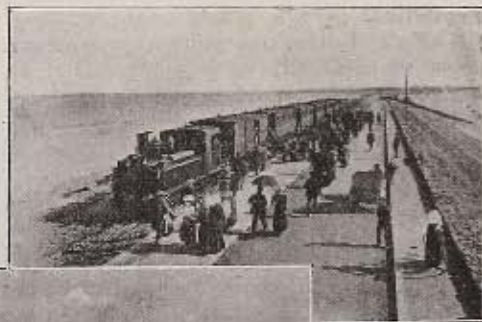
— Mon Dieu, M. Imbert, il y a bien du vrai dans vos paroles. Votre expression, les amis du Grand Art, nous flatte et nous grandit : croyez à notre gratitude. Soyez d'ailleurs certain que nous souffrons de voir l'Abbaye solitaire et désolée. Certes, nous la préférons dans ce cruel veuvage plutôt que profanée par une union mal assortie, pour laquelle elle ne fut jamais faite. Mais le vide pour le vide n'est point de notre goût. Nous avons toujours pensé, avec les meilleurs esprits, — M. Emile Baumann, par exemple, — que le cloître, la basilique, la merveilleuse Abbaye toute entière, réclament à grands cris leurs naturels habitants : les moines-artistes de saint Benoît. L'Abbaye avec les moines, voilà notre théorie d'esthétique micheline, et, au besoin, notre pacifique cri de guerre. Oublions-nous, en l'adoptant, les exigences et les réalités de la vie moderne ? Pour être logique, on devrait, dites-vous, exiger de tous les habitants le costume du Moyen Age et imposer les coquilles et le bourdon à tous les voyageurs. L'idée ne manque pas d'originalité : on voit que vous aimez la mascarade ; conservateur d'un musée qui ressuscite l'histoire, avec tous ses rats, toutes ses cages de fer, toutes ses oubliettes, vous connaissez la façon d'impressionner l'âme populaire.

Mais quittez ce souci, et tâchez d'acquiescer, ô maître de logique, ce qui vous manque le plus : la suite dans l'expression de votre pensée. Je vous demande, en effet, s'il est nécessaire, pour supprimer la digne et la locomotive, de revenir au XIII^e ou au XV^e siècle ? Certains esprits, curieux des vieilles choses, aimeraient ces complètes reconstitutions historiques : de tels rêves les consolent, comme ils disent, des bassesses et des vulgarités présentes ; avec eux, ils se réfugient dans le « *passé dormant, le passé endormeur* ». Mais ce sont des rêves ; et parce que les rêves nous charment tant qu'ils sont des rêves, il ne faut pas discréditer de louables efforts pour la beauté du Mont-Saint-Michel, en invoquant d'impossibles chimères. Avouons d'ailleurs que le livre de M. Imbert n'a jamais discrédité ni rien ni personne.

Cependant notre auteur a ses idées en esthétique. Il comprend le beau à sa manière. Ayant condamné ceux qui prétendent enfermer la beauté « *dans une formule, si moyen-*

âgeuse soit-elle », il admire une forme du beau dans « *la puissante locomotive qui évoque la force et la précision* ».

Libre à lui, peut-être, puisque « *des goûts et des couleurs on ne discute pas !* » Mais l'adage n'est pas vrai absolument. Écoutons La Bruyère : « *Il y a, dans l'art, un point de bonté et de perfection comme de bonté et de perfection dans la nature ; celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait ; celui qui ne le sent pas et qui aime en-deçà ou au-delà a le goût défectueux ; il y a donc un bon et un mauvais goût et l'on dispute des goûts avec fondement.* » Admirer, comme une forme du beau, la locomotive puissante, précise, et surtout aimer cette locomotive qui fume et qui grince dans le



« LA PUISSANTE
LOCOMOTIVE QUI
ÉVOQUE LA FORCE
ET LA PRÉCISION. »
(Martial Imbert)

Phot. N. D.

splendide décor du Mont-Saint-Michel, est-ce donc sentir et aimer ce point de bonté et de perfection qui est, dit La Bruyère, dans l'art comme dans la nature ; ou bien serait-ce sentir et aimer en-deçà ou au-delà ? En un mot, M. Imbert a-t-il le goût parfait ou le goût défectueux ?

D'abord, il semble que, en principe, une locomotive puisse être belle, puisque une démonstration bien conduite, nette, frappante, d'un théorème de géométrie est « *élégante* » et belle. Sentir la beauté, c'est comparer l'œuvre et l'idéal que l'œuvre réalise. Plus on comprend les rapports qui existent entre l'œuvre et l'idéal, plus on est compétent, et plus on apprécie la beauté. Soit, une locomotive peut être belle à la

manière d'une démonstration géométrique; mais elle paraîtra belle surtout au mécanicien, comme le théorème à l'amateur de mathématiques. Laissons M. Imbert jouir en paix de sa locomotive, parmi le *personnel de la traction*.

Il faut revenir à nos remparts, et mettre notre auteur, avec sa locomotive, au pied du mur. « *Il y a, dit La Bruyère, un point de bonté et de perfection dans la nature !* » La digue qui submerge les tours des remparts, la locomotive dont la silhouette se profile sur les murs vénérables seraient donc un point de bonté et de perfection dans le panorama de nos merveilles !

Il ne s'agit plus, pour aimer ces deux grains de beauté, de consulter la mécanique et la géométrie. Les amis de l'art, les érudits et les archéologues doivent avoir la parole, en cette matière, avant les constructeurs mécaniciens et les ingénieurs des ponts et chaussées.



L'INSTINCT ARTISTIQUE DES
FOULES... ET DE M. IMBERT.
Phot. N. D.

Pour confondre M. Imbert, nous pouvons provoquer un référendum parmi le monde des lettres et des arts. Aussi bien, l'unanime protestation n'a-t-elle pas depuis longtemps assailli l'invincible torpeur des administrations, telle la vague écumeuse et sonore accourt, se gonfle et se brise — hélas ! — sur le dos obstiné de la digue indéracinable.

Cependant, notre écrivain invoque de puissantes autorités !

Et « *qu'en termes galants ces choses-là sont dites !* »

« *Cette vibration de l'activité au pied de ces murailles séculaires* » plaît à la foule et n'est donc pas une antinomie.

(M. Imbert a lu la philosophie transcendante de Kant.) La preuve ? C'est que, de toutes les cartes postales mises en vente au Mont-Saint-Michel, la plus recherchée est la vue de l'arrivée « *avec la locomotive, les voyageurs et le mouvement des bagages* ». Allons, partisans du *misonéisme*, — c'est

M. Imbert qui parle —, ne trouvez plus inesthétique un moyen de transport consacré désormais par *les instincts artistiques des foules*.

Cela n'admet plus de réplique, mais cela provoque une simple remarque !

Parmi la foule aux instincts artistiques, M. Imbert ne choisirait certainement comme témoins deux excellentes personnes qui visiteront le Musée, achèteront la carte postale du Mont avec la locomotive et peut-être un ou deux coqs de montres anciennes. La première, invitée à visiter l'Abbaye,



Phot. N. D.

LE MONT-SAINT-MICHEL, VU DE TOMBRÉLAINE.

« *Les Gaulois n'approchent point de ces pierres sans une profonde terreur* » !...

refusa d'aller voir des « *vieux cailloux moussus*. » La seconde monta, résignée. En pénétrant dans la magnifique salle des Chevaliers, elle eut un cri d'admiration : « *Quelle belle place pour sécher une lessive !* »

Oh ! l'instinct artistique des foules ! Oh ! l'esthétique de M. Imbert !

Vraiment, nous ne comprenons pas cette obstination de M. Imbert à défendre *toutes les idées et toutes les nécessités de l'heure présente*. Ce *savant* archéologue versé dans la préhistoire et dans les origines druidiques de la France nous promettait d'autres descriptions évocatrices du Mont-Saint-Michel... « *A l'extrémité d'une côte dangereuse, sur une grève où croissent à peine quelques herbes dans un sable*

« stérile, s'élève une longue suite de pierres druidiques
« semblables à des tombeaux. Battues des vents, des pluies
« et des flots, elles sont là, solitaires, entre la mer, la terre et
« le ciel... Les Gaulois n'approchent point de ces pierres
« sans une profonde terreur. Ils disent qu'on y voit des feux
« errants et qu'on y entend la voix des fantômes. La mer se
« brise parmi les écueils avec un bruit terrible. Les tourbillons,
« poussés par le vent, s'élancent contre le rocher et le couvrent
« d'écume et d'étincelles de feu. Des nuages volent dans le
« ciel sur la face de la lune qui semble courir rapidement à
« travers ce chaos... »

La mer venait-elle au Mont à l'époque Gauloise ? Peu importe, et M. Imbert se permet de plus grandes libertés d'histoire. Mais, il n'est pas Chateaubriand, et en fait de Martyrs, il ne connaît que les victimes, admirables selon lui, des gouvernements absolus : Colomba, Martin Bernard, Barbés, sans oublier Dubourg toujours dévoré par des rats obstinés et légendaires.

DES ISLES.

LE

Musée abbatial du Mont-Saint-Michel

Le Bulletin trimestriel de l'Association des *Amis du Mont-Saint-Michel* revient sur la question du « Musée abbatial », dont nous avons entretenu nos lecteurs à deux reprises différentes, en décembre 1913 et en mars 1914. Nous éprouvons le plus vif plaisir à résumer les données principales de cet article. S'il apporte sur les divers points litigieux des précisions satisfaisantes et autorisées, il confirme, à l'évidence, que les « commentaires » dont nous nous étions fait l'écho, il y a quelques mois, n'étaient pas dénués de fondement.

Il appert d'abord que, dans sa séance du 14 août 1913, « la Société d'Archéologie, littérature, sciences et arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain, émit, à l'unanimité de ses membres présents, des vœux qu'elle résuma ainsi qu'il suit :

« 1° Qu'il soit constitué un Musée dans *une des salles ou annexes* de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel;

« 2° Que ce Musée soit composé d'objets provenant du Mont-Saint-Michel *et d'autres objets d'art*, moulages et reproductions, pouvant servir à l'étude de l'Art français du X^e au XV^e siècle... »

Nous soulignons nous-mêmes les mots qui ont pour but de déterminer les locaux abbatiaux appelés à abriter le Musée ou de préciser l'étendue de ses collections : « *salles ou annexes* », d'une part ; « *objets provenant du Mont-Saint-Michel et autres objets d'art, d'autre part.* »

Parmi les nombreuses sociétés savantes qui adhèrent aux vœux de la Société d'Avranches, quelques-unes, comme la *Société de l'Histoire de Normandie*, demandèrent que les collections du Musée projeté fussent composées « d'objets *provenant du Mont-Saint-Michel* ou de moulages, reproductions, vues, etc., empruntés *exclusivement* à l'Abbaye, au Mont et à la Baie. »

Restriction importante et qui s'imposait nécessairement.

Les Sous-Secrétaires d'État des Beaux-Arts, Léon Bérard et Paul Jacquier, partagèrent cette manière de voir. En effet, les décisions ministérielles des 4 novembre 1913 et 26 février 1914 autorisent uniquement « dans une des salles de l'Abbaye une collection d'objets, de documents authentiques et d'ouvrages se rattachant à l'histoire du Mont-Saint-Michel et à celle de ses monuments ».

Grâce à l'intelligente initiative du très distingué architecte en chef, M. Paul Gout, une collection embryonnaire existe à l'Abbaye, depuis tantôt cinq ans. Elle est composée d'après les principes sus-énoncés et ne demande qu'à recevoir un plein développement. L'ancien dortoir des Moines au XI^e siècle l'abrite depuis l'origine. On fait observer avec raison que ce local est défavorablement situé à divers égards. Aussi, « afin de faciliter l'accès, la surveillance et le gardiennage de la collection, l'architecte en chef a récemment obtenu de

transférer tous les objets qui la composent dans la grande salle de l'officialité abbatiale, que son état de ruine avait jusqu'ici rendue inaccessible au public, et qui va être restaurée cette année même ».

Le Bulletin des *Amis* conclut en ces termes : « Il ne s'agit donc nullement de consommer la désaffectation des locaux religieux, non plus que de donner une affectation spéciale à des monuments monastiques. »

S'il ne s'agissait de choses extrêmement sérieuses, nous serions tentés d'écrire, comme à la fin d'un théorème de géométrie : c. q. f. d. Et bravo !

Nous ne sachions pas, d'ailleurs, que personne ait poussé « la préférence pour le vide dans toute l'Abbaye jusqu'à y refuser une place aux épaves de sa vie passée. » Il serait au contraire éminemment désirable que tous les objets provenant de l'ancienne abbaye, y fussent réintégrés et conservés sous bonne garde, pour le plus grand intérêt des visiteurs. Pourquoi ferions-nous difficulté d'en convenir aujourd'hui, puisque nous l'avons toujours dit ? Les prêtres qui se sont succédé au Mont Saint-Michel, depuis la suppression de la Maison Centrale, ont, tous et toujours, appliqué leurs efforts à rechercher et recueillir les meubles de toute nature, statues, bas-reliefs, tableaux, etc., etc., qui avaient orné l'église ou les logis abbatiaux, au cours des siècles. Mgr Bravard, en particulier, mérite d'être signalé pour son application à ce travail de reconstitution d'un passé vénérable.

Avec les Amis du Mont Saint-Michel — car nous en sommes — nous estimons que, dans les limites tracées par le bon sens et... par l'autorité supérieure, l'entreprise du Musée abbatial « ne peut que recevoir une approbation unanime. »

E. C.



La Question des Dignes

Les *Annales* d'avril dernier ont rapporté tout au long la discussion qui s'était engagée, le 17 février, entre quelques honorables députés et le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts. Il résultait de là, comme du rapport de M. Simyan, que les Beaux-Arts et les Travaux publics avaient fini par se mettre d'accord et qu'un projet était élaboré qui aurait pour but, sinon pour effet probable, de rendre au Mont-Saint-Michel son caractère insulaire.

On eût voulu savoir alors de quelle nature et de quelle étendue seraient les mesures édictées par ce fameux projet. On se le demandait avec une vive curiosité, mêlée de beaucoup d'inquiétude.

Nous savons maintenant de quoi il retourne. La Commission des Monuments historiques a étudié le projet, dressé par les ingénieurs des Travaux publics. Elle en a approuvé, en principe, les dispositions générales ; mais elle s'est réservé le droit de réclamer ultérieurement telles mesures complémentaires qui lui paraîtraient nécessaires. Elle a, en outre, signalé « l'aspect fâcheux que ne manqueraient pas de présenter d'immenses enrochements prévus pour protéger la chaussée submersible par laquelle la digue actuelle sera remplacée dans le voisinage du Mont. » Là se sont bornées les observations de la Commission des Monuments historiques. Il s'agit de ne pas retarder indéfiniment les travaux. Mieux vaut peu que rien. Et le temps presse et le sable monte.

L'administration des Travaux Publics vient donc de prescrire une enquête d'utilité publique relative à l'exécution de travaux de défense esthétique dans la baie du Mont-Saint-Michel. Le coût de ces travaux — qui ne sont que les premiers en l'ordre des réalisations — s'élèvera à la somme de 500.000 fr. On a résolu : 1° l'abaissement de la digue insub-

mersible en pente douce jusqu'à l'entrée du Mont ; 2° le dérasement partiel et par couches successives de la digue submersible de Roche-Torin, entre le kilomètre 1 k. 200 et l'extrémité ouest de ce remblai.

L'enquête terminée, les services intéressés se concerteront pour l'exécution. Un journal, généralement bien informé, le *Lloyd français*, a dit que les travaux « pourront être commencés à la fin de l'année 1914 ». Toutefois, a-t-il ajouté immédiatement, « il se pourrait que la lenteur de certaines formalités légales retardât l'ouverture des travaux jusque vers le mois d'avril 1915, mais ce serait là un délai maximum. »

Si ces prédictions se réalisent, nous verrons donc, avant un an, une équipe de terrassiers attaquer, d'un côté, notre digue insubmersible, et, de l'autre, le sillon de Roche-Torin.

Enfin on aura essayé quelque chose.

Mais quoi, au juste ?

Le communiqué officiel des *Amis du Mont-Saint-Michel* ne dit pas à quelle distance du Mont s'arrêtera la Digue insubmersible, ni, par suite, quelle sera la longueur du plan incliné. Aussi, la décision ministérielle qui paraissait de nature à provoquer les applaudissements unanimes des amis de l'art a-t-elle été accueillie avec une certaine défiance, voire même avec une mauvaise humeur insigne.

L'*Éclair* s'est abandonné à la colère : « Le service des ponts et chaussées, dit-il, têtu comme cent mille mulets, ne veut pas démolir cette digue absurde, contre laquelle tant de protestations ont été organisées depuis trente ans. » Le projet de dérasement lui paraît stupéfiant. La bureaucratie décide qu'on ne coupera pas la digue, « mais qu'on y substituera un plan incliné. Où commencera ce plan ? Et que cache-t-il ? »

Trêve d'indignation, confrère ! Ne récriminons pas.

Les défenseurs du Mont-Saint-Michel sont résolus à poursuivre leur campagne jusqu'à ce qu'ils aient obtenu entière satisfaction.

Il est bien entendu que les demi-mesures ne sont de nature

à rassurer personne. La tenacité des artistes ne glissera pas sur le *plan incliné*, que les Ingénieurs leur tendent à l'instar d'un piège.

Au fait, il était sage, il était nécessaire en quelque sorte, d'adhérer au projet. C'est ce que M. Léon, chef de bureau des monuments historiques, a fait comprendre à un écrivain de *l'Intransigeant* : on bataillait depuis trente ans ; l'accord est fait ; une solution est proposée. Adoptons-la telle quelle. Nous verrons ensuite. « Nous allons dépenser là plus d'un million. Quand les travaux seront effectués, les administrations en étudieront les conséquences, examineront ce qui doit être fait, et d'autres crédits seront demandés si cela est jugé nécessaire à la conservation du Mont... Il est plus opportun de commencer, même petitement, quitte à continuer si cela se peut.

« En somme, conclut M. Léon, il ne s'agit pas d'expédients, comme on l'a prétendu, mais simplement du début d'un plan parfaitement logique. »

Voilà bien la note juste ! Nous faisons des vœux pour que, toutes précautions étant d'ailleurs prises pour sauvegarder les intérêts particuliers, il soit procédé le plus tôt possible à l'exécution des premiers travaux.

Il ne nous déplaît pas, en terminant, de rappeler que la solution adoptée par la Commission des Monuments historiques, sur la proposition des Ingénieurs, a été pronée et défendue par nous-mêmes, à diverses reprises, et en particulier dans les *Annales* d'avril 1913.

E. G.

Mon Carnet bleu

15 avril. — Le style, c'est l'homme, a dit Buffon. Maintenant il faudrait écrire : « Le style c'est le vin ! » Je viens de recevoir la circulaire d'un propriétaire viticulteur. Inutile d'ailleurs de vous donner l'adresse. Je ne suis pas au tant 0/0, croyez-le

bien, je vous prie. Mais lisez donc la description de certain vin de Haut-M... « Ce vin est admirablement constitué, très corsé... il a infiniment de race, il est très moelleux. C'est un vin chaud, reconstituant au possible, et qui fera, après un peu de verre, une bouteille remarquable ». Je vous avouerai ingénument que je faillis céder à la sollicitation, en accordant à mon propriétaire-viticulteur l'autorisation qu'il demandait, à savoir : de m'envoyer un échantillon. « Le style c'est le vin, me dis-je à la réflexion. Par hasard, si c'était tout le vin !... » Et je ne bougeai plus (1).

17 avril. — Quelques familles profitent des beaux jours et des vacances de Pâques pour faire leur pèlerinage à Saint-Michel. Aujourd'hui même, quoique ce soit vendredi, un certain nombre de pèlerins se livrent à la dévotion aux pieds de l'Archange et se promènent gravement à travers nos beautés.

19 avril. — Mais, déjà, c'est le calme qui renaît, après l'effervescence des fêtes pascales. Les touristes, pressés et maiguillés, disparaissent petit à petit. Quelques automobiles suffisent à jalonner la demi-saison en laquelle nous entrons.

20 avril. — Le soleil a pris de la force, nous dit-on. C'est vrai. Escaladons les rochers et cueillons des fleurs. Déjà les ravenelles ont semé leurs pétales d'or. Les lilas de terre sont fleuris à leur tour. De rares œillets apparaissent parmi les feuillages vert d'émeraude.

21 avril. — Je crois utile de supplier que l'on veuille bien me croire, lorsque je note au vol certaines bêtises. Voici la dernière ; elle date de ce matin, 9 h. 35. C'est un monsieur en pardessus beige et chapeau mou, gris perle, qui en est l'auteur... irresponsable, souhaitons-le à sa famille. Devant la Merveille qui se dresse, là, majestueuse, savez-vous ce que peut concevoir un cerveau déliquescent ? Écoutez : « C'est tout ça le Mont-Saint-Michel ! Un grand mur ! C'est grotesque ! » Et, foi de chroniqueur impartial, la compagnie toute entière, sans protester, a fait demi-tour et réintégré l'automobile, stationnée à la Porte-de-Ville.

22 avril. — Depuis hier, nous vivons dans l'orage. Beauvoir fut copieusement arrosé ; le Mont ne reçut pas plus de vingt gouttes. Ce soir, la marée qui monte s'enveloppe d'une brume épaisse. L'Abbaye disparaît dans la fumée. Puis, le soleil

(1) Le piquant de l'histoire, c'est que la circulaire était encartée dans une revue, où, dernièrement, un rédacteur s'est amusé, avec beaucoup d'esprit, du style descriptif en usage chez les marchands de vin.

perce la nue et darde ses rayons obliques sur Ardevon, cependant que la grève environnante demeure plongée dans le clair obscur.

23 avril. — Le baromètre se maintient sur les sommets du beau fixe. Néanmoins le brouillard est intense et la température fraîchit. L'équipe de l'Abbaye travaille au déblaiement définitif de la terrasse du Nord. Bientôt les voyageurs seront admis de nouveau à contempler, du haut de ce belvédère idéal, le panorama de la baie. A l'heure du mascaret dans le Couesnon, l'on éprouve, ici, la plus profonde jouissance à considérer la mer qui s'avance, tantôt gazouillante et tantôt tumultueuse, s'insinuant dans les ruisseaux, tournant les bancs de sable, et, finalement, submergeant l'immense plaine grise. Il faut voir cela.

25 avril. — Fête de saint Marc... et veille de scrutin ! Sans attacher à la fameuse consultation nationale une portée qu'on ne saurait de bonne foi lui attribuer, il est juste et bon de prier tous les Bienheureux du Paradis d'intercéder pour nous. Fasse Dieu que les ennemis de son saint Nom soient démasqués et réduits à l'impuissance de nuire !

26 avril. — On vote au milieu du calme le plus profond, mais non pas avec une indifférence que rien ne justifierait. Les électeurs du Mont-Saint-Michel ont conscience de leur importance. Ah ! s'ils étaient seuls au monde ! Mais, au fait, est-ce qu'ils auront leur député ?..

27 avril. — Eh bien ! non. Ils n'ont pas leur député. Le candidat auquel ils ont donné la majorité — une forte majorité ! — n'est pas élu ; son concurrent l'emporte de plus de 2.000 voix. Plaiguez donc les électeurs montois. Ils n'ont pas de député ! — Mais qu'ils se consolent : l'élu, M. Lucien Dior, est un partisan résolu de la Représentation proportionnelle ; grâce à ses efforts et à ceux de ses amis, les 42 électeurs qui ont voté contre lui auront bien, un jour ou l'autre, la bonne fortune d'être enfin représentés à la Chambre. Ce jour-là, sans doute, ils offriront à leur idole, en guise d'*ex-voto*, une outre dégonflée, usée avant d'avoir servi, ou bien encore une blague à tabac ! Ce sera joli, n'est-ce pas ?

29 avril. — Il fait horriblement chaud. A midi, l'orage éclate. Mais ce n'était pas au Mont ; c'était à Coutances. (Ainsi l'on saura que *Gingals* s'absente parfois de son poste et que l'on peut parler haut et sans aucune crainte sur les courtines de l'est.)

30 avril. — La lande de Lessay est fleurie à ravir : les bruyères discrètes frémissent sous la caresse de la brise. Les

ajoncs épanouissent leurs fleurs d'or, à perte de vue. L'église abbatiale, si majestueuse, si pure, mériterait de recevoir la visite des amateurs d'art du monde entier. Mais il est tant de gens qui se prétendent connaisseurs et ne font que grossir hors de toute mesure la tourbe des snobs qui voyagent. Non, pas de cela à Lessay ! Ce serait lui ravir une partie de sa beauté.

1^{er} mai. — Consacrons notre mois de mai, chemin faisant, à Notre-Dame de Lihou, de Granville, à moins que ce ne soit à Notre-Dame de Consolation, de Saint-Pair. L'image de Marie partout est exposée, illuminée, fleurie, vénérée. Partout, non loin de celle de la Mère de Dieu, l'on rencontre, en ce coin privilégié de la Normandie, la statue de l'Archange. Sanctuaires mystérieux, où reposent les saints de l'antique Scissy; église d'Yquelon, sévère et coquette à la fois, nichée dans un vaillon délicieux, où le lilas et l'aubépine fleurissent à foison... il est bien doux au voyageur d'emporter dans sa mémoire et dans son cœur la vision de vos charmes.

2 mai. — Sommes-nous donc dans la lune rousse ? On nous l'assure et je le crois sans peine ; car la température est singulièrement refroidie depuis deux jours. L'affluence des voyageurs s'en ressent. Mais, qu'importe le nombre ? Le poète a dit :

Un seul être vous manque et tout est dépeuplé !.

Où. Mais, n'aurait-il pas pu exprimer, même en vers, la pensée contraire, avec autant de vérité ?

3 mai. — Des soldats du Génie se promènent en paix. Entre Coutances et Cherbourg, ces braves gens, commandés, dit-on, par le capitaine Lux, travaillent à la réfection de la voie ferrée. Sur le sable, des civils écrivent leurs noms, en lettres gigantesques. On dirait d'une enseigne condamnée par Monsieur le Préfet !

5 mai. — Monsieur le Préfet ! il en prend des arrêtés ! Mais il tombe en arrêt devant ses arrêtés. Il est vrai que la période électorale lui a joué de vilains tours... dès le premier tour de scrutin.

6 mai. — Les sanctuaires dédiés à Marie sont fréquentés pendant tout ce mois, par les fidèles empressés et pieux. Tout près d'ici, n'avons-nous point Pontmain ? Les populations de la Basse-Normandie et du Bas-Maine ne manquent point de se porter en foules vers la Basilique, où trône la Vierge au crucifix sanglant. Des provinces lointaines, d'autres

groupes viennent encore ; et ceux-ci comprennent dans leur itinéraire le Mont-Saint-Michel, sur lequel plane l'Archange glorieux. Il n'est pas de semaine où il ne nous soit donné de faire cette constatation.

GINGATZ.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Saint-Michel d'Ecorsay

SAINTE-MICHEL D'ECORSAY faisait partie du diocèse d'Evreux avant le Concordat de 1802. Pour ce motif on ne conserve à l'évêché de Séez aucun document ancien sur l'histoire du culte de saint Michel dans cette paroisse avant le XIX^e siècle. On sait seulement par une charte de Richer de Laigle, donnée en 1155 à l'Abbaye de Saint-Laumer de Blois, qu'au moins dès le XI^e siècle Saint Michel était patron de cette paroisse.

Ingenulle, baron de Laigle (1), avait donné au prieuré de Saint-Sulpice-de-Laigle fondé par lui « six sous de rente annuelle à prendre sur l'église de Saint-Michel d'Ecorsay. Guillaume Gasteix, de la même paroisse de Saint-Michel, avait donné pareillement à Saint-Sulpice deux gerbes de la dime de son fief; à cause de ses deux fils, Gautier et Rainaud, devenus moines de Saint-Laumer, il a légué à cette maison pour le moment de sa mort une boutique qu'il possédait sur la place publique de Laigle, en réservant pour son neveu Pierre la jouissance de cette immeuble sa vie durant; il la destinait à l'entretien du luminaire de la Vraie Croix de l'abbaye de Blois, qui tiendrait cette boutique en pure et franche aumône après la mort de Pierre, et en attendant recevrait chaque année, de Pierre, deux sous de monnaie Chartraine pour le luminaire susdit ».

(1) Il vivait en 1059.

La vénération que les habitants de Saint-Michel d'Ecorsay avaient pour le patron de leur église, les engagea, dès le moyen âge, à établir en son honneur une confrérie de Charité. Dans les *statuts* de cette *confrérie* il est fait mention de la lèpre comme d'une maladie encore existante ou du moins à craindre, ce qui fait voir que les premiers règlements de cette charité ont été rédigés dans le temps où nos populations étaient affligées de cette cruelle maladie. L'obligation qu'elle s'est imposée de secourir les pauvres, de faire annoncer les décès par un crieur qu'elles payent, de veiller les morts, d'assister à leurs obsèques, de les porter à leur dernière demeure, l'adoption de la couleur noire pour le costume des frères, le port du chaperon (c'était, au moyen âge, une coiffure pour se garantir de la pluie, et en même temps un habit commun à tous les religieux), le port des flambeaux funéraires appelés torches, sont des points de ressemblance avec presque toutes les confréries de Charité. Mais une chose qui distingue la confrérie de Charité de Saint-Michel d'Ecorsay de presque toutes les autres, et qui témoigne bien de la haute antiquité de cette institution, c'est qu'elle porte ses torches ornées de fleurs, dont les *couleurs diverses* servent à distinguer le prévôt, le trésorier et autres dignitaires de la Confrérie. « Il serait difficile, ajoute l'historien de Laigle, à qui nous empruntons ces détails, de dire quel a été le motif de ceux qui, les premiers, ont fait figurer dans les cérémonies de tristesse et de mort les fleurs qui sembleraient ne devoir être que des signes de plaisir et de joie. Et pourtant cette espèce de contraste existait déjà chez les peuples anciens qui, dans leurs pompes funèbres, couronnaient de fleurs la tête de leurs morts ». Sans aller aussi loin du christianisme chercher l'explication de ces symboles, Notre Seigneur, qui promet au sortir de cette vie à l'âme innocente les joies du ciel, et aux corps des justes la résurrection glorieuse, ne disait-il pas à ceux qui pleuraient leurs défunts (Luc. VIII-52) : « Ne pleurez pas : cette personne n'est pas morte, mais elle

dort ». Les premiers chrétiens ne portaient-ils pas des flambeaux en signe de joie aux inhumations de leurs chers défunts. L'épouse des cantiques, sur le point de paraître devant son Époux, ne dit-elle point à ceux qui l'accompagnent : « Environnez-moi de fleurs (cant. II, 5). » Les fleurs portées sur leur torche funèbre, par les frères de Saint-Michel d'Ecorsay, expriment donc la joie qu'ils ressentent de l'arrivée à la patrie céleste de leur cher défunt, elles montrent le bon accueil que saint Michel fait à cette âme bénie, elles symbolisent le triomphe que lui décernent les anges, en la conduisant à la place qui lui est destinée. D'autres diront peut-être qu'il s'agit ici de représenter ce que Notre Seigneur dit des vierges prudentes. « Les vierges sages ornèrent leurs lampes, » c'est-à-dire leurs flambeaux, de fleurs et d'autres décorations. C'est une seconde explication qui, comme la première, justifie pleinement les Confrères de Saint-Michel.

Ajoutons ici quelques détails que nous donne encore sur cette confrérie l'historien de la ville de Laigle.

« La torche portée par les confrères de Saint-Michel est formée d'un flambeau d'un bassin de cuivre à bords relevés, destiné à recevoir la cire qui peut couler du flambeau, et d'un bâton qui supporte le tout. Ce bâton, ordinairement plus haut que l'homme, est appuyé sur l'épaule de celui qui le porte. »

« Il paraît qu'autrefois tous les bourgeois tenaient à honneur d'être membres de cette confrérie, et qu'ils en faisaient eux-même le service. Actuellement les riches le font faire par des commis.

« La Confrérie de Saint-Michel d'Ecorsay jouit cependant d'une grande considération dans le canton de Laigle, et nous la voyons souvent venir à Laigle pour les inhumations. »

Nous regrettons bien de n'avoir pu nous procurer d'autres détails historiques sur cette antique église de Saint-Michel et sur sa Confrérie. C'est aux archives de l'évêché d'Evreux et à celles de la Préfecture qu'on trouverait sans doute des pièces intéressantes pour l'histoire du culte de saint Michel,

mais, comme le paralytique de l'évangile, nous sommes réduits à dire « *Hominem non habeo* ».

Avant de quitter votre sanctuaire, glorieux saint Michel, je me jette à vos pieds pour vous demander votre protection. Oh ! bénissez aussi cette paroisse et les membres de cette pieuse confrérie qui vous honore. Obtenez-nous de pratiquer jusqu'à la fin de notre vie ici-bas les œuvres de la foi et de la miséricorde, afin d'être présentés à Jésus-Christ par vous à l'heure de la mort.
Chanoine BLIN.

ACTIONS DE GRÂCES

Ain. — Ci-joint un bon de six francs pour la célébration de deux messes en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de grâces obtenues.

F. P.

Aude. — 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces à saint Michel et à N.-D. des Anges. Cette messe se dira à l'intention des âmes du Purgatoire et pour remercier Dieu de l'heureuse issue de mon mariage.

M. P.

Bouches-du-Rhône. — Modeste offrande d'une associée en action de grâces.

S. V., zélatrice.

Calvados. — Veuillez dire une messe en faveur des âmes du Purgatoire et en action de grâces pour un mariage heureusement conclu.

M^{me} B.

Ci-joint 10 francs pour quatre messes en l'honneur de saint Michel et pour les âmes du Purgatoire. C'était une promesse faite à saint Michel, s'il bénissait une affaire qui m'intéressait. Je suis exaucée et je m'acquitte de ma dette.

E. B., zélatrice.

Creuse. — Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces.

M. D., zélatrice.

Eure. — Faites célébrer le plus tôt possible trois messes en l'honneur de saint Michel et applicables aux âmes du Purgatoire les plus délaissées, en reconnaissance de grâces obtenues. Ci-joint 2 fr. 50 pour un abonnement aux Annales, en remerciement d'une grâce obtenue.

M. C.

Finistère. — Veuillez célébrer une neuvaine de messes pour attirer la bénédiction de saint Michel sur mon neveu, capitaine au long cours. J'ai toujours grande confiance en saint Michel qui l'a visiblement protégé dans ses voyages.

M. M., zélatrice.

Ille-et-Vilaine. — Vives actions de grâces à saint Michel pour une guérison obtenue.

D. de E., zélatrice.

Loire. — Une messe de reconnaissance pour une grâce obtenue.

J. A.

Loiret. — Je vous serai reconnaissant que vous vouliez bien célébrer trois messes d'action de grâces pour une grâce obtenue par saint Michel.

L. M.

Loire-Inférieure. — Veuillez célébrer neuf messes, en l'honneur de saint Michel et pour les âmes du Purgatoire, en reconnaissance d'une guérison obtenue par leur intercession.

J. M. D.

Maine-et-Loire. — Une messe d'action de grâces.

H. M.

Vives actions de grâces à saint Michel, mon juste protecteur, qui m'a secourue dans un grave accident. Veuillez célébrer une messe d'action de grâces ; ci-joint un mandat de 5 francs.

S. D. A.

Manche. — Faites brûler un cierge en l'honneur de saint Michel pour la remercier d'une faveur accordée.

Anonyme

Vive reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue ; j'avais promis de la faire publier ici.

Anonyme.

Ci-joint 3 francs pour trois cierges à faire brûler devant la statue de saint Michel, en action de grâces.

M^{me} H.

Faites brûler trois cierges en l'honneur de la Sainte Vierge et de saint Michel, en action de grâces.

H. de B.

Nièvre. — Veuillez trouver 15 francs pour des messes d'action de grâces ; je remercie saint Michel des faveurs obtenues cette année.

M. V., zélatrice.

Savoie. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel, pour une faveur obtenue.

M-M P.

Seine. — Je vous envoie 2 francs pour remercier saint Michel de sa protection.

B. F.

Je joins à ma lettre 10 francs pour quatre messes d'action de grâces pour faveur obtenue.

Ch. D.

Seine-et-Oise. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel qui m'a sauvée dans ma maladie.

L. R.

Yonne. — Je vous prie de célébrer 5 messes en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire en remerciement d'une grande faveur obtenue.

M^{me} V.

Algérie. — 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces, et pour une guérison.

S^r M. A.

Saint-Pierre et Miquelon. — Je vous envoie 3 fr. 85 pour remercier saint Michel des grâces obtenues par son intercession.

M^{me} G., zélatrice.

Hollande. — Je vous envoie 5 francs en action de grâces au Grand Archange pour son secours bien visible dans le bon succès des examens de mes deux jeunes filles.

M. R. S. B.

Indes Hollandaises. — Veuillez faire dire une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces, pour avoir préservé mon petit-fils d'un grave accident.

S. H., née Van K.

Canada. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue.

W. L.

États-Unis d'Amérique. — Merci à saint Michel des grandes faveurs obtenues.

M. D. G.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Napoléon Clary. — Mailane : M. Frédéric Mistral.

Calvados. — Vire : M^{lle} Elina Rohé.

Cher. — Bourges : M. Camille Thomas. — Bengy-sur-Craon : M^{me} Marie Vireaux.

Côtes-du-Nord. — Uzel près l'Oust : M^{lle} Victorie Le Marchand, très fidèle associée.

Finistère. — Porspoder : M^{me} Massou; M^{lle} Jeanne Le Roux. — Quimperlé : M^{me} Marie-Jacquette Pastoch.

Hérault. — Saint-Étienne d'Albagnan : M. Gralien Marinier.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Louis Lefèvre. — M^{me} V^{ve} Jeanne Loussard. — Guichen : M^{me} Edmond Fresneau, très fidèle associée.

Isère. — Charancieu : M^{me} Gaillard, née Mariette Durant.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. l'abbé H. Cussonneau.

Manche. — Ducey : M. l'abbé Deux. — Avrauches : M^{lle} Marie Cauvet. — Lailine : M^{me} Gustave Levesque, née Marie-Stéphanie Lerouge. — Cherbourg : M^{me} Louis La Terrier, née Marie-Julia Lucas.

Puy-de-Dôme. — Viverols : M^{me} Marie Martin-Dussapt; M^{lle} Clota Morel.

Basses-Pyrénées. — Ciboure : M. Simon Auchochury.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le baron d'Huart; M. Jean Bellocq, hospitaliers de Notre-Dame de Lourdes.

Rhône. — Condrieu : Sœur Marie-Rose Vuillemez, de la Visitation Sainte-Marie.

Haute-Saône. — Plancher-les-Mines : M^{me} Julie Parisot.

Seine. — Paris : M^{lle} Julia de Guigné; M^{me} Camille Tiset; Sœur François d'Assise, celiatrice.

Belgique. — Gaveré : Sœur Emélie-Marie de Bander; M^{me} Clémence de Moor; M^{me} Romane Raës; M^{me} Marie Van de Velde.

Italie. — S^{ra} Lucia de Cunio : Al. Signor Stefano Bassone.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in
Lucem Sanctam I...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA FÊTE DU 11 JUIN (*Compte-rendu*, par RANULPHÉ) (p. 97). — DISCOURS DE M. L'ABBÉ LARGOIS (p. 109). — BULLETIN : *Le Salut de la France* (p. 121). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 122); *Associés* (p. 123); *Consécrations* (p. 123); *Travaux d'art... et de foi* (p. 123). — MON CAGNET BLEU (GIRGATZ) (p. 124). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 128).

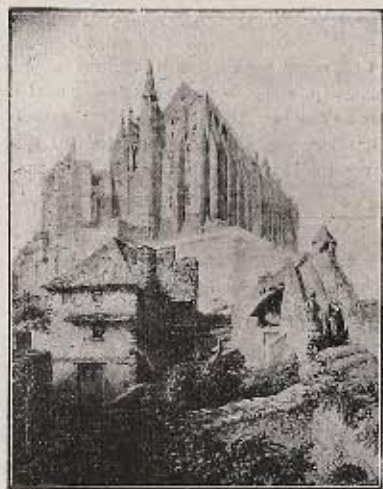
La Fête du 11 Juin

L'ÉCRIVAIN qui entreprendrait de raconter l'histoire de L'Esplanade des Pèlerinages au Mont-Saint-Michel, aurait l'occasion de faire maints rapprochements intéressants. Là s'élevait, jusqu'au milieu du dernier siècle — plus tard encore — un vieux logis, qui avait porté, au « bon vieux temps », l'enseigne des *Quatre Fils Aymon*. C'était une hôtellerie curieuse, aux balcons de bois, aux escaliers de pierre. Plus haut, au fond d'un jardinet, sourdait une fontaine parcimonieuse. En bordure du *Chemin des Loges*, de grands peupliers croissaient en liberté.

La maison à l'enseigne de légende fut démolie. Sur ses décombres et sur la terrasse voisine, les Pères de Pontigny, chassés de l'Abbaye, édifièrent une estrade couverte destinée aux cérémonies de plein air, dans la composition de laquelle entrèrent les débris des fameuses sculptures sur bois, dues au ciseau des prisonniers artistes, que dirigeait, vers 1843, un architecte de talent, Napoléon Théberge.

Puis, la *Croix de Jérusalem* fut plantée, par delà le mur d'enceinte pour qu'elle dominât mieux l'Esplanade proprement dite. En 1898, elle fut transplantée au bas du *Grand Degré*, alors à l'état de ruines. L'Esplanade fut convertie en cour de récréation pour les Apostoliques. L'année 1909 lui rendit sa destination première.

Vous connaissez le cadre; vous connaissez le tableau. Le



L'HÔTELLERIE DES QUATRE FILS AYMON.

calvaire est appuyé au mur du fond; un sanctuaire cimenté et surélevé le précède et permet aux offices pontificaux de dérouler leurs cérémonies dans toute l'ampleur de leur majesté. Des gradins de pierre étagent les pèlerins vers l'est. Le *Chemin des Loges*, le *Grand Degré*, la *Tour Claudine*, la *Barbacane*, les *Courtines du Nord et de l'Est*, la *Tour du Nord* elle-même, sont des tribunes. Et quelles tribunes!

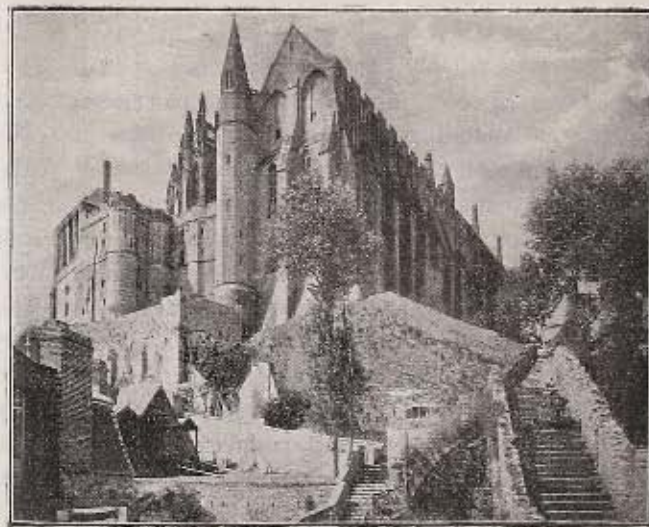
Il en est de plus confortables, de mieux capitonnées, de plus abritées. Soit. Je ne sache pas qu'il y en ait de plus pittoresques ou de mieux adaptées. « La piété est utile à tout. » Ici, tout se prête à la piété!

La tente-abri, qui protège le sanctuaire, ne relève pas du Grand Art! A qui le dites-vous? Il y a mieux, nous le savons. Mais aussi quelle scandaleuse anomalie de tenir obstinément fermées aux foules priantes les portes de la Basilique chrétienne et monastique, aujourd'hui restaurée, morne et dépouillée comme un squelette? Ne sentez-vous pas que tout

proteste contre cet état de choses: en haut les pierres ajourées, en bas le campement éphémère?

Ce campement, d'ailleurs, pour provisoire qu'il soit, s'enrichit, dans les circonstances solennelles, de décors brillants et d'objets sacrés.

L'enceinte est tracée par des mâts, au sommet desquels



L'ESPLANADE DES PÈLERINAGES (Etat ancien.)

flottaient les oriflammes nationales. Des écussons aux armes de Pie X, de Mgr Guérard, de Jeanne d'Arc, du Mont-Saint-Michel, de Coutances et d'Avranches sont apposés de toutes parts, parmi les faisceaux de drapeaux aux couleurs de la France, du Pape, de l'Evêque et de saint Michel. Des draperies courent le long des murs; des bannières, en grand nombre, ont été prélevées à l'église paroissiale: celles du Centenaire d'abord, de plus anciennes encore; celles de la Garde d'honneur de Saint-Paul de Granville, de la ville de Coutances, des Enfants de Marie de Coutances, de la ville d'Avranches, de Lessay...

Pourquoi, dites-vous, ces exhumations, pourquoi cette exhibition de vieilles reliques ? Parce que, demain, viendront les fils et les filles des pèlerins d'antan ; ils seront heureux de voir à l'honneur les étendards que suivirent leurs pères.

Le trône épiscopal est appuyé à la tenture mouvante qui ferme le sanctuaire ; l'autel est dressé, paré de verdure et de fleurs. La chaire, enfin, a opéré, ce soir, son ascension.

Cependant, ce soir, l'illusion n'est plus permise : la procession aux flambeaux, annoncée, rêvée, n'aura pas lieu. Laborieux ont été les préparatifs de la fête. Depuis trois jours, les orages se sont succédé sans interruption et sur le passage des nuées, chargées d'électricité, la tempête s'est déchaînée souvent, secouant drapeaux et tentures, tordant les hampes, écourtant les cordages. Le Diable est avisé ; il sait donc qu'un triomphe nouveau s'appête pour son glorieux tombeau, Michel ; et, comme l'empire des airs ne lui est pas enlevé, il souffle là-haut le trouble. Et non pas seul ! mais toute une légion de diablots avec lui. Nous connaissons la manœuvre.

La procession aux flambeaux fut donc rayée du programme, forcément. D'aucuns le regrettèrent ; ils n'eurent pas tort. La bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée en l'église paroissiale aux fidèles Montois, pour qui le sacrifice était le plus sensible, et aux pèlerins déjà venus.

Jedi 11 juin, l'aube est splendide, promettense de lumière et de chaleur. Les initiés — ceux qui croient encore au baromètre — hochent la tête, déconcertants : « Attendons la fin ! » disent-ils... ce qui signifie : « Attendons la pluie ! »

Les prêtres offrent les saints mystères sur les autels de l'église paroissiale, pendant qu'au dehors les pavoisements, contrariés la veille, s'effectuent avec un empressement louable.

Mgr Guérard célèbre la messe de communion.

A peine Sa Grandeur a-t-elle terminé que les pèlerins de Granville entrent dans l'église et l'occupent toute. A l'heure

dite, 7 h. 35, leur train les a déposés sur la Digne ; sans délai ils se sont rangés en procession, à la suite de leur bannière et de la bannière de Cherbourg. Une inspiration heureuse a uni de la sorte les deux grandes villes maritimes de la Manche pour le bonheur des nouveaux arrivants. Je sais, au surplus, une Granvillaise qui ne fut pas fâchée — Dieu et Cherbourg lui pardonnent ! — de voir en cette circonstance *Cherbourg-la-Guerrière* céder le pas à *Granville-la-Victoire*.

Au nombre d'environ 300, les Granvillais assistent à la messe que célèbre M. le doyen Duret. Beaucoup font la sainte communion ; beaucoup d'autres l'ont faite hier, pour ménager leurs forces aujourd'hui. Tous chantent avec entrain les cantiques traditionnels, les meilleurs, ceux que l'on sait le mieux et que l'on aime comme des amis d'enfance.

En même temps, le train régulier, — très régulier, certes ! — déverse devant les remparts des flots de pèlerins. D'autre part, les cars automobiles, les voitures de maître, les chars à bancs accroissent d'instant en instant nos effectifs. Voici les gymnastes de Saint-Martin de Landelles, les pupilles du patronage de Cérances, ceux de Servon avec leur drapeau, les Noëlites d'Avranches avec leur bannière, le patronage de filles de Saint-Martin de Landelles, la paroisse de Bion, ... que sais-je ? Les élèves de l'Institut Notre-Dame d'Avranches défilent à leur tour, encadrant l'étendard de Jeanne d'Arc et le drapeau de la Conférence Chapdelaine. Ils seront les *hérauts* de Monseigneur saint Michel, en ce jour ; nous ne tarderons pas, du reste, à nous apercevoir que ces *hérauts* ont plus et mieux que d'admirables voix, de la discipline et du courage.

Cette foule se hâte vers l'église paroissiale et vers l'Esplanade. On reconnaît le terrain ; chacun choisit sa place, la prend et la garde. Ainsi l'exigent prudence et... charité, puisque aussi bien celle-ci, bien ordonnée, commence par soi.

Ce n'est pas tout. Le second train spécial arrive, avec dix minutes de retard seulement. A ce propos, rendons aux Chemins de fer de l'Etat et aux Tramways normands le témoi-

gnage auquel ils ont droit pour leur exactitude et leur complaisance. Considérables étaient les difficultés à vaincre. Or toutes ont été résolues à la satisfaction générale, comme par enchantement. Remercions aussi M. le chanoine Rothe, directeur des Pèlerinages diocésains, qui avait bien voulu organiser les deux trains de pèlerinage. Remercions avec lui ses lieutenants :



L'ESPLANADE ET SES TRIBUNES DE PÈLERINS.

PHOTO V. B.

M. l'abbé Bellenger, ancien chapelain de Saint-Michel, vicaire à Saint-Paul de Granville, et M. l'abbé Robine, vicaire à La Haye-du-Puits.

Le *spécial* de La Haye-du-Puits est au grand complet : 14 voitures, 650 pèlerins ! Sous la surveillance paternelle des prêtres, les groupes se forment : aux accents d'un cantique à saint Michel, le cortège interminable monte à l'Esplanade, qu'il trouve déjà occupée, dans sa partie principale, par le clergé et la maîtrise, dans ses abords par une foule compacte,

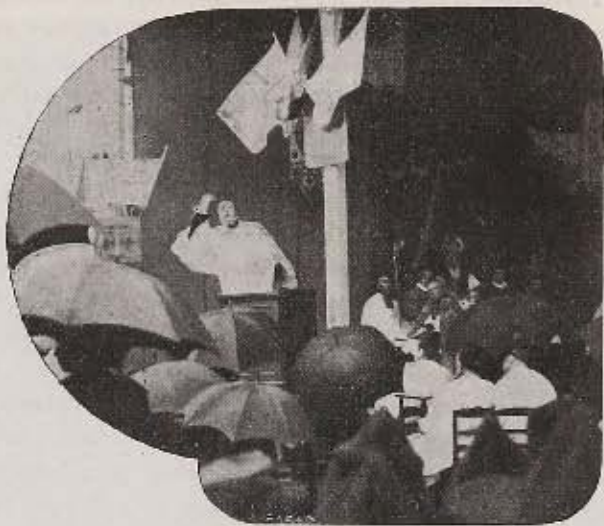
qui attend patiemment que l'office commence. Il n'est pas encore 9 h. 1/2.

Maintenant, regardons autour de nous : de la *Tour du Nord* à la *Barbacane du Châtelet*, appuyés aux garde-corps ou bien assis sur les degrés, les pèlerins, au nombre de 2.500 environ, apparaissent comme des grappes vivantes, accrochées partout où la Providence et le génie des Moines guerriers ont ménagé un endroit propice. Quand j'aurai dit que le tableau est bizarre, pittoresque, saisissant, je n'aurai pas laissé soupçonner même de loin l'effet produit. La photographie en donne ici une idée vague ; elle est impuissante à faire naître l'émotion qui saisit les témoins de ce spectacle.

A 9 h. 55, pratiquant la politesse des rois, NN. SS. les Evêques apparaissent sur la *Tour du Nord*. Pour les accueillir, point de clairons bruyants, ni de trompettes éclatantes, mais des voix pures d'enfants et de jeunes gens qui chantent en parties le cantique à saint Michel : « Saint Michel, à votre puissance !... » Respectueuse, la foule se tait et s'incline sous la bénédiction des pontifes : Mgr Guérard, évêque de Coutances, revêtu de la mosette ; Mgr Déchelette, évêque d'Evreux, revêtu des ornements pontificaux. Mgr Lepetit, prélat de Sa Sainteté, vicaire général de Coutances et directeur des Œuvres du Mont-Saint-Michel, fait les honneurs de l'Esplanade. M. le chanoine Saudeux, vicaire général d'Evreux, remplit les fonctions de prêtre assistant. Le haut clergé de Coutances entoure les prélats. Citons : M. le chanoine Mauduit, secrétaire général de l'Evêché ; M. le chanoine Guérard, secrétaire particulier de Sa Grandeur ; M. le chanoine Rothe, directeur de la *Semaine religieuse* et des Pèlerinages diocésains ; MM. les chanoines Cornille, archiprêtre d'Avranches ; Aupincl, archiprêtre de Coutances ; Challier, doyen de Saint-James ; Duret, doyen de Granville ; Maquerel, curé de Saint-Paul de Granville ; Godefroy, supérieur de l'Institut Notre-Dame d'Avranches ; Bouillon, curé de Saint-Nicolas de Coutances ; Lescahier, curé de Saint-Saturnin d'Avranches ; Letondeur, chapelain des Augustines

de Coutances ; Pasquet, secrétaire général adjoint de l'Évêché ; ... de nombreux doyens et chapelains épiscopaux, parmi lesquels M. l'abbé Levillain, curé-doyen de Conches (diocèse d'Évreux).

L'office commence. Sous la direction de M. l'abbé Gremillet, la maîtrise interprète la messe du Très Saint Sacrement. De



« TACHE ARDUE !... »

Photo V. B.

L'avis unanime, ce fut un régal pour les délicats, une leçon et une édification pour tous. A moduler avec une telle perfection les neumes grégoriens, l'on ne saurait être loin de l'idéal rêvé par les artistes. A l'offertoire nous entendîmes *l'Ego sum* de Kaiser, après l'élévation, un *O Salutaris* de Dom Percosi.

L'Évangile ayant été chanté, M. l'abbé Langlois parut en chaire. Jusqu'à ce moment précis, les drapeaux s'étaient balancés légèrement au souffle de la brisa, tels des encensoirs aux mains des anges. Or, voici l'heure que messire Satan a choisie pour jouer aux pèlerins un tour de sa façon. Les

nuages commencent à s'épancher ; ils ne finiront qu'avec les dernières prières de la messe. Les parapluies se tendent au-dessus des têtes. Maintenant, vue d'en haut, l'assemblée présente l'aspect d'innombrables ballons, sombres et ruisselants, que surmontent des piques. Enveloppés dans leurs manteaux, les élèves de l'Institut Notre-Dame reçoivent l'averse avec une résignation stoïque, sans perdre une seule parole du prédicateur. L'immense assemblée témoigne de même une endurance remarquable.

Que dire du prédicateur, que ne rebute point la tâche ardue, invraisemblable, de jeter à la foule, dissimulée sous les parapluies, ses hauts enseignements, j'allais écrire : ses oracles ? Car, on le verra plus loin, ce sont des oracles que fait entendre M. le premier chapelain de Montmartre. Avec lui nous espérons que des montagnes saintes de France : le Mont-Saint-Michel, Lourdes et Montmartre, nous viendront le secours et, finalement, le salut.

De louer en d'autres termes M. l'abbé Langlois, je ne me connais pas le droit, depuis que j'ai appris du P. Monsabré qu'il est inepte de complimenter l'orateur sacré.

La cérémonie a pris fin ; prélats et dignitaires ecclésiastiques quittent l'Esplanade, pendant que la Maîtrise chante.

France, renais à l'espérance !

* * *

La foule se disperse rapidement ; chacun se met en quête du coin de table ou du creux de rocher où il pourra relâire ses forces épuisées. Le ciel est redevenu clément. Oh ! non pas de tout point, ni pour longtemps. Nous le verrons bien.

Au repas qui réunit autour de NN. SS. les Evêques les membres les plus distingués du clergé, Mgr Guérard remercie son collègue d'Évreux d'avoir bien voulu répondre à son invitation. Sa Grandeur rappelle que le Prélat qui nous honore aujourd'hui de sa présence a ou le mérite incomparable de

souffrir pour la foi. En 1871, en effet, M. l'abbé Déchelette, alors élève au séminaire d'Issy, fut incarcéré par la Commune en compagnie du martyr Paul Scigneret et dut son salut à une intervention quasi miraculeuse.

Dans sa réponse, Monseigneur d'Évreux se dit heureux de prendre part à la manifestation dont il a pu admirer, ce matin, l'ordonnance parfaite et le caractère profondément religieux.



LA PROCESSION.

Photo V. B.

Il ajoute qu'il se réjouit d'entretenir avec le diocèse de Coutances les relations nouées dès la plus haute antiquité par ses prédécesseurs.

Les pèlerins, livrés à eux-mêmes, donnent libre cours à leur dévotion et à leur légitime curiosité. Ils prient devant la statue de l'Archange et visitent l'Abbaye. Le temps passe très vite chez nous et l'on n'est jamais en peine de l'employer utilement.

Les cloches sonnent bientôt le rassemblement. Sur l'Esplanade et aux alentours, chacun reprend sa place. Mais de nouveau l'atmosphère est troublée par les « Puissances de ténèbres ». Le vent qui, ce matin, soufflait modérément du sud-

ouest, souffle maintenant du nord-est, avec une violence inouïe. Il faut enlever les drapeaux les plus menacés et replier les bannières, préparées pour la procession. Eh ! qu'importe cela ? Les ruses de Satan une fois de plus seront déjouées et le Malin en sera pour ses frais.

Mgr Déchelette préside le salut du Très Saint Sacrement, au



« MGR GÉRARD EXHORTE LES FIDÈLES. »

Photo V. B.

cours duquel la Maîtrise fait entendre le *Tu es Petrus* de Hingres et un *Tantum ergo*, sur un choral de Bach.

Puis, la procession se met en marche, lentement, car les voies de dégagement sont encombrées ; mais avec de la bonne volonté et de la discipline on surmonte les difficultés... à moins qu'on ne les tourne. L'itinéraire est connu : les *Remparts*, la *Grande Rue*. Essayerons-nous de marquer le caractère de cette marche pieuse ? Non. Il varie à chaque palier du Rempart, à chaque tournant du chemin de ronde. Les tours et les courtines sur lesquelles se déroule la double théorie ; la rue où déferle une houle humaine, présentent des aspects

si changeants, si divers, si inattendus, si pittoresques, qu'il faut renoncer à les décrire.

Sur le parcours, les Évêques ne cessent de bénir. Enfin, devant l'église paroissiale, de la terrasse qui précède le portail, Mgr de Coutances remercie encore Mgr d'Évreux, puis exhorte les fidèles à mener désormais une vie conforme à leur foi, mettant en œuvre les grâces de cette journée.

Quel dommage, vraiment, que l'espace ne se prête pas, autant qu'il serait désirable, au déploiement plus complet de la foule, à l'heure des adieux et de la bénédiction suprême ! En revanche, l'agglomération est plus compacte et plus chaude, peut-être les acclamations : « Vive saint Michel ! Vive Pie X ! Vivent NN. SS. les Évêques ! Vive la France ! » Ces cris du cœur, poussés par les pèlerins, résumaient admirablement la journée. A leur façon ils prolongeaient encore la prière.

RANULPHE.



DISCOURS

PRONONCÉ AU MONT-SAINT-MICHEL

LE 11 JUIN 1914,

EN LA FÊTE ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE L'ARCHANGE
SAINT MICHEL.

*« Levavi oculos meos in montes
unde veniet auxilium mihi. »*

*« J'ai levé les yeux vers les monts
d'où me viendra le salut. »*

(Ps. 120, v. 1.)

MESSEIGNEURS (1),
MES FRÈRES,

IL y a dans la France chrétienne comme trois sommets mystérieux et saints dont l'histoire est l'histoire même « des gestes de Dieu » en faveur des Francs : *le Mont-Saint-Michel, Lourdes et Montmartre.*

Le Mont-Saint-Michel, c'est comme un *Sinai* fulgurant d'où l'Archange des combats célestes, donnant des ordres et réclamant des hommages, a fait le lieu *fort de la patrie*, dans un territoire inviolé.

Lourdes, c'est comme un *Thabor glorieux* où l'Immaculée, qui triompha de l'inférieur serpent, vint comme gonfalonier *saint Michel*, qui le premier s'en rendit vainqueur.

Montmartre, c'est comme un calvaire de supplication, de

(1) Mgr Joseph Guérard, évêque de Coutances et Avranches, et Mgr Louis-Jean Dacheletta, évêque d'Évreux.

réparation et d'offrande où l'Archange Michel se fait le porte-étendard du Sacré-Cœur et proclame à la face du monde les derniers triomphes de l'Amour.

Et voici qu'en ce jour de Fête-Dieu, la Providence veut que ce soit ici, sur ce rocher béni de l'Archange, que nous commençons la préparation des grands événements qui rendront célèbre dans la suite des temps l'an de grâce 1914 : l'an du Congrès de Lourdes et de la Consécration du temple élevé sur la colline des premiers martyrs de Paris « par la France pénitente et dévouée au Sacré-Cœur de Jésus-Christ ».

Je veux voir en ce fait autre chose qu'une coïncidence fortuite, j'y veux voir une invitation de Dieu même à associer saint Michel à nos joies et à nos espérances de catholiques et de Français ; j'y veux voir aussi un signe des grâces attachées par le Ciel à la restauration du culte de l'Ange gardien de la patrie sur ce rocher et dans nos cœurs ; — enfin dans l'alliance de ces trois noms qui s'appellent, se complètent et s'illuminent mutuellement : le Mont-Saint-Michel, Lourdes et Montmartre, je veux saluer comme la formule définitive des étapes du retour de la France à Dieu : du Mont où nous sommes à la grotte de Massabielle où nous irons demain, pour monter enfin rayonnants d'espoirs infinis à la Colline du Sacré-Cœur afin de lui offrir, le 17 octobre prochain, par les mains de nos évêques qui l'ont faite « comme les abeilles font leur ruche » « une France réparée par la pénitence et purifiée par la charité ! »

Mais, qui nous conduira dans ces merveilleuses ascensions ? L'Archange couronné de gloire et d'honneur.

Au Mont-Saint-Michel, nous l'entendrons crier : « *Qui est puissant comme Dieu ?* » *Quis ut Deus ?* Et l'histoire en main, nous saluerons ici la merveilleuse réalité des protections divines au cours des âges et nous ranimerons notre confiance au souvenir du passé.

À Lourdes, il nous dira : « *Qui est miséricordieux comme Dieu ?* » *Quis ut Deus ?* comme Dieu, qui nous a donné Marie,

sa Mère immaculée, et par Marie Jésus ? Et nous ranimerons notre confiance à la vue des miracles du présent.

À Montmartre, de ses lèvres ardentes tombera cette parole, toujours la même : *Quis ut Deus ?* et là elle voudra dire à qui voudra l'entendre : « *Qui donc aime comme Dieu ?* » Et nous ranimerons notre confiance en face des événements à venir, qui seront la réponse sûre et nécessaire aux conditions enfin remplies que le Cœur de Dieu nous avait imposées.

« Saint Michel, guide de nos âmes aux trois montagnes saintes de la patrie, » tel sera tout le sujet de ce discours.

MONSEIGNEUR,

Qu'il me soit permis de vous remercier de m'avoir procuré l'insigne honneur de chanter ici les gloires de l'Archange « pour le culte duquel vous avez déjà tant fait ». Après avoir loué le Bienheureux Thomas Helye et la Bienheureuse Marie-Madeleine Postel, il ne me manquait plus que d'apporter mon faible tribut d'hommages au chef de la Milice céleste, dont vous gardez si noblement le sanctuaire. Mes vœux sont satisfaits aujourd'hui, mais, Monseigneur, ils ne seront comblés que le jour prochain où, rendant à Montmartre la visite que vous fait aujourd'hui son chapelain, vous consacrerez vous-même l'autel du saint Archange, joyau de la Basilique nationale, qui redira pour les siècles des siècles, avec la générosité inlassable des fidèles de Coutances, l'invincible amour de ses pontifes pour le Sacré-Cœur de Jésus.

Je salue en vous, Monseigneur d'Évreux, l'ami très cher de notre éminent Archevêque ; près de saint Michel vous représenterez dignement le Cardinal de Paris ; vous prierez avec nous pour lui. — Il est, si j'ose dire, votre diocésain et s'en fait gloire ; — en votre personne c'est à lui que j'adresse notre plus respectueux et plus reconnaissant hommage.

I
**Saint Michel, au Mont-Saint-Michel, témoin
de la Puissance de Dieu.**

C'est une vérité facile à démontrer, mes Frères, avec le secours de l'histoire, que le jour où, pour la première fois, l'Archange des batailles et des triomphes célestes donna à saint Aubert l'ordre de lui dresser sur le mont Tombe une chapelle qui lui fût dédiée, il contracta avec le peuple franc une alliance que douze siècles n'ont ni brisée, ni compromise et qui demeure un des plus solides fondements de nos espoirs en des temps meilleurs.

A dater de ce jour, la France marche à la tête des peuples; « comptant sur son angélique allié, elle porte partout la lumière avec les libertés sacrées de la foi chrétienne. Partout où elle passe, les chaînes tombent, la tyrannie disparaît, la barbarie recule épouvantée. A peine saint Michel a-t-il pris possession de son sol que la France se fait reconnaître à son allure et à ses coups comme la maîtresse du monde ». Son roc élevé devient comme le lieu fort de la patrie : empereurs, rois, princes, guerriers innombrables viennent y demander à saint Michel avec le secret de la victoire l'art plus difficile d'en assurer les conquêtes. Charlemagne et plus tard Roland y inclinent sous la bénédiction d'en haut et consacrent à l'Archange leur formidable épée. Guillaume le Conquérant, avant de ceindre le diadème d'Alfred et de saint Edouard, se rend ici pour y chercher le sûr présage du triomphe d'Hastings.

Mais voici que des jours sombres apparaissent. Avec la guerre de Cent ans, c'est la « grande pitié au royaume de France » et plus spécialement en nos provinces qui furent les premières victimes de l'invasion. La France, pareille à un vaisseau submergé qu'on ne voit plus que par le haut des

mâts, semblait perdue pour toujours. Tout était anglais, sauf ce Mont, où s'était réfugiée avec notre dernier espoir la fortune de la patrie. Un homme est là, Jean d'Harcourt, qui commande moins à des soldats qu'à des lions. Avec une foi qui n'a d'égale que sa valeur, il confie sa cause sacrée à saint Michel en des paroles que l'on ne saurait trop redire : *Nemo adjutor meus nisi Michaël*. « Je ne veux pas d'autre allié que Michel ! » Et Michel accepte son rôle miraculeux. Ils sont *cent dix-neuf*, mais saint Michel est avec eux, et c'est en vain que des hordes entières se lancent à l'assaut de la montagne sainte de l'Archange; son glaive est sorti du fourreau, il frappe et des éclairs sillonnent la nue; il frappe et la terreur se met au cœur des assaillants; il frappe et l'invincible audace de ces Normands conduits au combat par leur Ange fait que le vieux drapeau gaulois ne cesse pas un instant de flotter sur tes remparts, ô citadelle inexpugnable, vraie cité de Dieu parmi les hommes, dont nul étranger ne fit sonner sous son talon vainqueur les dalles séculaires, et qui, vierge aujourd'hui comme autrefois, dresse au-dessus des flots qui viennent mourir à tes pieds la statue de ton libérateur. Ange gardien de la patrie, saint Michel devait encore faire pour la « douce France » une autre merveille, il devait mettre aux mains de Jeanne, la Bienheureuse Jeanne, l'étendard qui la mènerait à la victoire et délivrerait définitivement le pays.

Mes Frères, il faudrait ne pas connaître son histoire ou la mutiler volontairement, ce qu'on n'a pas manqué de faire, pour refuser de voir dans la délivrance d'Orléans le 8 mai 1429, jour de l'apparition de l'Archange; dans la campagne de la Loire; dans le sacre de Reims; la constante intervention de saint Michel. Il est là près de la guerrière, il la guide au triomphe, et s'il permet qu'elle soit blessée et que son sang coule, c'est qu'il sait, lui aussi, que, sans effusion du sang, il n'y a pas de rémission, et que, sœur du Christ dans l'œuvre de la rédemption de la France, Jeanne d'Arc doit connaître

comme lui l'amertume des larmes, la douleur de la trahison et les affres de l'agonie, avant les triomphes de la mort.

Et maintenant que j'ai évoqué ces souvenirs, ô grand Archange, je comprends mieux, sur ce rocher, le sens de votre cri de guerre : *Quis ut Deus!* et il me semble qu'il signifie : « Qui est puissant comme Dieu ? ».

Le Seigneur, en effet, ne se contente pas d'appeler dans la nuit les étoiles pour qu'elles lui répondent, joyeuses : « Nous voici » et se mettent à briller en sa présence ; sa puissance éclate autrement grande et magnifique dans notre histoire nationale, qui n'est à tout prendre que l'histoire de ses tendresses et de ses bienfaits pour la France. Saint Archange, ramenez ici, reconnaissante pour la protection dont Dieu l'a gratifiée dans le passé, la race de ceux dont vous fûtes et dont vous restez le protecteur et le gardien. Qu'elle chante sur ce roc glorieux son *Te Deum* d'action de grâces, qu'elle entoure à nouveau vos autels et que le souvenir des merveilles d'autrefois lui permette de regarder avec confiance un avenir, dont, avec vous, nous ne désespérerons jamais.

Et maintenant, levons nos yeux vers un autre sommet d'où vient à notre pays et à l'Église tout entière un secours auquel l'Archange n'est pas étranger ; de Saint-Michel au péril de la Mer, transportons-nous par la pensée au bord du Gave Pyrénéen, à la grotte bénie d'où s'épanche sur le monde le flot des grâces que le Sauveur ne peut refuser d'accorder à la prière de sa Mère. *Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi*. Là, j'espère vous montrer en saint Michel le témoin des miséricordes divines et l'associé de la Très Sainte Vierge dans l'œuvre admirable du salut des âmes et des corps, qui fait de Lourdes comme un vestibule du Ciel. Ce sera ma seconde partie.

II

**Saint Michel, à Lourdes, témoin de la
Miséricorde de Dieu.**

Si le Mont-Saint-Michel, mes Frères, est comme un Sinaï où la France du passé vient prendre son mot d'ordre et se préparer à ses victoires, le rocher de Lourdes est comme un *Thabor glorieux* où, dans le rayonnement d'une vision sur-humaine, apparaît aux yeux ravis d'une enfant l'*Immaculée*, dont le pied virginal, en foulant le sol de notre terre, fait germer et mûrir une moisson d'espérances devenues, depuis plus de cinquante ans, de sublimes réalités.

Le rocher de Lourdes voit, comme jadis le Mont-Tombe, s'élever sur ses flancs une chapelle ; à la voix de Marie, comme à la voix de l'Archange, une source mystérieuse à laquelle des foules innombrables viendront boire et se laver, jaillit pour ne jamais tarir. Le Ciel s'y fait entendre en des colloques ineffables, tous les infirmes de l'âme et du corps viennent y chercher comme un renouveau de ferveur quand ils n'y trouvent pas leur guérison.

Mais qui donc gardera ce nouveau sanctuaire, qui le défendra contre la rage des mauvais esprits, qui donc s'y fera le gonfalonier de la Vierge, si ce n'est Michel, l'Archange qui le premier, avant Marie, triompha de l'inférieur serpent et contracta, par le fait même, avec l'Immaculée, l'Ève nouvelle, la femme couronnée d'étoiles dont nous parle l'Apocalypse, une alliance d'autant plus étroite qu'elle est fondée sur une commune et incomparable victoire ? Aussi, mes Frères, Pèlerins de Saint-Michel, quand vous vous rendez au rocher béni de Notre-Dame, saluez en arrivant au terme de votre voyage l'Archange qui s'appête à vous faire les honneurs du domaine de sa Souveraine. A Lourdes, il est chez lui, étant chez celle qui lui confie le soin de la défendre, et quand l'écho

des montagnes répète aux vallées profondes que traverse en sa course éperdue le Gave mugissant : *Quis ut Deus?*... son cri de guerre n'est pas seulement un appel à la lutte, il est l'expression de cette vérité qu'appuie l'expérience de deux mille ans de christianisme : « *Qui est miséricordieux comme Dieu!* » Dieu ! qui nous a donné sa Mère ; Marie qui nous a donné Jésus ; Jésus qui nous a donné son Cœur et reste perpétuellement présent pour nous dans son adorable Eucharistie.

O Michel, archevêque de l'Immaculée, je ne m'étonne pas que vous soyez à Lourdes plus qu'ailleurs l'archevêque de l'Eucharistie ; permettez qu'en ce jour, sous ce titre, je vous salue et je vous prie. Peut-on séparer la Mère de l'enfant, la Vierge de Celui qui fut sa pureté, la souveraine de son roi, le serviteur de son Maître ? et, puisqu'à Lourdes, Jésus et Marie travaillent de concert comme à Cana, il faut bien que saint Michel, leur intendant, donne des ordres de leur part et fasse emploi d'une eau qui deviendra bientôt le vin généreux qui donne la vie à tous les pauvres cœurs haletants, semblables aux amphores vides du festin des noces, et que la miséricorde infinie de Dieu, suppliée par la Vierge et préparée par l'Archange, va transformer et va guérir. Archevêque de l'Eucharistie, organisateur d'une fête-Dieu qui se renouvelle tous les jours, saint Michel dirige à Lourdes la procession des anges fidèles, il préside à leurs concerts, il les groupe auprès des autels, il les envoie au secours des faibles, des infirmes, des malades pour les encourager à l'espérance, les soutenir et les aider. Et puis, me souvenant de la mission sublime qu'une tradition lui attribue chez l'ancien peuple d'Israël, celle d'agiter l'eau de la piscine probatique afin de lui communiquer de la part du Seigneur la vertu de guérir le premier malade qu'on y plongeait après son passage, je me figure saint Michel continuant sur notre terre de France, dans le domaine de l'Immaculée et à sa prière sa fonction charitable et devenant près des piscines miraculeuses de Massabielle l'instrument

docile de Celui qui ose dire : « Je suis la résurrection et la vie ! » et le serviteur de celle que nous saluons de ce double titre : « Reine et Mère de miséricorde : *Salve, Regina, Mater misericordiae.* » Archevêque de l'Immaculée, archevêque de l'Eucharistie, archevêque de la miséricorde, saint Michel se montre à Lourdes notre guide et notre auxiliaire. Toutefois, mes Frères, sa mission ne se borne pas là, et après avoir chanté la puissance du Christ qui sauva nos pères des hontes de l'invasion anglaise et garda à la vieille France son Mont et sa Merveille ; après avoir redit à Lourdes les triomphes de la miséricorde divine par Marie qui guérit, console et bénit toutes les indigences qui espèrent, il nous faut suivre sur une autre montagne l'Archevêque des triomphes célestes, il nous faut saluer debout au chevet de la Basilique du Vœu national le porte-étendard du Sacré-Cœur, dont la bannière étincelante flotte sur la France et sur le monde, et entendre tomber des lèvres ardentes du Chef de la milice céleste ce cri plus retentissant que tous les autres parce qu'il porte en lui l'espérance des suprêmes résurrections : « *Quis ut Deus?* : Qui donc aime comme Dieu ? » L'amour est fort comme la mort : *fortis est ut mors dilectio.* L'amour du Cœur de Jésus répandu en nos cœurs à la prière de saint Michel fera de nous des *invincibles* et des *saints*. C'est ce que je voudrais essayer, en terminant, de vous montrer.

III

**Saint Michel, à Montmartre, témoin
de l'Amour de Dieu.**

Il y a, mes Frères, avec le Mont qui nous porte aujourd'hui et Lourdes qui se prépare aux merveilles de son congrès eucharistique, un lieu du monde infiniment digne de notre respect et de notre amour : c'est la colline de Montmartre. Arrosée du sang des premiers martyrs de Paris, visitée au

cours des siècles par tous les saints de la patrie, lieu d'une prière incessante par ses monastères et ses églises, Montmartre est aujourd'hui couronné d'une Basilique qu'une gloire immense entoure, parce qu'elle est devenue comme l'édifice sacré demandé par Dieu lui-même... et enfin accordée à son Cœur après d'incompréhensibles délais.

Si le Mont est un Sinaï, si Lourdes est un Thabor, Montmartre est un Calvaire.

Sanctuaire de réparation incessante et de supplication sans trêve, depuis trente-quatre ans, jour et nuit, près du Cœur de Dieu réellement vivant sous les espèces sacramentelles, la France pénitente et consacrée y monte une garde vigilante, essayant de se souvenir de ses fautes et d'en obtenir le pardon.

Le pays tout entier, dans un effort magnifique et souverain dont je ne crois pas qu'un autre peuple eût été capable, a contribué à l'érection de ce temple, et l'heure est proche où de tous les points du territoire, nos évêques, les successeurs des Denys, des Aubert, des Taurin, des Exupère, des Maclou, quittant les côtes de notre Normandie et de notre Bretagne, les rivages de la Méditerranée, les villes du sud et de l'est, les plaines du nord et du centre, s'achemineront en un magnifique cortège vers cette nouvelle citadelle dont la garde est confiée à l'Archange saint Michel, pour oindre ses murailles de l'huile sainte et la consacrer définitivement au Cœur adorable de Jésus.

Grande et belle journée que celle-là, mes Frères, qui en évoque une autre dont, à douze siècles de distance, le souvenir nous émeut encore, celle de la dédicace du premier temple élevé à la gloire de l'Archange sur ce roc à jamais béni. Presque au même jour la nation française va ratifier le pacte conclu autrefois entre elle et le céleste Archange, mais cette fois elle demandera à saint Michel de la présenter au Sacré-Cœur. Il semble que, humble et craintive après ses défaites et ses malheurs, la France de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, la France de Geneviève, de Clotilde et de Jeanne

d'Arc n'ose plus lever les yeux vers le Cœur percé de son roi immortel. Elle implore le bras de l'Archange comme elle implore le secours de Marie, et c'est par saint Michel et par Marie qu'elle offrira l'ex-voto de son repentir et le monument de sa reconnaissance !

Cœur Sacré de Jésus, faites que la voix de votre Archange soit assez puissante en ce grand jour pour que son cri réveille, en leur tombeau de chair, tous les pauvres pécheurs endormis. Qu'en entendant cette clameur, semblable à la voix des grandes eaux : *Quis ut Deus !* « Qui aime comme Dieu ! » les cœurs des indifférents se brisent et se prennent à vous aimer.

Que les justes s'élancent plus avant dans les sentiers de la justice, se souvenant du mot de saint Bernard : *Modus diligendi Deum est diligere sine modo.* « La mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure. »

Et que les saints et les saintes de la patrie, car il en est encore, levant vers le Calvaire qu'est Montmartre leurs bras suppliants et leurs cœurs enflammés, nous obtiennent par leurs intercessions salutaires « ce règne du Cœur de Jésus » qui mettra fin à nos discordes et nous réconciliera tous dans la paix !

Mais, ne nous y trompons pas, mes Frères ; si, sous la protection de l'Archange, nous commençons aujourd'hui, en cette fête du Très Saint Sacrement, la route qui, passant par Lourdes, nous conduira à la colline des Martyrs, nous ne devons pas laisser à d'autres le soin de notre viatique. Les saints, nos pères dans la foi, à l'exemple du saint Archange, ont été de rudes guerriers, mais, après les grands coups donnés, au soir des batailles où l'immortel ennemi des âmes, Satan, avait subi une honteuse défaite, ils sentaient le besoin de refaire leurs forces, et ils venaient, simples comme des enfants, chercher dans la communion qui nous permet de placer le Cœur de Dieu dans notre cœur, le courage de nouveaux combats et l'espérance de nouvelles victoires. Faisons comme eux. Vous connaissez l'histoire du vieux prophète que pour-

suivait la haine d'une reine impie : Elle fuyait jusqu'au sein du désert pour échapper aux coups des ennemis acharnés à sa perte, et voici que, tout à coup, il se sentit faiblir, il tomba accablé de fatigue à l'ombre d'un arbrisseau : « C'en est assez, ô Jéhovah, je n'en puis plus ; prends mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères. » Et il s'endormit. Or voici que, pendant son sommeil, un ange le toucha et lui dit : « Lève-toi et mange. » Il regarda et vit auprès de lui un pain cuit sous la cendre et une cruche d'eau. Après avoir mangé et bu, il se recoucha. L'ange du Seigneur vint une seconde fois, le toucha et lui dit : « Lève-toi et mange, car le chemin qui te reste à parcourir est long. » Il se leva et mangea, et cette fois, dit l'Écriture, « réconforté par cette nourriture, il marcha sans s'arrêter quarante jours et quarante nuits jusqu'à la montagne de Dieu ».

L'histoire du prophète poursuivi par d'invisibles ennemis, c'est la nôtre ; l'Ange du Seigneur, c'est Michel, l'ange de l'Eucharistie ; le pain mystérieux qu'il faut prendre à plusieurs reprises, c'est le corps du Christ immolé pour nous et devenu dans la communion le vrai pain du voyageur. La montagne sainte qu'il faut atteindre, c'est le ciel entrevu plus lumineux et plus doux des trois sommets saints dont nous méditons la splendeur : le Mont, Lourdes et Montmartre, et du haut desquels saint Michel continue de lancer ce cri de foi, de confiance et d'amour : *Quis ut Deus !* « Qui est comme Dieu ! »

Qui est puissant comme Dieu ici ! Qui est miséricordieux comme Dieu à Lourdes ! Qui aime comme Dieu à Montmartre, sur la colline où Il a placé son Cœur pour le donner à la France et pour donner la France à Dieu ! Pèlerins de l'Archange, pèlerins de Marie, pèlerins du Sacré-Cœur, du Mont-Saint-Michel, nous irons à Lourdes et à Montmartre en cette année bénié, conduits par l'Archange, encouragés par la Vierge, soutenus par la charité du divin Cœur, puisée dans l'Eucharistie. Mais nous ne voulons d'autre bannière pour nous conduire que la vôtre, ô saint Archange, et nous voulons la

planter plus haut et plus ferme que jamais sur les trois sommets sacrés qu'elle illumine déjà de ses clartés. Elle est si belle votre bannière !

Elle emprunte aux flots qui baignent le rocher sur lequel s'élève votre anguste Basilique le *bleu* qui nous fait penser au ciel ; elle demande aux neiges des Pyrénées qui entourent la grotte de l'Immaculée sa *blancheur* de lys et son éclat virginal ; elle prend au Cœur du Christ ouvert par la lance du soldat et au sang des martyrs qui coula sur la montagne sainte le *rouge* qui rappelle tous les incendies de l'amour.

Sous les trois couleurs mystiques de ton noble étendard, ô Archange, je salue la bannière de la France dont tu demeures à jamais le gardien ! Viens prendre ta place au soir du 16 octobre sur la colline de Montmartre ; quitte ta vieille basilique consacrée à pareil jour il y a 1205 ans... Ange gardien de la patrie, que ton étendard flotte sous les jeunes coupoles du temple que ton Maître attendait depuis 225 ans, et prépare par ta prière victorieuse à laquelle, quelque misérables qu'elles soient, nous voulons joindre les nôtres « le règne à jamais béni et acclamé du Christ, qui veut encore sauver les Francs ! »

— Amen !

BULLETIN

CHAQUE LUNDI du mois de juillet, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 4 juillet, messe pour les Zélateurs et Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 juillet.

* * *

INTENTION bénié par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la Neuvainé, mais pour le mois de juillet tout entier : LE SALUT DE LA FRANCE.

De combien de façons, avec quelle insistance, n'a-t-on pas réclamé la prière de tous les bons Français, pour la Patrie, de tous les catholiques, pour la FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE. Chapelets pour la France, Messes pour la France, prières spéciales

prescrites aux heures particulièrement graves par NN. SS. les Evêques, rien n'a été oublié pour que de tous les cœurs monte vers le Ciel une ardente et continuelle supplication. L'appel que nous adressons aujourd'hui à tous les amis de l'Archange ne se présente pas davantage comme une nouveauté. Nous avons prié pour les élections législatives, pour les écoliers de France, pour le succès des congrès catholiques. Cette fois, c'est la grande image de la Patrie qui se dresse devant nous, découronnée, mutilée, brutalement séparée du Vicaire du Christ, menacée dans sa vie même par le plus grand désordre intérieur encourageant les menaces extérieures les plus formidables. A quel bon insister ? Tous savent le péril. Nous sommes à l'une des heures les plus graves de notre histoire.

Entre les hommes d'ordre, les bons ouvriers de la maison française, et les virtuoses de l'équivoque, patrons des petites coteries et protecteurs des égoïsmes, l'électeur n'a pas su ou n'a pas voulu bien choisir.

« CET ESPRIT D'IMPRUDENCE ET D'ERREUR » nous conduira-t-il aux pires désastres ?

La prière est encore notre meilleur espoir. Supplions Dieu inlassablement. Son secours est aussi indispensable qu'il est invisible à nos regards. Prions-le pour la France chrétienne. On a dit : « LA FRANCE SERA CHRÉTIENNE OU NE SERA PAS ! » Demandons au cœur de Jésus, par saint Michel, que la France redevienne chrétienne, et promettons de travailler, chacun à notre poste, à cette nécessaire résurrection.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants ; 2^o Jour au choix pendant le mois, à ceux qui récitent quotidiennement le chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^o Jour au choix pendant le mois, pour les Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

* * *

INDULGENGE DE LA PORTIONCULE : 2 août, fête de Notre-Dame des Anges, dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A REÇU LE DIPLOME : Sœur Marie de Sainte Cécile, de Liverpool.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 mai au 15 juin 211 associés ont été enrôlés par les zéloteurs et zélatrices de : Aix en Provence, Arèches, Baigne, Cornillé, Dundalk, Ferrières, Fribourg, Ger, Hanoi, Issy l'Evêque, La Haute Chapelle, Liverpool, Marseille, Napierville, Nice, Niort, Paris, Puisséguin, Râches, Roost-Warendin, Saint-Fraimbault de Lassay, Saint-Michel d'Alajoux, Saint-Paul de la Réunion, Sommières, Tarbes, Toury, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

15 MAI : Paul Lapertrousaz, de Annecy ; Geneviève Noailles, de Saint-Jean d'Angély. — 20 MAI : Pierre-Marie Joseph-Georges Saugnon, de Saint-Varent. — 24 MAI : René-Jacques Linier, de Nuits Saint-Georges. — 28 MAI : Simone Charbonnel, de Niort ; Muriel-Teresa Hausen, de Charlottenburg. — 29 MAI : Hugues de la Pignières de Courcelles, de Sains ; Maria Miossec ; Germaine Soubaigné ; Fernande Paul, de Brest. — 5 JUIN : Henri de Laforest, de Morlaix. — 14 JUIN : Joseph-Noël Aubert, de Paris. — 15 JUIN : Louise-Marie-Françoise Ménard, de Châtillon d'Asergues ; Roger Grésillon ; Fernand Grésillon, de Le Kremlin-Bicêtre ; Amand Martin, de Avranches.

TRAVAUX D'ART... ET DE FOI. — Un coup d'œil rapide sur nos Annales suffit à convaincre que le zèle de nos bienfaiteurs et bienfaitrices s'ingénie à enrichir le sanctuaire de l'Archange. Plusieurs tiennent même à travailler de leurs mains à ces ouvrages de dentelle ou de broderie que leur piété transforme en ex-voto précieux.

Nous remercions vivement pour les générosités accomplies et nous ne doutons pas de l'avenir. Pour le prouver, nous répondons d'avance à une objection : « Que je serais heureuse de travailler pour saint Michel ! Quelle nappe d'autel je lui broderais !... Mais je n'ai pas les mesures. »

Les voici donc, Madame ou Mademoiselle :

Pour le Maître-Autel : longueur : 3^m, 90 ; largeur : 0^m, 64.

Pour l'autel de saint Michel : longueur : 4^m ; largeur : 0^m, 58.

Pour l'autel de la sainte Vierge : longueur : 3^m, 50 ; largeur : 0^m, 62.

Pour l'autel de saint Jean-Baptiste : longueur 3^m ; largeur : 0^m, 54.

Pour la largeur, la dentelle n'est pas comprise.

Nos généreuses ouvrières d'art voudront bien aussi songer que saint Michel reçoit souvent NN. SS. les évêques, et les hauts dignitaires du clergé. Bien des révolutions et des changements ont malheureusement dispersé les trésors de la sacristie micheline. Dès lors, n'est-il pas urgent de travailler à la reconstituer, spécialement par des *ATRES* et des *AMICTS* moins indignes de nos illustres visiteurs ? Quand la dentelle ou la broderie seront terminées, qu'on veuille bien nous envoyer les bas d'aube et les parements, nous nous chargerons volontiers de faire monter l'aube selon les mesures voulues.

Mon Carnet bleu

7 mai. — Je n'ai pas cherché ceci ; je l'ai entendu, pendant que je faisais ma quotidienne page d'écriture : « Tu vois ces trous (les *mâchicoulis*) ; eh bien ! c'est par là que les moines jetaient de l'huile bouillante et de l'eau bouillante sur la tête des Anglais, quand ils venaient en bateau, à marée basse, pour prendre le Mont ».

8 mai. — Saint-Michel reçoit les hommages de quelques rares pèlerins, à l'occasion de sa fête. La marée subit les conséquences de la tempête : les vagues déferlent au-delà de la *Bavole*. D'intrépides (?) voyageurs font le tour de l'île en bateau. La nacelle frêle est ballottée en tous sens. Du rivage, on entend des cris d'effroi, qui se changent bientôt en exclamations joyeuses, tant il est vrai que l'on se familiarise très vite avec le danger.

11 mai. — Parmi les sanctuaires que l'on visite en même temps que celui de l'Archange, il faut comprendre, désormais, le cimetière de Lisieux. Car ce cimetière est devenu un lieu de pèlerinage, depuis qu'il renferme les restes de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus. Voici, par exemple, des Brestois qui en reviennent et profitent de leur passage pour faire à saint Michel leurs dévotions.

12 mai. — Il est des heureux qui ne se doutent pas de leur bonheur. *O fortunatos nimium!*... La campagne est si agréable en cette saison ! Les concerts que vous donnent les oiseaux, nichés dans les buissons fleuris, sont si capti-

vants, si pleins de vie, que l'on voudrait les entendre toujours ! Mais il faut... déchanter. Hélas !

14 mai. — C'est jeudi ! Les touristes sont plus nombreux. Raison : le congé hebdomadaire a ouvert toutes grandes les portes des écoles. Les parents eux-mêmes s'offrent la joie d'une excursion...

15 mai. — Les enfants du Mont-Saint-Michel ont subi, ce matin même, avec succès, les épreuves redoutées de l'examen de catéchisme. Pour les récompenser, après déjeuner, « M. l'Abbé » les emmène à Tombelaine, où ils se livrent avec ardeur et profit à la pêche des crabes et des moules.

16 mai. — Un régiment est cantonné à Pontorson. S'en va-t-il au camp de Coëtquidan, ou bien en revient-il ? Je ne sais. Et qu'importe ? Officiers et soldats, en foule, visitent nos Merveilles et donnent à la cité un regain d'animation.

17 mai. — Le vent a fait rage pendant la nuit entière. Vent d'Est, vent brûlant, qui dessèche les fleurs des jardins. Miniature de siroco ! Étrange miniature, hélas ! En ce dimanche, les paysans des alentours auxquels les semailles terminées laissent quelques loisirs sont venus vers nous et se livrent sur nos pierres et sur nos grèves à des réflexions qui n'ont rien d'obligeant. « Quel triste pays ! Que de sable ! Que de pierres ! Quelle pitié ! »

18 mai. — C'est le premier jour des Rogations. Il passe inaperçu, ou presque, au Mont-Saint-Michel. Nos compatriotes voudraient bien prier : ils n'en ont pas le temps. Puis, ils ne récoltent pas les fruits de la terre !...

20 mai. — Pourtant, ils ont en leurs Rogations. Point de procession, il est vrai ; mais une messe de station dans la jolie chapelle de saint Aubert. Pour s'y rendre il fallait sauter de rocher en rocher ; on respirait à pleins poumons la brise de mer ; le Mont allongeait vers le sable et sur l'onde du Couësson sa silhouette de géant. Enfin, est-ce que l'assistance, debout, coudes à coudes, entourant l'autel, n'évoquait pas l'idée des primitives assemblées chrétiennes, réunies dans l'atrium des maisons romaines, ou dans les chambres des Catacombes ?

21 mai. — Bien que ce soit fête, et que les Compagnies de chemins de fer proposent à cette occasion des remises considérables, nous voyons assez peu de voyageurs : des pompiers seulement. Je ne sais pourquoi les pompiers reviennent toujours à pareille époque.

22 mai. — La chaleur est étouffante. Nous respirons du feu. L'orage gronde, canonnade ininterrompue, mais relative-

ment lointaine. Quelques gouttes d'eau à peine mouillent nos rochers et nos sables. Les campagnes environnantes, au contraire, sont enveloppées par une buée irpénétrable. On perçoit distinctement, entre les éclats de la foudre, le bruit de la grêle qui tombe. De fait, deux heures après, la nouvelle est confirmée : d'énormes grêlons ont saccagé les légumes et les arbres fruitiers de l'Avranchin.

24 mai. — Des pompiers encore, incendiés — c'est un comble — pour avoir trop pompé. Hélas ! — Un train de plaisir qui devait avoir lieu et qui a été annulé, faute de voyageurs. — La cérémonie de la communion solennelle et de la profession de foi des enfants. — Un groupe de quinze pèlerins bretons, très édifiants, qui nous arrive dans la soirée... tel est le bilan de la journée. Les éléments sont variés. Si le premier n'a rien de charmant, les trois autres consolent aisément du premier.

25 mai. — Les pèlerins bretons communient tous et mêlent leurs actions de grâces et leurs prières à celles des petits Montois, héros de la fête d'hier. Après-midi, une épave lugubre est signalée à quinze cents mètres à l'est du Mont : un noyé, que la mer a roulé jusqu'ici. Qui est ce malheureux ? Un marin, si l'on en juge par ses habits. C'est tout ce que l'on peut savoir. En attendant que soient faites les constatations légales, le garde-pêche attache le cadavre à un pieu. Car la mer va revenir et tenter de ressaisir sa victime.

26 mai. — A Pontorson, Mgr l'Évêque administre le sacrement de Confirmation aux enfants du Mont-Saint-Michel et des paroisses circonvoisines. Et, le soir, nous conduisons au cimetière le corps de l'infortuné marin, trouvé hier en nos parages. La cérémonie est émouvante au delà de toute expression.

27 mai. — Des hurrahs vigoureux retentissent soudain. Les bottes font sonner les dalles de granit. C'est la délégation des officiers russes, envoyée aux fêtes de Rennes, qui vient visiter le Mont-Saint-Michel. Visite extra-rapide, car la descente s'effectue tôt après l'ascension.

29 mai. — La victime de la mer a été reconnue enfin. C'est un pêcheur de Cancale. La sinistre noyade remonte au 7 mai ! La famille réclame son défunt, et l'on procède aujourd'hui même à l'exhumation !

30 mai. — Signalons le passage de M. le Président de la République à la gare de Pontorson. M. Raymond Poincaré fait un petit tour en Bretagne. Nous avions espéré qu'il pousserait une pointe jusqu'à la Merveille de l'Occident. Mais à quoi pensais-je ? Le Mont est en Normandie, parbleu !

On ne saurait sans fausser l'histoire et la géographie le comprendre dans un voyage en Bretagne !

31 mai. — La Pentecôte nous vaut une singulière recrudescence de visiteurs. Les autos ne se comptent plus.

1^{er} juin. — Selon l'usage, la paroisse de Vains accomplit son pèlerinage, pieds nus, à travers les grèves. Spectacle pittoresque, dont on ne se rassasie pas et qui ne cesse d'édifier ceux qui en sont témoins. Procession, grand'messe avec sermon, vêpres et salut du Saint-Sacrement... rien ne manque au programme. Aux Vainquais se sont joints d'autres pèlerins isolés, en bon nombre.

2 juin. — Deux pèlerinages de jeunes filles, l'un de Jublains (Sarthe) ; l'autre de Ingrandes (Indre-et-Loire), conduits l'un et l'autre par les curés de ces paroisses. Puis, c'est le fourmillement de quinze cents gymnastes, retour de la fête de Rennes. Quelques-uns dédaignent de monter là-haut ; beaucoup ne le peuvent, faute de temps... ou de forces. Ce fut l'affaire de deux heures pour les plus favorisés ; les derniers venus disposaient de quarante minutes seulement. C'était trop peu, en vérité.

3 juin. — On goudronne, messieurs, on goudronne ! Il paraît que d'entendre Députés et Ministres prononcer sa condamnation a causé à la Digne une épouvante si grande, si grande... qu'elle en a fait une maladie mortelle. Aussi voyez comme les Docteurs des Ponts et Chaussées s'empresent autour de la malade : ils l'enveloppent de... pierres toutes neuves et la gargarisent au goudron tout chaud, tout chaud ! La malade est en bonne voie. Nos meilleurs vœux de prompt guérison.

4 juin. — En auto-cars, cent quinze pèlerins nous arrivent de Sainte-Opportune (Orne), sous la direction de M. le Curé. Ils assistent à la messe, visitent la Merveille et s'en vont, heureux !

5 juin. — La tente-abri de l'Esplanade est aux trois quarts prête. Messire Satanas en éprouve la solidité par le moyen du vent dont il est le maître... *sub potestate Domini*, Dieu le permettant.

7 juin. — Un orphéon, une musique. D'où ? De Mèru, peut-être, ou d'ailleurs. D'autres sociétés encore et toujours. Le vent d'ouest se lève et la pluie commence à tomber, timide et clairemée. Serait-ce un prélude ? GINGATZ.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Alpes-Maritimes. — Cannes : M^{me} V^{ve} Pionneau, née Angélique Ollier, très fidèle associée.

Calvados. — Honfleur : M^{me} Pêleur.

Eure. — Pont-Audemer : M. C. Mallet.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. le Comte de Grammont de Villemontes ; M. Alix Lapointe ; M^{me} Almaïde Maury ; M^{me} Anne Lavalette. — Juzet-d'Izaut : M^{me} FÉLIEE Bataille.

Manche. — Margueray : M. l'abbé Ruault, curé. — Vains : M. l'abbé Gauché, chapelain épiscopal, curé ; M. l'abbé Mary, vicaire. — Feugères : M. l'abbé David, vicaire. — Saint-Lô : M^{me} Chèdeville. — Barfleur : M^{me} Le Tassey. — Percy : M. Alfred-Charles Duboscq.

Meuse. — Bar-le-Duc : M. Emile Noël ; M. Albert Baudelaire ; M. Aimé Gaussot ; M^{me} Marie Noël.

Nord. — Neuville Saint-Rémy : M. l'abbé Louis I. Felmy, curé.

Orne. — Saint-Bomes-les-Forges : M^{me} Virginie Levesque.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Danglade.

Rhône. — Lyon : Sœur Louis Antony, de la Communauté Saint-Joseph, sœur aînée.

Seine. — Paris : M. Albert Delmas ; M^{me} Hirst ; M^{me} Marie Landron. — Le Perreux : M. Petit ; M. Albert Ernst ; M^{me} Gallou.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} Esther Marot ; M^{me} Antoinette Faucher. — Beauvoir-sur-Niort : M^{me} Geay, née Mathilde Barque, très dévote à Saint-Michel.

Somme. — Gueschart : M. Flautre-Carbominy.

Réunion. — Bois de Nèfles-Saint-Paul : M^{me} Thérèse Dijon.

Belgique. — Bruges : M. Édouard-François Anériès.

Russie. — Odessa : Le B. P. Hyacinthe.

Suisse. — Fribourg : M^{me} Eléonore Savoy.

Canada. — Saint-Rémi de Napierville : M^{me} Née Pigeon, née Marie Ricard.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !..

NOTA. — Nous sommes au regret de renvoyer au prochain numéro les Échos et les Actions de Grâces.

Le Gérant : FR. SIMON.

Impression générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DE

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAINTE MARIE-MADELEINE (p. 129). — BULLETIN (p. 135). — LA VIE DE L'ŒUVRE (p. 136). — SAINT PIERRE V, VAINQUEUR DES TURCS (G. Grente) (p. 138). — ÉCHOS ET NOUVELLES (p. 143). — LE « COUP » DU SÉNAT (BANTLEUR) (p. 144). — MON CARNET BLEU (GINGAVE) (p. 149). — NÉCROLOGIE : Mgr Gilbert (p. 154) ; le Curé de Vains (p. 155). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 157). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 159).

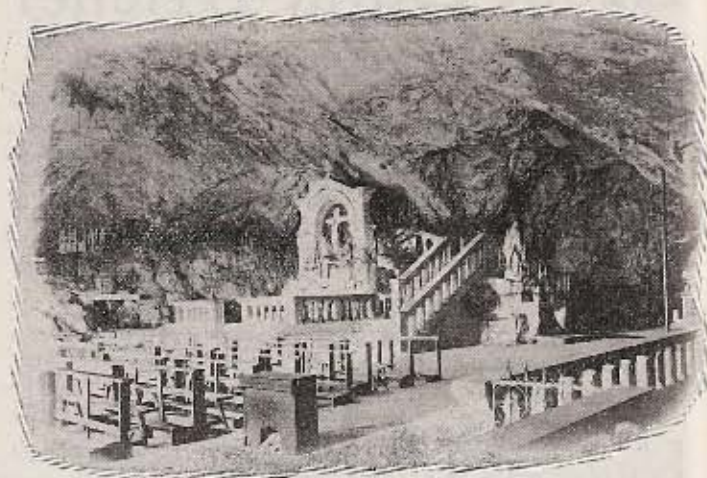
Sainte Marie-Madeleine

Le diocèse de Fréjus célèbre, cette année, le centenaire de la réouverture au culte de la Sainte-Baume. « Ce fut en effet le 5 mai 1814, fête de l'Invention du corps de sainte Madeleine, que l'affluence du peuple affirma avec éclat la reprise de possession de la Sainte-Baume par le culte public et ses manifestations les plus solennelles (1). » La grotte célèbre, sanctifiée par la pénitence de la sainte amie de Notre-Seigneur, après avoir attiré en foule les pèlerins au cours des âges, avait été pillée et profanée par les révolutionnaires, à l'instar de notre Abbaye montoise et de tous les sanctuaires chers à la piété catholique. Alors, la montagne elle-même où elle est creusée, s'appela les *Thermopyles*, comme le Mont-Saint-Michel devint, à la même époque, le *Mont libre*. Cependant, débarrassée des broussailles qui l'encombraient, la

(1) Mandement de Mgr l'Évêque de Fréjus.

Sainte-Baume reprit vite son rang parmi les lieux vénérés. « En 1821, le roi de France décrète la grotte, avec ses annexes, chapelle vicariale ; et c'est grâce à ce titre légal que l'antique sanctuaire est et demeurera toujours ouvert au culte public (1). » Combien il est regrettable que Napoléon III n'ait pas agi de même avec la basilique du Mont-Saint-Michel !

On sait du reste quelle impulsion singulière reçut le culte



LA SAINTE-BAUME. — GROUPE ET CHAPELLE.

de sainte Madeleine de « l'entraînante parole d'un Lacordaire et de l'action ardente d'un Dupanloup ». Lacordaire, en particulier, sut tirer de son cœur d'apôtre des accents, si pressants et si touchants, que ceux qui l'entendirent, comme ceux qui le lisent aujourd'hui encore, furent contraints de tourner leurs regards vers la Sainte-Baume :

« Dieu, qui a tout créé en vue de l'avenir, et qui n'a pas dessiné un rivage, élevé une montagne, arrosé une vallée et creusé une mer sans savoir pour quel peuple ou quelles âmes il travaillait ; Dieu, dans la création, avait pensé à Magdeleine,

(1) Mandement de Mgr l'Évêque de Fréjus.

et lui avait fait, en un point de la terre, un asile exprès : la Grotte de la Sainte-Baume. Une grâce y attira Marie-Magdeleine, la même grâce qui l'avait élue, pécheresse, conduite au pied de la Croix, et rendue la première spectatrice de la résurrection du Fils de Dieu. Là, séparée des hommes qui avaient crucifié son Sauveur, elle n'avait plus qu'une pensée, celle de revoir l'ami divin qu'elle avait perdu ; car l'éloignement ni la mort ne rompent l'amour véritable ; il creuse l'âme d'autant plus qu'il est privé d'épanchement au dehors. Et si l'on a vu des vies se flétrir sur le tombeau d'un fils ou d'une épouse, que devait-ce être de Marie-Magdeleine, qui avait tenu les pieds du Fils de Dieu, et qui l'avait aimé par dessus toute amitié de la nature et toute onction de la grâce ? (1). »

La Sainte-Baume, témoin des austérités de sainte Madeleine, devint son tombeau. Or, au dire du grand conférencier de Notre-Dame, ce « tombeau est le troisième tombeau du monde. Il vient immédiatement après le tombeau de Notre-Seigneur et celui de saint Pierre à Rome (2) ». De là sa popularité extrême parmi nous.

Au moyen âge, les églises se disputaient les reliques de la sainte. La basilique du Mont-Saint-Michel en possédait une, sinon plusieurs (3). De plus, les moines bénédictins avaient consacré à sainte Madeleine une fort jolie chapelle, contiguë à la *Merveille*. Victor-Désiré-Jacques (de Genêts) la décrit ainsi : « Qu'on se figure un gracieux vaisseau mesurant onze mètres de longueur sur une largeur de six mètres, éclairé, vers l'orient, par une des plus belles fenêtres qui soit au monastère. Autour des murs, six colonnes, basées et chapitées, avec des feuillages imitant ceux que nous avons déjà vus, portent les arceaux des voûtes, toujours ornées de roses à leur

(1) LACORDAIRE, *Sainte Marie-Madeleine*. In-32, p. 177 et suiv.

(2) *Ibidem*, p. 251.

(3) Inventaire des reliques de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, dans l'*Histoire générale* de D. HUDES. Tome II, p. 36.

intersection. Une piscine a été ménagée, dans le mur, près de la grande fenêtre (1) ».



L'APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR A SAINTE MARIE-MADELEINE.
(Fragment de la fresque de l'Eglise paroissiale du Mont-Saint-Michel.
XV^e siècle.)

(1) *Le Mont-Saint-Michel en poche*, p. 104.

Malheureusement, au XVII^e siècle, cette ecclesiolo charmante fut convertie en *réfectoire* pour les hôtes, comme en fait foi le bénédictin Dom Le Roy, qui rapporte que l'abbé de Guise



L'APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR A SAINTE MARIE-MADELEINE.
(Fra-Angelico.)

« fit faire de la chapelle de la Magdelaine l'hostellerie comme elle se voit encore aujourd'hui, y faisant mettre une belle che-

minée, vitrer la grande croisée et plancheyer le bas de l'estage des solivaux qu'il y avait fait mettre, avec des assises de sappin, portes, fenestres, cloisons et tout ce que l'on y voit à présent tant en haut qu'en bas d'icelle chapelle (1) ».

Autrement dit, deux étages furent établis, qui mutilèrent la chapelle. — La responsabilité en revient aux bénédictins de Saint-Maur.

D'autre part, l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel conserve le souvenir de sainte Madeleine dans une fresque, remise au jour en l'année 1898. De cette fresque, qui devait occuper toute l'étendue du mur absidal de la chapelle de la Vierge, il ne reste qu'un fragment, visible dans l'éveil de la fenêtre, à gauche. Sainte Madeleine est à genoux, les mains jointes, le regard tourné vers un personnage dont l'image est effacée. L'inscription : « *Noli me tangere* » qui court sur une banderoile, permet de reconstituer la scène en son entier. Il s'agit de l'apparition de Notre-Seigneur ressuscité à sainte Madeleine, « à la pécheresse convertie, au péché devenu l'amour par la pénitence », dit Lacordaire. A l'appel de son nom : *Marie*, la sainte se précipite vers son Maître adoré, qui l'écarte, disant : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté à mon Père ». C'est seulement après l'Ascension, dans la grotte de la Sainte-Baume, que Marie-Madeleine pourra donner libre cours à l'amour qui déborde de son cœur.

Parlant de la fresque de l'église paroissiale, M. Paul Gout fait remarquer que le dessin en est « simplifié dans toute la mesure nécessaire ». Il note que les personnages ont « une sincérité d'expression et un caractère mystique qui rappellent les belles figures des maîtres italiens du XIV^e siècle (2) ». C'est pourquoi nous croyons intéressant de rapprocher de la nôtre la Madeleine de Fra Angelico, dans la même scène de l'Apparition du matin de Pâques. Nous ne nous attarderons

(1) D. Le Roy, *Curieuses recherches*, Tome II, p. 173.

(2) *Le Mont-Saint-Michel*, t. II, p. 583.

pas autrement à établir un parallèle qu'il sera loisible à chacun de poursuivre selon ses aptitudes.

Le jubilé magdaléen, ouvert le 5 mai dernier, se terminera le 14 septembre. Nous invitons nos lecteurs, pèlerins de désir, sinon de fait, à honorer et prier sainte Marie-Madeleine d'une manière toute spéciale.

Comme le dit excellemment Mgr l'Évêque de Fréjus, sa vie « est une des plus puissantes leçons de théologie pratique que propose la miséricorde divine et qu'authentique l'Église... Le rocher de la Sainte-Baume est une chaire toujours occupée, toujours écoutée. » Recueillons les enseignements qui nous viennent de là-bas et versons sur les pieds et sur la tête du Sauveur des onctions opulentes, à l'exemple de sainte Madeleine.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 4^e août, messe pour les Zélateurs et Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 16 août.

* * *

INTENTION béatifiée par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la Neuvaine, mais pour le mois d'août tout entier : LES ŒUVRES FRANÇAISES D'ORIENT.

On sait le coup fatal porté à l'expansion de l'influence française en Orient par l'exil des Congrégations. En Asie-Mineure, en Turquie, en Egypte, dans l'Orient tout entier, des écoles françaises très florissantes répandaient notre langue, l'amour de notre patrie. Dirigées par les membres des congrégations françaises, elles sont menacées dans leur existence même, parce que les maîtres qui disparaissent ne sont plus remplacés. Ou plutôt, d'autres prennent leur place, mais ces nouveaux venus sont Italiens, Autrichiens, Allemands. On peut se lamenter, se récrier, on n'y remédiera pas tant qu'on n'aura pas rétabli en France des noviciats où se recruteront, pour les écoles françaises, des maîtres français.

L'illustre écrivain Maurice Barrès s'est fait le champion de cette idée patriotique, au retour d'un voyage en Orient. Il a constaté les efforts et les succès de nos religieux et de nos religieuses, mais aussi leur désolation de voir leurs Œuvres en péril de mort. Il apporte leur plainte à la France, et c'est au nom de la foi patriotique qu'il entend grouper tous les bons Français pour revendiquer énergiquement les mesures capables de sauvegarder le prestige de la France en Orient.

Associés de saint Michel, patriotes éclairés et convaincus, nous pouvons former des vœux ardents pour le succès de cette entreprise, mieux : y consacrer notre effort personnel et surtout nos prières.

Nous nous souvenons que ces écoles françaises d'Orient répandent la lumière de l'Évangile et que la Croix s'y élève sous les plis du drapeau français. Une fois de plus l'amour de Dieu et l'amour de la France apparaissent inséparables. Prions pour que, en remédiant à des lois impies et désastreuses, on s'efforce enfin de rendre son essor à l'apostolat français et catholique en Orient.

* *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence de la Portioncule, le 2 août. — Indulgence plénière : 1^o le 13 août, archiconfrérie de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 3^o Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Conditions ordinaires pour ces trois indulgences). — 4^o Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 juin au 15 juillet 432 associés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Aix, Aoste, Anvers-le-Hamon, Bâzonges-sous-Hédé, Berlaimont, Binic, Brest, Brivezac, Caen, Cannes, Châlons-sur-Marne, Clermont de la Réunion, Les Colimaçons, Dijon, Fontenay-le-Comte, Fort-de-France, Hartford, Lamballe, Les Tuffeaux, Ligny-le-Riboult, Lille, Marseille, Montmelas, Nantes, Nice, Paris, Pau, Port-Louis, Rome, Roost-Warendin, Salun-Mass,

Sedan, Sottegen, Saint-Nazaire, Tarbes, Toulouse, Tours, Turin, Vesoul, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Angés :

16 JUIN : Jean-Louis-Michel Malbois, de Angers. — 18 JUIN : Louis Moore, de Cannes; Marie-Louise Ganier-Hauteville, de Bernay; Eglantine-Elisabeth Lavallée, de Paris. — 20 JUIN : Louis-Joseph-Maurice Noël, de Dieppe; Louise-Jeanne-Eugénie Cavillon, de Cherbourg. — 22 JUIN : Pierre Jouvencau; Michel Jouvencau, de Bousau. — 23 JUIN : Raymond de Larocque-Latour; Jean de Larocque-Latour, de Saint-Vincent-sur-Craon. — 25 JUIN : Paul Wirth; Henri Wirth, de Amiens; André Leduc; Marie-Louise Leduc; Marie-Joséphine Lepine, de Teillé; Madeleine d'Aligny; Henri d'Aligny; Gérard d'Aligny, de Paris. — 26 JUIN : Aimé Morel; Marie-Hélène Morel; Auguste Morel; Joseph-Antoine-Emmanuel Gabriel; Marie-Lucie-Annelia Gabriel; Joseph-Louis-Pierre-Alexis Gabriel; Marie Miel; Louis-Michel Alex, des Colimaçons de la Réunion. — 29 JUIN : Marie-Germaine Babou, de Nancy. — 30 JUIN : Georgette Durand; Rose Causse; Jean Vialon; Georges Vialon; Gilberte Fournès, de Castres. — 2 JUILLET : Camille Ostier, de Villefranche-sur-Saône; Marie-Thérèse Amiet; Raymond Pansuel, de Nuits-Saint-Georges; Agnès Van Maële, de Thiel; Marie-Anne-Odette Niro, de Clermont-Saint-Paul; Jean-François-Gérard-Marie Bernard; Pierre-René-Jules-Marie Bernard; Xavier-Jules-Paul-Marie Bernard, de Nantes; Marguerite-Marie Martin, de Dinan. — 4 JUILLET : Jérôme de Mohl; Bertha Bertoz; Leon Szaduzvi, de Ambel. — 7 JUILLET : Gabrielle-Marie Angèle-Joséphine Branchu, de Usel près l'Oust; Xavier de Mérode; Beatrix de Mérode; Philippe de Mérode; Louis de Villefranche; Antoine de Villefranche; Pierre de Villefranche; Amélie de Villefranche; Guy de Villefranche; Charles-Philippe de Croix; Baudouin-François de Croix, de Paris; Pierre-Louis-Jean Fontanière, de Cherbourg. — 9 JUILLET : Marie-Joseph-Pulbert-Regis Bergeron, de Le Puy; Charles Gret; Marie-Louise Gret, de Binic. — 10 JUILLET : Louis Fuset; Yvonne Pondaven, de Brest; Bernadette Descoqs, de la Lucerne; Blandine Descoqs, d'Auranches; Marie-Lucien-André Midas, de Fort-de-France. — 11 JUILLET : Edmond Duhil, de Montfort-sur-Meu; Renée Thibert, de Nuits-Saint-Georges; Bernard-Achille Gaillaudre; Jean-Maurice-Joseph His, de Yvetot. — 14 JUILLET : Monique Fauvel, de Houdain; Marie-Louise Gouiard; Elisabeth Thomas, de Saint-Nazaire.

POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE, mois consacré à saint Michel, procurez-vous sans tarder et procurez à vos amis le NOUVEAU MOIS DE SAINT MICHEL, par la rédaction des ANNALES, 0 fr. 35 l'unité, 3 fr. 50 la douzaine franco. AUX BUREAUX des Annales, Mont-Saint-Michel.

MERCI. — De Pornic, nous avons reçu un amiet qui enrichira notre sacristie. Merci à notre aimable bienfaitrice.

On nous écrit de Nancy : « Quelle excellente idée vous avez eue de donner dans les *Annales* les dimensions de vos autels ! J'ai justement une belle bande de broderie qui conviendra à l'autel de la Sainte Vierge. Je vous l'envoie... Aussitôt un autre client servi, je vais faire une aube pour saint Michel. »

C. D.

Merci, au nom de saint Michel, pour le présent... et pour l'avenir.

Saint Pie V, vainqueur des Turcs

M. L'ABBÉ G. GRETE, docteur ès lettres, directeur de l'Institut libre de Saint-Lô, vient d'enrichir la collection « *Les Saints* » d'un nouveau volume : *Saint Pie V*.

Dans sa lettre à l'auteur, Mgr l'Évêque de Coutances, après avoir loué les qualités de l'ouvrage et remarqué quelles opportunes leçons cette vie de l'illustre pape propose à notre temps, ajoute : « *En lisant avec émotion, aux dernières lignes de votre travail, cet éloge formulé par sainte Thérèse et déjà ratifié par Dieu : « Pleurons, mes Sœurs, car l'Église a perdu son très saint Pasteur », alors que le sultan de Constantinople, irréconciliable ennemi du nom chrétien, commandait dans son empire trois jours de réjouissances publiques, parce que la mort l'avait délivré de son plus redoutable adversaire, je me disais : Voilà bien le Ciel et l'Enfer d'accord cette fois pour affirmer que celui-là est vraiment grand qui suit jusqu'à la fin « lutter pour la justice et poursuivre l'iniquité. »*

A l'exemple de la *Semaine Religieuse de Coutances*, les *Annales de Saint Michel* sont heureuses de présenter à leurs lecteurs, qui voudront lire tout l'ouvrage, le récit de la bataille de Lépante. Cette victoire, qui marque le commencement de la décadence des Turcs, avait été ardemment et laborieusement

préparée par Pie V; le grand Pape en fut averti par miracle, au moment même où la lutte se terminait.

... Depuis vingt jours, les alliés voguaient sur la mer Ionienne, sans découvrir aucune galiote. Enfin, le 7 octobre, aux environs du golfe de Patras, en face de la pointe Scropha, que les Turcs appelèrent ensuite *Pointe Sanglante*, chrétiens et musulmans s'aperçurent et s'abordèrent.

Les Ottomans sortaient du havre de Lépante, favorisés d'une forte brise. Ils y avaient rassemblé leurs escadres, afin de concerter une action commune. A l'encontre des vieux généraux, le nouveau capitain-pacha, Ali-Mouezzin-Sadé, et Hassan-pacha, préconisèrent une attaque prompte. Leur opinion prévalut. La flotte appareilla pour la poursuite des chrétiens, dont elle ne soupçonnait point l'approche. Elle comptait deux cent huit galères, soixante-six galiotes et navires légers, trente mille soldats, treize mille marins, quarante mille rameurs.

De part et d'autre, la rencontre inopinée causa un vif émoi. Chacun avait escompté la dispersion des forces de son rival : les beaux projets d'écrasement s'évanouissaient. Mais l'égalité des chances, en rendant l'issue incertaine, imposait au combat une solennité plus dramatique.

A la vue des infidèles, Don Juan témoigna d'une si grande liesse, qu'il « dansa la gaillarde avec deux chevaliers sur la pièce d'armes de sa galère (1) ». Puis il prit ses mesures. Accompagné de Requesens, de Cardone et de Colonna, il passa l'inspection de ses vaisseaux et communiqua son ardeur et son espoir à ses subordonnés. Le crucifix en main, on le vit rappeler aux équipages l'indulgence plénière de Pie V et leur annoncer le triomphe, « de si bonne et si généreuse grâce, dit Brantôme, qu'il n'y avait nul qui ne l'admirât ». Revenu, d'ailleurs, sur sa capitaine, pour bien empreindre la

(1) Cf. JUBEN DE LA GRAVIERE, *La Guerre de Chypre et la bataille de Lépante*. Paris, Plon, 2 vol. in-12, 1888. — J. MINUTOVI, *Altes und Neues aus Spanien*, t. I.

lutte d'un caractère sacré, il arbora l'étendard de l'expédition.

Ce fut, à bord de tous les navires, un signal de prière. Soldats et marins, prosternés sous la main bénissante des religieux qui les absolvait, demandèrent au Christ d'humilier ses propres ennemis. Ils ne doutaient pas du succès, tant ils avaient foi au crédit surnaturel de Pie V, et lorsque le vent qui leur était contraire, changeant soudain de direction, rejeta la fumée de l'artillerie vers les Turcs, ils y virent comme le prélude de l'assistance divine et l'accomplissement avant-coureur des prédictions du Saint-Père.

Les deux flottes s'étaient rangées en face l'une de l'autre, dans une disposition presque identique ; car la stratégie navale suivait alors un code uniforme. A l'aile gauche des chrétiens, commandée par Barberigo, s'opposait l'aile droite des musulmans, que dirigeait Méhémét-Chaoulaq. De l'autre côté, les galères d'Euldj-Ali, vice-roi d'Alger, et de Doria, se tenaient vis-à-vis. Au centre, les galères amirales de Don Juan et d'Ali-Mouezzin s'apprêtaient à la collision. Les Turcs amenèrent rapidement leurs voiles : « Il ne leur fallut qu'un moment, raconte de Thou, pour mettre leurs vaisseaux en bataille. »

Vers midi, l'action s'engagea. De la *patrone* d'Ali partit le premier coup de canon. Don Juan y riposta par une décharge qui donna le branle à la mêlée. Les musulmans enloutèrent l'aile gauche des chrétiens, et Barberigo succomba. Mais un renfort rétablit l'avantage des alliés, et quand la mort eut pareillement frappé Méhémét-Chaoulaq, les Turcs de son escadre gagnèrent la côte et s'enfuirent. Au même moment, Veniero soutenant, à droite, l'agression de Mahmoud-Reïs, prenait bientôt une offensive victorieuse.

Toutefois, les risques de la bataille étaient au centre. Là s'affirmerait le vainqueur ; là, dès lors, s'accumuleraient les promesses. Tandis qu'on s'agrippait, sur les ailes, en un abordage farouche, là on s'observait encore. Délai lourd d'inquié-

tude et de menaces, destiné à rendre plus sûr le coup que l'on méditait.

D'une même fougue, les galères de Don Juan et d'Ali se ruèrent l'une contre l'autre, et telle fut la violence du choc, que leurs éperons se brisèrent. Agrès et vergues s'emmêlent. Désormais réunis et rivés dans un accostement effroyable, les deux navires forment un champ de bataille mouvant, où, sans répit ni quartier, les contre-attaques succèdent aux assauts. Malgré la fumée des arquebuses et des canons, qui tirent à bout portant, les capitaines voisins ont aperçu la collision. Elles arrivent au secours des chefs. Colonna et Pertew, qui se heurtaient déjà, se quittent, pour se retrouver bientôt à côté de Don Juan et d'Ali. Les ponts ruissellent de sang. Mourants et blessés, précipités à la mer, achèvent leur agonie en poursuivant la lutte. D'autres mahonnes amènent de nouveaux renforts. Ceux-ci escaladent les galères amirales, stimulent et remplacent les combattants rompus ou écharpés.

Alors, Don Juan d'Autriche, par une de ces inspirations téméraires, dont le succès prouve que la fortune favorise les audacieux, libéra les galériens de son navire. Cette tourbe, affolée de reconnaissance et de joie, bondit sur les Turcs. Ceux-ci n'eurent d'autre ressource que de déchaîner aussi leurs captifs. Mais la mesure tourna subitement à leur désavantage, car leurs chiourmes, en majorité chrétiennes, grossirent les rangs des alliés et firent expier à leurs anciens oppresseurs les sévices de leur servitude. La bataille était, dès ce moment, gagnée. Le capitain-pacha, Ali-Mouezzin, fut tué ; sa galère conquise, et son drapeau arboré sur la capitane de Don Juan, au-dessous de l'étendard de la sainte Ligue.

Or, pendant que les chrétiens s'apprêtaient à jouir de leur triomphe, les Turcs faillirent prendre aussitôt leur revanche. L'expédition précédente avait périclité par le mauvais vouloir de Doria : ses manœuvres énigmatiques compromirent presque la victoire de Lépante. Son excuse est la maladresse : piètre justification pour un amiral ! Sous prétexte que Euldj-Ali se

dérobat à la bataille et virait vers la Morée, Doria s'écarta du centre chrétien, sans comprendre qu'il le laissait découvert. La fuite du vice-roi d'Alger n'était qu'une feinte. Dès qu'il jugea la brèche assez large, il rebroussa chemin, se félicitant déjà d'écraser à revers les galères de Don Juan. Par bonheur, Cardona remarque le péril; il accourt, certain de sa défaite, mais sûr de prévenir un désastre en protégeant le centre. Il imaginait, d'ailleurs, que Doria rallierait à grandes rames, et qu'Euldj-Ali serait, de la sorte, pris à son propre piège. Loin d'apercevoir ou de pallier sa dangereuse tactique, Doria s'altarda puérilement. L'expiation survint, immédiate et humiliante. Après l'échec glorieux de Cardona, il subit seul à son tour l'agression de l'escadre ottomane, assista, impuissant, à la déroute de sa gauche, vit les chevaliers de Malte s'épuiser en héroïques exploits, leurs galères couler et l'ennemi s'emparer de leur bannière. L'arrivée de Justiniani et de Santa-Cruz empêcha le vice-roi d'Alger de prolonger le combat. Du reste, l'éclatant succès de Don Juan lui ôtait toute espérance : il gagna le large avec treize navires.

La lutte avait été ardente, implacable. Les deux camps évaluaient leurs morts à des chiffres énormes. Les Turcs déploraient la perte de trente mille hommes, dont leur chef, Ali-Monezzin, et une dizaine de pachas; six mille des leurs étaient prisonniers, et quinze mille rameurs chrétiens délivrés de leurs geôles. Leur flotte surtout ne comptait plus; sans énumérer les moindres embarcations, plus de soixante galères avaient été anéanties, et cent quatre-vingts, capturées.

Les chrétiens, à vrai dire, achetaient chèrement ces brillants trophées. Leur état-major se voyait décimé : Barberigo, Orsini, Caraffa, Cardona, Gratiani, Cornaro et l'élite de la noblesse italienne illustraient par une glorieuse mort leur nom déjà fameux. Les Vénitiens recherchaient en vain dix-sept de leurs capitaines; soixante chevaliers de Malte avaient péri, et parmi les blessés on citait le « brave » Grillon et le poète Cervantès. De plus, douze galères chrétiennes et sept mille

cing cents hommes manquaient à l'appel. « Ce sont des batailles, celles-là, s'écriait Brantôme, non pas les triquenniques des nôtres, où nous ne rendons de combat pour un double. »

Saint Pie V, pages 188-193.

G. GRETE.

Échos & Nouvelles

Notre-Dame de Melun

La Seine encadre, à Melun, une île que l'on a souvent comparée à l'ancienne Lutèce, et qui porte comme elle un édifice religieux, Notre-Dame de Melun, moins célèbre assurément, mais très digne de retenir l'attention.

Cette église, classée parmi les monuments historiques, développe de belles croisées d'ogive sur des piliers romans : deux belles tours s'érigent au transept.

Sous les voûtes de cet antique sanctuaire, voisin d'une résidence royale dont il subsiste des vestiges, se sont agenouillés saint Louis et la reine Blanche.

Est venue aussi y prier Jeanne d'Arc, lorsque, sous l'inspiration de l'archange saint Michel elle accomplissait sa miraculeuse mission et venait dans sa marche sur Paris délivrer des Anglais la cité melunaise.

Tous ces souvenirs se sont religieusement renouvelés lors d'une émouvante cérémonie, le dimanche 17 mai 1914, où avait lieu, au milieu d'une grande affluence, la bénédiction d'une statue de saint Michel, don d'une généreuse paroissienne, associée à l'Archiconfrérie. Cette magnifique œuvre d'art se dressait à l'entrée du chœur, sur un trône entouré de fleurs et resplendissant de lumières.

Dans une éloquente allocution, un missionnaire apostolique rappela la prédilection de saint Michel pour notre terre de France et son rôle comme inspirateur de Jeanne d'Arc : « Saint Michel, dit-il, est le champion des droits de Dieu; le devoir de tout chrétien de France, à l'heure présente, est de le devenir à son tour. »

Après une cantate en l'honneur de saint Michel, brillamment exécutée par les Enfants de Marie, et avant le saint du Saint-Sacrement, M. le Doyen bénit la statue du glorieux Archange, sous le patronage duquel se trouvait désormais placée la paroisse.

Ainsi la générosité d'une âme pieuse a permis d'ériger en

face de la statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, à l'entrée du sanctuaire, celle de l'Archange protecteur de la France.
Une Melunaise.

Le « Coup » du Sénat

LE 22 juin, la question du Mont-Saint-Michel est revenue sur le tapis vert du Luxembourg. C'était à propos du Budget. Car — le monde entier le sait — à la date du 12 juillet, notre budget de 1914 n'est pas encore voté par le Parlement.

Une fois de plus, M. Riotteau, sénateur de la Manche, s'est affirmé champion du *statu quo*. Se produisant quelques jours seulement après un discours de lui, sur le même sujet, devant l'Assemblée départementale, son intervention n'a surpris personne. Elle a failli remettre tout en cause et faire échec aux résolutions tant de fois prises, et tout récemment encore, par le Gouvernement. En ce sens, ce fut une *surprise*, à laquelle ne pouvait être préparé le nouveau sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts.

Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure de les supposer dans l'ignorance à l'égard de la « question du Mont-Saint-Michel ». Ils en possèdent depuis longtemps les données et ont pris position. D'abord ils veulent que l'on sauve la Merveille du péril de l'enterrement. Ils croient ensuite aux compétences, qui préconisent comme remède efficace la rupture des deux digues de la Roche-Torin et du Mont-Saint-Michel. Ils concluent enfin avec le bon sens, les ingénieurs et le Gouvernement : faisons quelque chose, coupons les digues, progressivement, avec précaution pour parer aux à-coups possibles ; mais enfin coupons-les, avant que ne soit accompli l'investissement total du Mont par les herbues.

Tel n'est pas l'avis de l'honorable sénateur de la Manche. Nous n'avons pas l'intention de le discuter. Nous nous bornerons à remettre en sa place naturelle, la première, une considération qu'il laisse fort habilement au second plan, comme

si, ne pouvant l'é luder, il voulait du moins en dissimuler l'importance. La tactique et l'argument lui-même sont des aveux. Retenons-les.

« On s'est proposé, dit M. Riotteau, en constituant ce barrage [la digue de la Roche-Torin], de rendre le colmatage possible et rapide, autant que de défendre le rivage ; mais, depuis longtemps, le colmatage est en partie abandonné... La digue de la Roche-Torin n'a donc plus le même intérêt qu'autrefois. »

Le raisonnement est impeccable ; sa conclusion est rigoureuse : la digue de la Roche-Torin n'a plus le même intérêt qu'autrefois. Plus de colmatage ; donc plus de digue, puisque, aussi bien, celle-ci à son inutilité reconnue nuit un caractère de nocivité évidente au point de vue esthétique.

Eh bien ! le croiriez-vous ? M. Riotteau aboutit à une conclusion tout opposée : « maintenons la digue de la Roche-Torin. » Comment cela ?

« L'intention que l'on prête au Gouvernement, dit-il, inquiète beaucoup les populations des communes de la côte sud, Ardevon, Beauvoir et Moidrey(1), car la digue dont il s'agit protège leur territoire contre les dévastations auxquelles ce littoral est exposé, lors des grandes marées... Si l'on dérasait cette digue, les propriétaires de ces communes risqueraient de voir se renouveler un redoutable phénomène qui s'est produit autrefois, en 1856-1858. A cette époque, la digue de la Roche-Torin n'existait pas. Un jour, sous l'action d'un coup de vent du nord-ouest qui chassait devant lui la marée montante, un millier d'hectares en plein rapport furent envahis par le flot, stérilisés, anéantis. »

La raison de cette invasion : « les terrains qui bordent la baie du Mont-Saint-Michel sont situés souvent à un niveau inférieur à celui des hautes mers d'équinoxe. »

Considérons d'ailleurs, avec M. Riotteau, que, « sur ces terrains, il y a des hameaux que l'on ne doit pas exposer à l'inon-

(1) M. Riotteau veut dire, j'imagine : Courtills, Huisnes et Ardevon. Je ne sais pas que Beauvoir et Moidrey soient en cause.

dation » ; mais ne le suivons pas jusqu'à l'effroyable vision des populations « menacées non seulement dans leurs biens, mais quelquefois aussi dans leur existence », par le projet du Gouvernement.

Il n'en est rien. Pour l'instant il s'agit — et l'honorable sénateur le sait aussi bien que personne — de procéder à un dérasement *progressif*, par couches successives, de la *partie de la digue la plus éloignée de la terre*. Nous nous demandons en quoi ce projet, le plus bénin qu'on puisse supposer, menace les populations riveraines. D'autant que l'on est *disposé*, si l'expérience en démontre la nécessité, à *construire une digue côtière*, qui protégerait les terrains en contre-bas, contre toute incursion des rivières et toutes marées un peu ventées. De bonne foi, peut-on s'opposer à ces premières mesures de salut, que l'opinion réclame depuis si longtemps et dont M. Gaudin de Villaine s'est fait, en cette même séance du 22 juin, le défenseur éloquent ?

M. Riotteau a supplié le sous-secrétaire d'État de procéder à une enquête sur place ! Comme si cette enquête n'avait pas été dix fois faite ! Visiblement, ce que l'on veut, c'est différer toujours, *en traitant le problème par l'absurde*.

Pour réussir, il n'y a pas d'arguties que l'on ne ramasse pour s'en faire des armes. Ainsi, M. Riotteau prétend que le niveau des sables ne monte pas entre la digue de Roche-Torin et la digue insubmersible. Il dément sur ce point M. Gaudin de Villaine. Or, il est loisible, à quiconque a des yeux pour voir, de constater que l'herbu s'étend de ce côté, d'année en année, et que, aujourd'hui même, il dépasse l'extrémité de la digue de Roche-Torin et commence à contourner le Mont par le Nord. Au surplus, M. Riotteau a dit — ce doit être vrai — que les hameaux et terrains de la côte sont situés au-dessous du niveau des hautes mers. Qui ne voit que cette dénivellation est attribuable à la montée des sables à l'abri des digues néfastes, qui forment poche ?

Vains prétextes, que tout cela. Derrière cette façade, il y a

des intérêts. Voilà pourquoi le débat, chaque fois qu'il se produit à la Chambre ou au Sénat, devient tout de suite passionné, Il y a là des partis pris, que l'amour du peuple ou l'inintelligence du beau ne suffisent pas à expliquer.

Citons un dernier trait. D'accord avec le Gouvernement, M. Gaudin de Villaine réclamait la coupure de la digue du Mont-Saint-Michel, à 200 mètres du rocher, il précisait d'ailleurs que la partie amputée serait remplacée « par un chemin bitumé et à l'abri de toute humidité ». M. Riotteau intervint encore pour dire que « si jamais on exécutait une pareille opération, on ne tarderait pas à venir demander de rétablir l'ouvrage détruit... Car, autrement, ajouta-t-il, il serait devenu quasi impossible aux touristes de gagner le Mont, à moins de grandes dépenses et de grandes pertes de temps, ce qui n'est pas à la disposition de tout le monde. » Le sénateur de la Manche terminait par cette pointe, que l'on s'accordera à trouver indigne de lui et de la Haute Assemblée : « Certains peuvent trouver désirable de réserver le plaisir de contempler les beautés du Mont à quelques privilégiés, mais il est beaucoup mieux, à mon avis, de laisser ce plaisir à la portée de tous, des pauvres comme des riches. »

Les sénateurs n'ont pas daigné sourire. C'est regrettable. Peut-être étaient-ils distraits !

Nous ferons remarquer à M. Riotteau qu'à suivre son avis, on compromet l'une des *beautés* du Mont, la plus universellement accessible — accessible aux humbles surtout — ce pittoresque singulier qu'il tient de sa situation au milieu des flots ou des sables, selon les heures. Quand le Mont émergera d'un champ de carottes, aura-t-il gagné en beauté ? Voilà la question.

Il y a seize mois que nous avons répondu à l'objection spécieuse de M. le sénateur (1). Notre article, répandu à profusion, n'a pas été contesté. Nous avons prouvé que la coupure

(1) *Annales* d'avril 1913.

de la Digue, telle que nous la comprenons et telle que la prévoit le projet officiel, entraînerait l'isolement du Mont-Saint-Michel pendant **400 heures par an, au maximum**. Nous avons fait remarquer, d'ailleurs : — et ceci est très important — 1° que *pendant quatre mois de l'année au moins, personne ou presque ne vient visiter la Merveille* ; 2° que c'est l'*infime minorité* des touristes qui arrivent au Mont avant 10 heures, c'est-à-dire avant que la mer en laisse l'accès *absolument libre*.

M. Riotteau peut donc se rassurer. Après comme avant la rupture de la Digue, « le plaisir de contempler les beautés du Mont » ne serait le privilège d'aucune caste. Ce plaisir continuerait d'être « à la portée de tous, des pauvres comme des riches ».

Bien plus, si nous consentions à descendre sur le terrain démagogique où s'est placé le sénateur de la Manche, nous dirions que tout le désagrément reviendrait aux *seuls riches*. En effet, les *riches* sont encore (et seront longtemps !) les seuls auxquels de luxueuses et rapides automobiles permettent de gagner notre îlot aux heures ou matinales ou tardives où la mer cerne le Mont. Le *pauvre*, lui, qui voyage démocratiquement par chemin de fer, se présente à nos portes *presque toujours* à marée basse et donc passe *franco*. La rupture éventuelle de la Digue n'occasionnerait, en vérité, de surprises désagréables et onéreuses qu'aux riches. Ou je me trompe, ou M. Riotteau n'en serait pas fâché.

A moins que, par sa pauvre démonstration, il ne se soit proposé de détourner une mesure dont l'effet probable serait de mettre un terme aux acquêts de la puissante Compagnie des Polders de l'Ouest ! Là encore nous dirions : Que M. Riotteau se rassure, puisque la Compagnie doit recevoir ailleurs de justes compensations (1).

RANULPHE.

(1) « La Compagnie abandonnerait 109 hectares, non encore parvenus à maturité, moyennant une compensation de double au nord-ouest et une prolongation de 25 ans de sa concession. » (*Larousse mensuel illustré*, mai 1914.)

Mon Carnet bleu

8 juin. — Presque en même temps que le train, arrivent les voitures réservées aux pèlerins de Fougères. Pèlerins particulièrement édifiants : tous tertiaires de Saint-François ! A Fougères, le Tiers-Ordre compte environ cinq cents membres. C'est un chiffre ! Près de cent cinquante sont groupés pour le pèlerinage à Saint Michel, sous la houlette du directeur, M. l'abbé Desmonts, vicaire à Saint-Léonard, qui célèbre le saint sacrifice, à l'arrivée, récite le chapelet à l'heure de midi, donne enfin la bénédiction du Saint Sacrement avant le départ. — Les Fougérais n'ont pas quitté le Mont lorsqu'un nouveau groupe se présente, conduit par M. l'abbé Ballé, curé de Couvain (Calvados). Il comprend une cinquantaine de pèlerins de cette paroisse et des paroisses environnantes. Après une première visite à saint Michel et à son Abbaye, nos compatriotes admirent la marée qui, ce soir, cerne le Mont : puis ils font bien pieusement leur prière du soir en commun devant le tabernacle, qui s'ouvre en leur faveur. Et tout le jour, la foudre crépite et la pluie tombe.

9 juin. — Les pèlerins de Couvain se livrent à leur dévotion. Ils assistent à la messe de leur curé, entendent une prédication et communient. A midi, ils descendent la Grande Rue au chant d'un cantique à saint Michel.

10 et 11 juin. — Voir le compte rendu de la fête... car je n'ai pas l'habitude de *mittere falxem in alienum messem* ; autrement : je ne fauche pas chez le voisin.

12 juin. — Nos illustres hôtes ont dit adieu au Mont-Saint-Michel, ce matin. Chemin faisant, Mgr Déchelette visitera Avranches, Granville et Coutances.

14 juin. — La procession du Saint Sacrement suit son parcours réduit : un seul reposoir, dressé sur l'Esplanade. Dimanche, ce sera mieux, s'il plaît à Dieu.

15 juin. — Que les Amis du Mont-Saint-Michel cessent donc de réclamer la coupure de la Digue et de protester contre les atterrissements progressifs qui menaceraient l'insularité du Mont. Illusion ! J'entends un brave homme qui enseigne comme des dogmes les vérités suivantes : « La mer gagne toujours. Plus ça ira, plus elle gagera... puisque le monde doit finir par l'eau ! Tenez, ce rocher (Tombelaine) était habité autrefois ; la mer a tout envahi : il n'y a plus d'habitants. » La démonstration est péremptoire.

16 juin. — Depuis plusieurs jours, on échafaudé sur la façade de la Salle du Gouvernement. Cette reprise des travaux

marque les débuts d'une restauration complète que la Commission des Monuments historiques entreprend dans les bâtiments de la bailliverie abbatiale.

17 juin. — Très amusants les quarante jeunes Anglais, coiffés de toques mi-bleues mi-rouges, qui excursionnent aujourd'hui au Mont-Saint-Michel et se récréent gaiement sur le sable de la grève. Des maîtres, Français ceux-là, guident de même leurs élèves dans la visite de l'Abbaye. Des paysans du Cotentin, le panier au bras, ne parlent de rien moins que de « piquer la fève » du haut des remparts. Pour qui sait ce que ce parler veut dire, il n'y aurait pas lieu d'être très rassuré. Par bonheur, ... c'est pour rire.

18 juin. — Un curé sagien, des environs de Flers, conduit à saint Michel les jeunes filles de sa paroisse, au nombre de cinquante environ. Un autobus les apporta ce matin, qui les remporta dans la soirée.

20 juin. — Ceci est d'une bien autre importance : soixante architectes nous arrivent, voiturés par quatorze automobiles. Ces modernes « maîtres d'œuvres » tenaient congrès dans une ville des environs, Saint-Servan, si je ne me trompe. Ils ont dit : « Si nous allions au Mont-Saint-Michel, rendre à nos devanciers, illustres et méconnus, un hommage pieux !... Si nous allions nous instruire au contact de leurs œuvres !... » Inspiration heureuse, qu'ils eurent le bon esprit de suivre. Les voici. Et tout en devisant gravement de galbes, de colonnes, de voussures et d'archivoltes, ils disent de rudes vérités ; ils font des aveux que la contemplation du beau finit par leur arracher : « C'étaient de rudes bâtisseurs, que ces moines. C'étaient nos maîtres ! » Eh ! oui, messieurs, c'étaient vos maîtres. Merci de l'avoir reconnu loyalement.

21 juin. — Nous faisons la procession du Saint-Sacrement. Huit reposoirs sont dressés dans les venelles et la Grande Rue. Il est regrettable que nos pêcheurs n'aient pas senti la nécessité de s'entendre pour édifier sur une de leurs embarcations le reposoir traditionnel, qui fut et qui devrait rester toujours la spécialité du Mont-Saint-Michel. Un groupe édifiant de paroissiens et d'étrangers accompagne Notre Seigneur.

22 juin. — Un patronage de jeunes filles accomplit son pèlerinage. Ces enfants prient avec une ferveur admirable. — Après-midi, un Anglais fait la sieste sur les degrés du rempart, entre l'échauguette du Nord et la Tour Claudine. Le frôlement d'une soutane le réveille : « Aoh ! vous montez voir l'Abbaye. Très belle ! *Very pretty*. Mais vous manquez dedans. » — Hélas !

23 juin. — Sous la pluie intermittente et fraîche, un prêtre,

avec un bataillon de petits garçons, monte à l'assaut des remparts et de l'abbaye. La garde n'a qu'à se bien tenir.

24 juin. — Pèlerinage modèle ! Oui. C'est à seize jeunes filles de la paroisse d'Avoise (Sarthe) qu'en revient l'honneur et le mérite. Membres d'un patronage, qui rend depuis trente ans de signalés services, elles ont quitté hier soir leur petit pays, ont passé la nuit en chemin de fer et se trouvent, ce matin, assez vaillantes pour assister à la messe et communier. Nous les exhortons de notre mieux et les félicitons cordialement de leur belle énergie. Après déjeuner, elles récitent leur chapelet devant la statue de saint Michel, puis s'offrent le luxe d'une excursion, pieds nus, à Tombelaine, en attendant la mer. Bravo ! — M. le curé-doyen de Cléry (Loiret) conduit, le même jour, à saint Michel, quarante jeunes filles de son patronage. Quoique plus concise en ses manifestations, la piété des Orléanaises ne doit pas être moindre que celle de leurs sœurs du Maine. — Enfin, nous eûmes la surprise d'un train spécial de luxe, convoyant un groupe important de nobles hollandais !

25 juin. — Ce ne sont que pèlerinages ! Tant mieux. Ce matin encore, seize paroissiens de Fampoux (Pas-de-Calais) ont assisté à la messe de leur curé. Arrivés dans nos murs hier soir, après une halte au cimetière de Lisieux, ils nous quitteront après avoir rendu à saint Michel leurs devoirs. Comme les jeunes filles d'Avoise, les pèlerins de Fampoux se font inscrire en masse dans l'Archiconfrérie.

26 juin. — Encore un patronage de jeunes filles de l'Orléanais. Décidément, c'est Jeanne d'Arc qui envoie à saint Michel les enfants des bords de la Loire et des plaines de Patay. N'est-ce pas justice, d'ailleurs ?

28 juin. — Constatons que Beauvoir est une fameuse... machine pneumatique ! Beauvoir a fait le vide dans l'église du Mont-Saint-Michel, à l'heure des vêpres. Il a suffi que des affiches annonçassent « la Saint-Jean créée en 1914 (!) », pour que tout aussitôt les Montois courussent monter sur les chevaux de bronze... en bois (dont il n'y avait pas la queue d'un !), tirer aux loteries à deux sous et contempler, le soir venu, l'embrasement du pont... métallique !

29 juin. — Grande journée ! Oyez plutôt. Dès 7 heures, un premier train spécial convoie soixante officiers et sous-officiers du 70^e de ligne, en garnison à Vitry. Le colonel a consenti et organisé cette petite excursion comme prélude aux manœuvres de cadres, qui auront lieu tantôt autour de Fougères. Le train régulier de 8 h. 10 amène l'« Amicale laïque » du canton de Marigny (Manche). A 10 heures et à 11 heures,

deux trains spéciaux et deux trains réguliers, chargés de musiciens et de... gloire. Car les musiciens reviennent du concours de Dinard, et si tous ne sont pas couverts de lauriers, tous sont fiers de leurs casquettes galonnées. Tous les trains de la journée en déversent des flots. A 4 heures, il en arrive encore. Par bonheur, la plupart ont oublié leurs instruments. Notons que si l'harmonie n'est pas la note distinctive de certaines sociétés, la distinction des manières est totalement absente de plusieurs de leurs membres.

30 juin. — Une dizaine de prêtres chartrains sont réunis au Mont pour célébrer l'anniversaire de leur ordination sacerdotale. Les musiciens montaient, moustaient toujours ! La chabur, qui est éouffante, a-t-elle altéré les gosiers ? N'en doutez pas. Les musiciens ont donc soldé dans les cafés pas mal de notes salées. Ils sont gais. Mais parfois leur gaieté est lourde et leurs plaisanteries funèbres : la Marche de... des chopines ! quoi !

1^{er} juillet. — Vers 2 heures après-midi, les nuages noirs sont amoncelés dans l'Ouest. Soudain un tourbillon soulève le sable de la grève et tord les arbres du petit bois. Le tonnerre gronde, puis éclate et foudroie la statue de Frémiet — qui ne s'en porte pas plus mal. — cependant que la pluie fonette et inonde. Cela dura l'espace d'une demi-heure. Après quoi, le calme regna de nouveau.

2 juillet. — Cette fois, ce sont des compatriotes qui nous arrivent, dans la personne de quatre-vingts Enfants de Marie de Saint-Hilaire-du-Harcouët. M. l'abbé Rocherenil est le directeur zélé et judicieux de cette congrégation. Il célèbre la sainte messe, pendant laquelle les élèves de l'école de l'Immaculée-Conception chantent des cantiques. Nombreuses communions, avis du chapelain de garde, prières en commun aux intentions du Souverain Pontife, de l'Église et de la France. . . Puis, en attendant midi, on fait sa correspondance, on parcourt les remparts et on se promène sur la grève. La matinée est bien remplie. Après déjeuner, ascension de l'Abbaye et salut du Saint-Sacrement, précédé de l'allocution réglementaire. L'heure du départ a sonné trop tôt. Cependant la pluie contrariait un peu... mais si peu !

3 juillet. — Flânez, flânez donc, et vous entendrez de jolis mots... celui-ci, par exemple, que j'ai cueilli ce soir : « Les machicoulis ! C'était pour arroser les assaillants. Ces bons moines, ça les changeait de leurs patenôtres, de faire bouillir de l'huile ! »

4 juillet. — A 16 heures, débarquent cinquante pèlerins de Chaingy [Loiret]. — des Orléanais toujours — curé en

tête. Lorsque chacun a pris possession de son gîte, le groupe vient à l'église saluer saint Michel. Ces pèlerins sont des femmes chrétiennes, qui se confessent et communient. Elles connaissent et pratiquent le moyen de faire un bon pèlerinage.

5 juillet. — Fête de saint Pierre, patron de la paroisse. « Sur le bateau paré d'œillets... trônait la brioche fière. » Mais il pleut ! Force est donc de renoncer à la procession et le bateau s'en vient, sans croix ni bannière, pour faire bénir sa cargaison. La grand'messe est chantée devant une assemblée nombreuse, plus nombreuse que jamais, grâce aux paroissiennes de Chaingy et aux jeunes filles du Blésois, arrivées hier, sur les 22 heures. Ces dernières (de Montoir) ne le cèdent ni en piété ni en endurance aux chrétiennes de l'Orléanais. Jamais peut-être la Saint-Pierre n'avait été marquée par autant de communions. Une société musicale et les gymnastes laïcs de Mortain sont ici dès 8 heures. A 10 heures, un train surchargé déverse, avec la musique municipale de Cancale, les Sociétés de Préparation Militaire de La Motte et d'Ollencourt (Oise), dont M. le comte Pillet-Will est le fondateur et l'âme. Les 150 jeunes gens, en coquet uniforme, défilent, précédés de leurs cliques et de la musique de Tracy-le-Mont. M. le comte Pillet-Will conduit, en outre, à Saint-Michel les jeunes filles les plus méritantes des patronages de Vieux-Moulin, de Saint-Crépin-aux-Bois, d'Attichy et de Pierrefonds, dont il est le bienfaiteur insigne. Elles assistent pieusement à la messe. Après-midi, la musique de Tracy et les clairons et tambours des Sociétés donnent, dans la Rue, un concert très applaudi — pas plus qu'il ne le méritait ! — Pendant ce temps, la musique de Cancale jouait sur la Digue. Ce fut une débauche d'harmonie ! A 8 heures, un train spécial remportait vers l'Île de France les jeunes gens, dont le patriotisme n'avait pu que s'exalter au contact des souvenirs guerriers dont le Mont-Saint-Michel est toujours vibrant.

6 juillet. — Des pompiers, retour d'un concours de pompes à Saint-Malo ! — On attendait aussi les épiciers de Paris ; ils ne sont pas venus.

7 juillet. — Un patronage de garçons du Blésois... de la pluie qui tombe... la mer qui grandit... les sonnettes inénumérables qui persistent dans la bouche des badauds !

8 juillet. — Excursion de l'Amicale laïque de Saint-Lô, sous une pluie battante, sauf une éclaircie au milieu du jour.

9 juillet. — Divers groupes de pèlerins, parmi lesquels les délégués d'une paroisse bretonne, un patronage de filles et

l'Institution Jeanne d'Arc de Saint-Lô. La prière n'a pas encore perdu tous ses droits sur notre rocher. Le touriste n'a pas réussi à tuer le pèlerin. Le « geste » du premier n'a pas remplacé celui du second. Les croyances des pères survivent dans l'âme des fils. Honny soit qui mal y pense.

11 juillet. — Que mon baromètre pronostique le beau ou le mauvais temps, que le soleil brille ou que la pluie tombe, ... les couchers de soleil sont magnifiques. Je serais bien impuissant à les décrire. Venez voir et vous serez ravis.

GINGATZ.

NÉCROLOGIE

Monseigneur Gilbert

MGR GILBERT, évêque titulaire d'Arsinoë, est mort à Rome, le dimanche 5 juillet, après avoir supporté avec une patience héroïque de grandes souffrances qu'il offrait à Dieu pour l'Église, le Pape et la France.

Fils d'un professeur du lycée, il naquit à Limoges en 1849, et y fit toutes ses études. A peine ordonné prêtre, il est envoyé comme professeur à la célèbre école Saint-Martial. Après quelques années passées dans l'enseignement, il voulut se consacrer au service paroissial. Nommé curé-doyen d'Auzances (Creuse), il était promu vicaire général de Limoges en 1888. Six ans après, en 1894, il succédait, sur le siège du Mans, à Mgr Labouré, appelé à l'archevêché de Rennes et futur cardinal. Mais sa santé précaire le força, au grand regret de ses diocésains, à donner sa démission en 1898. Il se retira d'abord à Limoges. En 1907, Pie X l'appela à Rome pour travailler à la codification du Droit canonique. Il fut nommé chanoine de Sainte-Marie-Majeure, puis de Saint-Pierre, et reçut le titre d'évêque titulaire d'Arsinoë.

Mgr Gilbert est mort dans la clinique des religieuses de la Présentation, à 11 heures, entouré de M. l'abbé Hertzog, pro-

curer de Saint-Sulpice, du chanoine Maupetit, de l'abbé Chéramy et de quelques amis.

Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Louis-des-Français. Cette mort a causé dans les milieux français de Rome une vive émotion.

Par sa famille, Mgr Gilbert appartenait à l'Avranchin. Il était chanoine d'honneur de la cathédrale de Coutances, depuis trois ans. Très accueillant aux prêtres français qui sollicitaient la faveur de ses conseils, il aimait à se rendre utile à tous et sacrifiait volontiers au service des causes qu'il prenait en mains son repos et sa santé. Doué d'une intelligence lumineuse, mais d'une modestie extrême, il ne se départissait de son habituelle réserve que par obligation de conscience. Comme les laborieux et les saints, il préférait à tout le silence et la vie cachée. A Rome, comme au Mans et à Limoges, il se consolait des douleurs de l'existence auprès de sa vénérée mère, qui lui survit, et à laquelle nous offrons nos condoléances émues et respectueuses.

Nous demandons à nos lecteurs et associés une fervente prière pour le repos de l'âme de Mgr Gilbert.

« Le Curé de Vains »

« LE CURÉ DE VAINS » a été rappelé à Dieu le mercredi 17 juin. Quand nous disons « le Curé de Vains », chacun sait qu'il s'agit de M. l'abbé Ganché, devenu curé de cette intéressante paroisse normande, le 6 avril 1890, après y avoir passé huit ans à titre de vicaire-coadjuteur. C'est donc, comme l'on dit en Normandie, un bail de 32 ans que M. Ganché venait d'accomplir, lorsque la mort est venue mettre un terme à ses travaux. Ce fut un ouvrier infatigable que ce prêtre au zèle ardent et à la volonté de fer. Son successeur trouvera en arrivant à Vains, paroisse rurale de 606 habitants, deux écoles libres en pleine prospérité, une Congrégation d'Enfants de

Marie, une Association de Mères chrétiennes, une section de l'Apostolat de la Prière, un patronage de jeunes gens, une Association des Saints Anges... que sais-je? Je ne nomme que les principales des œuvres qu'il a créées, dotées et dirigées avec succès. Pour être plus vrai, je devrais dire que M. Ganché ne laissa en souffrance aucune catégorie, aucune âme de son troupeau. Il ne recula, pour procurer la gloire de Dieu, devant aucun sacrifice de temps, de forces ou d'argent. Il compta sur



« LE CURÉ DE VAINS ». — ARRIVÉE D'UN PÈLERINAGE DE VAINS AU MONT-SAINT-MICHEL.

la Providence et la Providence lui fut bonne, sans jamais le combler de grâces. Elle l'éprouva au contraire, mais ne le découragea pas.

L'église de Vains doit sa décence actuelle à son curé défunt. Elle serait plus belle, elle serait complète, si les âmes, les âmes d'enfants surtout, n'avaient détourné à leur profit la sollicitude du pasteur. Un vitrail de cette église rappelle la dévotion séculaire des Vainquais à saint Michel. Trois processions y figurent, représentant trois époques de l'histoire. Dans la troisième on reconnaît M. Ganché conduisant ses paroissiens au Mont-Saint-Michel, au péril de la mer. Ce fut, en effet, un

des traits marquants de sa vie : sa piété envers l'Archange. Se dispensa-t-il, une seule année, de faire le pèlerinage du Mont, pieds nus, à travers les grèves? Ses paroissiens, pressés par les arguments les plus frappants, le suivaient. S'il leur arrivait de faire la sourde oreille, il n'hésitait pas à les menacer de la colère du Ciel et des pires fléaux. Le lundi de la Pentecôte, 1^{er} juin dernier, il était des nôtres encore, plus vaillant que jamais. « Eh bien ! mon pauvre Père, — c'était son mot — vous allez parler à mes gens. — Que leur dirai-je, M. le Curé? — Dites-leur qu'ils sont de braves gens et qu'ils ont raison d'aimer saint Michel. » La commission fut faite.

Les écoles de Vains sont placées sous le patronage de saint Michel ; une cantine scolaire devait s'adjoindre incessamment aux écoles, sous les ailes de l'Archange toujours !

Le prêtre vaillant, qui, 24 ans durant, s'astreignit à faire chaque matin, à 4 h. 1/2 ou 5 heures, la méditation à un petit groupe d'âmes fidèles, est allé, espérons-nous, contempler la Trinité Sainte dans la béatitude céleste. Néanmoins nous prions pour lui.

Nous ne le séparerons pas, dans nos prières, du prêtre, son parent, qui fut aussi son unique vicaire, M. l'abbé Paul Mary, décédé trente heures après lui, le jeudi 18 juin. La même cérémonie funèbre continua d'unir jusqu'à la tombe ceux que la mort avait à peine séparés.

ACTIONS DE GRACES

JUILLET

Ardèche. — Une messe de reconnaissance à saint Michel. M. C.

Aude. — Vives actions de grâces à saint Michel. S. H.

Calvados. — Je vous prie de dire une messe pour les âmes du Purgatoire, en action de grâces pour une faveur obtenue. Que saint Michel continue de nous protéger. M^{me} B.

M^{lle} O., associée, se joint à moi pour remercier le saint Archange de ses nombreux bienfaits et pour lui demander de continuer sa protection à notre œuvre. A. M.

Charente-Inférieure. — Je remercie saint Michel de toutes les grâces qu'il a bien voulu accorder à mes enfants qui lui ont été consacrés. Ci-joint un bon de poste de 20 francs.
L. B.

Finistère. — Veuillez avoir la bonté de célébrer ou de faire célébrer une messe et de faire une neuvaine de prières, en action de grâces, pour remercier saint Michel d'une guérison obtenue par son intercession.
St A. G.

Haute-Garonne. — Je vous envoie deux francs en reconnaissance à saint Michel pour la réussite, à un concours, d'un dépendant la carrière d'un jeune homme.
M. L., *sédatrice*.

Gironde. — J'ai le bonheur de vous annoncer que le saint Archange nous a montré sa protection d'une manière toute particulière. Veuillez faire célébrer la sainte messe, en action de grâces, le plus tôt possible.
M^{me} B.

Loire-Inférieure. — J'avais sollicité une faveur par l'intercession de saint Michel et des Saints Anges. Je suis exaucée; prière de célébrer une messe d'action de grâces et de faire brûler un cierge devant l'autel du saint Archange.
M. B.

Mayenne. — Voudrez-vous avoir la bonté de faire célébrer une messe à l'autel de saint Michel pour me mettre sous la protection du saint Archange et le remercier d'une grâce obtenue par son intercession?
C. F.

Orne. — Je vous envoie 5 francs pour deux messes pour les âmes du Purgatoire en l'honneur de saint Michel et de N.-D. des Anges, en action de grâces. Veuillez aussi faire brûler deux cierges, dans la même intention de reconnaissance.
C. M.

Hautes-Pyrénées. — Je vous prie de faire dire une messe à l'autel de saint Michel pour le remercier d'avoir préservé mon frère de tout danger, au milieu des combats de Maroc.
M^{me} H. C.

Seine-et-Oise. — Merci à saint Michel pour une grande grâce obtenue pendant les mois de mai et juin.
A. M.

Deux-Sèvres. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de sa protection durant une opération.
M^{me} V. D., *sédatrice*.

La Réunion. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces promise à saint Michel.
M. ou H., *sédatrice*.

AOUT

Aisne. — Ci-joint 3 francs pour deux messes pour les âmes du Purgatoire en action de grâces.
M^{me} G. B.

Gantal. — Veuillez prier et remercier saint Michel pour sa protection durant une maladie grave de mon fils aîné. Sa guérison semble vraiment miraculeuse.
R^{me} A. d'A.

Haute-Garonne. — Actions de grâces au Grand Archange, à l'Archange saint Raphaël et aux Saints Anges Gardiens. Ci-inclus un mandat-poste de 5 francs pour deux messes en faveur des âmes du Purgatoire.
N. S.

Manche. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel et à Jeanne d'Arc, en reconnaissance pour le succès de ma fille à

l'examen du brevet. Ci-joint 6 francs, dont 4 francs pour la messe et 2 francs pour faire brûler un cierge à l'autel du grand et puissant Archange.
A. B.

Veuillez dire une messe à saint Michel en reconnaissance des grâces qu'il m'a accordées, et afin qu'il continue de me protéger.
M^{me} L. J.

Meurthe-et-Moselle. — Ci-joint 5 francs pour une messe et un cierge en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
St L.

Morbihan. — Ci-joint un bon de poste de 6 francs pour deux messes d'actions de grâces pour la guérison inespérée de mon fils.
M. N.

Basses-Pyrénées. — Une messe d'action de grâces de la part d'une associée qui recommande de nouveau sa famille à saint Michel.
M. L. F., *sél.*

Pyrénées-Orientales. — Ci-joint 5 francs pour un cierge et pour une messe d'action de grâces, pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue.
M. G.

Seine. — Grande reconnaissance à saint Michel pour la réussite d'un examen. Une messe d'action de grâces.
E. G., *sél.*

Six messes d'action de grâces à saint Michel.
M. C.

Seine-et-Marne. — Merci à saint Michel pour sa protection dans un examen.
M. R.

Var. — Je vous adresse ci-joint 3 francs pour une messe d'action de grâces et un cierge à faire brûler à l'autel du glorieux saint Michel. Il nous a obtenu le succès désiré à l'examen du brevet élémentaire.
M^{me} L. M.

Ile Maurice. — Une personne ayant obtenu une guérison après avoir invoqué saint Michel me charge de vous faire parvenir 2 francs pour une messe d'action de grâces.
H. N., *sél.*

J'envoie 5 francs à saint Michel en action de grâces pour une grâce que j'ai obtenue par son intercession.
J. P.

Ci-joint une petite offrande pour grâces tant spirituelles que temporelles obtenues par l'intercession du Grand Archange, et en particulier pour une guérison.
M. B. H.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aude. — Narbonne : M. Albert Garon ; M. André Rey ; M^{me} Augustine Rey ; M^{me} Pauline Cartier ; M^{me} Uranie Rambaldi.

Aveyron. — Nauviale : M. Célestin Puech.

- Cantal.** — **Champ-Bords** : M^{lle} Marie Védriac.
Côte-d'Or. — **Dijon** : M^{me} Marguerite Fouard ; M^{me} Marie Marguery.
Côtes-du-Nord. — **Binic** : M. Yves-Marie Bertho ; M^{me} Maucel.
Dordogne. — **Vergt** : M^{me} Vve Claire Borde, *sélatrice*.
Indre. — **Coings** : M. Désiré Limousin.
Loire-Inférieure. — **Nantes** : M. Henri Amiaud. — **Varades** : M^{me} Bennardeau, née Louise Laysan.
Manche. — **Coutances** : M. le chanoine Marty. — **Hudimesnil** : M. l'abbé Lemoine, *curé*. — **Crasville** : M. l'abbé Lenoble, *curé*. — **Le Mesnilard** : M^{me} Joseph de Robillard de B-aurepaire, *très dévote à saint Michel*. — **Pontorson** : M^{me} Veuve Cognault. — **Langronne** : M^{lle} Marie Lecaplain.
Meurthe-et-Moselle. — **Mont-Saint-Martin** : M^{me} Marie-Catherine Rossignol.
Basses-Pyrénées. — **Pau** : M^{me} Bordenave ; M^{me} Latrille ; M^{me} Lacoste ; M^{me} Marcelline Lafargue ; M^{lle} Eulalie Davezac.
Saône-et-Loire. — **Paray-le-Monial** : M^{lle} Philomène Fumey, *très dévote à saint Michel*.
Seine. — **Paris** : M^{me} Machart, *sélatrice très dévouée* ; M^{me} la comtesse de Monti de Sarasse, née Cécile-Pauline de Jallerange.
Seine-et-Marne. — **Meaux** : M^{me} Vve Adolphe Béjat, née Julie Cens, *sélatrice*.
Vendée. — **Beaulieu-sur-la-Roche-sur-Yon** : M. Charles de la Bronière.
Ile de la Réunion. — **Les Colimaçons** : M. Paul-Émile Glenac ; M. Jules Visneda. — **La Montagne-Saint-Denis** : Sœur Marie-Bernard Dubourg. — **Bois de Nêfles Saint-Paul** : M^{lle} Theresa Dijon.
Belgique. — **Bruges** : R^d M. l'abbé Ghewy ; M. August Van de Velde.
Italie. — **Rome** : Le cher frère Bénéigne Desjages, O. F. M.
Canada. — **Saint-Hyacinthe** : Sœur Aimée du S. Cœur, *religieuse adoratrice du très précieux Sang*. — **Gamelin** : Sœur Marie-Salomé, *religieuse de l'hôpital Saint-Jean de Dieu*. — **Ottawa** : Sœur Mary Schmitt ; Sœur Balzeime.
Chine. — Le R. P. Virgile Niklar.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NOIR DE LA DIRECTION (p. 161). — LA MORT DE S. S. PIERRE X (p. 162). — VERS LA VIEILLE ROUTE (JUNIUS) (p. 164). — BULLETIN : *Le Salut de la France* (p. 167). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 168) ; *Associés* (p. 168) ; *Consécrations* (p. 169) ; *Mois et Fêtes de saint Michel* (p. 169) ; *Propagande* (p. 170) ; *Echo d'Espagne* (p. 170). — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL (GUNGATZ) (p. 171). — LE SCAPULAIRE DE SAINT-MICHEL (p. 177). — PRIÈRE A SAINT-MICHEL POUR LA FRANCE (p. 180). — LA PRIÈRE DES FAMILLES (p. 181). — LE CARTULAIRE DE MONT-SAINT-MICHEL (p. 187). — ÉCHOS (p. 189). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 190). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 191).

NOTE DE LA DIRECTION

LES événements nous contraignent à paraître très en retard. Encore faut-il prier nos lecteurs de remarquer que le présent numéro porte la double date : Septembre-Octobre. Par là ils découvriront nos résolutions et le sentiment qui les dicte.

Tous les esprits sont tendus vers une seule et même horrible chose : la Guerre.

Mais assez d'autres, sans nous, font écho au bruit des batailles et à la plainte douloureuse des cœurs. D'ailleurs, nous ne pouvons, on le comprend, parler d'opérations dont le sens et la portée nous échappent entièrement.

Nous ne pouvons transformer les Annales en Bulletin des armées... Et, d'autre part, que dire aux lecteurs qui soit de nature à retenir leur attention, en dehors des faits de guerre ?

Nous borner au strict nécessaire nous a paru un devoir impérieux, en ces tragiques circonstances. Voilà pourquoi nous

avons pris le parti de réduire notre périodicité, pendant toute la durée des hostilités.

Il suffira à nos amis de savoir que le sanctuaire de Saint Michel est toujours ouvert et que l'on y prie l'Ange de la Paix, au nom des soldats qui combattent pour la cause de la civilisation chrétienne, contre la barbarie orgueilleuse et tyrannique; au nom des familles anxieuses et éplorées; au nom de la Patrie française, qui se montre si forte de l'unanimité de ses fils soudain réconciliés, si grande par la noblesse de la cause qu'elle défend et par la dignité de son attitude devant l'envahisseur. Nous prions pour les nations alliées, dont le sort est lié au nôtre. Nous prions spécialement pour la Belgique, où saint Michel compte tant et de si fervents amis et qui a supporté jusqu'à présent la plus lourde part de l'épreuve.

Il suffit que l'on sache enfin que les Œuvres du Mont-Saint-Michel continuent de vivre, attendant l'heure providentielle où il leur sera donné de prendre un nouvel essor.

Le prochain numéro des Annales paraîtra, vraisemblablement, quelques jours avant la fin du mois d'octobre. Plaise à Dieu qu'il voie le jour sous un ciel redevenu serein!

LA DIRECTION.

La Mort de S. S. Pie X

IL serait vain autant que prétentieux d'essayer de tracer ici un portrait du Grand Pape qui vient de mourir. On a écrit de Pie X : que « nul, plus que lui, ne vécut, ne pensa, ne voulut en Dieu et pour Dieu. » Retenons ce trait. Il est d'une parfaite exactitude. Il résume admirablement, au surplus, la vie d'un Pontife, qui « n'avait pas besoin de remonter à Dieu pour retrouver son Maître divin » (1).

Dans une lettre pastorale qu'il écrit au clergé et aux fidèles de son diocèse, Monseigneur l'Évêque de Coutances rappelle

(1) BODOUARD, THOGAN, dans le *Correspondant* du 25 août.

les titres exceptionnels que Pie X s'était acquis à notre reconnaissante vénération. Ses bienfaits à l'égard du Mont-Saint-Michel, en particulier, furent considérables; leur énumération fait l'objet d'une page — et des plus touchantes — de la lettre de Sa Grandeur. Nous citons ces lignes, où les Zélateurs et Associés de l'Archiconfrérie et tous les pèlerins du sanctuaire seront aises de retrouver des souvenirs chers à leur dévotion.

« La même année, [1908] décidément l'une des plus célèbres de notre Histoire diocésaine, commencèrent les solennités du XII^e centenaire des Apparitions de saint Michel. Le Saint-Père avait bien voulu ouvrir, à cette occasion, le trésor des indulgences, en accordant un *Jubilé* et de nouveaux avantages spirituels aux membres de l'Archiconfrérie. De plus, malgré les soucis de sa charge suprême, il prit intérêt aux magnifiques cérémonies qui se déroulèrent sur le rocher béni, et les suivit amoureusement : « par la pensée, il était avec nous ». Mgr Lepetit, Notre Vicaire général, délégué trois ans plus tard par Nous près du Souverain Pontife, recueillit de ses lèvres ce touchant témoignage. Mais le bien-aimé Pie X devait donner d'autres preuves de sa dévotion à l'Archange du Mont-Tombe : il daigna recevoir une statue, reproduction de celle qui couronne la flèche aérienne, et, de ses propres mains, il la plaça sur son bureau, à côté de celles de la B. Jeanne d'Arc et du B. Curé d'Ars; surtout il favorisa, de sa souveraine autorité, l'extension de la Fête du 16 octobre à tous les diocèses de France : enfin, plus récemment, l'autel de Saint Michel était élevé à la dignité d'*autel grégorien*. »

« Avec Nous, dit Monseigneur, en terminant, vous prierez pour que, si, contrairement à nos espérances, Pie X n'était pas encore en possession du bonheur céleste, le Seigneur, dont il a été le *Vicaire* incomparablement sage et dévoué, le lui accorde au plus tôt. »

Nos lecteurs auront tous, respectivement, entendu leurs Évêques leur adresser la même recommandation. Ils auront prié pour le Pontife défunt.

Ils auront invoqué l'Esprit Saint pour l'élection de son successeur. Lorsque ces lignes leur parviendront, Pie X sera remplacé sur la chaire de Pierre. Les Pontifes disparaissent, l'Église demeure. Le Pape est mort! Vive le Pape!

Vers la vieille route

EN ces jours d'angoisse patriotique, l'union étroite de tous les Français a provoqué l'admiration du monde. Nos ennemis comptaient sur nos divisions pour nous écraser : ils trouvent devant eux, étroitement serrés autour du drapeau, tous les Français, prêts à verser leur sang pour défendre la Patrie en danger.

C'est, en particulier, un réconfort puissant de constater les magnifiques manifestations de foi qui ont illuminé ces heures sombres. Ne semblait-il pas que, dans bien des âmes, les convictions religieuses étaient mortes, sacrifiées à tant de calculs, étouffées par tant d'oppositions. Tout à coup, le tocsin de la France a sonné, et aussitôt, courageusement décidés à faire leur devoir, mais clairement avertis de la grandeur du sacrifice, tous ceux qui courent aux armes recommandent à Dieu leur vie qu'ils sont prêts à donner.

Cet élan religieux, rien ne pouvait le retenir. On l'a compris : on eut le mérite de s'y prêter d'assez bonne grâce. Les aumôniers militaires sont rétablis ; on accepte 250 aumôniers volontaires, et, sur la demande de M. l'amiral Biznaimé, on embarque des aumôniers temporaires de la flotte.

C'est le premier pas vers la vieille route, la bonne route. Tout l'enseignement qui s'en dégage, tout l'espoir qui en naît pour nous, furent mis en lumière par un billet de Junius (1).

Voici cette page remarquable :

Je ne sais pas de plus éclatant hommage à la vérité religieuse que l'adjectif dont un des plus anticléricaux parmi nos ministres a cru devoir accompagner le rétablissement des aumôniers dans la flotte. Il les a qualifiés de « temporaires ».

(1) *Écho de Paris* du 19 Août 1914.

Temporaires? Qu'est-ce à dire, sinon que ces prêtres, rappelés sur nos bateaux, sont les ouvriers qui conviennent aux temps où nous sommes, temps de danger et de sacrifice, temps de souffrance et de dévouement. C'est comme si le ministre leur avait crié — malgré lui, puisqu'il reste incroyant, et cette restriction le prouve trop — : « Nous avons besoin de gens qui supportent, qui obéissent et qui meurent. Vous avez le secret des mots qui suscitent ces vertus et qui les exaltent. Venez les prononcer à nos hommes. » Temporaires? Qu'est-ce à dire encore, sinon que cet appel n'enveloppe aucune promesse, qu'il demeure menaçant même, puisqu'il revendique le droit de congédier de nouveau ces pauvres prêtres, quand cette terrible crise sera finie. Mais n'est-ce pas là une preuve d'estime d'autant plus haute qu'elle est plus involontaire!

« Il y a une tâche de charité à accomplir. Elle est périlleuse, elle ne sera pas récompensée. Nous comptons bien que vous allez l'accepter. » — « Y courir, monsieur le ministre, » répondent ces prêtres, et ils y courent. Le Dieu qu'ils servent veut qu'ils reprennent les postes dont ils avaient été chassés, non seulement sans récrimination, mais avec gratitude. Ah! la noble rentrée, et qui nous venge, nous autres catholiques, de tant d'années de persécution! Vous voyez bien que nous étions des Français utiles, des Français nécessaires. Vous avez fermé nos convents, proscrit nos congrégations, confisqué nos palais épiscopaux et nos séminaires, affligé notre Pape. Vous nous conviez, dans ces heures tragiques, au service des âmes. Nous ne vous avons jamais demandé que cela. Merci.

Notre époque, elle ne se lasse pas de s'en vanter, est une époque de science. Or, qu'est-ce donc que la science? La soumission au fait. Est-il possible que ce fait-là ne frappe pas les pires ennemis de l'Église, s'ils sont de bonne foi : à savoir que cette Église est par excellence la force dans l'épreuve? Vous le reconnaissez en ouvrant aux aumôniers de terre et de mer les champs de bataille où va pleuvoir la mitraille, les ponts des vaisseaux que les boulets vont balayer. N'en con-

cluez-vous pas que ces énergies de bienfaisance peuvent être utilisées dans d'autres épreuves que celles du fer et du feu ? Souffrir, obéir, se dévouer, mourir, — ces nécessités se rencontrent aussi dans la paix. Elles sont même le quotidien de toute existence. Si l'Église est la plus efficace préparatrice à ce viril effort, quand le clairon sonne, pourquoi lui interdire cette même besogne de réconfort aux heures plus humbles, qui ne sont ni moins douloureuses, ni moins angoissantes ? Vous allez permettre que le marin entende la messe avant le branle-bas de combat. Pourquoi lui refusez-vous cette messe au cours des longues traversées, quand, perdu entre l'infini du firmament et l'infini des flots, il pense avec détresse au village quitté, à la Bretagne lointaine, à ses parents qui vieillissent ? Temporaires ? Non, Monsieur le Ministre, vous n'avez pas le cœur de débarquer dans six mois, comme des étrangers, ces aumôniers qui auront été les compagnons de la lutte et, j'ose l'espérer, de la victoire. Vous ne ferez pas cela, d'abord parce que la France, ayant retrouvé par un miracle le sublime trésor de l'unanimité — quel beau mot et quelle grande chose ! — ne consentira pas à le perdre. Les mesquineries des factions lui feront horreur, et, en première ligne, la persécution religieuse. Et puis, vous-même et vos camarades de parti, vous ne voudrez plus de ces sottises. Vous avez déjà été ramenés, tous, au sens commun par la présence du danger, — comme disait Taine des soldats de la Révolution, — vous resterez dans le sens commun. Il consiste à ne tarir aucune des sources de la vitalité nationale. La guerre vous montre que la France n'a pas trop de toutes les pierres pour résister à l'envahisseur. Elle n'en aura pas trop non plus pour refaire le sang qu'elle va perdre, même dans le triomphe. Je suis tranquille. Vous avez fait rentrer le Christ dans la vieille maison. Il vous sera si secourable que vous ne le laisserez plus partir. Il ne sera pas l'hôte temporaire, étant le seul qui, pour les nations comme pour les individus, ait des paroles éternelles !

JUNIUS.

BULLETIN

Selon les usages reçus, une messe est dite CHAQUE LUNDI de septembre à l'autel de Saint Michel, pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel. Il en sera de même en octobre.

CHAQUE SAMEDI de septembre, le 29 septembre, le 1^{er} samedi d'octobre et le 16 octobre, messe pour les zéloteurs et bien-faiteurs.

Plus que jamais nous invitons nos amis à s'unir d'intention au prêtre qui célèbre ces messes.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu : la 1^{re}, du 21 au 29 septembre ; la seconde, du 8 au 16 octobre.

* * *

Intention bénie par Mgr l'Evêque de Coutances et proposée, non seulement pour les Neuvaines de septembre et octobre, mais pour ces deux mois entiers : LE SALUT DE LA FRANCE.

Quel objet plus pressant pour nos ardentes prières ? Il y a deux mois, nous réclamions dans le même but le pieux concours de tous les bons Français. C'était au lendemain d'élections qui ne promettaient guère de remédier au mal national ; et la menace allemande grondait sourdement.

L'orage a éclaté. Depuis quatre semaines, nos soldats se battent et les armées ennemies, arrêtées par l'héroïque résistance de la Belgique, se heurtent maintenant à nos vaillantes troupes.

Quant ces lignes paraîtront, quelle aura été l'issue de la bataille engagée depuis une semaine — aujourd'hui 29 août — à notre frontière du Nord et de l'Est ? L'effroyable effort germanique aura-t-il été brisé, ou bien nos lignes débordées, rompues peut-être, auront-elles, par un nouveau recul, ouvert le sol national à l'envahisseur ?

Si c'est la victoire quasi décisive, nous remercierons Dieu, dans notre prière, d'avoir en effet sauvé la France, de l'avoir gardée grande et forte afin qu'elle demeure son généreux soldat dans le monde.

Si c'est l'épreuve douloureuse de la terre française diminuée momentanément et, pour ainsi dire, resserrée autour du cœur de la Patrie, nous supplierons Dieu, avec plus de foi, mais avec la même confiance. Tout nous dit, en effet, que l'épreuve, longue et rude peut-être, sera passagère, et que la victoire récompensera

notre tenacité dans les revers mêmes. Car nous ne sommes pas seuls : notre pays ne forme qu'un coin de l'immense champ de bataille, et la Russie invincible travaille pour nous, avec l'Angleterre.

Prions donc avec confiance : Dieu est avec nous, car Il est avec le bon droit, et Il sait quels sacrifices notre pays, menacé maintenant dans son indépendance, a consentis à la cause de la paix.

La France fut coupable; mais Dieu, qui sauve les individus par une suprême lueur de repentir, a vu cette unanimité nationale, gage des meilleurs espoirs, et cet admirable élan de foi qui a soulevé tout le pays, et en particulier nos soldats, à l'heure du grand danger.

Cette guerre sans précédent n'est-elle pas d'ailleurs une terrible leçon? Quelles angoisses, quelles détresses, quels déchirements, quels deuils! Acceptons-les pour la France : que ce soient des souffrances rédemptrices. Mais aussi qu'elles soutiennent notre confiance, loin de l'amoindrir! Prédite par le grand Pape que le monde vient de perdre, l'épreuve a commencé, après laquelle la France, frémissant à l'appel sauveur de Dieu, ira porter, comme par le passé, son nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre. »

Prions donc avec confiance, et mettons sous la sauvegarde de saint Michel ceux qui sont partis pour défendre, venger, faire triompher la France.

* *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o le 29 septembre (Archiconfrérie de saint Michel, ou récitation quotidienne du chapelet de saint Michel, ou scapulaire de saint Michel). — 2^o le 2 octobre, fête des SS. Anges Gardiens (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 3^o le 16 octobre, fête de la Dédicace du Mont-Saint-Michel (Archiconfrérie de saint Michel). — 4^o le 24 octobre, fête de saint Raphaël (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 5^o Jour au choix pendant les Neuvaines à saint Michel. — 6^o Jour au choix, chaque mois (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 7^o Jour au choix, chaque mois (Archiconfrérie de saint Michel).

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M^{me} J. Raullet, de Neufchâteau; M^{lle} Marie Lervuillon, de Seneffe.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Juillet au 31 Août, 772 as-

sociés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Alençon, Arras, Arromanches, Barcelone, Bar-le-Duc, Binic, Châlons-sur-Marne, Chambéry, Cete, Clermont-Saint-Paul-Clamecy, Corseul, Dinan, Dompierre, Ebange, Ger, Guipuzcoa Issy-l'Évêque, Jérusalem, Kilcullen, La Frette, La Palud, Loirail, Marigny, Mont-Saint-Michel, Montaigu, Mons, Montpellier, Mortagne, Mugron, Montréal, Namur, Oisy-le-Verger, Paris, Pervençhères, Poitiers, Roost-Warendin, Rouen, Rieumes, Seneffe, Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Malo, Vatan, Vaux-Andigny, Villefranche, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 JUILLET : Pierre Thomas, de Jorvat. — 17 JUILLET : Jean-Eugène-Louis-Marie Gouzy, de Chaintres-Dampierre. — 18 JUILLET : Auguste-Joseph-Marie R..., de Tuilet; Werner de Merode, de Paris. — 21 JUILLET : Solange Guesdon, de Saint-Hilaire-du-Harcouet. — 22 JUILLET : Madeleine-Lucie Dor, de Paris. — 26 JUILLET : Armand-Louis de Polignac, de Paris; Cécile Gillot, de Landernon; Marie-Antoinette Quesseveur, de Guingamp. — 30 JUILLET : Brigitte de la Plessaye; Jean de la Plessaye; Françoise de la Plessaye; Marie-Henriette Marchant; Marie-Thérèse Marchant; André Varlet, de Saint-Quentin. — 31 JUILLET : Michel-Joseph Grivolet; Bernard Nicolle, de Nuits-Saint-Georges. — 2 AOUT : Mireille Gret; Yvette Gret; Pierre Thomas; Germaine-Marie-Désirée Moro, de Binic; André-Constant-Stéphane-Marie Guillon, de Nantes; Michel-Charles Binou, de Arthies; Robert-Jean Morel, de Mortain. — 10 AOUT : Cécile-Marie-Joseph-Berthe de la Barre de Nanleuil, de Auxonne; Paullette Lemané; Emile Eogibus; Emile Jalin; Jeanne Jalin; Aline Jalin, de Roost-Warendin; Joseph-Auguste Robert; Marie-Louise-Joséphine-Gabrielle Robert, de Broguès. — 15 AOUT : Jean-Gaston Faucher, de Niort; Pierre Lobin; Aurette Genouliat; Denise Genouliat, de Aix-en-Provence. — 16 AOUT : Jacqueline Andral, de Paris; Michel-Marie-Henri Hablot, de Puteaux; Joseph-Gérard Saint-Jacques; Joseph-Arthur Bluteau; Joseph-Germain Bluteau; Joseph-Alfred Bluteau; Joseph-Richard Larivière; Joseph-Arthur Tremblay; Joseph-Léopold Dagenais; Joseph-Henri Dicatre, de Montréal. — 19 AOUT : Pierre Maurisset, de Saint-Mathieu. — 23 AOUT : Jean Breuilleaux, de Paris.

MOIS ET FÊTES DE SAINT MICHEL. — Nous avons plus de raisons que jamais d'invoquer le glorieux Archange, gardien de la France. Que le mois de septembre soit donc consacré à l'honorer et à le prier!

Les fêtes du 29 septembre et du 16 octobre seront célébrées sans éclat. Nous y convions les pèlerins à qui les événements laissent quelque liberté.

Monseigneur notre Évêque se propose de faire son pèlerinage annuel au Mont-Tombe, le 16 octobre.

Un seul obstacle pourrait retenir Sa Grandeur loin du Mont-Saint-Michel, ce jour-là, et l'on comprendra que nous l'appelions de tous nos vœux : l'obligation d'assister, le 17 octobre, à la consécration de la Basilique du Vœu National, à Montmartre.

Monseigneur n'officiera pas pontificalement, mais tiendra chapelle.

Nous espérons que les pèlerins se rencontreront en bon nombre pour unir leurs prières à celles de l'évêque de Saint-Michel.

PROPAGANDE. — Nos dévouées zélatrices ne se laisseront pas de propager le culte de saint Michel. Elles suivront l'exemple de cette illustre et courageuse femme, qui, naguère, nous demandait des Litanies pour les faire réciter dans les ouvrages de la Croix-Rouge. Excellente initiative ! Le vrai zèle est industriel.

Nous recommandons la lecture des pages III et IV de la couverture de la présente livraison. Elles sont de nature à suggérer quelques bonnes idées.

ECHO D'ESPAGNE. — De l'Espagne, où elle est exilée, une religieuse nous écrit : « Depuis neuf années déjà notre communauté expulsée de France a rouvert son pensionnat dans une petite ville espagnole, sur les bords de l'Océan. — Le bon Dieu y adoucit notre exil en permettant que les enfants viennent à nous nombreuses. La France fournit presque exclusivement les élèves de notre pensionnat ; mais les externats ouverts pour la classe ouvrière et la classe indigente ne suffisent pas à contenir les petites Espagnoles qui y accourent. — Le changement de pays et de direction nous a nécessairement mises en rapport avec des associations nouvelles,

provoquant ainsi de nouvelles affiliations, sans toutefois nous faire oublier le Mont-Saint-Michel. Nous ne voulons pas tarder plus longtemps à remettre notre petit troupeau sous la garde du grand Archange ».

Chronique du Mont-Saint-Michel

27 août 1914.

IL y a deux jours, Maurice Barrès écrivait : « Les événements viennent de passer sur nous comme le vent sur les épis de blé, et, remplis d'humilité, de bonne volonté, de piété, nous nous courbons et redressons avec tout le champ sous l'orage... Comment de telles épreuves ne nous perfectionneraient-elles pas ? Comment ne nous feraient-elles pas plus vivants ? » L'éminent académicien saluait avec enthousiasme une « France régénérée », celle d'« après la victoire », où les esprits élargis s'enrichiront d'une culture virile, savante et limpide, où « ce sera fini de bêler et de niaiser ». Avec lui les bons Français souhaitent que de l'épreuve sorte une pléiade de littérateurs et d'artistes, qui ne cessent plus « de porter leurs regards sur les grands intérêts de la vie des peuples en même temps que sur les parties divines de l'âme. » Puisse le peuple entier s'élever, en proportion, à un état plus noble, plus en rapport avec sa destinée !

Pourquoi ne serait-ce pas ? Le sacrifice purifie, éclaire et fortifie. Or, c'est un autre académicien, d'âme entièrement catholique, qui le répète sur tous les tons depuis trois semaines : « La guerre est la grande école du sacrifice. Sachons comprendre et accepter. »

Ceci dit de nos espoirs sublimes, n'ajoutons plus un mot des autres, qui, pour l'être moins, sont encore très grands et très hauts. Laissons faire à Dieu. Surtout ne parlons ni de nos

angoisses patriotiques ni de nos deuils de cœur. C'est là qu'est le sacrifice. N'en diminuons ni l'étendue ni la valeur.

Mais, lorsque l'orage sévit encore sur le champ, et tourmente et roule le blé, que voulez-vous que disent les épis ? Ce qu'ils voient ? Rien. Ils se courbent vers la terre et se redressent, tour à tour, sans voir rien de plus que les épis, leurs frères, soumis comme eux à la tourmente, et le ciel qu'ensemble ils implorent.

Essayons, néanmoins, de rassembler quelques souvenirs, de peur que dans notre histoire locale, dont l'importance aujourd'hui s'évanouit totalement devant celle de l'histoire nationale, un trou ne se creuse, où s'engloutiraient de désespoir les fureteurs de l'avenir. Soyons graves. Plus rien du *Carnet bleu*, mais des notes d'une concision sévère.

.*

Les fêtes du 14 juillet nous ont fourni l'occasion de constater une fois de plus que la foule des gens qui visitent n'est pas en voie de décroissance, mais bien plutôt en progression constante, à mesure que de plus amples facilités sont offertes aux familles pour sortir de leur *home*. Les trains sont littéralement comblés ; plus de cent trente automobiles stationnent ici dans la seule journée du 13. Parmi celles-ci il convient de mentionner l'autobus qui conduit à saint Michel une quarantaine de pèlerins de Fyé (Sarthe). A signaler encore, dans le même ordre d'idées, les pupilles du patronage de Fontenay-sous-Bois (Seine), qui ont eu l'heureuse inspiration de confier à l'Archange leur jeune vaillance.

Il n'est pas inutile, en effet, — on voudra nous en croire — de noter les groupements catholiques qui accomplissent en venant au Mont-Saint-Michel un vrai pèlerinage. Nous avons trop souvent la douleur de constater que des patronages à étiquette catholique, des écoles plus ou moins *libres*, des pensions soi-disant religieuses, *visitent* — quelle sottise ! — tout.., et le reste, et n'oublient qu'une chose : saluer le Maître de

céans et son féal Chevalier. Parce qu'ils sont exilés dans une modeste église, — bien curieuse aussi, — n'auraient-ils plus droit aux hommages des Fidèles qui passent ? Je sais un évêque de France qui a interdit aux Associations catholiques de son diocèse toute excursion qui ne se doublerait pas d'un pèlerinage. C'est la sagesse même. Pèlerinage et excursion ! Ici, l'on ne saurait faire l'un sans l'autre. Sans compter que saint Michel paraît bien avoir reçu de Dieu mission spéciale pour veiller sur tout ce qui s'appelle groupement catholique et se propose de promouvoir le règne de Dieu.

Ces remarques n'atteignent ni les petits garçons de l'école chrétienne de Trans (Ille-et-Vilaine), ni les jeunes gens du patronage de Hauteville-sur-Mer (Manche). Les premiers, tambours battants, clairons sonnants, venaient au Mont, le mardi 21 juillet ; les seconds, drapeau déployé, leur succédaient le lendemain 22. Les uns et les autres entendirent pieusement la sainte messe, que célébrait pour eux leur aumônier ; les Hautevillais, bravant la fatigue du voyage, communieraient tous. Honneur aux fils de Bretagne comme à ceux de Normandie !

En ces jours, les alternatives de beau temps et de pluie, de chaleur et de fraîcheur, causent dans l'afflux des touristes des variations brusques et saisissantes. Puis, bientôt, alors que prennent fin à Lourdes les pacifiques triomphes du XXV^e Congrès eucharistique, voici que les bruits de guerre circulent et que l'on perçoit du côté du Danube les sourds grondements du canon. La guerre ? La guerre ? C'est la réalité, là-bas. C'est la menace sur nos têtes. Et quelle menace !

Quand même, ce qui m'émue à la fois et me reconforte, c'est, après avoir lu les provocations blasphématoires adressées de l'autre côté du Rhin à la Vierge de Lourdes, de constater, en regard, l'union qui se noue entre tous les Français pour la défense du territoire. Blasphèmes, là-bas ; ici, miracle de concorde et de fraternité ! Sanglante sera l'immolation ; mais le résultat n'en est pas douteux ; il sera à l'avantage de ceux

qui s'unissent pour repousser la Barbarie et venger le Droit.

Et voici qu'au soir de la journée étouffante du 1^{er} août, la dépêche tragique est lancée et que sont placardées les affiches blanches portant l'ordre de mobilisation générale. Le tambour bat, le tocsin répand l'alarme. Aussitôt tout est changé; le travail est abandonné; chacun se précipite, consulte son livret et se prépare à partir. Qui n'a vu cela chez lui, autour de lui?

Le lendemain matin, dernier train pour Pontorson! La Compagnie du tramway a dû prendre une mesure radicale; faute de personnel, la circulation sera interrompue pendant la durée des hostilités; nous serons, avant la lettre, isolés de toute communication avec la terre. Seulement, la Digue nous reste! Le déménagement est lugubre: on emmène le fourgon qui sert de hall à marchandises; on emporte bascules, brouettes et poulains. Hélas! déjà partent les premiers contingents des inscrits maritimes, dont on ne vaudra d'ailleurs pas et qui reviendront, condamnés à l'hybride situation des hommes mobilisables et non mobilisés. Et s'en vont aussi les employés de tous les hôtels et magasins, désormais clos et mornes.

Ce soir-là — après que les offices religieux eurent été suivis avec un empressement inusité — l'on se réunit à l'église, la nuit venue, pour la prière. Nous devançons ainsi les ordres de Mgr l'Évêque et répondions au vœu de la population, qui en sa presque unanimité se porta devant les autels pour invoquer la Vierge de Lourdes, insultée par les Allemands; la Vierge de Pontmain, qui arrêta leurs hordes en 1871; Notre-Dame des Armées, enfin, mère et reine de nos soldats. Saint Michel aussi fut prié avec une confiance touchante. Ce sera ainsi chaque soir, pendant la guerre. Nous accorderons bientôt notre programme avec les prescriptions épiscopales; mais l'affluence ne se démentira pas.

Le 15 août, nous avons célébré Notre-Dame selon le rite majeur, en dépit des angoisses patriotiques qui tendaient sur les âmes un voile de tristesse profonde. Au fait, la piété ne s'avivait-elle pas de toute la violence de nos émotions? Les

communions furent nombreuses et ferventes à souhait. La procession du Vœu de Louis XIII nous offrait l'occasion de manifester notre confiance; nous la saisismes avec empressement. Une modeste couronne de fleurs, barrée d'un large ruban tricolore, fut déposée dévotieusement aux pieds de la statue qui orne la Porte du Roy; une autre fut portée à la Croix de Jérusalem. *In hoc signo vinces!* Le geste résumait avec une éloquence simple, mais prenante, l'immense espoir de nos âmes, à cette heure décisive de notre histoire.

Que ce 15 août était donc différent du 15 août des autres années! Combien différent de ce qu'il aurait dû être normalement, de ce qu'il eût été, sans la guerre! Point de foules cosmopolites, mais les montois, seuls et libres! Car le Mont-Saint-Michel, du premier jour de la mobilisation est devenu silencieux comme un tombeau. Les très rares voyageurs qui s'aventurent en notre bonne ville sont dévisagés avec défiance et accueillis sous toutes réserves, et après avoir montré patte blanche, je veux dire un sauf-conduit en règle. La précaution est sage. Ne sommes-nous pas gardiens, responsables devant la France et devant le monde, d'un trésor artistique et historique incomparable? L'Abbaye elle-même n'entrebaille sa porte massive que pour laisser passer les gens hors de toute suspicion. Le soir venu, la porte de ville est fermée par de solides chaînes. La consigne est rigoureuse. Comme au « bon vieux temps », les « Halte-là! Qui vive? » retentissent parfois dans la nuit. Le corps de garde des bourgeois abrite à nouveau les vigilants gardiens de la sécurité publique.

Parmi les hôtes que n'effraya pas notre solitude, saluons les pèlerins. Ceux-ci sont plus que jamais chez eux, dans le silence absolu du sanctuaire de l'Archange. Prêtre qui va échanger la soutane contre la capote du brancardier; médecin-major qui s'apprête à remplir sa douloureuse mission; marin qui s'embarque pour courir sus aux croiseurs ennemis... Que sais-je? Les femmes qui pleurent et se confient à saint Michel ne pouvant quitter le foyer, expriment leur effroi avec leur

invincible confiance, en des lettres où la foi se révèle éclatante, sublime. C'est en masse que nous enrôlons dans l'Archiconfrérie nos chers soldats. Dieu les protège et sauve la France ! Un jour, nous avons vu un père, une mère et leurs trois jeunes fils, agenouillés devant saint Michel ; ils étaient venus au nom de trois aînés, déjà au feu et au nom du plus âgé des trois qui restaient... et dont l'engagement était signé de la veille.

Ah ! les braves gens ! Tenez, je ne vous révélerai ni le jour ni le lieu, mais ce que je vais vous raconter est authentique. A 9 heures du soir, on est venu me prendre en automobile ; nous avons roulé une bonne partie de la nuit. Le lendemain, dès 6 heures, dans le salon d'un hôtel, j'ai imposé le scapulaire de saint Michel à près de cinquante officiers, qui s'embarquaient peu d'heures plus tard. Leurs premiers émissaires ne m'avaient pas rencontré l'avant-veille ; les seconds^aavaient été plus heureux. Ce [que j'ai trouvé de foi et de ferme courage chez ces hommes, je ne l'oublierai jamais. Certains ont désiré que leur photographie soit déposée aux pieds de saint Michel et y demeure pendant toute la durée des hostilités. Leur vœu est réalisé. Quant au scapulaire de l'Archange, véritable bouclier du soldat chrétien, nos lecteurs ne sont plus à en apprendre la vertu ; néanmoins, nous les invitons à en relire l'histoire, quelques pages plus loin.

Quand on songe que tant de héros seront immolés sur l'autel de la Patrie, le cœur se serre. Au-dessus de la mêlée des nations planait, rayonnante à la fois et attristée, la figure du saint Pontife, Pie X. De la lutte gigantesque qu'il avait employé tout son crédit à empêcher, Pie X est mort, auguste victime, parmi les premières que cette guerre aura faites. Au Mont-Saint-Michel, autant et plus qu'ailleurs, nous avons été consternés douloureusement par la subite disparition du Père, qui nous aimait tant, qui avait « suivi par l'esprit et le cœur » — il le disait lui-même — « les magnifiques fêtes » de notre XII^e centenaire. Dans le sanctuaire michelin, son image a été

voilée de crêpe et les fidèles ont prié pour le repos de son âme, si droite et si bonne.

Au fait, qui ne s'arrêterait au consolant espoir que là-haut Pie X intercède pour la paix ? « Guerre ! Paix ! » N'a-t-on pas raconté que ce furent les dernières paroles du Pape expirant ? Au ciel il est allé continuer sa prière pour la paix ! *Pro Pace !*

GINGATZ.

Le Scapulaire de Saint Michel

BEAUCOUP, parmi nos officiers et soldats, ont pris le scapulaire de saint Michel, avant de se mettre en campagne. Un grand nombre d'autres nous ont demandé de le leur envoyer sur le champ de bataille. Leur confiance, qui est entière, suppléera à l'imposition rituelle qui n'était plus possible.

Voici dans quelles circonstances prit naissance la dévotion à ce scapulaire, que l'on peut considérer comme une véritable sauvegarde contre les dangers matériels (le plus souvent causés par les esprits mauvais) et contre les démons eux-mêmes.

Le 15 octobre 1870, une trentaine d'hommes, réunis au Mont-Saint-Michel, autour de Mgr Bravard, évêque de Coutances, venaient se mettre sous la protection du saint Archange, avant de partir pour la guerre. Après les avoir bénis, le pieux prélat leur dit : « *Messieurs, je me crois autorisé à vous donner rendez-vous à tous, sans qu'il en manque un seul, ici, après la guerre.* »

Ils partirent. Ils endurèrent toutes les fatigues, coururent les plus grands dangers, notamment dans la défense de la forêt d'Orléans. Pendant les jours qui précédèrent la bataille de Beaune-la-Rolande, ils essayèrent tous les feux de l'ennemi, de huit heures du matin à la nuit. Leurs camarades, quoique mieux protégés par le terrain, tombaient autour d'eux. Nos

chevaliers de saint Michel n'eurent aucun mal. Ils furent aux avant-postes pendant toute la durée des hostilités; ils prirent part à tous les combats; ils sortirent *tous* de cette rude campagne sans blessures ni maladies.

Après la guerre, on conçut le dessein de grouper en association tous ceux qui s'obligerait à porter sur leur poitrine l'image de saint Michel. De là naquit la *Pieuse Union*, qui, en 1880, fut élevée à la dignité d'Archiconfrérie. Elle a son siège en l'Église Sant'Angelo in Pescheria, à Rome. Elle se distingue de l'Archiconfrérie qui a pour siège l'Église du Mont-Saint-Michel, en ce que ses membres doivent recevoir le scapulaire spécial, dit de saint Michel, par une *imposition*, dont la formule est insérée au Rituel Romain. Ce scapulaire, définitivement approuvé, le 20 avril 1882, par N. S. P. le Pape Léon XIII, affecte la forme d'un bouclier, pour indiquer que son but est de nous défendre contre le mal; chaque pendant porte l'image de saint Michel terrassant le démon.

« Quoique le scapulaire soit d'institution récente, lisons-nous dans une brochure éditée en 1905 avec l'*Imprimatur* de l'Archevêché de Paris, nombreux sont les cas de protection contre les dangers d'ordre matériel, dont il a été l'instrument et que l'on pourrait citer. »

Par son origine et sa vertu, il se recommande tout spécialement aux combattants de nos armées. Nous l'imposons au Mont-Saint-Michel. Malheureusement, nous ne pouvons déléguer à d'autres prêtres notre pouvoir. Pour obtenir le pouvoir d'imposer le scapulaire de saint Michel, il faut s'adresser au Directeur de la *Pieuse Union*, recteur de Sant'Angelo in Pescheria, à Rome (1).

La médaille-scapulaire remplace le scapulaire de saint Michel, comme les autres. Il importe d'ailleurs de rappeler que les *militaires* — les militaires SEULS — sont exemptés de l'im-

(1) A Paris, le scapulaire de saint Michel est conféré : à la paroisse Saint-Michel (rue Saint-Jean, avenue de Clichy), à la Basilique du Vœu national, à Notre-Dame des Victoires, à Notre-Dame des Champs, à Saint-Pierre de Montrouge.

position des différents scapulaires, avant de pouvoir porter la médaille qui les remplace.

Nous pouvons envoyer des médailles-scapulaires bénites, à l'effet de pouvoir remplacer à la fois les scapulaires du Mont Carmel, de l'Immaculée-Conception, de la Passion et de *saint Michel*.

En toute hypothèse, si l'on y tient, nous pouvons envoyer à nos soldats, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs familles, des scapulaires *bénits*. Nul doute que dans ces circonstances, l'intention ne supplée, *au point de vue de la protection espérée*, au défaut d'imposition rituelle (1).

De nombreux faits de protection attribués à saint Michel ont été constatés pendant la campagne du Soudan; en Chine, pendant la révolte des Boxers, lorsque Mgr Favier et ses vaillants Bretons étaient cernés dans la cathédrale de Pé-Tang; et plus récemment encore pendant la révolution du Mexique; puis, dans une foule de cas particuliers.

Que l'on veuille bien se souvenir, au surplus, que le Mont-Saint-Michel ne fut jamais pris par les Anglais... qui, aujourd'hui, grâce à Dieu, sont nos alliés intrépides et tenaces.

L'important, l'essentiel est de se mettre sous la protection de saint Michel. On peut toujours donner ou faire donner ses nom et prénoms à l'*Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel*. Leur inscription est la seule formalité requise. C'est un acte de confiance qui a sauvé et sauvera encore une multitude de soldats en danger.

Les formules spéciales de prières ne sont pas indispensables; on peut dire chaque jour et répéter de temps en temps cette invocation d'une saisissante actualité : « *Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions au jour du redoutable jugement.* » — Ou celle-ci, plus courte : « *Saint Michel, priez pour nous; sauvez la France!* »

(1) Voir les conditions d'envoi, page III de la couverture.

Les parents de nos soldats devraient s'imposer de dire souvent l'une ou l'autre, au nom et à l'intention de nos chers combattants.

Prière à Saint Michel pour la France

Nous donnons ci-après le texte de la prière que nous récitons tous les jours, pendant la durée de la guerre, devant la statue de saint Michel. On pourra se la procurer en s'adressant à nos Bureaux (1). Nous prions nos amis de lui donner la plus large diffusion.

Grand prince de la milice céleste, établi par la Providence divine le protecteur spécial de la France, de grâce, ne transportez pas à une autre nation le glorieux privilège de vous avoir pour Ange tutélaire ! Ah ! ne souffrez pas que notre patrie cesse d'être la fille aînée de l'Église et que son glorieux titre passe à un autre peuple ! Opposez à ses défaillances actuelles la fidélité séculaire de son passé. Souvenez-vous que cette terre, confiée à votre sollicitude, fécondée par les sueurs et le sang de nombreux apôtres et martyrs, fut illustre entre toutes par les vertus de ses enfants, depuis saint Germain et sainte Geneviève jusqu'aux âmes généreuses qui, de nos jours encore, réagissent contre les envahissements du mal par l'énergie de leur foi et la sainteté de leurs œuvres.

O glorieux Archange, faites-vous notre avocat devant le Très-Haut.

Obtenez pour la France, notre chère patrie, un prompt et sincère retour à l'antique foi, source de sa force et de sa grandeur, afin qu'après avoir été humiliée sous le châtement du ciel pour ses fautes, elle se relève purifiée et retrempée, capable des mâles vertus qui ont fait sa gloire dans les siècles passés. Ainsi soit-il. (50 jours d'indulgence.)

† JOSEPH, évêque de Coutances et Avranches.

(1) Voir page IV de la couverture du présent numéro.

La Prière des Familles.

De toutes parts, nous recevons des lettres remplies de la plus ferme confiance en saint Michel, l'Archange guerrier, Protecteur de l'Armée et de la France (1). Parmi ces lettres nous en choisissons une, particulièrement touchante, qui a pour auteur une mère chrétienne. Elle est accompagnée de Prières pour les soldats de l'Armée française et leurs familles, que nous reproduisons, pour la plus grande édification de nos lecteurs.

Voici d'abord la lettre :

« Ne pouvant me rendre au Mont-Saint-Michel, je me permets d'avoir recours à votre obligeance pour en recevoir le service suivant.

Je vous prierais de vouloir bien déposer aux pieds du céleste Archange le petit recueil de prières que je vous adresse. Saint Michel voudra accueillir favorablement la pieuse convention que mon cœur fait avec lui. Je lui demande de présenter sans cesse à Jésus et à Marie ces prières écrites par moi et que je veux que toutes les palpitations et tous les battements de mon cœur redisent jour et nuit. Puis, ces battements de mon cœur lui diront encore de prendre un soin tout particulier de mes quatre fils, d'éloigner d'eux les balles meurtrières ou tout autre danger, de veiller sur eux, de combattre pour eux avec toute la légion des Saints Anges, afin que partout et toujours ils fassent noblement leur devoir de Français et de chrétiens et me reviennent bientôt sains et saufs... »

Ce 29 août 1914.

PRIÈRES

POUR LES SOLDATS DE L'ARMÉE FRANÇAISE ET LEURS FAMILLES

Seigneur, ayez pitié de nos frères ! (5 fois).

Sainte Marie, mère de Dieu, }
Sainte Marie, mère de miséricorde, } Priez pour eux.

(1) La chapelle de l'Armée, dans la Basilique de Montmartre, est consacrée à saint Michel.

Vierge très puissante,
 Vierge très clémente,
 Tour de David,
 Santé des malades,
 Consolatrice des affligés,
 Refuge des pécheurs,
 O Marie, conçue sans péché,
 Saint Michel, patron de la France,
 Saint Joseph,
 Saint Martin,
 Saint Louis,
 Sainte Clotilde,
 Sainte Geneviève,
 Sainte Radegonde,
 Saints Auges, à qui Dieu a confié leur garde, veillez sur eux.
 Saint Maurice, patron des soldats, priez pour eux, fortifiez-les
 dans les combats, donnez-leur la victoire et l'amour de Dieu.
 Saints du ciel, dont ils ont l'honneur de porter les noms,
 priez pour eux, protégez-les.
 De tout péché,
 De la colère et de la haine,
 Des surprises et des coups de l'ennemi,
 Des angoisses et des tristesses de la mort,
 D'une mauvaise mort,
 Par votre douloureuse Passion,
 Par votre abandon et votre désolation,
 Par votre flagellation et votre couronne-
 ment d'épines,
 Par votre agonie,
 Par votre mort,
 O mon Dieu, conservez sains et saufs vos serviteurs, faites
 qu'ils mettent en vous toute leur confiance.
 Mon Dieu, soyez leur rempart et leur force en face de l'ennemi.

Priez pour eux.

Préservez-les, Seigneur.

Oraison.

O Jésus, obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix, regardez d'un oeil favorable et daignez bénir l'héroïque dévouement et la généreuse obéissance de nos frères. Daignez accepter leur sacrifice pour la gloire de votre Père, le salut de leurs âmes et l'honneur de notre patrie. Ainsi soit-il.

Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance, réclamé votre secours, ait été abandonné. Remplis et animés de cette confiance, ô Vierge mère des vierges, ô notre Mère, nous

venons à vous. Nous mettons sous votre puissante et maternelle sauvegarde tous nos frères de l'armée, en particulier ceux qui nous sont plus chers. Avant tout, obtenez-leur le pardon de leurs péchés. Protégez-les..., défendez-les..., faites qu'ils soient épargnés et qu'ils nous soient tous rendus!... Et si c'est la volonté de Dieu qu'ils soient atteints, ô Mère de miséricorde, obtenez-leur, avec la valeur pour vaincre, la patience pour souffrir, la générosité et la paix pour mourir! et, pour nous, ô Mère compatissante, la force de nous tenir sur le Calvaire, au pied de la Croix, partageant la résignation et l'amour de votre sacrifice et, quoi qu'il arrive, répétant de tout cœur par amour pour Dieu : *Mon Dieu, que votre sainte volonté soit faite et non la nôtre!*

O tendre Mère, voyez-nous prosternés à vos pieds, gémissant sous le poids de nos péchés; ne rejetez pas nos humbles prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer!

Ainsi soit-il! Ainsi soit-il!

Notre-Dame des Victoires, priez pour la France (5 fois).

Cœur sacré de Jésus, nous avons confiance en Vous! Que votre règne arrive!

Nous croyons à votre amour pour nous!

Seigneur, écoutez la voix de ceux qui ne peuvent suivre leurs guerriers, souffrir avec eux, combattre à leurs côtés. Nous vous prions, Seigneur, pour ceux qui nous sont chers et que la guerre arrache à nos embrassements; pour nos fils, pour nos époux, pour nos frères, pour toutes les victimes qui succomberont dans les combats.

Que nos parents, que nos amis ne soient pas du nombre de ces victimes, Seigneur! Nous l'espérons de votre bonté. Puisse nous les revoir bientôt, et tous nous louerons et bénirons votre Providence.

O Seigneur, notre Dieu, quand l'ennemi s'approchera terrible et que sonnera l'heure du devoir, souvenez-vous de ceux que nos cœurs tremblants confient à votre protection miséricordieuse.

Vierge Sainte, Vierge des combats, secours des chrétiens et salut des infirmes, soulagez nos blessés, consolez nos mourants, éloignez de leur cœur les sombres angoisses du désespoir.

Pour tous les blessés que la douleur va si cruellement visiter, nous vous prions.

Refuge des pécheurs, conduisez près d'eux l'Ange des miséricordes et le Prêtre du salut.

O Vierge protectrice de la France, donnez-leur la victoire et rendez-nous la paix.

Pater. — Ave. — O Marie conçue sans péché, saint Michel patron de la France, saint Martin patron des guerriers, saint Louis, sainte Clotilde, sainte Geneviève, sainte Anne, bienheureuse Jeanne d'Arc, tous les saints et saintes de France, priez pour nous !

* * *

Prière à Notre-Dame

O N.-D. de Bonne Nouvelle, forte et terrible comme une armée rangée en bataille, que de fois vous avez sauvé la France dont vous êtes la céleste Gardienne ! Vous la sauvez encore, vous la sauvez toujours. Bouclier du soldat, protégez nos frères au milieu des périls. Assistez les mourants, secourez les blessés. Calmez les inquiétudes de tant de familles qui vous invoquent, soutenez dans leur chagrin tant de mères séparées de leurs enfants ; rendez à tous la paix et la sécurité.

Nous servirons fidèlement Jésus dans notre patrie de la terre et nous vous bénirons dans notre patrie du Ciel ! Ainsi soit-il !

* * *

Prière pour la France

Sainte Marie, Mère de Dieu, Vierge conçue sans péché, souvenez-vous de la France !

Protégez ses guerriers, obtenez-leur le courage invincible de la Foi qui fait les héros et les saints ; soyez toujours pour eux N.-D. de la Victoire, mais souvenez-vous aussi que vous êtes N.-D. de la Paix !

Que votre nom se redise sur les champs de bataille comme sous la voûte de nos temples. Qu'il soit à jamais, la prière, l'amour et le salut de la Patrie ! Ainsi soit-il !

* * *

Prière

O Marie conçue sans péché,
Regardez la France, priez pour la France !
Sauvez la France !

Plus elle est coupable, plus elle a besoin de votre intercession.

Un mot à Jésus reposant dans vos bras et la France est sauvée.

O Jésus obéissant à Marie,
Sauvez la France !

* * *

Offrande à faire souvent

O Père Éternel, je vous offre votre Divin Fils sur tous les autels où il s'immole et à toutes les intentions pour lesquelles Il s'immole. Trinité Sainte qui êtes mon Dieu, je vous adore et je vous offre, sur l'autel d'or du Cœur de Jésus, Marie Immaculée, afin que vous preniez en Elle vos complaisances et que à cause d'Elle vous ayez pitié de nous !

Chaque jour ayons le courage d'offrir à Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge, quelque sacrifice.

Intéressons les âmes du Purgatoire à nos frères de l'armée, en remettant pour elles entre les mains de la Sainte Vierge beaucoup d'indulgences.

N'oublions pas que la pureté du cœur est le moyen le plus propre à rendre nos prières efficaces.

Si donc notre conscience n'est pas en bon état, hâtons-nous de faire une bonne confession, puis une fervente communion.

Cela portera bonheur à nos frères aimés de l'armée.





AMOUR, VÉNÉRATION, OBÉISSANCE FILIALE

S. S. BENOIT XV

VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST

264^e SUCCESSEUR DU PRINCE DES APOTRES

CHEF DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

DOCTEUR INFALLIBLE

NOTRE GUIDE ET NOTRE PÈRE

ÉLU PAPE LE 3 SEPTEMBRE 1914

*Que le Seigneur le conserve, le soutienne, le rende
heureux sur la terre, et ne l'abandonne pas à la haine
de ses ennemis. (Ps. 40.)*

MONT-SAINT-MICHEL, 8 septembre 1914.

Le Cartulaire du Mont-Saint-Michel

NOUS avons reçu de M. le chanoine Louis Bossebeuf la lettre suivante, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs. Elle leur apprendra que notre savant ami, qui a déjà tant fait pour le Mont-Saint-Michel, se dispose à apporter à l'histoire de la glorieuse Abbaye une nouvelle et très importante contribution.

Depuis longtemps, archéologues et historiens souhaitaient qu'un homme à l'esprit sagace et informé entreprit la publication du Cartulaire. Œuvre délicate et difficile, qui nécessitait un savoir spécial, très étendu ! Elle découragea les meilleures volontés.

M. le chanoine Bossebeuf aborde sans frayeur ce travail de... bénédictin. Nous avons confiance qu'il le mènera à bien, et rapidement. Nos vœux les plus sympathiques l'accompagnent.

E. C.

Tours, le 19 Août 1914.

MON CHER AML,

Je vous ai promis de vous dire quel butin j'ai réalisé durant mon séjour du mois de juillet à Avranches, en ce magnifique « Institut Notre-Dame », où grâce à la haute bienveillance de Mgr de Contances et à la cordiale accueilance du Supérieur, M. le chanoine Godefroy, j'ai goûté une hospitalité d'autant plus délicieuse que le panorama, vraiment merveilleux, embrasse toute la baie avec le Mont-Saint-Michel. Comme promesse oblige, même en temps de douloureux conflits, je tiens à honneur de vous adresser mon récit qui, d'ailleurs, sera plutôt court, je vous en avertis.

En mes promenades méditatives sur les terrasses où saint Aubert, de douce mémoire, vécut et reçut « la Révélation de saint Michel » avec l'ordre de bâtir une église sur le Mont-Tombe, comme ma pensée s'envolait à tire-d'ailes vers votre île bénie, enveloppée des voiles mystérieux du crépuscule, vers son sanctuaire vénéré, sans oublier les chapelains auxquels je suis si profondément attaché ! Mais, sur ces pentes pittoresques, ombragées de grands pins séculaires de plusieurs mètres de circonférence, dont les ancêtres ont abrité de leur puissante ramure le saint évêque d'Avranches, je n'ai guère cueilli que des fleurs sauvages comme pieux memento des touchants souvenirs religieux de l'aurore du VIII^e siècle. La moisson véritable que j'ai recueillie a été faite dans le

champ fortuné des précieux manuscrits de l'abbaye Montoise, conservés à la Bibliothèque Avranchinaise.

Je vous avais communiqué naguère mon intention de publier le *Cartulaire du Mont-Saint-Michel*, que le maître par excellence, Léopold Delisle, considérait comme l'un des plus superbes monuments paléographiques du moyen âge. Aussi bien, mon mois de juillet a été employé à copier ce magnifique manuscrit enluminé, sur blanc velin, afin de le mettre au jour avec une introduction, des notes, une série de dissertations et une table des noms de lieux et de personnes aussi complète que possible, en même temps qu'avec l'illustration réclamée par un si beau sujet. Mais, hélas ! le coup de tonnerre de la déclaration de guerre est venu interrompre soudain mon travail.

Je dis : interrompre, car ce n'est que projet remis, j'en ai la confiance. Avec notre pays tout entier uni dans un sublime élan, je crois et j'espère en la protection souveraine de Dieu, de Marie, reine de France, et de saint Michel, notre patron, protection qui dès le début s'est manifestée dans l'héroïsme du catholique petit peuple de Belgique, si particulièrement dévot au « Prévôt de la Milice céleste » et dont la statue terrassant le dragon couronné, depuis le xv^e siècle, l'admirable campanile de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. N'est-ce pas là, en effet, une nouvelle et saisissante réalisation de la prophétie biblique au sujet de « la petite pierre détachée des cimes et brisant le colosse aux pieds d'argile » ?

Quand donc la France, appuyée sur Dieu, sur ses vaillants fils et sur ses puissants alliés, aura rendu à l'Europe la maîtrise d'elle-même dans la paix, dans la sécurité et le culte du Droit, inséparable du culte de la Croix du Christ libérateur, au chant de *Te Deum* et avec une foi absolue, je compte reprendre mon travail pour y mettre la dernière main. Alors, ce modeste ouvrage, je viendrai le déposer aux pieds de saint Michel qui en est l'objet, en son sanctuaire ouvert aux solennités religieuses, comme le Mémorial d'une épreuve passée et d'une allégresse retrouvée. Et ce « Cartulaire de Saint Michel de la Victoire », si je puis m'exprimer ainsi, sera pour l'humble serviteur de l'Archange un nouveau et plus filial hommage de sa dévotion ravivée et de sa gratitude émue.

Telles sont, mon cher Ami, les réflexions qui se sont présentées à moi à l'occasion de la réponse que je vous devais. Je vous les envoie en toute simplicité, avec mon plus sympathique souvenir.

L. BOSSERBOUR,

Chan. hon. de Coutances.

ÉCHOS

Domrémy... Française ou Prussienne ?

Le jour de l'Assomption, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a ouvert une neuvaine à Jeanne d'Arc.

Il a tenu à commencer cette neuvaine à la bienheureuse par l'église Saint-Paul, où elle est venue elle-même prier souvent afin de se préparer à la victoire. Là, elle a laissé la trace de ses pieds et de ses genoux, elle a demandé à Notre-Dame des Miracles de protéger Orléans et la France. Jeanne a cru à la prière plus qu'à son épée. Elle a cru à la Vierge et elle a mis sur son étendard les saints noms de *Jesus Maria*, qu'elle regardait comme le secours, comme la source des victoires qu'elle attendait et prophétisait.

« J'ai voulu venir ici la prier, poursuit Monseigneur. Savez-vous bien, ô Jeanne, qu'il s'agit de savoir si Domrémy restera française ou deviendra prussienne ? Dites : votre maison, votre village, votre Meuse, si nous sommes battus, qu'est-ce « qu'ils » en feront ? O Jeanne ! gardez la France, bénissez-la, sauvez-la, priez Notre-Dame des Miracles de Saint-Paul. C'étaient les Anglais, alors nos ennemis, aujourd'hui nos alliés, qui menaçaient notre existence nationale ; aujourd'hui nous sommes menacés d'un autre côté... mais c'est notre existence nationale qui est en jeu.

« Il y a ici des âmes qui souffrent, consolez-les, ô Jeanne bien-aimée ! des soldats là-bas qui se sont levés pour la défense de leurs foyers, gardez-les ; un pays courageux, ferme et digne qui lutte pour son indépendance, gardez-le, et vienne le jour où le plus magnifique des *Te Deum* puisse être chanté ici. Alors nous dirons que Notre-Dame a fait des merveilles, qu'elle a gardé le pays pour lequel jadis Jeanne a combattu et qu'elle a sauvé ! »

Lequel ?

Le sous-lieutenant de Castelnau, fils du général chef d'état-major de l'armée, commandant d'armée, a été tué au cours d'une glorieuse rencontre, en Belgique. La façon héroïque dont le général reçut la fatale nouvelle mérite d'être relatée.

Le général de Castelnau dictait des ordres, quand un officier se présenta devant lui. — Qu'y a-t-il ? demande le général en se retournant. — Mon général, répond l'officier d'une voix qui tremble, votre fils Xavier vient d'être tué d'une balle au front en donnant l'assaut à l'ennemi, qui a été repoussé.

Le général reste silencieux une seconde. Puis, s'adressant à son état-major : Messieurs, continous. — Et il reprend la dictée de ses ordres pour le combat !

L'attitude de Mme de Castelnaud fut également très courageuse. Le lendemain du jour où la nouvelle fut connue, à la première messe, Mme de Castelnaud, selon sa pieuse habitude quotidienne, s'approcha de la sainte table; le prêtre n'a pas eu encore le temps de la préparer à la douloureuse épreuve. En la voyant brusquement devant lui, il est tellement ému que c'est d'une main tremblante qu'il lui présente l'hostie.

Mme de Castelnaud s'en aperçoit, le regarde et comprend. Alors, défaillante, elle lui adresse cette simple et admirable question : « Lequel ? »

L'Âme nettoyée, l'esprit libéré.

A Versailles, sur la place d'Armes, des milliers d'hommes en tenue de campagne étaient assemblés. Et quels hommes ! Toute notre jeunesse, toute notre force, toute notre espérance. Au milieu d'eux, un prêtre, qui, hier encore, n'était pour eux, peut-être, que le « ratichon ». Et le prêtre, si petit au milieu de l'immense place que ferme le château, et si grand par tout ce qu'il représentait à cette heure où chacun de ces hommes voyait clair au fond de sa conscience, se découvrit et récita une prière. Le silence de tous ces êtres était émouvant. Puis, la main qui bénit se leva et, comme sous un souffle qui vient de haut, les têtes s'inclinèrent. Un cri s'éleva, montant jusqu'au ciel : « Vive la France ! » L'âme nettoyée, l'esprit libéré, les soldats se mirent en route. JUNIUS.

ACTIONS DE GRACES

Basses-Alpes. — Vive reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue. C. P., *sélatrice*.

Aude. — Je vous adresse 5 francs pour 2 messes que vous voudrez bien célébrer en l'honneur de saint Michel en action de grâces. J. P.

Aveyron. — Vives actions de grâces à saint Michel de la part d'une associée. E. M., *sélatrice*.

Confiant à saint Michel qui a guéri une personne dans une maladie, et protégé déjà un soldat au milieu des périls d'une campagne, mon frère se consacre à Notre-Dame des Anges et à saint Michel, à la veille de partir pour la guerre. Ci-joint son offrande. E. R.

Eure. — Je vous adresse un bon de poste de 3 francs pour célébrer une messe d'action de grâces et pour faire brûler un cierge, en l'honneur de saint Michel. A. F.

Indre-et-Loire. — Reconnaissance à saint Michel. M. B.

Lot. — Offrande à saint Michel en remerciement d'une faveur obtenue. M. C.

Maine-et-Loire. — En reconnaissance de la protection de saint Michel dans une opération difficile, mon fils se consacre au grand Archange. M^{me} J. R.

Haute-Saône. — Veuillez faire brûler à l'autel du bienheureux Archange deux cierges, en action de grâces des faveurs que nous venons d'obtenir par sa puissante intercession. Sr J. B.

Seine. — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection en faveur de plusieurs enfants dangereusement malades, et sauvés par le grand Archange. Une abonnée.

Seine-et-Marne. — Reconnaissance à saint Michel pour mon succès à l'examen de Saint-Cyr. M. R.

Ci-joint un bon de poste de 3 francs pour une messe d'action de grâces, en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Michel. M^{me} L. G.

Seine-et-Oise. — Veuillez célébrer une messe pour les âmes du Purgatoire, en remerciement de l'aide accordée par le glorieux saint Michel et les Saints-Anges dans une circonstance difficile. E. D.

Tarn. — Recevez notre offrande promise à saint Michel pour des grâces maintenant obtenues. M^{me} H. S.

Var. — Je vous adresse 3 francs pour une messe d'action de grâces et un cierge, en remerciement des nouveaux succès obtenus par ma petite-fille. M^{me} V^{ve} L. M.

Algérie. — Ma demande est exaucée ; vive reconnaissance à saint Michel. J'accomplis ma promesse. Sr M. A.

La Réunion. — Reconnaissance à saint Michel pour un voyage heureusement accompli sous sa protection. M. DE H. DE B., *sélatrice*.

Province Rhénane. — Je remplis mon vœu en remerciant sincèrement l'Archange et en propageant son culte. J. VAN DER M.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Sa Sainteté le Pape Pie X. 1905

Nos soldats morts au champ d'honneur.

Aisne. — Vaux-Andigny : M. Pierre Lanoq.

Ain. — Virieu-le-Grand : M^{me} V^{ve} B. Buscal ; M^{lle} Pochet.

Alpes-Maritimes. — Cannes : M^{me} V^{ve} Péronneau, née Angélique Ollier.

Aude. — Azillé : Sœur Marie-Agnès Blancard, *religieuse Clarisse.*
Aveyron. — Broquiès : M^{me} Rosalie Robert, *zélatrice très dévote à saint Michel.*
Côtes-du-Nord. — Binic : M. Louis Vety-Carfautan ; M^{lle} Louise Olivier. — Merdrignac : M. Sigismond Berthelot.
Haute-Garonne. — Rieumes : M^{me} Marie Carême ; M^{me} Anne Fenil-lerat ; M^{me} Mathilde Courtiès ; Mère Maria Ernest.
Jura. — Courbouzon : M. Jean Michaud. — Montaignu : M^{me} Victoria Tamisier.
Loire-Inférieure. — La Grigonnais : M^{me} V^{ve} Benoît, *dévoüe zélatrice.*
Maine-et-Loire. — Chemillé : M^{lle} Blanche Augé. — Angers : M^{me} V^{ve} Bongas.
Manche. — Saint-Pierre-Église : M. l'abbé Delangle. — Bellefontaine : M. l'abbé Guesdon, *curé.* — Cherencé-le-Roussel : M. l'abbé Restout. — Avranches : M. l'abbé Faucon ; M. l'abbé Oblin ; M. Augustin Théobault ; M. Alfred-Auguste Vilquin. — Hudimesnil : M. Victor Olivier. — Saint-Lô : M^{me} Matinée. — Cherbourg : M. Eugène Gros. — Le Mont-Saint-Michel : M. Victor Bidet.
Orne. — Flers : M^{lle} Joséphine Favris.
Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le comte Henri de Bonvouloir, *hospitalier de N.-D. de Lourdes.*
Rhône. — Lyon : M^{lle} Marie Jarjal.
Saône-et-Loire. — Louhans : M^{lle} Marie Pageaut.
Savoie. — Chambéry : M^{me} Clémence Cachard ; M^{lle} Anna Jacquet.
Seine. — Le Grand Montrouge : M. l'abbé Ch. Gautier, *ancien curé de Saint-Jacques le Majeur, zélateur.* — Châtillon-sous-Bagneux : M^{me} V^{ve} Louis Basely, née Marguerite Paillé ; M^{me} Kolmann.
Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} V^{ve} Robert.
Canada. — Montréal : M. Joseph Stabinger-Pépin ; Le R^d M. Emmanuel Filiatrault, P. S. S. ; La R^{ve} Sœur Marie Salomé, *zélatrice très dévote au saint Archange* ; La R^{ve} Sœur Marie Arcade, *religieuse de la Providence.*

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NOS RAISONS « MICHELIENNES » D'ESPÉRER (Mgr LORÉTTI) (p. 193). — BULLETIN : Nos Défunts, l'Union nationale (p. 206). — LA VIE DE L'ŒUVRE : Zélateurs (p. 208) ; Associés (p. 208) ; Consécration (p. 209) ; Scapulaires et médailles-scapulaires (p. 210) ; Avis aux retardataires (p. 210) ; Avis à tous et à chacun (p. 211) ; Propagande (p. 211). — NEUVAIN DES MORTS (p. 212). — LE SCAPULAIRE DE SAINT MICHEL (p. 212). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GIBLATZ) (p. 214). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 221). — AGREX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 223).

Nos Raisons « Micheliennes » d'espérer ⁽¹⁾

Coutances, le 16 octobre 1914.

MES CHERS CHAPELAINS,

16 octobre ! Ah ! c'est bien la première fois que je vous écris à pareille date ! Depuis que l'image du Mont Saint-Michel illustre son blason, Monseigneur avait fidèlement célébré là-haut l'anniversaire de la visite mouvementée, accordée à son prédécesseur illustre ; je me trouvais moi-même à mon poste, et nous avons pu « *os ad os loqui* ».

La guerre nous a joué ce mauvais tour, accompagné de plusieurs autres, mais j'estime que le tocsin du 1^{er} août a sonné, avec la mobilisation, ce que Maurice Barrès appelle « l'effet d'une vague de fond, un grand remous des âmes. » Jamais les armées de la France ne furent plus chrétiennes ;

(1) Lettre de Monseigneur « notre Directeur. »

jamais ceux qui sont restés au foyer familial n'ont mieux prié et plus généreusement souffert ; dans toutes nos églises, il y a foule pour la messe et la communion, et le généralissime de la Milice céleste est ardemment invoqué, en tête des grands saints de la nation. Je ne suis pas surpris qu'en votre « Moustier de Saint-Perron » il se passe des choses fort édifiantes ; vous le serez moins encore de savoir que la cathédrale se comporte en digne « mère et maîtresse » des sanctuaires diocésains. En particulier, le 29 septembre et ce soir, ce fut très beau : il y eut un « Sauvez-nous, puissant Archange, les Français sont à vos genoux » qui rappelait celui de nos grandes processions montoises...

16 octobre ! date glorieuse depuis douze siècles, *date nationale*, date plus chère que jamais aux pèlerins de désir et d'amour que nous sommes aujourd'hui ! Laissez-moi allonger mes lignes sur ce thème *particulièrement réconfortant*. Sans doute, mes sentiers sont bien battus, mais le plus beau sermon de la Passion n'est-il pas le récit évangélique ? Au surplus, à mon âge, on est guéri de la crainte des redites, parce qu'on juge de la mémoire de l'auditoire par la mémoire du pauvre prédicateur.

Si Dieu, en confiant la garde de son Eglise à saint Michel, l'a établi protecteur de tous les peuples où la Croix fut plantée, il en a fait le patron *plus spécial de la nation qui fut baptisée la première* dans le sang rédempteur, qui se consitua par la parole *son premier apôtre*, par ses conquêtes *son premier soldat*, et mérita d'être appelée la « fille aînée », « fille de bénédiction et de grâce », comme parlait le Pape Boniface VIII de notre Eglise de Coutances.

Qui donc fut envoyé à Clovis par le « Dieu de Clotilde », si ce n'est l'Ange qui, au siècle précédent, avait porté le Labarum au vainqueur de Maxence, au grand Constantin qui comblera à son tour d'honneur et de gloire, en sa cité de Byzance, l'ennemi de Satan ?

Trois autres siècles ont passé. L'Ange de la France abaissa son regard sur la Neustrie, et vit combien le berceau normand contenait de promesses, et bientôt saint Michel prenait possession de saint Aubert, puis du Mont Tombe. — Deux autres siècles sonneront ; c'est le premier de nos puissants ducs qu'il conduira au roi de France. Lequel, de Charles ou de Rollon, fit, ce jour-là, la meilleure affaire ? en tout cas, il y eut une signature céleste au traité de Saint-Clair-sur-Epte : « *Archangelus Michael, Dei nuntius.* »

Le rocher, que des solitaires avaient préparé, était digne de recevoir l'oratoire voulu par l'Archange. Saint Aubert ne se le fit pas dire *quatre fois* et, dès le 16 octobre 709, le pieux pontife le consacra, en y plaçant les précieuses reliques apportées du Mont Gargan. Douze prêtres en eurent la garde d'abord, puis le grand Ordre Bénédictin. Childebert le Juste fut « la première tête couronnée qui humilia son front devant l'autel élevé dans ce lieu sous l'invocation du Prince de la Milice céleste. » Bénissons-le, Français, pour cette offrande solennelle du royaume à « Monseigneur saint Michel », pour cette *consécration nationale* du VIII^e siècle.

Saluons, à la suite de Childebert, la lignée presque infinie de tous les princes qui, tout le long des âges, chevaucheront vers le sanctuaire devenu vite célèbre : Charlemagne, que Léon III venait de couronner empereur d'Occident ; Rollon, Robert depuis sa conversion, le Clovis de nos aïeux jusque-là farouches, et qui, devenus chrétiens, « n'eurent après Dieu et la Vierge oncques plus cher patron que saint Michel » ; Louis VII, Philippe-Auguste ; saint Louis, deux fois pèlerin et « plus souventes fois bienfaiteur insigne » ; Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Charles VI, Charles VII ; Louis XI qui « permit d'ajouter trois fleurs de lys aux armoiries », Louis XI qui, dans un second pèlerinage, « fit mener avecques lui quantité de son artillerie » et institua le fameux Ordre de chevalerie « à l'honneur de Monsieur Saint Michel Archange, premier chevalier

qui, pour la querelle de Dieu, victorieusement battailla contre le Dragon... et le trébucha du Ciel. » Saluons Charles VIII, François I^{er}, Charles IX... — « Eh bien! quoi? » dirait un Montmartrois *du front*, entre un obus et une chanson guerrière : Eh bien! vaillant soldat, cela ne démontre-t-il pas *l'union intime, séculaire, indissoluble, que Dieu a voulue et fécondée, entre saint Michel qui nous défend et la France qui chérit à jamais son protecteur spécial?*

Montmartrois, ne le sommes-nous pas tous, depuis que le sang de nos martyrs a inondé « la Butte », depuis surtout que la Basilique, voulue par « le Christ qui aime les Francs » et par la « France pénitente et dévouée au Sacré-Cœur », la couronne glorieusement, avec la statue d'or de saint Michel? La grande capitale est un vaisseau qui peut être furieusement ballotté, *submergé jamais* (1), nous le croyons de tout notre patriotisme; parfois cependant le navire ne fut guère aperçu que par la mâture! L'apercevait-on autrement, dans les années du quinzième siècle où le roi de France n'était plus que le « roi de Bourges »? Quand tout sembla perdu, tout fut sauvé par un de ces miracles que Dieu n'accorde qu'à nous. *Non fecit taliter omni nationi*. Saluons, non plus les rois de la terre, mais le Prévôt du Paradis, volant aux marches de Lorraine afin de donner à la nation sa libératrice et sa rédemptrice... Reims! ici la plume me tombe des mains, trop inhabiles en vérité; mais notre vénéré Métropolitain, si dévot à l'Archange et à Jeanne d'Arc, me prêtera la sienne, toujours si bien trempée : « Reims, cette merveille que seuls le génie catholique et le génie français associés pouvaient produire, ce précieux écrivain de souvenirs où sept siècles de notre histoire s'enfermaient, cette forêt de sculptures et d'ogives, à travers laquelle errait l'ombre de quarante rois venus là pour recevoir, avec l'onction du sacre, la garde de l'idéal civilisateur apporté au monde par

(1) *Fluctuat, nec mergitur.*

l'Évangile; la cathédrale de Jeanne d'Arc enfin! » Une relique nous reste cependant, et plus d'une leçon : au seuil de la basilique, entre les deux tours qui ne veulent pas mourir, se dresse encore, immaculée toujours, la statue, l'image sainte de la Pucelle. C'était cela encore, dans le temple dévasté que nous peignait naguères notre fier brancardier l'abbé Achard, à la « messe chantée » à laquelle, entre deux batailles, assistaient et communiaient prêtres et soldats : la statue de Jeanne d'Arc était intacte, « ornée de drapeaux, environnée de lumières. »

Quand un autre demi-siècle eut passé, nous pûmes encore mieux voir à quel point Dieu avait été bon pour nous, en nous sauvant d'un envahisseur qui, après avoir procuré à l'Église des joies immenses, allait se laisser envahir lui-même par l'hérésie.

La France était redevenue « le plus beau royaume après celui des Cieux. » Ce fut plus vrai encore après 1491, quand une de nos plus belles provinces se décida à mettre à la couronne royale un joyau de choix. Précieux et loyal avait été le concours de ses ducs pendant la guerre de Cent ans, mais enfin la Bretagne n'était pas française! Ah! de quel coup d'aile notre Archange partit, certain jour, pour inspirer au « gentil roy » de regarder du côté de l'Armor et de la duchesse en sabots. Puis, « survolant » ce Couesnon qui avait « dans sa folie mis le Mont en Normandie, » nous le devinons suggérant à la tant convoitée duchesse Anne d'accorder sa main à Charles VIII. François I^{er} n'aura plus qu'à enregistrer définitivement cette « journée des Bretons », devant laquelle pâlit la journée, pourtant superbe, des 7.000 pèlerins du XII^e Centenaire! Une fois de plus, les contractants ne durent s'en prendre qu'à l'Archange français.

Nous disions que la Providence avait été deux fois bonne pour nous, à l'approche du Protestantisme. S'il n'entra pas

dans ses mystérieux desseins de l'extirper pleinement, du moins saint Michel en préserva-t-il nos rois. A mesure même que l'hérésie menaçait davantage, la confiance des princes et des meilleurs sujets se manifestait avec plus d'éclat. Henri II présida une Assemblée de l'Ordre de Saint-Michel dans la ville de Lyon, « ce qui n'avait de longtemps esté fait... Le jour de saint Michel, le Roy et les Chevaliers furent ouïr la grand-messe avec si grande foule de peuple qu'à peine pouvaient-ils passer. Et la grande solennité fut à l'offerte, en observant les anciennes cérémonies belles à voir. » Le 29 septembre 1568 Charles IX fit faire dans la capitale une procession solennelle : la Cour, plusieurs évêques, les Ordres religieux, une foule innombrable de fidèles y assistaient, suivant les reliques insignes de toutes les églises de la cité. Dix ans plus tard, les huguenots qui s'étaient approchés du Mont-Saint-Michel à la faveur des ténèbres et s'étaient déguisés en pèlerins (reconnaît-on chez nos ennemis de l'heure présente les mêmes *loyaux procédés* ?) criaient déjà : « Ville gagnée ! Ville gagnée ! » ; mais Louis de la Moricière eut vite fait de les culbuter, et il en fut de même dix années durant ; le sieur de Montgomery en eut la formidable preuve en 1589.

Au cours du grand siècle, saint Michel, vainqueur de l'hérésie, resta sur le trône que nos pères lui avaient élevé. La Reine-mère avait fait sienne cette prière de M. Olier : « Glorieux saint Michel, prince de la Milice du Ciel, je vous reconnais tout-puissant par Lui sur les Royaumes et les États... Donc, par l'amour que vous avez pour cet État, assujettissez-le tout à Dieu ». En 1643, Louis XIV recevait le collier de l'Ordre, pour le porter soixante-douze ans.

Louis XV fit don « à l'église de Reims d'un soleil d'argent doré du poids de 125 mares ; il est soutenu par deux anges : l'un, qui est saint Michel, protecteur de la France, offre à Dieu l'épée royale... » Ce prince, malgré trop d'infidélités à Dieu et au défenseur de ses droits, ne cessa pas de s'intéresser à

« l'Abbaye royale ». Cependant détournons-nous vite de ce xviii^e siècle voltairien, qui la délaissa dans la personne de ceux qui n'auraient pas dû perdre les traditions de leurs nobles ancêtres et fit dire à un chroniqueur du temps : « Le Mont Saint-Michel est un des plus fameux pèlerinages de la France, particulièrement pour les gens de basse naissance qui y vont par troupes en été ». *Infirma mundi elegit Deus*, après tout ! Détournons-nous de la Révolution qui profana l'Abbaye et ne manqua pas, au temps des « têtes coupées », de l'appeler « le Mont libre », et venons d'un bond à la restauration de la sainte Montagne et du culte de saint Michel, *ange de la Patrie toujours*.

En 1865, l'État ayant fort heureusement supprimé les prisons, notre évêque Mgr Bravard obtint un bail de location de l'Abbaye. Peu à peu disparurent les étages qui déshonoraient la Merveille et la Basilique elle-même ; la Crypte des gros piliers revit une statue de Notre-Dame-sous-Terre, et saint Michel eut un autel dans le transept nord. Pieusement secondé par les Pères de Saint-Edme, celui dont le cœur nous appartenait, bien avant qu'il eût été apporté au sanctuaire de l'Archange dans l'urne funéraire, eut la joie de voir déjà prospère la Confrérie qu'il avait instituée et que Pie IX avait généreusement bénie. La guerre de 1870 fut le signal d'un grand réveil de foi et ranima la piété envers le Prince des Milices éternelles, et c'est à cette date que remontent les grands pèlerinages depuis longtemps interrompus. Avant la conclusion d'une paix dont les Français d'aujourd'hui ne voudraient point, l'Évêque s'était, par un vœu solennel et public, engagé à élever un monument en l'honneur de l'Ange de la Nation si le diocèse n'était pas envahi, et voilà comment la cathédrale possède cette statue d'argent, très populaire en ces jours d'angoisses, entourée souvent de bonnes âmes en prière, auxquelles j'ai parfois la tentation de dire : « *Insta opportunè, importunè... argue... increpa !* »

Une suprême consolation était réservée à Mgr Bravard : le Souverain Pontife décernait, le 23 juin 1875, les honneurs du couronnement à l'image vénérée qui représente la victoire de saint Michel sur les puissances de l'enfer. Mais il mourut en face de cette nouvelle Terre promise.

Mgr Germain fut le Josué de ce nouveau Moïse, et goûta ainsi, aux premiers mois de son épiscopat, exactement le 3 juillet 1877, peut-être sa meilleure joie. Un chroniqueur de l'époque a bien dit : « La merveille de l'Occident fut alors la merveille du monde. L'immensité des grèves, la mer grondant dans le lointain, la foule innombrable accourue de toutes parts, la pourpre romaine se détachant à côté de la bure du villageois, les constructions aériennes du moyen âge en face d'un horizon sans limites, les hymnes et les cantiques répétés par des milliers de voix, redits par tous les échos, voilà un spectacle que le pinceau le plus habile ne saurait retracer. Le drapeau du Sacré-Cœur fut porté par des héros de Mentana et de Palay, la bannière d'Alsace-Lorraine par des combattants de 1870, l'épée de Lamoricière par un blessé de Castellidardo ». L'étoquance fut digne des 12 pontifes et des 20.000 pèlerins ; que dis-je ? Digne de l'Ange tutélaire de la Patrie. S. E. le cardinal de Rouen devait couronner l'image dressée à l'intérieur de la Basilique, et, pendant qu'il y procédait, l'évêque de Contances, « perché au haut d'une échelle », (comme il aimait à le raconter), d'une échelle appuyée elle-même sur le sommet de la tour, mettait au front de la statue aérienne le diadème de la France et du monde chrétien.

Il fallut redescendre de ces hauteurs glorieuses et constater que la terre n'est pas le ciel, mais l'épreuve presque ininterrompue ! La persécution éclatait bientôt et le culte était transféré, en 1886, dans l'église de la ville, bien vénérable, mais rebelle aux grandes manifestations, et il fallut user de diplomatie pour obtenir la statue du Couronnement et l'autel lamé d'argent !

La célébration du 12^e Centenaire de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert était réservée à Mgr Guérard, dévot à l'Archange bien avant de devenir son évêque. Inoubliables en vérité furent ces solennités que le pieux pontife prépara avec tout son cœur ; que le doux Pie X a « non seulement bénies mais suivies » ; qui, en six mois, conduisirent au Mont Tombe 40 archevêques, évêques, abbés et prélats, 42.000 pèlerins ; où nos 48 doyennés, surmontant toutes les difficultés, vinrent chanter avec nous les louanges de notre « concitoyen hors de pair ».

Est-ce le dernier mot de saint Michel au cours du présent Épiscopat ? Ne nous y résignons pas. *Le fief de l'Archange obtiendra sûrement un jour sa victoire finale : eh bien ! est-ce que le Te Deum pourrait déçamment résonner, en notre chère montagne, ailleurs que sous les voûtes de la Basilique ?* Je suis convaincu que Gustave Hervé, depuis qu'il nous « trouve très bien » et qu'il a planté le drapeau dans... la Lorraine, ne trouvera pas l'idée « envahissante » : rendre à un corps merveilleux une âme céleste, à une église son culte et ses prêtres, quoi de plus juste, de plus naturel, de plus heureux ! Vous n'avez pu oublier mon cher Gingatz, ce qui me fut dit un des soirs du Centenaire par un touriste, retour de l'abbaye : « M. l'abbé, votre place est là-haut. C'est un franc-maçon qui vous le déclare ! » Ne faisons pas au Gouvernement l'injure de le croire incapable d'un tel geste après la guerre où tous auront fait grandement leur devoir et en pleine réconciliation nationale. Après tout, celui qui vous écrit, mes amis, ayant exercé « là-haut », un jour d'office pontifical, la fonction de diacre de la messe, l'absence du culte ne remonte pas aux croisades, et enfin je ne sache pas que l'église ait été, en langage officiel, « désaffectée ».

Bref, on trouve et on prie Dieu partout — « l'univers est son temple » — et notre chère Esplanade, avec ses tribunes

de pierre uniques au monde, a vu et, s'il le faut, connaîtra encore des journées bien fécondes. N'attendons pas cette heure si désirable pour déposer d'ardentes prières dans l'encensoir d'or que balance au pied du Tout-Puissant notre cher Archange; *les prières pour nos braves soldats et leurs chefs admirables; les prières pour les chers morts* auxquels « le peseur d'âmes » aura été particulièrement indulgent; les prières des épouses et des mères et de tous ceux qui restent. Mais oui, « nous faisons, nous aussi, notre service de guerre; nous souffrons et nous continuerons de souffrir, nous recommencerons ce que nous avons fait et nous donnerons de nouveau ce que nous avons donné, c'est-à-dire « eux », c'est-à-dire nous-mêmes. *C'est notre manière de faire la guerre « et de mériter. »*

Qu'elle est belle la réponse de saint François de Sales à la dirigée qui lui écrivait : « Mon Père, quand j'ai mal à la tête, je dis un Pater en l'honneur de la Couronne d'épines ». — « Ma Fille, ce n'est pas défendu, mais je voudrais, moi, employer la Couronne de N.-S. à obtenir *une couronne de patience autour de mon mal de tête. »*

Enfin prions pour nos alliés valeureux. Les plus anciens sont les Russes qui, s'ils ont été séparés du centre de la Catholicité, n'ont rien perdu de leur dévotion au Prévôt céleste; les icônes de saint Michel sont spécialement en honneur dans la « sainte Russie »; le nom de saint Michel y continue d'être souvent porté par les archiducs et les tzars eux-mêmes. Ayons confiance que la branche immense, séparée depuis tant de siècles du tronc vigoureux, s'y regrefferá bien un jour, et ce jour sera hâté par la noble promesse de Nicolas II à la catholique Pologne, *la promesse à laquelle aura souri l'Ange de l'Église universelle*, de lui rendre ses garanties, sa langue et sa religion.

Elle est réellement « cordiale » l'entente de nos « voisins » de la Grande-Bretagne, et nous aurions mauvaise grâce à faire allusion à nos vieilles discordes. Il y a beau temps d'ailleurs

qu'ils ont condamné le bûcher de Rouen, et ne disaient-ils pas, en débarquant leurs belles troupes : « Jeanne d'Arc nous aura pardonné » ?

Leur saint Georges est un fameux chevalier, et s'allie si « cordialement » au nôtre qu'ils ont un ordre militaire de « saint Michel et de saint Georges », dont la croix porte, au centre, l'effigie de l'Archange avec l'inscription : « *Auspicium melioris xvi* ». Ne sommes-nous pas d'ailleurs, eux et nous, Normands ? Nous leur avons envoyé saint Anselme, de l'abbaye bénédictine du Bec; c'est notre duc Guillaume qui les dota de leurs cathédrales les plus belles; et notre fête du 16 octobre était célébrée chez eux au siècle même de l'Apparition, « *qui dies etiam in Anglicanis celebris existit.* » En 1793, l'Angleterre pratiquait la vraie liberté et la vraie égalité en accueillant nos prêtres jetés à la porte de leur patrie. En 1914, il y a quinze jours peut-être, elle les pratiquait encore, puisque, en plein Londres, sur un parcours de trois kilomètres, une immense procession se déroulait en récitant le Rosaire.

Prions pour le noble peuple belge et son vaillant souverain; *ils sont les artisans de notre salut national*. Nous n'en sommes pas surpris, nous qui savons leur particulière dévotion à l'Archange. Leur cathédrale de Bruxelles lui est dédiée comme à Sainte-Gudule; leur Hôtel de Ville a sa statue au plus haut de la tour. A la nouvelle que l'état-major ennemi l'occupait, j'eus peine à contenir un reproche à saint Michel, puis il me sembla l'entendre : De quoi, après tout, es-tu si étonné ? *est-ce que Satan n'est pas à mes pieds plus que jamais ? Satan, c'est le mensonge*, et n'ont-ils pas appelé « chiffon de papier » leur parole d'honneur; ne disent-ils pas que les Français ont brûlé Reims, qu'ils ont déclaré les premiers la guerre : *Accusator fratrum ! Satan, c'est l'orgueil*, et n'ont-ils pas la prétention de soumettre l'univers à la toujours plus grande Allemagne, à l'unique vraie « Kultur », négation de toute foi et de tout respect ? Il me faut bien vous donner le temps du mérite et de la réparation, mais après ! « *Neque locus inventus est eorum*

amplius in celo ». Je m'inclinai et conclus qu'en comparant certain empereur à certain roi des Huns, on devait, en tout droit, des excuses à Attila.

Prions avec nos Souverains Pontifes, tous amis de la France. Avec Léon XIII, qui disait souvent à nos évêques, parfois inquiets sur nos responsabilités publiques et privées : « Il y a une nation qui a vis-à-vis de l'Église une mission providentielle, c'est la vôtre, *gesta Dei per Francos, et Dieu n'a pas encore cherché celle qui remplacera la vôtre* ». — Avec Pie X, qui disait, il y a trois ans à peine, à l'humble délégué de l'évêque de Coutances (vous m'en êtes témoin, mon cher Gingatz) : « J'aime la France, et je sais qu'elle aime le Pape »; et le Saint-Père ajouta un mot que je n'ai pas cru pouvoir citer à nos lecteurs et que je vais dire maintenant. A propos du décret sur la communion des enfants je comparais la docilité de la France à... celle de nos voisins de l'Est, et le Pape leva les bras au ciel (vous m'êtes encore témoin) : « La Germania! ah! la Germania! ». Qui de nous n'a présentes à la mémoire les paroles de Pie X à nos cardinaux sur les destinées de notre Patrie?

Prions avec le nouveau Pontife qui écrivait hier à Mgr l'évêque de Tarbes, en rappelant le pèlerinage qu'il fit à Lourdes l'an passé : « Le salut et la prospérité de la France ne nous tiennent pas moins à cœur qu'à nos prédécesseurs ». Bref, je ne suppose pas que le télégramme à Guillaume II, à l'occasion du bombardement sacrilège de Reims, fut pour lui annoncer qu'il retirait à la France le Protectorat des Chrétiens d'Orient!!

J'ai fini ces trop longues pages, que l'on me pardonnera en les traduisant ainsi : Confiance toujours, saint Michel est avec nous, mais il nous crie : « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

Mes chers Chapelains, on me questionne de plusieurs côtés : « Et vos Messieurs du Mont-Saint-Michel »? Je vais répondre par la même occasion. *Mes Messieurs* sont bons prêtres,

partant bons Français. Ils sont jeunes, et je leur fis parfois remarquer que ceux qui n'avaient pas connu 1870 ne pouvaient sentir comme nous autres. M. Paul Deschanel, parlant sur M. de Mun, m'a donc pillé, moi pauvre! : « Comme tout Français digne de ce nom, il datait de l'année terrible ». Mais leur France est bien aussi « celle de Clovis et de saint Louis, de Pascal et de Bossuet, de Lacordaire et de Pasteur ». Et puis, ils vont dater de 1914, où l'on vieillit à toute vitesse.

Or donc, « mon Monsieur Gingatz et Ranulphe », dès le lendemain de la mobilisation, prépara un « baluchon » modeste, s'attendant, comme auxiliaire, à aller conduire une armée... de bœufs pour le ravitaillement! Le recrutement l'a invité à patienter en restant prêt, ce qu'il fait bien simplement. — « Mon Monsieur des Isles et Raoul », d'abord exempté, fera tout son devoir s'il est déclaré, en novembre, « bon pour le service ». « Quand et comme Dieu voudra », disent-ils tous les deux. S'ils viennent à quitter le cher sanctuaire où ils eussent pu servir aussi la France, deux choses sont certaines : d'abord les « baluchons » se gonfleront de scapulaires de saint Michel (ils furent si admirablement protecteurs en 1870!) et de médailles bénites, qu'ils offriront d'ailleurs — M. le Ministre peut m'en croire — à bon escient; et puis, leur Père en Dieu les bénira avec effusion, et leur Directeur aura une belle occasion de mérites. A pareil intérim il n'ose songer. Il est vrai que nos *Annales* verraient un carnet bleu... et blanc et rouge, et des chroniques!...

Mes chers Chapelains, j'ai trouvé le moyen de ne pas vous priver tout à fait de paroles académiques; écoutez M. Maurice Barrès et M. René Bazin.

« Effroyable guerre, oblige-nous à constater qu'à notre insu peut-être nous vivons du vieil héritage des vertus chrétiennes et que nous n'aimons rien d'autre. — Les gens à cette minute sont singulièrement remués, ils placent leurs espérances et ils prennent leurs réconforts loin du monde

où nous enferment les Voltaire et les Diderot. Ces beaux esprits ne sauraient pas nous persuader que toute grandeur vient du sacrifice. Ils ne sont pas une digne nourriture pour les héros et pour les mères des héros. » (Maurice Barrès.)

« Chacun doit faire de son mieux pour avoir l'âme impassible, mais surtout garder la fierté des premiers jours. Vous collaborez à la grandeur française. Quelle que soit votre condition, pauvres et ignorés, vous êtes des nobles si vous êtes généreux en ce moment, des créatures de choix qui serez récompensés par la valeur de toute votre race. Ayez cette fierté et qu'elle transforme l'épreuve. Elle est raisonnable, elle est nécessaire, elle est un signe d'avenir, car nous sommes à une de ces heures-là où ce qui reste de sain et de saint apparaît, se renouvelle, grandit, refait la nation. » (M. Bazin.)

Saint Michel vous ait plus que jamais en sa sainte garde, mes chers Chapelains !

J. LEPETIT,

Prélat de S. S.,

Vicaire général.

BULLETIN

CHACUN LUNDI des mois de novembre et décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 7 novembre et samedi 5 décembre, messe pour nos Zélateurs et Bienfaiteurs.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu : la 1^{re}, du 29 novembre au 7 décembre ; la seconde, du 24 décembre au 1^{er} janvier.

Monseigneur l'Évêque a daigné en approuver et bénir les Intentions, que nos chers Associés adopteront avec empressement pour y rapporter encore les prières et les bonnes œuvres de chacun des deux derniers mois de l'année 1914.

Dans la Neuvaine de novembre, nous nous proposerons de soulager NOS DÉFUNTS, détenus par la Justice divine dans les flammes du Purgatoire. Nul doute que la charité de nos amis ne se consacre volontiers à cette œuvre de délivrance. Nous plaignons, à juste titre d'ailleurs, les malheureux soldats que la fortune de la guerre livre aux mains de leurs ennemis. Le sort des prisonniers est lamentable de tout point. La Sainte Vierge n'a-t-elle pas, un jour, demandé à l'un de ses serviteurs, saint Pierre Nolique, d'instituer en son honneur et sous son maternel patronage, un ordre destiné à la libération des captifs ? C'est de ce désir qu'est né l'Ordre de la Merci. Hélas ! combien de captifs en Purgatoire, auxquels on ne pense pas ! Et il nous est loisible et facile de les consoler, de les soulager, d'abrèger leur captivité ! Nos soldats morts au champ d'honneur ont un droit tout particulier à nos prières et à nos sacrifices. Nous ne leur refuserons ni les uns ni les autres.

En décembre, nous ramènerons notre pensée vers LA PATRIE, de laquelle, seul, le souci de venir en aide à nos frères, vivants et morts, est capable de nous distraire. Nous fleurons le Ciel par nos supplications. Le succès de nos armes fera l'objet de nos prières ; mais en le demandant à Dieu, nous aurons garde de nous arrêter à l'ambition, si légitime soit-elle, de la victoire sur nos ennemis. La France doit sortir de cette terrible épreuve grandie et fortifiée. Il faut qu'elle redevenue la France généreuse, libre et chrétienne, la terre classique des desseins désintéressés et des entreprises généreuses. En un mot, il faut qu'elle soit le champion de la justice et le soldat de Dieu, puisque telle est sa vocation providentielle.

Or nous avons vu, ces derniers temps, se produire trois faits merveilleux. On les a qualifiés de « prodiges » et de « miracles » et ce n'est pas trop dire. Nous avons assisté à l'union dans l'effort, dans la prière et dans le sacrifice : union soudaine, inespérée, étroite, de tous les partis, de toutes les classes, pour la défense de la Patrie. L'ennemi escomptait nos divisions intestines, les défections et les révoltes devant le péril. Il se trompait. Dans un élan admirable les efforts ont été coordonnés et l'on a vu, sous ce rapport, des « conversions » étonnantes. Les peuples aussi se sont tendu la main par dessus les frontières, par dessus les mers. Tandis que le Japon et la Russie, aux prises hier encore, se prêtent aujourd'hui un mutuel appui, l'Angleterre, « l'ennemie séculaire », comme nous l'appelions, combat à nos côtés, sur notre territoire ou dans les plaines de l'héroïque Belgique. Union factice et précaire, dira-t-on, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur ? Oui !... Nous verrons bien...

Il est évident, au surplus, que l'union sous les drapeaux s'est nouée devant les autels. Le retour à Dieu a été spontané, général,

sincère. Voilà bien ce qui émeut les sectaires et nous vaud de mesquines représailles. Là encore, nous trouverons motif à prier, pour que l'union dans la religion persévère et s'accroisse.

Enfin, la guerre étant par excellence l'école du sacrifice, nous réapprenons chaque jour ce que nous avons oublié : l'abnégation. L'hécatombe est sanglante, immense, mais elle est unanime et généreuse. De notre côté brille la bravoure la plus chevaleresque. Si nous nous sacrifions, c'est à la cause de la civilisation et de la justice, sciemment et volontairement. Depuis le général en chef jusqu'au plus humble des soldats, un même sentiment anime nos armées : sauver la France, asile de la culture limpide et désintéressée.

Eh bien ! il faut que le triple prodige, réalisé au son du canon, se poursuive dans la paix reconquise. Nous proposons cet objectif à la piété de nos associés.

* * *

INDULGENCES PLENIÈRES. — 1^o Le jour de Noël. Archiconfrérie de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant les Neuvaines à saint Michel, ou dans les huit jours suivants. — 3^o Jour au choix, chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix, chaque mois. Archiconfrérie de saint Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le Diplôme : M^{me} la Comtesse de Prunelé, de Fresnay-l'Évêque.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 1^{er} septembre au 20 Octobre 1353 associés ont été enrôlés par les zélés et zélatrices de : Angers, Alençon, Avranches, Aix-en-Provence, Argentré, Arcueil, Avrillé, Aubigny-sur-Nère, Aurensan, Alexain, Beaulieu, Bourges, Bois d'Amont, Bricquebec, Brest, Beaumont-sur-Sarthe, Beuzeville, Binic, Cette, Chambéry, Canisy, Cerisay, Creully, Charleville, Clermont-Ferrand, Caen, Coulouvray-Boisbenâtre, Clément, Champtocé, Castelnaud-Magnoac, Culan, Cholet, Condrieu, Cerisy-la-Forêt, Charmes-sur-Moselle, Dirinon, Deservillers, Escatalens, Fougères, Freterans, Guéméné-sur-Scorff, Grand-Fougeray, Granville,

Ger, Galargues, Gignac, Guingamp, Gonneville, Hartford, Hyères, Hénon, Ile-aux-Condres, Jonzac, Lyon, Landerneau, Le Fuiet, Les Chambres, La Jumellière, La Chapelle-du-Chêne, Le Mans, Le Cailland, Laval, Lezignan, Lectoure, Laon, Laigle, Morlaix, Mortagne, Mamers, Mérien, Mèze, Montpellier, Mont-Saint-Michel, Montbaud, Marseille, Meneton-Salon, Nantes, Nuits-Saint-Georges, Niort, Paris, Pervençères, Pan, Pontorson, Perpignan, Ploujean, Plaisance-du-Touch, Pouilly-en-Auxois, Poissy, Pont-de-l'Arche, Pont-Saint-Pierre, Ponts-de-Cé, Pagny, Renazé, Rennes, Rouen, Saint-Quay-Portrieux, Saint-Brieuc, Saint-Gildas de Rhuys, Saint-Nabord, Saint-Hilaire des Landes, Saint-Varent, Saint-Michel de la Forêt, Saint-Rémy des Landes, Saint-Girois, Saint-Nazaire, Saint-Lambert du Lallay, Saint-Lô, Saint-Sauveur de Pierrepont, Saint-Guillaume d'Upton, Saint-Martin aux Arbres, Saint-Pierre du Regard, Saint-Aubin de Terregalle, Saint-Vincent-les-Bragny, Saint-Vincent de Typosse, Saint-Malo, Soissons, Saulges, Soligny-la-Trappe, Servian, Tours, Tourouzelles, Urou, Vains, Valognes, Vézelize, Vizello, Villefranche, Vallet, Vire, Virandeville, Viverols.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Auges :

1^{er} SEPTEMBRE : Émile Richard ; Fernand Milland ; Hippolyte Labarthe ; Germaine Azimon ; Emélie Labarthe, de Cette. — 2 SEPTEMBRE : Jean-Marie Brunie, de Beaulieu ; Marguerite de Bourmont, de Chalons-sur-Marne ; Bernadette de la Barre de Nanteuil ; Isabelle de la Barre de Nanteuil ; Renaud de la Barre de Nanteuil, de Cherbourg. — 4 SEPTEMBRE : Jacques-Marie-Joseph Bertin de la Hautière ; Annick-Marie-Noémie Bertin de la Hautière ; Jehan-Marie-Alain Bertin de la Hautière, de Valognes. — 8 SEPTEMBRE : Edouard-Henry Meunier ; Raoul-Edgar Meunier ; Edith Meunier ; Maurice Meunier, de Saint-Malo. — 9 SEPTEMBRE : Louis Parra, de Saint-Chamond. — 20 SEPTEMBRE : Fernand Porreweck, de Charleville. — 22 SEPTEMBRE : Robert d'Avenel, de Heusse. — 24 SEPTEMBRE : Yvette Morcau, de Oger. — 29 SEPTEMBRE : Maria-Clémentine-Julienne Lesné, de Saint-Erblon ; Agnès Van Maële ; Walter Veys ; Michel Veys ; Germaine Voys, de Thielt ; Albert Vermeulen, de Gand ; Louis-Marie Donatien Jalaber, de Nantes ; André Fénéon ; Georges Fénéon ; Jean Fénéon ; Anne-

Marie-Bernardette Larmier; Gabriel-René Forquet; Jeanne-Louise Galvagne; Raymond Lenoir; Paulette Lenoir, de *Nuits-Saint-Georges*; Joseph Bordier, de *Rennes*. — 2 OCTOBRE: Gilbert Jeannet; Gilberte Jeannet, de *Saint-Varent*. — 3 OCTOBRE: Alban-Jean-Marie Dufaur, de *Saint-Gérons*; André Rouanet, de *Antignac*; René-Yves Gourio, de *Binic*. — 6 OCTOBRE: Louis-Xavier Galvet, de *Castres*. — 7 OCTOBRE: Anne Corroyer; Françoise Touchard, de *Mamers*. — 8 OCTOBRE: Marcelle-Alice-Andrée Delamaire, de *Yvetot*; Jeanne Lechevalier; Yvonne de Tonquédec, de *Morlaix*. — 9 OCTOBRE: Rose-Marie-Madeleine Bonnard, de *Livron*. — 13 OCTOBRE: Jean-Marie Arnaud, de *Ville-sur-Jarniaux*. — 16 OCTOBRE: André Pasquis; Roger Pasquis; Robert Lamain; Rolland Lamain, de *Pont-Saint-Pierre*.

SCAPULAIRES ET MÉDAILLES-SCAPULAIRES. — Nous attirons de nouveau l'attention de nos zélatrices sur le tarif publié pages III et IV de la couverture du présent numéro. Elles se souviendront toutefois que ce tarif est loin d'être complet. Demander aux Bureaux des *Annales* le catalogue des objets de piété. Le Ministre de la guerre ne saurait empêcher notre propagande, puisqu'elle ne manque jamais à la discrétion imposée par le protocole!

AVIS AUX RETARDATAIRES. — Il est d'usage que fin octobre ou commencement de novembre, nous présentions une quittance à ceux de nos abonnés qui ont oublié de renouveler leur abonnement en avril. Nous sommes disposés à nous conformer cette année encore à l'usage reçu. Mais — nous l'avouerons sans détour — nous sommes très embarrassés.

D'une part, la guerre a bouleversé le pays; nombre de nos amis sont partis sans laisser d'adresse. Où les prendre?

D'autre part, la Poste est fiévreuse, désemparée parfois. Saura-t-elle mener à bien nos recouvrements?

Enfin — et c'est là le plus gros de nos soucis — nous avons élevé, (c'était nécessaire), pour les nouveaux abonnés le taux de l'abonnement à 2 fr. 50, *obligatoirement*, tandis que pour les anciens, disions-nous en juin, ce sera comme par le passé: 2 fr., *si l'on y tient*... 2 fr. 50, *si l'on comprend*.

Pouvons-nous porter sur les quittances postales la somme de 3 fr. (2 fr. 50 d'abonnement + 0 fr. 50 de frais de recou-

vrement)? Ou bien devons-nous nous contenter des 2 fr. habituels, augmentés des frais de poste?

Dans le second cas, nous faisons une perte réelle. Dans le premier, nous risquons de faire... des mécontents.

La SOLUTION PRATIQUE, à laquelle nous supplions que se rallient tous nos amis, est la suivante: qu'ils nous envoient un mandat-poste, mandat-lettre ou bon de poste de 2 fr. 50. De la sorte, ils n'auront PAS PAYÉ UN CENTIME DE PLUS et nous auront donné le moyen de continuer notre œuvre. Ils nous auront, au surplus, épargné le travail et les risques d'un recouvrement hasardeux.

Passé le 8 décembre, nous serions dans la nécessité de procéder à la présentation des quittances, établies au taux de 3 francs.

AVIS A TOUS ET A CHACUN. — En ces derniers temps, il nous a été envoyé quantité de *timbres-poste* en paiement de diverses commandes. Force nous est de rappeler à nos correspondants que ce mode de paiement n'offre aucune garantie de sécurité. Que la lettre soit égarée, et tout est perdu. Que l'on veuille bien employer les mandats ou bons de poste, dont le talon servirait, le cas échéant, à amorcer une réclamation.

PROPAGANDE. — Le moment est favorable à la propagande:

- 1^o Recrutons de nouveaux associés;
- 2^o Distribuons les *Litanies* de saint Michel, la *Consécration*, la *Prière pour la France* (voir page IV de la couverture);
- 3^o Propageons la dévotion à saint Michel et aux Saints Anges par le *Chapelet de saint Michel*.



Neuvaine des Morts

Nous nous donnerons garde de supprimer, cette année, la traditionnelle neuvaine de services funèbres pour nos Morts. N'avons-nous pas des motifs nouveaux et pressants de redoubler de prières en faveur des pauvres âmes du Purgatoire ?

La guerre précipite chaque jour, par centaines, par milliers, dans leur éternité les vaillants soldats, nos défenseurs.

Nous n'insisterons pas sur ce point. Il est évident que nous avons plus de raisons que jamais d'implorer la miséricorde divine pour nos défunts.

Nos zélateurs et zélatrices, nos bienfaiteurs, nos associés ; les parents et amis des uns et des autres ; nos soldats tués à l'ennemi ou qui ont succombé à leurs blessures dans les hôpitaux, ... tous réclament l'assistance de nos prières.

Que l'on veuille bien se hâter de nous envoyer les *recommandations* et les *offrandes*, afin que nous puissions commencer la neuvaine de services, **dès le 28 Novembre**. Nous comptons sur l'empressement habituel de nos correspondants.

Nous sommes très en retard ! Les événements en sont la cause !

Le Scapulaire de Saint Michel

L'ARTICLE paru sous ce titre dans le dernier numéro des *Annales* a produit une certaine impression parmi nos lecteurs. De tous côtés, les demandes de scapulaires ont afflué à nos bureaux.

Nous voulons redire aujourd'hui que le scapulaire de saint Michel est considéré comme une sauvegarde efficace contre les dangers matériels, causés le plus souvent par les esprits mauvais, dont saint Michel est l'adversaire irréductible et toujours victorieux. Aux faits de protection que nous avons cités, il nous serait loisible d'en ajouter d'autres qui sont tout récents. La discrétion seule nous retient. Nous espérons

qu'elle nous permettra de parler un peu plus tard. Le scapulaire de saint Michel est le véritable bouclier du soldat chrétien.

Nous rappelons en outre que nous ne pouvons ni imposer ce scapulaire par correspondance, ni déléguer à d'autres prêtres notre propre pouvoir.

En vertu d'un indult pontifical du 22 mars 1912, il est permis aux soldats des armées de terre et de mer de s'agréger aux scapulaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, du Sacré-Cœur de Jésus, de la Passion, de l'Immaculée-Conception, de saint Joseph, de *saint Michel* et de tous les autres scapulaires, en recevant simplement la Médaille-Scapulaire représentant d'un côté Notre-Seigneur montrant son Cœur-Sacré, et de l'autre la Sainte Vierge, sans aucune imposition préalable des scapulaires de laine, pourvu que cette médaille ait reçu d'un prêtre ayant les pouvoirs, autant de bénédictions que l'on veut de scapulaires différents. Cette agrégation vaut pour le reste de la vie.

Nous pouvons envoyer aux soldats en campagne, directement ou par l'intermédiaire de leurs familles, des médailles-scapulaires bénites, à l'effet de remplacer à la fois les scapulaires du Mont-Carmel, de la Passion, de l'Immaculée-Conception et de *saint Michel*.

Nous pouvons aussi leur faire parvenir le scapulaire NÉNT de saint Michel. Nous ne redirons jamais assez que de le porter avec dévotion constitue un titre à la protection de l'Archange.

En tout état de cause, nous demandons que l'on nous donne le nom et un prénom du soldat auquel sont destinés le scapulaire ou la médaille. Nous les inscrivons sur le registre de l'Archiconfrérie de saint Michel (du Mont-Saint-Michel) ou sur celui de la Piense Union, selon le cas, pour que, de ce chef, le nouvel associé participe aux faveurs et privilèges de ces associations : indulgences nombreuses, messe tous les lundis, etc... Aucune obligation ne résulte de cette inscription ; on conseille seulement d'invoquer chaque jour saint Michel. La formule importe peu, d'ailleurs : « Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssons pas au jour du redoutable jugement. — Saint Michel, priez pour nous ; sauvez la France... »

On recommande aux soldats d'attacher solidement la médaille au cordon de la plaque d'identité.

Beaucoup de soldats ont promis un pèlerinage au Mont-Saint-Michel si nous obtenons la victoire et s'ils reviennent sains et saufs ; leurs familles ont fait le même vœu. Rien de plus efficace pour nous concilier les faveurs célestes.

Chronique du Mont Saint-Michel

27 Octobre 1914.

LA guerre nous a plongés, de prime abord, dans le plus morne silence. Elle a apaisé soudain la rue, les remparts, la grève, la baie toute entière, le paysage à trois lieues à la ronde. Il nous a paru, depuis lors, qu'avant le 2 août nous percevions régulièrement la sirène du tramway qui, par la côte, relie Avranches à Granville, ou bien encore le passage des trains sur le viaduc de Pontaubault ; au lieu que, maintenant, nous n'entendons plus le moindre bruit. Solitude complète, profonde, comme à la Grande-Chartreuse, comme au Grand Saint-Bernard, comme dans l'une quelconque des îles désertes de l'Océan. Que de fois nous avons tendu l'oreille pour essayer de saisir, par delà les sables, le signe de vie ! C'était le jour : les hirondelles et les martinets, en haut, évoluaient, reprenant à mille fois leurs plus savants virages ; les mouettes et les goélands, en bas, se disputaient leurs proies. Nous songions, nous, devant ces spectacles, aux prouesses des aviateurs et à la mêlée des combattants. — C'était la nuit ; les rayons de la lune traçaient sur les eaux des sillons d'argent et mettaient au front du monument des auréoles blondes, pailletées d'or. Nous voyions, nous, des bivouacs endormis et des chevauchées fantastiques. Le *Rêve* de Detaille frôlait nos imaginations. L'image de saint Michel dominait le tableau.

Le Mont Saint-Michel demeurait dans un isolement farouche. Nous l'avons écrit, ici même, voici tantôt deux mois : nous sommes privés de notre petit tram. Jadis, en déchirant nos oreilles, le sifflet de la machine nous avertissait du moins de l'heure qui s'écoulait. Il a fallu se déshabituer de l'entendre, et ce fut dur.

Le mois d'août passa ainsi, sans que le ramage de très rares voyageurs parvint à nous ravir à notre songerie.

* * *

Le seul instant du jour où se manifeste un peu d'animation est celui de l'arrivée du courrier. Les lettres attendues du front ou des dépôts, les journaux surtout, provoquent les réflexions et les commentaires.

Hélas ! il fut un temps — jusque vers le 10 septembre — où, à travers le voile des communiqués de guerre, on devinait avec épouvante de mauvaises nouvelles. De la frontière belge à la Marne, notre armée battait en retraite. Quelle confiance il nous a fallu faire au généralissime ! quels efforts pour soutenir les âmes à la hauteur des circonstances ! Sur notre îlot, nous n'avions pour nous éclairer et encourager que le laconisme des *Bulletins* et le « délayage » dont les entouraient les journalistes de bonne volonté. Nous avions, par bonheur, les sonneries martiales et l'optimisme résolu de M. de Mun. Pas un seul jour le grand patriote ne s'est départi de sa confiance. Aux plus mauvais jours, sa foi dans le succès est demeurée intacte ; la carte sous les yeux, il a suivi pas à pas nos armées et supputé l'une après l'autre nos chances de victoire. Il a trouvé sa récompense dans cette bataille de la Marne où se sont vérifiées ses prévisions. Mais voici que M. de Mun est mort : la guerre a eu raison de son cœur. Il suffit de sortir de son « trou » pour mesurer la place que cet homme avait prise, en ces dernières semaines, dans l'opinion publique. Le journal qu'il faisait le confident de ses pensées est recherché, lu et apprécié aujourd'hui par des gens auxquels on n'aurait jamais pensé, il y a deux mois. Signe des temps ? Oui. L'unanimité nationale s'est faite autour d'une idée haute, dont M. de Mun était l'organe et comme l'expression vivante et vibrante.

Les journaux régionaux sont nos informateurs les plus rapides et les seuls réguliers. Les journaux de Paris nous arrivent avec vingt-quatre heures de retard, quand ils arrivent. Généralement, la Presse se montre patriote sans défaillance. Depuis l'ouverture des hostilités, on pourrait se permettre de lire, en réservant l'avenir, presque tous les journaux, sans distinction d'opinion. Il paraîtrait néanmoins que certains plumitifs,

victimes d'une phobie atavique, ont éprouvé encore quelques sursauts d'anticléricalisme. Plaignons ces malheureux, qui méconnaissent à ce point leur devoir et la situation vraie du Pays. S'ils étaient capables d'ouvrir les yeux pour voir, ils seraient stupéfaits, j'en suis convaincu, de constater que leurs perfidies profitent à l'ennemi commun et à lui tout seul. Ils cesseraient de calomnier.

En dehors des journaux, nous n'avons guère de distractions. Pas même celle que s'offrent, en tout temps, les paysans qui habitent dans le voisinage des lignes de chemin de fer : regarder passer les trains. Il faut reconnaître pourtant que, à partir du 1^{er} septembre, un fait nouveau s'est produit chez nous : nous avons vu des réfugiés. Les Belges sont arrivés les premiers, bientôt suivis par des foyards... de grande envergure. Ceux-ci, du moins, n'auront pas attendu que les Allemands soient en vue. Ils sont partis tout de suite ; ils s'en retourneront de même. Or les réfugiés de la Belgique et de nos départements envahis, les Parisiens encore, nous ont valu une reprise des affaires, si je puis dire, au commencement de septembre, reprise bien modeste, sans mentir. Quand même, les magasins ont re-montré leurs bibelots et les hôtels ont re-trouvé quelques clients. L'invasion a causé ce prodige. Quand on est hospitalisé en Basse-Normandie ou dans la région de Rennes, on ne saurait s'interdire de visiter le Mont en touriste ou en pèlerin. Les pauvres gens racontent les péripéties de leur exode, les horreurs commises par l'ennemi, les dangers courus, la misère endurée. On les écoute, on les plaint. Voici des mineurs de Mons, des métallurgistes de Charleroi, des verriers, des cultivateurs. Nos compatriotes des Ardennes, de l'Aisne, de l'Oise, de la Marne, de la Somme font bonne contenance sous l'épreuve. Leurs récits inspirent la pitié.

Certains semeurs de mauvaises nouvelles provoquent un sentiment tout autre : ils ont failli, un instant, démoraliser la population. La lumière fut faite assez tôt et l'attente calme et résignée ne fut plus troublée désormais. Les alarmistes en

furent pour leurs frais. C'était le 1^{er} septembre. Trois semaines plus tard, on essaya d'un autre air : une victoire fantastique fut annoncée. Ah ! que ces coquins connaissent bien notre tempérament français !

* * *

Les chaînes ont disparu de la porte de la ville. Elles étaient devenues un objet d'amusement pour les enfants. Mais la garde est plus attentive que jamais. L'abbaye ne s'ouvre qu'aux visiteurs munis de sauf-conduits, et j'entends encore une femme récriminer avec amertume et impertinence contre le « maboulisme » du gardien qui venait de l'éconduire. Oh ! que ce gardien était donc avisé !

Les premiers blessés ont fait leur apparition dans nos murs le 14 septembre. Les chers enfants se promènent au bras de leurs dévoués bienfaiteurs. D'où viennent-ils ? De partout à la ronde : des hôpitaux temporaires établis à Granville, à Avranches, à Ducey, à Antrain, à Pontorson. De ces localités, le chemin qui mène à la Merveille est relativement court et facile. La visite est agréable. L'accueil des Montois est parfait. A l'heure où j'écris, l'abaissement de la température a ralenti un peu le mouvement, depuis la mi-octobre.

On avait promis de nous confier des blessés et des convalescents. Une imposante Commission, composée d'un général et de plusieurs messieurs galonnés vint un soir et prit des dispositions. L'alarme fut donnée, le linge préparé, les lits dressés. Tout était prêt ; tout est prêt encore. Et les blessés sont attendus toujours. A la réflexion on a bien pu se dire en haut lieu qu'un hôpital au Mont Saint-Michel était une chimère. Du pain, nous en trouvons à peine pour nous ! Point de pharmacien... et point de tramway. Ah ! si nous avions seulement deux trains par jour ! Non ! Pas un.

Pour les mêmes impérieuses raisons, les réfugiés n'ont fait que toucher barre chez nous. La charité de nos concitoyens a trouvé d'autres moyens de s'exercer : la quête pour la Croix

Rouge a produit une somme rondelette ; des lits ont été fournis à l'ambulance de Pontorson ; femmes et jeunes filles ont lavé et raccommodé le linge, puis tricoté avec enthousiasme pour les combattants. Une délicatesse exquise a inspiré et conduit cette dernière œuvre. Nos Montoises y ont mis tout leur cœur. « C'est curieux, disait l'une d'elles ; on aime bien mieux son travail quand on le fait pour les autres. » — Enfin, en faveur des réfugiés belges et français, une vente de petits drapeaux a été organisée pour le 25 octobre. Elle vient de rencontrer un plein succès.

On s'emploie donc, dans la solitude, à soulager la misère d'autrui. Puisse ce spectacle avoir imposé à certains promeneurs un peu de cette noble gravité qui est de mise aujourd'hui. Allez où vous voudrez, vous ne rencontrerez guère que des visages soucieux, sur lesquels la pensée intérieure s'imprime douloureusement. Le monde matériel est le même ; pourtant tout est changé. Si vous avez observé une éclipse totale de soleil, vous avez été frappé du silence soudain de la nature et de la lividité des visages humains. Eh bien ! il y a quelque chose de cela, partout, dans notre vieille Europe, depuis que la guerre y paralyse la vie normale. Il est d'autant plus douloureux de croiser des fêtards vieillissants qui continuent de s'adonner à la débauche, tandis que la fleur de la jeunesse se sacrifie pour leur assurer la paix. Non, je ne connais pas de contraste plus lamentable. Les malheureux ! ils devraient, au moins, nous épargner cette torture. Mais ils ont tout perdu, jusqu'à la faculté de rougir.

* * *

Ah ! que le glorieux défilé de nos blessés est autrement consolant à voir ! Pas un découragé, pas un mécontent. Tous ont un « merci » à Dieu, qui a permis qu'ils « n'eussent que ça » ; tous sont prêts à affronter de nouveaux périls. Beaucoup se sont agenouillés devant la statue de saint Michel. Tel capitaine, visiblement protégé d'En-Haut, dans une rencontre meurtrière,

remercie l'Archange et reçoit son scapulaire. Tel soldat proclame qu'il lui doit la vie...

Je ne parle pas des familles qui ont continué de recommander à l'Ange des Batailles le sort de leurs chers soldats. Elles sont venues de plus en plus nombreuses, depuis notre dernière chronique. Leur piété se donne libre cours : tantôt on récite le chapelet en commun, tantôt on fait le Chemin de la Croix en groupe. Le 14 septembre, les « Monettes Montroingiennes », au nombre de trente, ont fait un premier pèlerinage ; elles en ont fait un second le 29. Si je ne m'abuse, la solennité de celui-ci ne leur parut pas plus douce au cœur que l'intimité de celui-là.

Et n'est-ce pas un double pèlerinage que font chaque jour, matin et soir, nos bons paroissiens, soit qu'ils assistent au saint Sacrifice, soit qu'ils reçoivent la Bénédiction du Très Saint Sacrement ? A certains jours, ils se rencontrent en plus grand nombre ; c'est qu'il s'agit de confier la cause de la France à tel ou tel saint, plus puissant ou plus enclin à nous obliger. Les fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge, de Notre-Dame de la Merci, de la sainte Croix, de saint Aubert, de saint Lô, de saint Rémy, des saints Anges Gardiens... ont été particulièrement célébrées. Le Service funèbre pour le repos de l'âme du Saint Père Pie X a réuni une nombreuse assistance.

Plus récemment, les deux fêtes du 29 septembre et du 16 octobre ont revêtu un caractère de simplicité absolue, commandé par les circonstances. Toute solennité extérieure a été rigoureusement bannie. Nous avons comprimé nos cœurs pour prier en silence.

Le mardi 29 septembre, pas un prêtre étranger. Car il est des heures — et celle-ci en est une — où nul ne peut quitter son poste un seul instant. La messe de sept heures fut suivie de nombreuses communions. Par son ensemble comme par sa ferveur, aucune cérémonie de communion générale ne fut, à notre connaissance, d'une édification aussi profonde. Les

« Mouettes de Montrouge » renouvelèrent cette scène une heure plus tard. La grand'messe fut chantée devant et par une assemblée compacte et distinguée; l'église était à peu près comble, grâce aux habitants du Mont. Les pèlerins des années passées étaient là, il est vrai, mais non pas tous, hélas! Autant et plus de dames... moins d'hommes! Les hommes sont sous les armes et c'est à eux, c'est à la Patrie que va aujourd'hui l'unanime pensée. Précisément, c'est d'unanimité que parlait le Chapelain de saint Michel dans son exhortation aux pèlerins : unanimité dans l'effort, dans la prière et dans le sacrifice. Il y a là un triple prodige dont nous sommes témoins et dont il convient de remercier saint Michel, non sans en implorer le maintien et l'accroissement. Le chapelet de saint Michel, les Vêpres et le Salut du Saint Sacrement permirent aux pèlerins de satisfaire amplement leur dévotion. La prière des familles pour les soldats termina la cérémonie. Plus d'un, en s'en allant, essayait furtivement les larmes qui perlaient à ses paupières. Tout le jour, sur l'autel de l'Archange, flamboya l'épée d'honneur, offerte en 1910 par les Femmes françaises. En la voyant, qui donc n'a pas prié saint Michel de tirer la sienne pour confondre les ennemis de la Patrie?

Le 16 octobre est marqué, depuis douze ans, par la présence aimée et vénérée de notre Evêque. Nous avons exprimé l'espoir, plus que cela, la certitude, que Sa Grandeur ne serait pas empêchée par les événements d'accomplir le pèlerinage auquel Elle tient tant. Malheureusement, il a fallu se rendre trop tôt à l'évidence : privés de moyens de locomotion, les pèlerins du 16 octobre pourraient-ils se rendre au Mont en nombre convenable? Impossible d'imposer à Monseigneur, en de pareilles conditions, un voyage de deux cents kilomètres. Cependant, sur la foi de l'annonce et en vertu de la vitesse acquise, une soixantaine de pèlerins sont accourus. Ils ont prié longuement et reçu, avant leur départ, la Bénédiction du Saint Sacrement. Les Montois, eux, ont eu, le matin, une messe de communion avec chant de cantiques et, le soir, des Vêpres

solennelles. Bref, saint Michel a été invoqué par une bonne délégation de fidèles réunis devant son autel; il a été prié, en outre, par une multitude d'âmes présentes ici par le cœur. N'est-ce pas bien quand même?

Maintenant la chapelle de l'Archange est parée de drapeaux aux couleurs nationales de France, de Russie, d'Angleterre et de Belgique. Nous pourrions ajouter les pavillons de Serbie, du Japon et du Monténégro. Que saint Michel, du haut du Paradis, abaisse son regard sur nos luttes; qu'il daigne prendre en pitié nos anxiétés et bénir nos espérances invincibles!

GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

Aisne. — Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces en reconnaissance à saint Michel Archange, pour le succès obtenu par notre fils à son examen.
L. J.

Bouches-du-Rhône. — Une messe d'action de grâces à saint Michel pour le remerciement d'une grâce obtenue.
J. E.

Nous avons fait une neuvaine à saint Michel, et le jour de sa fête, mon frère a été préservé miraculeusement. Un éclat d'obus a traversé son sac, réduisant en miettes tout ce qu'il contenait; il s'est arrêté sur une croix de mission que mon frère avait trouvée dans une ferme abandonnée et dont il ne s'était jamais séparé. Nous croyons que c'est saint Michel, gardien de la Croix, qui l'a préservé d'une mort certaine. Mes autres frères aussi ont été protégés très visiblement.
M. H., *sélatrice*.

Drôme. — Je vous envoie ci-joint 2 francs en timbres pour une messe au bon saint Michel. Déjà, une fois, ce bon saint Michel m'a sauvé une personne dans la guerre de Chine, et je viens encore l'implorer pour qu'il protège mon mari.
M^{me} D. R.

Finistère. — Je vous envoie 2 francs pour le sautoir de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
V^{ssc} de N.

Une communauté remercie saint Michel de la grâce signalée d'avoir pu recommencer ses classes. Une messe de reconnaissance et une neuvaine.
S^r A. M.

Isère. — Vive reconnaissance à saint Michel : par gratitude, je lui envoie de nouveaux associés.
M. L. P.

Loire-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel pour la conversion d'un jeune homme. P. Z.

Mon mari m'a demandé de lui envoyer des scapulaires de saint Michel, voulant en distribuer sur le champ de bataille aux soldats qui en désirent. Il a été, ainsi que son ordonnance, protégé miraculeusement; ils attribuent cette protection au Grand-Archange dont ils portent la livrée par son scapulaire... Vous mettez un cierge à l'autel de saint Michel, en reconnaissance. G. B.

Manche. — Reconnaissance à saint Michel qui a déjà protégé mon fils durant cette guerre. M^{me} L. J.

Ci-joint 3 fr. pour célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, en actions de grâces. E. L.

D'un petit chasseur, cette lettre: « Voilà ma première bataille terminée; j'ai eu mon cheval tué sous moi, par trois balles... et moi je m'en tire avec rien, grâce à Dieu et à saint Michel. Les Boches m'ont tué mon cheval, les traitres! Je leur en prendrai un autre, avec l'aide de saint Michel. » Depuis lors, le petit chasseur a eu un second cheval tué sous lui. Quant à lui, il va bien toujours. Il répète sans cesse: « Saint Michel me protège; il me ramènera sain et sauf! » X.

Un soldat, blessé légèrement, à A..., remercie saint Michel qui l'a sauvé d'une mort certaine. Son sac a été mis en pièces par les éclats d'obus; sa gamelle a été percée. X.

Orne. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces, pour les âmes du purgatoire: reconnaissance à saint Michel et à Notre-Dame des Anges. C. M.

Basses-Pyrénées. — Auriez-vous la bonté de faire dire 8 messes en l'honneur de saint Michel, en action de grâces d'une grande faveur obtenue. M. L.

Rhône. — Que saint Michel reçoive l'hommage de ma reconnaissance pour sa protection envers mes chers soldats. A. B.

Sarthe. — Prière de faire brûler un cierge à l'autel de saint Michel en action de grâces. Anonyme.

Seine. — Je vous demande de mettre 4 cierges le 29 septembre, devant la statue de saint Michel, à l'intention de chacun de mes enfants, pour demander que le saint Archange leur continue sa visible protection, et le remercier des grâces obtenues jusqu'ici par son intercession. M^{me} L. P.

Seine-Inférieure. — J'avais promis une messe à saint Michel, s'il m'accordait la grâce de recevoir des nouvelles de mon mari. Je suis exaucée: je m'acquitte de ma promesse. Je vous prie de faire dire une messe d'action de grâces. Que saint Michel garde le cher blessé, sur la terre allemande, et nous le rende à son enfant et à moi. M. D.

Seine-et-Marne. — Ci-joint une minime offrande pour les œuvres de saint Michel, à titre de reconnaissance envers le saint Archange et pour qu'il me continue sa protection. Anonyme.

Somme. — Une messe d'action de grâces pour une heureuse naissance. M^{me} B.

Vendée. — Vous trouverez ci-inclus un mandat-poste de 25 francs pour la célébration d'une neuvaine de messes et pour mon abonnement aux *Annales*. Ces messes furent promises en retour d'une faveur maintenant obtenue. R. DE LA B.

Indes hollandaises. — Je vous adresse 20 francs pour les honoraires de 8 messes en action de grâces au grand Archange pour son secours bien visible dans la guérison de mon mari, pour le remercier d'autres grâces obtenues par son intercession et pour obtenir de nouvelles faveurs. S. H.

Canada. — Ci-joint une offrande à saint Michel pour une grâce obtenue. M. W. L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nos soldats morts au champ d'honneur.

Aube. — **Mussigny-sur-Seine**: M^{me} Vve Égès, née Catherine Bichelberger.

Aude. — **Azillé**: Sœur Marie du Saint-Sacrement, religieuse Clarisse.

Cher. — **Aubigny-sur-Nère**: M. Joseph Rondeau. — **Clermont-sur-Sauldre**: M^{me} Valéry Piéto.

Gironde. — **Bordeaux**: M. le comte Albert de Mun.

Hérault. — **Saussines**: M. Ernest Tourrel.

Ille-et-Vilaine. — M. Alain Baccal; M. Hippolyte Courtois, de Rennes, morts au service de la Patrie.

Loiret. — **Orléans**: M^{me} Caroline Amelot; M^{me} Marie Voujon.

Loire-Inférieure. — **Nantes**: M^{me} Thérèse Leclainche, fidèle associée; M^{me} de Vilaret-Joyeuse. — **Remouillé**: M. l'abbé Jamoucau.

Maine-et-Loire. — **Saint-Barthélémy**: M. Joseph Denoë. — **Cholet**: M^{me} Hortense Moreau.

Manche. — M. l'abbé du Mesnilot, vicaire à Notre-Dame de Saint-Lô; M. l'abbé Lelièvre, vicaire à Marigny; le lieutenant Pierre Michel de Monthuchon, de Monthuchon (1); le lieutenant Michel Houssard,

(1) Au sortir de l'École, il avait déposé au pied de la statue de saint Michel, en notre sanctuaire, son plumet de Saint-Cyrien. Avant de mourir, il a pris ses parents de prélever deux cents francs sur sa solde pour les écoles catholiques du diocèse de Coutances.

d'Avranches; le sous-lieutenant baron d'Espinose, *de Tocqueville*; le lieutenant Henri de Mens, *de Saigny*; M. Albert Lambert, *de Pontorson*, morts au service de la Patrie. — **Le Mesnil-Rouxelin**: M. l'abbé Larsonneur, curé. — **Agneaux**: M. le chanoine Dorel, ancien supérieur des missionnaires de *Notre-Dame-sur-Vive*. — **Lessay**: M. l'abbé Duboseq. — **Biville**: M. l'abbé Lebourg. — **Boucey**: M. Jules Guichard. — **Avranches**: M^{me} V^{ve} Auguste Pitel, née Tourou. — **Ardevon**: M. Lesage. — **Pontorson**: M. Jean-Baptiste Huet. — **Cherbourg**: M. Henri Pottier. — **Percy**: M. Emile Grente.

Orne. — **Argentan**: M. F.-G. Lejeunnière.

Puy-de-Dôme. — **Viverols**: M^{lle} Marie Chemette.

Saône-et-Loire. — **Fretterans**: M^{lle} Jeanne Galopin.

Seine. — **Paris**: M^{me} Amélie Guy.

Tarn. — **Castres**: M. Louis Saissac.

Tarn-et-Garonne. — **Escatalens**: M^{me} Forestier, née de Guirigaud, *sélatrice bien dévouée*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam I...*

NOTA. — A notre grand regret, nous devons remettre au prochain numéro plusieurs articles qui n'ont pu trouver place en celui-ci.

Le Gérant: FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — M. LE COMTE ALBERT DE MON (RAOUL DE VILLEDIEU) (p. 226). — **BULLETIN**: *Les Étrennes de la France* (p. 233). — **LA VIE DE L'ŒUVRE**: *Zélateurs* (p. 235); *Associés* (p. 235); *Consécérations* (p. 236); *Médailles-Scapulaires* (p. 236). — **LE RECORDS A SAINT MICHEL**: *Nos évêques* (p. 237); *Les Fêtes de l'Archange* (p. 238); *Pèlerinages et Neuvaines* (p. 239); *La Presse* (p. 240). — **A L'ARCHANGE** (POÉSIE DE PAUL HABEL) (p. 242). — **CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL** (GINGATZ) (p. 243). — **AUX FEMMES DE FRANCE ET DE BELGIQUE** (p. 250). — **NÉCROLOGIE**: *Mgr Villard* (p. 253). — **ACTIONS DE GRÂCES** (p. 254). — **ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 256).**

Les souhaits des Annales à leurs lecteurs bienveillants.

GLOIRE A DIEU AU PLUS HAUT DES CIEUX, ET, SUR LA TERRE,
PAIX AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ. (LUC, II, 14.)

QUE SAINT MICHEL, ANGE DE LA PAIX, DESCENDE DU CIEL EN
NOS DEMEURES, POUR Y ÉTABLIR LA PAIX, APRÈS AVOIR RELÉGUÉ
EN ENFER LES GUERRES QUI FONT PLEURER.

(OFFICE DE SAINT MICHEL.)

QUE CELUI QUI DISAIT DE LUI-MÊME : « JE SUIS LE SEIGNEUR
QUI PROCURE LA PAIX ! » INCLINÉ A LA MISÉRICORDE PAR NOS
PRIÈRES, DAIGNE PROMPTEMENT APAISER LES FLOTS DE LA TEM-
PÊTE QUI BOULEVERSE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET RELIGIEUSE.

(BENOÎT XV.)

LA DIRECTION.

DIEU ET PATRIE

Le Comte Albert de Mun

LE grand citoyen, qui mit au service des humbles toutes ses ressources admirables d'orateur et d'écrivain, le grand Français que le Président de la République appelle « *le grand patriote* », en qui le Ministre de la Guerre pleure « *la perte irréparable faite par la Défense nationale* », le grand catholique, aimé et obéi comme un chef, dont le rêve fut d'affranchir l'Église opprimée, et que le Cardinal secrétaire d'État, au nom du Saint Père, nomme le généreux défenseur de la cause religieuse en France, M. le comte Albert de Mun, est mort à Bordeaux, dans la nuit du 5 au 6 octobre.

Un journaliste de profession s'est avoué incapable de tracer les traits de cette noble figure, de raconter l'effort d'une vie tout entière dépensée au service de la Patrie et de l'Église. Comment l'essayer ici ? Après la guerre, quand l'honneur de l'humanité sera vengé de la plus honteuse infamie, et l'honneur de la France d'une longue injure et d'une lâche agression, on recueillera, à loisir, tant de leçons, léguées comme un héritage par l'homme d'œuvres, le patriote et le catholique. Aujourd'hui, ne suffit-il pas d'entendre, une dernière fois, cette voix merveilleuse nous recommander l'énergie tenace dans l'effort et la confiance dans les destinées immortelles de la Patrie ? C'est un mort qui parle. Retrouver, dans les articles qu'il confiait chaque jour à l'*Écho de Paris*, depuis le début de la guerre, le développement de sa pensée, et comme l'accent de sa parole, la flamme de son regard, le battement de son cœur, voilà notre seul dessein. Quel plus bel éloge du grand serviteur de la France !

* *

Nous savons, d'abord, que M. de Mun entend servir la pa-

trie, par la plume, puisqu'il n'a plus la force de tenir l'épée. Il le proclame dès le premier jour.

« L'heure n'est plus aux longs articles écrits dans le silence « et la réflexion. Il n'y a de place que pour l'action. Chaque « jour, je noterai ici les battements de nos cœurs. Puisque, « douleur poignante, le vieux soldat ne peut plus être dans le « rang, tandis que va se jouer la partie suprême attendue « depuis quarante-quatre ans, peut-être pourrait-il servir « encore utilement la patrie avec la seule arme qui reste à son « bras vieilli » (*Écho de Paris*, 3 août). Il entre donc dans la mêlée : il s'y donne tout entier. Rien ne peut le détourner de sa tâche quotidienne. S'il faut quitter Paris, il saura continuer à Bordeaux de servir la France de toutes ses forces (*Écho de Paris*, 6 septembre). Il a tenu parole. Il a fait campagne jusqu'au dernier jour. Il a lutté jusqu'à la dernière minute : il est mort sur la brèche.

Il écrivait, mais non d'une plume légère qui glisse en se jouant et qui amuse par sa course folâtre, ni même d'une plume réfléchie, chargée du poids d'une pensée grave et serinée. Sérénité et gravité, ces pages émouvantes en sont pleines. Cependant, elles renferment autre chose : elles portent le flot d'un sang impétueux et chaud à qui l'âge défend toute autre façon de se répandre pour la France.

Quelle tâche accomplissait-il donc ? *Soutenir les âmes, entretenir la confiance*, ces deux titres de ses articles la résument. Quel désastre, si l'impatience de la victoire définitive, si le découragement devant la lenteur des opérations, l'obscurité des manœuvres ou les alternatives d'avance et de recul, si des efforts sacrilèges pour semer le soupçon ou la haine allaient briser, en pleine bataille, ce que Déroulède appelait l'alliance la plus nécessaire et la plus sacrée, l'alliance *franco-française* !

A tout prix, il faut conjurer ce péril et, chaque jour, M. de Mun s'y dévoue : « Dans ma modeste sphère, j'essaie « de remplir, près de ceux qui veulent bien attacher quelque « prix à mes écrits, ce ministère de la confiance publique »

(*Écho de Paris*, 5 octobre). Il défend ainsi ses compatriotes contre une faiblesse naturelle du caractère français. « C'est le défaut de notre race d'être prompt aux impressions successives. Un jour, ce sont, sur un mot, des espérances sans mesure; le lendemain, sur un autre, des découragements sans raison. Il faut faire attention à cela. Le moral, dans un drame comme celui dont nous sommes, à la fois, les spectateurs et les victimes, joue un rôle de première importance. Le soutenir sans l'exalter, l'aider, par de viriles explications, à surmonter l'ébranlement quotidien, c'est le devoir de ceux qui ont mission de parler à la nation. » Aussi se permet-il enfin une plainte discrète sur la brièveté et la sécheresse des communiqués officiels : « On ne sait pas assez, en haut lieu, le prix d'une parole de remerciement, d'encouragement et de réconfort » (6 octobre).

Certes, son but n'est point d'aveugler le public, d'exciter de folles espérances : sans se lasser, il recommande la sagesse, la patience, la volonté de tenir. Tenir, tenir jusqu'au bout; garder son sang-froid; conserver sa confiance, une confiance inébranlable, une confiance exaltée; s'exercer à la force d'âme; s'imposer le silence nécessaire, une discipline de fer : autant de titres qui répètent le même conseil et lancent à tous le même mot d'ordre.

Nos alliés nous ont donné, maintes fois, ils nous donnent encore l'exemple de cette inébranlable ténacité. M. de Mun les montre à l'œuvre : « Au soir de Waterloo, les aides de camp de Wellington, inquiets, parce qu'ils n'entendaient pas encore le canon de Blücher, entouraient leur général et lui demandaient des ordres. Lui, les yeux fixés sur sa montre, répondit seulement : « Tenir, tenir jusqu'à la mort. » Et c'est en ce jour qu'il reçut de ses compatriotes le nom glorieux de « duc de Fer » (26 août).

Le 21 août, alors que la lutte était incertaine en Belgique, et que les Allemands entraient à Bruxelles, M. de Mun écrivait : « Il faut se taire, attendre et garder un cœur d'airain. »

Dès le 16 août, il parlait de « l'attente, lourd manteau jeté sur nos pensées, » mais, huit jours auparavant, le 11 août, alors que c'était pour l'Europe entière la veillée des armes, sa plume commençait par ces mots : *calme et patience*, et elle écrivait, en finissant : « Il faut se dire tous les matins, en ramassant son courage, que c'est une guerre redoutable qui commence. Tout le monde le sait, tout le monde le sent, en France, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Russie, dans l'Europe entière. L'empereur Guillaume, en ce style de théâtre qui lui est propre, a dit : « Être, ou n'être pas ! » L'Hamlet prussien a raison. C'est la vie des nations qui se joue à cette heure. Il faut armer nos cœurs d'une triple cuirasse. La lutte sera rude, peut-être longue. Mais, comme nous jouons notre vie, nous ne céderons pas, ni nous, ni la Belgique, ni l'Angleterre qui la jouent comme nous. Et, quels que soient les incidents de la lutte, la victoire est certaine... » Cependant les jours passent; après les premiers succès en Alsace, voici les malheurs de la Belgique envahie, l'échec de notre offensive à Charleroi, la retraite qui commence, s'accroît, et, tout d'un coup, cette nouvelle brutale : *De la Somme aux Vosges*; c'est bien exact, notre ligne de bataille s'est reportée en arrière jusqu'à la Somme !

Le généreux conseiller de la France n'essaie pas de cacher son émotion, mais il fait appel au sang-froid de tous. A quoi bon s'aveugler ? L'homme d'État allemand, M. de Jagow, n'a-t-il pas dit : « C'est pour l'Allemagne une question de vie ou de mort : il faut que, dès les premiers jours, elle écrase la France, pour se retourner ensuite contre la Russie. » Par son avance brutale, la masse allemande s'acharne à frapper, le plus rapidement possible, le coup décisif.

* * *

Nous savons, maintenant, que l'espoir du succès après l'épreuve d'une longue retraite n'était pas chimérique. En termes enflammés, M. de Mun a pu saluer la victoire de la

Marne. L'événement lui donne raison, mais ne termine pas pour lui le combat. Il doit protéger toujours l'union des âmes. Il lui sert de rempart contre les semeurs de panique et de fausses nouvelles, — défaites écrasantes ou victoires imaginaires —, contre les pacifistes trop prompts à se contenter d'une paix précaire après des succès douteux, contre les sectaires attardés, artisans criminels de haine et de discorde. Quelle admirable riposte, quand il répond aux calomnies lancées contre le clergé : « Je crois vraiment qu'il faudrait « parler comme les Flamands, quand ils relevèrent, pour s'en « faire un titre glorieux, l'injure qui croyait les flétrir. Les « « gueux » ont traversé les âges dans l'auréole d'une impé-
« rissable renommée. Ainsi de nos prêtres ! Ceux qui ont
« imaginé, pour remuer contre eux les passions de la veille,
« de lier leur nom à l'histoire de cette guerre horrible, ne
« savaient pas si bien dire. C'est vraiment la guerre des
« prêtres. Ils sont partout, dans le rang, au combat, à l'am-
« bulance, dans les villes conquises, dans les forts assiégés.
« Les curés sac au dos ! criait, il y a vingt-cinq ans, la fureur
« imbecile des sectaires. Ceux qui ne voulaient pas de soldats
« étaient les plus enragés pour que les prêtres le fussent tous.
« Ils le sont... Voilà la guerre des prêtres. Entre eux et les
« soldats, entre eux et le peuple, se nouent ainsi, dans l'épreuve
« et le sacrifice communs, des liens que rien ne pourra
« rompre. Tout le monde le sait, tout le monde le voit : j'ose
« dire que tout le monde, tous ceux qui veulent la France
« forte et unie, salue avec émotion ce miracle de la guerre. »
(30 septembre.)

Le miracle de la guerre ! Le grand écrivain l'a vu réalisé par la bravoure des officiers de réserve hier « à leurs affaires, à leur profession, souvent à leur plaisir, » et maintenant « tout entiers au grand devoir, jaloux d'égaliser leur valeur à celle des camarades du métier » (21 septembre) ; il le saluait, la veille, dans la transformation de l'âme nationale (20 septembre).

C'est à nous de dire qu'il contribuait lui-même à ce prodige.

Pour soutenir la confiance publique, il multipliait les raisons d'espérer. L'offensive prise dès le début des hostilités, la supériorité de notre artillerie, l'héroïsme de nos soldats, l'énergie des blessés, tout lui servait pour inspirer au peuple de France la confiance et la force d'âme.

On a dit que l'écrivain employait à ce labeur quotidien toutes les richesses de ses facultés littéraires. Si l'on y prend garde, si l'on examine, on découvre dans ces articles, déployée au jour le jour, une incroyable variété d'images, de preuves, de souvenirs. Obligé de redire, sans cesse, les mêmes conseils, il ne se répète jamais. Il montre un art merveilleux, mais sans effort, et s'il tâche de renouveler chaque fois sa manière, il ne laisse jamais paraître le procédé qui fatigue et désenchante.

C'est qu'il vit ces lignes ardentes ; c'est qu'elles coulent de son cœur, et qu'il n'a nul besoin de chercher le mot juste qui le convainc lui-même et l'émeut le premier.

Écoutons-le nous dire ses sentiments intimes, quand il songe au courage intrépide de nos soldats : « Bossuet, assistant « à l'héroïque sacrifice de M^{me} de la Vallière, écrit : « Je parle « et elle fait ; j'ai les discours, elle a les œuvres. Quand je « considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire et de « me cacher. » Ces mots hantent ma pensée, tandis que j'écris « mon article de chaque jour, et leur image à eux, nos en-
« fants, nos petits soldats de France, se dresse devant moi
« comme un remords. J'écris et ils font ! J'ai la parole, ils ont
« les œuvres, et moi aussi j'entre dans le désir de me taire. »
(7 septembre.)

Il peut parler de sacrifice et demander à tous de souffrir en silence, car il s'impose à lui-même cette rude discipline : « Croit-on que je ne souffre pas, ayant mes fils et mes proches « dans l'action, et que je ne compatissais pas de toute mon âme « à l'atroce angoisse de tous ceux qui souffrent avec moi ? « Mais quoi ! la guerre est l'école de la souffrance et du sacri-
« fice. » (23 août.)

Sa mort soudaine est la preuve la plus claire qu'il s'intéressait du fond de l'âme au sort de la Patrie. Son cœur n'a pu résister à tant d'émotions renouvelées chaque jour. A l'heure où il expira, la France lisait avidement ses conseils écrits la veille : « Il faut être sage, contenir à deux mains son cœur, attendre à demain. » Hélas, il voulait réprimer des battements trop précipités : son cœur se brisa dans sa poitrine.

* * *

M. P. Deschanel, président de la Chambre des députés, disait aux obsèques de M. de Mun : « Ses articles enflammés tiennent à la fois de l'hymne guerrier et de la prière. » Ce mot est juste. M. de Mun a voulu servir la France. Or la France de ce grand chrétien était celle de Clovis et de saint Louis, de Pascal, de Bossuet, de Lacordaire, de Pasteur. C'était la France traditionnelle et catholique. Voilà pourquoi, dès la première heure, il affirme les motifs surnaturels de sa confiance. *Dieu avec nous*, écrit-il en tête de son article, le 12 août : voici les dernières lignes : « Et puis enfin, il y a Dieu, qui a ras-
« semblé soudain nos cœurs divisés, qui a permis le fol em-
« portement de l'orgueil allemand, qui a conduit le merveilleux
« renversement des calculs germaniques. Il y a Dieu et Jeanne
« d'Arc. Ce n'est pas en vain que, depuis dix jours, on prie
« d'un bout à l'autre de la France ! Ce n'est pas en vain que
« les autels, durant toute cette semaine, furent assiégés par
« les partants, officiers et soldats confondus. Ce n'est pas en
« vain qu'après cinq siècles l'image de Jeanne béatifiée est
« revenue planer sur la patrie, comme sur la cité romaine le
« palladium antique. » Maintes fois, M. de Mun a répété ces
paroles de croyant : si les âmes françaises se sont soudaine-
ment trempées, c'est que la vierge lorraine, par la permission
de Dieu, renouvelle en notre faveur son intervention surnatu-
relle ; si la victoire enfin se décide, c'est que la Mère de Dieu,
Reine de France, répondant à la prière de tant d'âmes chré-

tiennes, nous donne encore, pour sa fête du 8 septembre, le témoignage de sa protection séculaire.

Oui, l'illustre écrivain eut raison, en ces heures tragiques, de proclamer sa foi, tandis qu'il éclairait et soutenait notre patriotisme. Ses paroles ont éveillé un écho profond dans l'âme chrétienne de la France, et bien des hommes, qui semblaient étrangers à nos croyances, ont dû reconnaître en eux-mêmes la survivance de quarante générations d'ancêtres catholiques.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de janvier et février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 2 janvier et samedi 6 février, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs de nos œuvres.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 15 au 23 janvier et du 15 au 23 février.

* * *

Intention bénie par Mgr l'Evêque de Coutances et proposée, non seulement pour les deux neuvaines, mais pour les mois de janvier et février : LES ÉPREUVES DE LA FRANCE.

Ces « épreuves » auxquelles le nouvel an invite à penser, peuvent tenir dans un mot : la paix, mais la paix glorieuse et sûre après le succès définitif.

D'abord, nous est-il permis de souhaiter cette paix, mieux, de la prévoir pour le cours de cette nouvelle année ? La marche des opérations militaires durant cette terrible lutte a déjoué tous les calculs, trompé tous les pronostics. Songeant aux effroyables moyens de destruction dont disposent les armées modernes beaucoup envisageaient une rencontre très courte dont l'issue devait dépendre de quelques combats décisifs.

Les mois ont passé, et ce fut une cruelle déception de constater que l'immense développement des fronts de bataille prolongerait les hostilités, tandis que le souci d'éviter les terribles engins destructeurs, en écartant les chocs formidables, ne laisserait place qu'aux lents progrès d'une lutte de siège. Dès lors, on pré-
dit une guerre de très longue durée.

Encore une exagération, où l'on ne compte pas assez sur les moyens hors de pair de nos alliés, les Russes, ni sur l'épuisement fatal de nos ennemis, ni surtout sur la Providence.

L'issue échappe absolument à nos prévisions. Prions donc ardemment Dieu qu'il daigne hâter l'échéance libératrice. Ainsi, nous répondrons au vœu de Notre Saint Père le Pape, Benoît XV. Nous obéirons, en même temps, au conseil de notre Maître, le Dieu de la paix, qui semble avoir dépeint, tout à la fois, l'horreur du dernier jour et l'effrayant cataclysme de notre temps. « Alors, il y aura un grand bouleversement, comme on n'en vit jamais depuis l'origine du monde, et comme on n'en verra jamais plus. Et si ces jours n'étaient pas abrégés, il n'en réchapperait âme qui vive! Mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés » (1).

Le Maître sollicite les âmes prédestinées qui l'aiment et qui le servent. Que toutes lui adressent l'ardente prière de hâter la paix en hâtant la victoire, notre victoire!

La sympathie du monde nous encourage à demander le succès de la France. Notre patrie n'a-t-elle pas l'honneur d'incarner encore la civilisation humaine, odieusement trahie au nom d'une culture menteuse? Et notre armée admirable ne résume-t-elle pas toute la nation, avec ses énergies recouvrées et ses traditionnelles vertus?

C'est donc la France chrétienne que nous recommandons au « Christ qui aime les Français » ; c'est la civilisation chrétienne que nous appelons, triomphante et radieuse, sur le monde pacifié!

Notre France en profitera la première. Tous nos amis, dévots à saint Michel, s'uniront dans une pressante supplication, et beaucoup, oubliant leurs devoirs, joindront avec ferveur leur voix à la voix plus éloquente du sang versé par leurs proches pour la Patrie.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Jour au choix pendant les Neuvaines à saint Michel ou dans les huit jours suivants. — 2^o Jour au choix, chaque mois (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 3^o Jour au choix, chaque mois. (Archiconfrérie de saint Michel).

(1) Évangile du XXIV^e dimanche après la Pentecôte.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^{lle} Noémie Deborde, de Bressuire.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 20 octobre au 1^{er} décembre, 1217 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel par les zélateurs et zélatrices de : Alençon, Angers, Arras, Avrillé, Auch, Aix, Avranches, Alexain, Abbeville, Aubigny-sur-Nère, Brest, Bozouls, Béthune, Blaudrecques, Beauzezer, Beausséré, Bressuire, Binic, Breteuil-sur-Iton, Bazouges-sous-Hédé, Bois-d'Amon, Biarritz, Bourges, Clément, Colan, Cérisé, Chalan-la-Potherie, Chalons-sur-Marne, Coulommiers, Cessenon, Cholet, Cumignat, Cléry, Coulombiers, Châteaubourg, Castelfort, Chanzeaux, Castang, Créan-la-Motte, Châtellerault, Evreux, Fresnay-l'Évêque, Fourmies, Ferfay, Florensac, Fougères, Guerville, Géné, Gonville, Gardie, Hénon, Igé, Josselin, Joigny, Kerliézec, Laval, Lessay, Lauraguel, Lons-le-Saulnier, Lézignan-la-Cèbe, Lyon, La Rondehaye, La Croix-Helléan, La Palud, La Chapelle-Saint-Martin, La Ferrière, Le Fuiet, Le Logué, Le Mans, Le Quesnoy, Les Ponts-de-Cé, Les Charpennes, Marseille, Montbard, Montauban, Mamers, Margon, Montpellier, Montgiroux, Mantes, Montaud, Melun, Maillezais, Mugron, Niort, Nevers, Nuits-Saint-Georges, Nantes, Neufchatel-en-Bray, Orléans, Orcival, Paris, Paguey, Poix, Pontorson, Pau, Plouguenast, Pervençères, Poitiers, Pin-la-Garenne, Pont-de-Veyle, Peyrat-le-Château, Rochefort-sur-Loire, Rennes, Ruffec, Ronen, Saint-Erblon, Saint-Aubin-Epinay, Saint-Nazaire, Saint-Martin-aux-Arbres, Saint-Bonnet-de-Rochefort, Saint-Omer, Saint-Etienne, Saint-Servan, Saint-Pierre-de-Chemillé, Saint-Lucien-les-Beauvais, Saint-Vincent-les-Braguy, Semallé, Senneccé-Macé, Servian, Saumur, Tours, Thury-Harcourt, Théoule, Trois-Rivières, Treilles, Uzel, Valognes, Vernic, Vallet, Villeaux.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

26 OCTOBRE : Renée-Marie-Suzanne Bennetot, *de Yvetot*. — 27 OCTOBRE : Alexis-Michel-Julien-Marie Bobe, *de Josselin*. — 3 NOVEMBRE : Michel-René-Marie-Joseph-Gregoire de Laboulaye; Guillaume-René-Marie-Jacques de Laboulaye, *de Courchamps*; René-Sabarthez; Marie-Jeanne Segur, *de Castres*. — 6 NOVEMBRE : André-Lucien-Louis Lenouvel; Marie-Madeleine-Suzanne Lenouvel, *de Pleinvès-Euvres*. — 10 NOVEMBRE : Marie-Antoinette Laboureur, *de Bric*. — 12 NOVEMBRE : Henry de Sévin; Henry-Régis Dulaure de Citres, *de Toulouse*. — 14 NOVEMBRE : Geneviève-Marie-Solange-Michelle Bourdon, *de Clémont-sur-Saône*. — 15 NOVEMBRE : Madeleine-Justine-Anne-Marie-Paul Lebeau, *de Nantes*. — 16 NOVEMBRE : Geneviève-Marie-Anne-LesGippon; Gisèle-Thérèse-Anne-Marie Gippon, *de Paris*; Jean Limouzy; Jean Montpellier; Jean Martre; Casimir Valcent, *de Gardie*; Armand Richard; Anne-Marie Papin; Auguste Leblanc, *de Vallet*. — 19 NOVEMBRE : Gérard de Mazenod, *de Le Mans*. — 20 NOVEMBRE : Jean Bouchet, *de Maillezois*. — 21 NOVEMBRE : Jean Le Guelin, *de Morlaix*. — 23 NOVEMBRE : Michel Martin, *de Loudinières*. — 26 NOVEMBRE : Paul Courtillat, *de Rochefort-sur-Loire*. — 27 NOVEMBRE : Georges-Antoine-Pierre Rsteux, *de Paris*; Paulette-Valentine-Claire Egret; Simonne-Thérèse-Suzanne Egret; Paul-Charles-Roger Lefebvre, *de Yvetot*; Denise de Bretagne, *de Paris*; Yolande Bonvallet; Anne-Marie Bonvallet; Marie-Thérèse Bonvallet; Yves Bonvallet, *de Bernes*. — 1^{er} DÉCEMBRE : Pierre Verhes; Marcel Vergues; Hippolyte Vergues; Jean Boué; Elie Boué; Emile Boué; Henri Boué; Joseph Boué; Louis Prat; Firmin Reynaldy; Firmin Brunet; Fleuret Batut; Jules Solier; Eulalie Robert; Marthe Robert; Justin Roucayrol; Joseph Guyraud; Edouard Guyraud; Emile Abriquet; Auguste Reynes; Casimir Bèzes; Cyprien Albinet; Baptiste Bloy; Marie Gabrol; Auguste Lunat; Paul Reynal, *de Broquès*; Just Demontrond; Félix Demontrond; Jean Demontrond, *de Bolandor*. — 2 DÉCEMBRE : Madeleine Guénot, *d'Epinal*; Léon-Auguste-Arsène Lhomme; Suzanne Ninon; Georgette Ninon, *de Nuits-Saint-Georges*.

MÉDAILLES-SCAPULAIRES. — S. S. Benoît XV a daigné accorder que, pendant la durée des hostilités actuelles, TOUT PRÊTRE puisse bénir les médailles-scapulaires destinées aux soldats — aux soldats seuls! — La même médaille, on le sait, peut remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. Elle doit porter l'effigie du Sacré-Cœur et celle de la sainte Vierge. — (Voir le Tarif des Médailles, page III de la couverture, et celui des Scapulaires de saint Michel, page IV).

Le Recours à Saint Michel⁽¹⁾

Nos Evêques.

MGR GAUTHEY, archevêque de Besançon, a rappelé à ses diocésains qu'il avait consacré son diocèse à saint Michel le 12 mai 1912. « Cet acte important, dit-il, nous donne des droits à la protection particulière du grand Archange. Nous aimerons à l'invoquer tous les jours, pour qu'il combatte avec nous et qu'il assiste nos soldats dans les batailles. »

— S. Em. le cardinal AMETTE, archevêque de Paris, a recommandé de prier spécialement saint Michel pour la France, pour ses armées, pour ses alliés, et invité les Parisiens à faire, du 21 au 29 septembre, une neuvaine pendant laquelle ils réciteront chaque jour la prière à saint Michel qui se dit après la sainte messe. »

— Mgr VILLARD, évêque d'Autun, a adressé à son clergé une lettre où nous trouvons formulé un vœu engageant le chapitre de l'église cathédrale à célébrer chaque année, à perpétuité, une messe, tous les jours du mois de mai, « à l'intention de la France et spécialement pour le repos de l'âme des soldats tués pendant cette campagne. » Les curés et aumôniers sont invités à faire un vœu analogue. Le vœu est conditionnel : « à condition que nos armées remportent la victoire ». Le choix du mois de mai est ainsi motivé : c'est celui « de la victoire et du supplice de Jeanne la Pucelle... », c'est encore celui où l'Église célèbre l'une des apparitions de saint Michel. — Sa Grandeur recommande « l'accroissement de la dévotion à saint Michel » ; Elle exhorte les fidèles à dire à haute voix, avec le prêtre, les prières prescrites par Léon XIII, après la messe

(1) Cet article devait paraître en novembre. Les nécessités de la mise en pages l'ont retardé jusqu'à ce jour. S'il a perdu un peu de son actualité, il n'a rien perdu de sa valeur documentaire. Voilà pourquoi nous lui faisons place en cette livraison.

basse. « La prière à saint Michel qui les termine est un véritable exorcisme. »

— La plupart des Evêques de France ont mis saint Michel en tête de la litanie des saints *français* que nous invoquons pendant la guerre.

— Mgr GUÉRARD, évêque de Coutances, se distingue entre tous ses collègues — personne n'en sera surpris — par son zèle fervent à encourager le recours à saint Michel. Le 24 septembre, il invitait ses diocésains à « assister en grand nombre à la sainte messe », en la fête de l'Archange. Le 15 octobre il insistait de nouveau pour que du 16 au 25, c'est-à-dire entre la fête de l'Apparition au Mont Tombe et la solennité de la même fête, les fidèles voulussent bien s'unir pour invoquer saint Michel, « protecteur spécial de la France et de notre diocèse ». Sa Grandeur prescrivait par la même occasion la récitation de la *Prière pour la France*, que nos lecteurs connaissent. Du 16 au 25 octobre, également, les prêtres ont dû remplacer les oraisons pour le temps de la guerre par celles de la fête de l'Apparition de saint Michel. La consécration du diocèse à l'Archange a été renouvelée solennellement dans toutes les églises et chapelles.

Les Fêtes de l'Archange

— A Paris, la Neuvaine à saint Michel a été clôturée, le 29 septembre, par une grandiose manifestation à Notre-Dame. Le cardinal Amette, qui présidait, prononça le vœu d'ériger, en l'honneur de Jeanne d'Arc, une église nouvelle. Le P. Janvier adressa à l'immense auditoire convié par la Ligue Patriotique des Françaises l'un des plus beaux discours de sa carrière.

Le même jour, pèlerinage de Noëlistes à Saint-Michel des Batignolles.

— A Lourdes, la fête de saint Michel a été célébrée dans tous les hôpitaux et ambulances, selon que Mgr Schœpfer l'avait demandé. Nombreuses communions, messe solennelle

à la Grotte, procession à la statue de l'Archange, devant laquelle l'évêque a prononcé une patriotique allocution.

— Au Havre, en l'église Saint-Michel, Neuvaine préparatoire à la fête du 29 septembre : chaque soir, procession, puis consécration à saint Michel, écrite et prononcée par le pasteur ; acclamations répétées par les fidèles, qui chantent avec âme un cantique composé tout exprès.

— A Yvetot, communions nombreuses en l'honneur de l'Archange, église comble...

— A Pouilly-en-Auxois, consécration de la paroisse à saint Michel, suivie de distribution de médailles.

— A la cathédrale de Coutances, dit la *Semaine religieuse*, le 20 septembre, une messe solennelle fut chantée. Monseigneur tenait chapelle. « Le soir du même jour, procession en l'honneur du glorieux Archange. Monseigneur a récita, devant la statue qui lui fut élevée après la guerre de 1870, un acte de consécration. La cathédrale était pleine de pieux fidèles. »

Nous pourrions continuer cette énumération...

Pèlerinages et Neuvaines

— *La Croix* a insisté auprès de ses lecteurs pour qu'ils fassent une neuvaine à saint Michel ; elle y est revenue plusieurs fois (1). La Prière qu'elle imprimait, le 29 septembre, en tête de ses colonnes était bien l'expression du sentiment général : « O glorieux Archange saint Michel, vous qui, à l'une des pires époques de notre histoire, avez inspiré la Bienheureuse Jeanne d'Arc pour délivrer la France du joug étranger, qui l'avez conseillée et protégée dans l'accomplissement de sa mission, consolée une dernière fois en lui apparaissant au milieu des flammes, sauvez la France. O glorieux Archange, vous dont la montagne sainte, le Mont Saint-Michel, au péril de la mer, ne connut jamais l'insulte de l'invasion,

(1) Particulièrement le 16 septembre, par la plume de M. François Vuilliot : *L'Ange gardien de la France*.

vous dont le sanctuaire ne fut jamais souillé par le pied vainqueur de l'ennemi, expulsez de notre pays les barbares qui l'écrasent, délivrez la terre de France. »

— Monseigneur Déchelette, évêque d'Évreux, a conduit ses diocésains en pèlerinage à Saint-Michel des Vignes, non loin de sa ville épiscopale. C'était le 29 septembre.

— Dès les premiers jours d'août, quinze cents Bretons se sont rendus à Saint-Michel de Saint-Ave, près Vannes, ont entendu la messe et communié.

— Le 27 septembre, pèlerinage à Saint-Michel-sur-Loire.

La Presse

— Plusieurs journaux ont publié de brèves notes sur le scapulaire de saint Michel, son efficacité pour nos soldats. Cela a suffi pour donner l'éveil; de partout on nous demande le scapulaire.

— *La Croix* a reproduit un passage de notre dernière chronique.

Elle a offert à ses lecteurs une charmante poésie — une prière très belle! — du poète Paul Harel. Nous la reproduisons plus loin.

— On a répandu à profusion un tract qui a pour titre : « Aux Chrétiennes de France. » C'est un vibrant appel à la prière à saint Michel et à la pénitence. Les pèlerinages aux vieux sanctuaires michelins sont conseillés. On demande aux femmes chrétiennes de faire le sacrifice des toilettes indécentes.

Nos Zélatrices ont fait une propagande intense de la *Prière à saint Michel pour la France*. Elles ont, au surplus, distribué quantité de *Litanies, Consécrations, etc.*



SAINTE MICHEL, L'ARCHANGE-VAINQUEUR.

Œuvre remarquable, due au ciseau de l'artiste catholique R. de la Boulaye, dont le groupe « Après la Cène » a figuré avec honneur au Salon des Artistes français (1914) et a mérité d'être placé sous l'autel de Saint-Jerôme dans la Basilique nationale de Montmartre.

Ici, le sculpteur a représenté saint Michel, vainqueur de Satan, faisant hommage de sa victoire au Dieu très grand et très bon. Inspiration rigoureusement théologique, malheureusement trop rare, et qui suffirait à classer cette statue parmi les œuvres de valeur.

A l'Archange

ARCHANGE le plus grand de tous, miroir de Dieu,
A. Prince dont les neuf chœurs voient la puissance et l'ordre;
Toi qui bats l'infini de tes ailes de feu
Et foules sous ton pied le dragon qui veut mordre;

Gigantesque lutteur, divin prédestiné
Qui rejetas Satan et ses noires malices,
Et fis avant les temps, sous le Verbe incarné,
S'incliner avec toi les fidèles milices;

Toi qui vins jusqu'à nous avec le souffle amer
Du vent salin, qui gronde et flagelle la côte;
Par ta gloire affichée au péril de la mer,
Michel, sois à jamais notre guide et notre hôte.

Ah! fais renaître en nous le goût des vieux lauriers,
Des belles oraisons, des profondes études.
Montre-nous le rocher où les moines guerriers
Portaient allégrement le poids des servitudes.

Quand de nos ennemis, au loin, de toutes parts,
Sur nous pesait la masse et flottait la bannière,
Seul le mont glorieux, au bout de ses remparts,
Arborà nos couleurs pendant cent ans de guerre.

Si l'église en plein ciel expose sa beauté.
Onc ne monta dans l'air citadelle plus crâne.
C'est l'endroit où l'Archange a, d'un pouce irrité,
Fait tressaillir l'évêque en lui trouant le crâne.

Sur les flots révélés par les étoiles d'or,
La foi des pasteurs, doux et lointains, surnage,
Dans le fond de la nuit, l'Archange écoute encor
La prière et les cris de tout le moyen âge.

Il voit les pèlerins pliant sous les fardeaux,
Il entend les rumeurs des époques ingrates,
Les lourds piétinements des siècles féodaux
Et les bruits de la mer sous le vol des pirates.

Monseigneur saint Michel, pourquoi vous en aller...
Quel est donc ce pays où renaît l'espérance?
Et quelle est cette enfant qui vous entend parler
« De la grande pitié du royaume de France » ?

Prince, vous commandez, vous dites : « Lève-toi ! »
Vous voulez une épée à cette main légère?
« Va sauver la patrie et couronner ton roi. »
Et c'est une ignorante et c'est une bergère!

La pastoure et l'Archange... O mystère troublant !
De ce rocher superbe à cette humble vallée,
Poète, que vois-tu ? — Je remarque en tremblant
Que l'histoire du ciel à la nôtre est mêlée.

Et je dis : saint Michel, vainqueur de Lucifer,
Aux cris des temps nouveaux que ta pitié réponde.
Chez nous, de ton rival brise le joug de fer,
Sauve encor mon pays pour le salut du monde !

PAUL HAREL.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 décembre 1914.

COMME tout ce qui est extraordinaire ou mystérieux, la Guerre favorise étonnamment notre penchant à la crédulité. On accueille les fausses nouvelles avec une docilité aveugle; on ajoute foi aux rumeurs les plus invraisemblables. En avez-vous assez rencontré ces derniers mois, de ces gens qui vous glissent dans le tuyau de l'oreille — à cause de la Censure! — d'effarants secrets, qu'ils tiennent de source sûre, du Grand État-major apparemment ou... du garde champêtre? D'autres jonglent avec le prodige; ils ont aperçu des signes dans le ciel, entendu des voix, découvert des textes prophétiques. Avec quelle assurance, quelle clarté, ils vous décrivent, précisent, interprètent tout cela! « Tel que je vous le dis... c'est pour la semaine prochaine l'assaut final, la mort de Paigle noir, la victoire, la paix. » — Ainsi soit-il!

Pendant, le Saint-Esprit, qui s'y connaît un peu, on me l'accordera, nous met en garde contre les faux prophètes et nous commande d'éprouver les esprits, avant de les suivre. De son côté, le bon sens, le vulgaire bon sens y contredirait-il? Il nous avertit que parmi les prodiges il en est qui ne sont pas... de valeur.

Faut-il donc se rendre à l'évidence et affirmer comme un dogme que, loin du *front*, le canon fait tourner les *têtes* ?

Par exemple, le Bienheureux Curé d'Ars a failli conquérir d'emblée l'estime et la vénération de plus d'un esprit fort. Soudain, il s'est révélé, en divination, l'émule sinon l'égal de M^{me} de Thèbes. Un texte a circulé de gazette en journal, qui donnait d'étranges précisions sur la guerre actuelle, son caractère de férocité, son issue, favorable à nos armes, bien entendu. C'était rigoureusement la manière du saint curé, son style simple et sans prétention. Pour un peu, l'on aurait déterminé la circonstance où furent prononcées ou écrites les sibyllines propositions. Inutile d'ailleurs. Car personne ne se permettrait d'émettre le moindre soupçon concernant une révélation d'une authenticité aussi indubitable. Quel effronté osa donc, un beau matin, déclarer à la face du monde et de nos compatriotes, que jamais — au grand jamais — le Bienheureux n'avait dit ou écrit de pareilles choses ? — Tenez : il est des bonnes âmes qui soutiendront longtemps, *mordicus*, que le mystificateur n'est pas celui qu'on pense. A leur avis, l'honnête contradictoire sera toujours le seul coupable.

Plus astucieux assurément nous semblent ceux-là qui patinent d'une forte teinte archaïque leurs prédictions sensationnelles. Il faut être de son siècle. Or, n'est-ce pas, aujourd'hui, la parole est à la science. Tout a chance de réussir qui prend les apparences d'une découverte. Voici donc un vieux manuscrit poudreux, trouvé, comme par hasard, dans les ruines d'une abbaye pyrénéenne ; l'auteur, un saint moine du XII^e siècle — mettons, du X^e ! — lisait dans l'avenir. Il a lu ce qui suit. Lisez à votre tour et dites si cela ne s'applique pas rigoureusement aux temps que nous vivons. Gazettes, journaux, emboîtent le pas, c'est-à-dire l'article, en leurs colonnes. Puis, un matin, l'imposteur lui-même, peut-être — crie « casse-cou ». Le tour est joué. Les badauds sont contents, le *quidam* se frotte les mains. Du bonheur pour tous !

Trois semaines après, on recommencera avec un autre

« sujet », de tout repos, celui-là ; car son rôle propre sera d'annoncer la *paix* à date fixe et, de plus, ce sera un Italien du Chili. O gazettes, ô journaux, de toutes couleurs et de toutes dimensions, faites place à la prédiction de l'éminent Ugo, qui vous promet la tête du kaiser pour le 27 avril 1915 !

« Les Juifs cherchent des signes (1) », disait saint Paul. Ah ! combien de chrétiens sont juifs sous ce rapport ! De leur part, c'est un oubli regrettable. Que ne s'en tiennent-ils en effet à la réponse du Maître : « Cette génération est mauvaise et adultère. Elle cherche un signe : mais il ne lui sera pas donné d'autre signe que celui du prophète Jonas (2). » Celui-là, nous l'avons eu... le matin de Pâques.

Un signe dans le ciel ! En 1870, de magnifiques aurores boréales rougissaient de sang nos horizons vers le soir. Une comète n'était-elle pas visible encore ? En 1914, nous eûmes *notre* comète ; mais, outre qu'elle fut rarement visible à l'œil nu, il fut trop souvent impossible de rien distinguer en son appendice, hormis une vague lueur et comme un soupçon de Voie lactée. Il paraîtrait en revanche que d'intrépides noctambules auraient vu dans l'Étoile du Berger un drapeau tricolore... ou du moins nos trois couleurs, quoique disposés autrement. Et les pronostics d'aller, et les commentaires de courir. Car, je vous le demande, que peut bien signifier l'apparition de nos couleurs nationales dans l'Étoile du Berger ? *Quarentes signum.*

Eh bien ! n'hésitez pas, bonnes gens : ce phénomène de décomposition de la lumière dans le prisme d'une lunette doit avoir une relation étroite, comme d'effet à cause, avec un saint du Paradis... On l'observa notamment le 29 septembre, en la fête de saint Michel. Nul doute, subséquentement, que l'Archange-Vainqueur, gardien céleste de la Patrie française, nous manifeste par là sa puissance, sa bonté et nous annonce la victoire rapide et sûre de nos armes...

(1) *I Cor.*, I, 22.

(2) *Matth.*, xii, 39.

Acceptons-en l'augure et venons aux seuls astres qui comptent et qui ne trompent point dans les heures tragiques que nous traversons : le Sacré-Cœur de Jésus, Marie-Immaculée, saint Michel, nos Saints de France. Ah ! ils ont bien leur secret, angoissant, impénétrable. Mais « il est bon que soit caché le secret du Roi. » Ne tâchons pas — ce serait folie sacrilège — à en dérouler l'écheveau avant qu'il soit temps.

Prier avec confiance pour que tourne à notre avantage la lutte qui se poursuit, espérer tout de la divine Miséricorde, là sont le devoir et le secret du salut, non dans la consultation des astres ou dans l'audience des prophètes. N'en déplaise à l'agence qui nous a joué le mauvais tour de proclamer — *horresco referens* — saint Michel « patron de l'Allemagne ». L'angélique inspirateur de Jeanne d'Arc a faites preuves, jadis, aujourd'hui encore, toujours. Il est avec nous. À qui n'en serait pas absolument convaincu, nous pourrions reprocher, non sans amertume, de n'avoir point retenu les vérités rappelées naguère, ici même, par notre Directeur.

Heureusement, les bons Français savent en qui placer leur confiance. Du front, officiers et soldats, nous écrivent entre deux batailles, pour se recommander à saint Michel. Dans les tranchées on se raconte ses merveilleuses « protections » ; on se dit la vertu éprouvée de son scapulaire, bouclier du soldat. Car, là-bas, le respect humain n'existe plus ; la foi a pris le dessus, a déblayé le terrain. Sa *progression* a été rapide, foudroyante. Les *contre-attaques* de l'ennemi ont été repoussées sur toute la ligne, avec pertes et fracas. Et le petit trouper catholique a *fortifié* ses positions, qui désormais sont inexpugnables. Simplement, sans forfanterie, il croit et il espère, comme il aime. Pas un jour ne se passe sans que nous soyons priés d'envoyer aux soldats du front des scapulaires et des médailles de saint Michel, par douzaines.

Le plus souvent, ce sont les familles qui nous chargent de cette commission. Elles sont dans leur rôle de pourvoyeuses de courage et de sécurité. On joint à la lettre la photographie

de l'absent. — L'absent ! Peut-on dire ? Quand fut-il moins absent le bien-aimé soldat, vers lequel sont tendues toutes les pensées ? — Nous avons dû créer le *dépôt des photographies*. Il consiste dans une boîte en fer, placée au pied de la statue de saint Michel. Là s'accumulent, tous les jours plus, les portraits d'officiers et soldats de nos armées. Les plus illustres mêlés aux plus humbles. Tous égaux, tous recommandés également avec les mêmes sanglots, la même invocation, la même fierté noble et courageuse, à la garde du Prince des Anges. Nous ayons raconté voici quatre mois, comment un groupe d'officiers avait eu cette idée ; elle a été trouvée touchante. Et ce que nous disions ainsi, sans trop y prendre garde, a été le point de départ d'un vaste mouvement. Saint Michel exaucera la prière, rendue sensible en quelque sorte par ce geste d'une grande beauté.

D'autant que devant sa statue les lampes ardentes se sont multipliées en ces derniers mois, dans des proportions inouïes. Un jour, le sacristain ayant employé tout ce qui ressemblait d'assez près à une lampe et n'atteignant point le chiffre marqué, réquisitionna d'office un ancien... pot à confitures. Incontinent, sur une mer d'huile, l'on put voir une veilleuse qui naviguait sans se soucier de la tempête ! Le lendemain, il fallut trouver autre chose. Cette fois, deux veilleuses furent invitées à brûler dans la même lampe. On aime à croire que l'une symbolisait la prière d'un officier, l'autre celle d'un soldat. Est-ce que la fraternité des armes et le même amour ne les conduisent pas, l'officier et le soldat, à mêler leur sang sur les champs de bataille, pour la défense de leur commune mère, la France ? ...

Et les soldats convalescents continuent de passer et de prier dans la petite chapelle. Il en est venu de bien pitoyables, des Belges, se traînant sur leurs béquilles. Héroïques enfants ! Ils eurent quand même l'énergie de faire l'ascension de l'Abbaye, eux pour qui chaque pas était une souffrance. Quel air de gravité sereine et de mâle résolution sur tous ces visages, hà-

ves, fatigués, mais si beaux ! Les capotes trouées par les balles ont été nettoyées; la tenue est correcte, comme pour la revue du général. On voit que la tâche de ces braves n'est pas finie et que s'ils consentent à prendre le temps de se guérir c'est que le temps leur appartient. Ils devisent et comparent les fortifications du présent qu'ils connaissent d'expérience à celles du passé qu'ils ont devant les yeux. « Ah ! si le 75 donnait là-dedans ... ce ne serait pas long ». Là dedans ... c'est de nos remparts qu'il s'agit, de nos remparts qui « défient les siècles ».

D'autres fois, on demande le chapelain : c'est pour imposer le scapulaire de saint Michel à un capitaine et à sa famille. L'officier est blessé ; une balle lui a traversé le cou de part en part. « J'ai eu de la chance, la colonne vertébrale n'a pas été atteinte. Dans quinze jours je rejoindrai mes hommes. » C'est tout simple. Saint Michel vous protège, mon capitaine.

Durant ces mois pluvieux et froids, le Mont Saint-Michel a repris définitivement sa physionomie de géant renfrogné et stoïque. Les habitants sont allés ici ou là, à leurs *villégiatures* annuelles. La plupart sont restés cependant ou nous reviennent après une absence de courte durée. La vie d'une petite paroisse, isolée du monde, telle est notre existence. Elle a bien ses charmes en toutes circonstances ; en celles-ci tout particulièrement. Messes et saluts, services pour les défunts, neuvaine nationale préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception, solennité de la Toussaint, processions au cimetière, communions si consolantes, tout contribue à distraire saintement notre solitude.

D'ailleurs, à nous comme à chacun, il est loisible de goûter l'âpre poésie de l'automne finissant et de voir, par exemple, « sous les arbres dépoüillés dont les bras s'étendent, suppliant en vain le ciel lourd... le large horizon de la mer obscurci par la pluie. » Autour de nous encore, « les choses rigides et muettes semblent prier pour que la neige vienne, pour que la verdure meure, et que la fleur de l'été disparaisse » (1). La

(1) J. G. Whittier, poète américain : *La dernière promenade d'automne*.

prière a été exaucée : prématurée, inattendue, la neige fit son apparition le 20 novembre. Fugitive et comme honteuse, elle s'en alla, ayant à peine couvert la terre de son blanc lin-coul. Mais la gelée persista pendant six jours. Déjà c'était l'hiver avant son heure. Puissent nos soldats ne pas trop en souffrir ! Daigne la Providence toute bonne ménager leurs pauvres forces !

Dieu n'a-t-il pas pour nous de maternelles attentions ? Il convient d'en reconnaître une, de singulière opportunité, dans les paroles que Benoit XV adressait, le 24 novembre, au baron d'Erp, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège : « Il est une Justice en ce monde pour les nations ; et la divine Providence ne manquera pas de récompenser ici-bas celles qui ont bien mérité d'elle. » Vos paroles, Très Saint Père, rejoignent, par delà la mort, celles de votre auguste prédécesseur. Les unes et les autres nous autorisent à penser que, malgré ses fautes, la France est du nombre des nations qui ont bien mérité de la Providence. Nous reconnaissons volontiers qu'il n'y a pas de nation « plus dévouée au Saint-Siège que la nation belge. » Avec notre grand écrivain, Paul Bourget, nous affirmons qu'en prononçant son *non possumus*, le roi Albert a défendu « l'ordre social tout entier ». Avec l'orateur de Notre Dame, nous crions : « A toute la race belge, honneur et bénédiction dans les siècles des siècles ! »

Mais la Belgique et la France soutiennent une même cause sainte. Si, chez nous, il se trouva du mal, beaucoup de mal, n'est-il pas indéniable que le bien y conserve une assez large place, pour rétablir l'équilibre, grâce à la miséricorde divine ? Enfin, nous l'espérons, les taches vont disparaître. « La boue des tranchées, a dit René Bazin, en a recouvert une autre qui n'était pas belle. » Oui, en toute vérité.

Accueillons donc avec la reconnaissance la plus respectueuse, la plus filiale, l'oracle tombé des lèvres du Saint-Père. Pour ma part, j'aime mieux y croire que de passer mon temps à interroger les astres, errants et muets.

GINGATZ.



STATUE DE SAINTE CÉCILE, par Maderno (XVII^e s.).

Aux Femmes de France et de Belgique

LA guerre ne frappe pas seulement dans les rangs de nos soldats, elle atteint en plein cœur les femmes, mères, épouses, sœurs des combattants. Qui n'a été témoin de ces exodes lamentables de familles entières fuyant devant l'invasion, ou bien « évacuées » par ordre de l'autorité militaire, pour les besoins de la défense nationale ? Les femmes sont en majorité parmi ces troupeaux humains que décime la misère. Les malheureuses sont en proie à toutes les détresses, à toutes les souffrances. Sans abri pour le présent et souvent sans espoir pour le lendemain, victimes de l'affreux fléau, elles implorent la commisération publique. Aurait-on supposé jamais que la guerre au XX^e siècle renouvellerait les scènes des invasions barbares ?

Partout elles pleurent, les mères, les épouses, les sœurs. Partout ! et non pas seulement sur les chemins qui conduisent aux champs de bataille. Car la nation tout entière est soulevée pour défendre son sol, ses traditions, sa liberté. Il n'est pas une famille où ne soit laissée vide depuis la guerre au moins une place. Ici ou là, en trop de foyers, cette place sera vide pour toujours. Où ce n'est point encore, grâce à Dieu, l'horrible réalité, cela demeure au moins l'angoissante menace. La part des femmes en cette lutte est immensément douloureuse. Elle est, de plus, obscure et silencieuse, comme toutes les grandes souffrances. Elle est glorieuse d'autant plus ; elle sera féconde enfin, au-delà de toute imagination, à la condition toutefois que le sacrifice, envisagé par nos chrétiennes dans toute son ampleur, soit accepté vaillamment, avec une soumission absolue, pour le salut de la Patrie et pour la plus grande gloire de Dieu dans la Patrie.

Il nous plairait extrêmement de citer ici les traits d'héroïsme révélés par la Presse, à l'honneur de la femme, depuis l'ouverture des hostilités. Mais, à quoi bon ? Chacun lit le journal et s'édifie à sa lecture. Des souffles purs et vivifiants

passent dans notre atmosphère. Il suffit de ne refuser point de se prêter à leur bienfaisante action. De quel poids seront dans la balance des justices divines les sacrifices consentis par les femmes de Belgique et de France, pour ne parler que d'elles !



LE MARTYRE DE SAINTE CÉCILE (Guido Reni), XVII^e SIÈCLE.

Au surplus, sur toute l'étendue du territoire, elles ont mis leur dévouement au service des blessés ; partout elles se sont empressées à soulager la misère, soit en tricotant pour nos soldats, soit en hébergeant les réfugiés, soit en remplaçant à la ferme ou à l'atelier les hommes appelés à défendre la Patrie.

Quelles qu'elles soient, nous voudrions les encourager sur

les âpres chemins de la douleur et de l'immolation. en les invitant à considérer souvent l'exemple des saintes femmes. leurs sœurs, qui d'âge en âge ont souffert persécution et triomphé par l'énergie indéfectible de leurs âmes chrétiennes. En ces mois d'hiver, l'Église fait passer devant nos yeux les figures les plus suaves et les plus nobles parmi les saintes martyres des premiers siècles. Comme il fait bon aviver son ardeur à méditer leurs réponses aux tyrans ou bien à les suivre jusqu'au supplice final !

Cécile, la Vierge « clarissime et chrétienne », sort du prétoire portant haut la tête, comme il convient à celle qui ne redoute rien de la violence des hommes. L'atmosphère surchauffée du *caldarium* de son propre palais ne l'étouffe pas. Un bourreau la frappe trois fois de son épée : elle survit et, pendant trois jours, prêche les saintes joies des mystères chrétiens à la foule des pauvres et des infirmes, ses clients ; des vierges, ses compagnes.

Si l'on en croit le récit de sa *Passion*, le troisième jour, elle reçoit la visite du saint pontife Urbain, qui a pu enfin sortir de sa cachette. Elle lui parle : « Père saint, dit-elle, j'avais obtenu de Dieu un délai de trois jours afin de pouvoir mettre entre vos mains les trésors que je vous lègue : ce sont mes pauvres. J'étais leur soutien : vous serez désormais leur providence. »

Sublime leçon d'oubli de soi et de charité fraternelle !

Le corps de la sainte fut enseveli dans une crypte du cimetière de Callixte, séparée de la crypte des Papes par une mince cloison. Au IX^e siècle, le pape Pascal I^{er}, qui retirait des Catacombes délabrées les reliques des Saints, finit par découvrir le corps de sainte Cécile, qu'il transféra au Transtévère, dans la Basilique élevée sur l'emplacement même du palais de l'illustre vierge. En 1599, le sarcophage fut ouvert par le cardinal Sfondrati. Au témoignage de nombreux contemporains, aussi savants que sincères, un étrange spectacle s'offrit alors aux yeux des Romains : Cécile apparut couchée sur le côté droit, les genoux légèrement ployés, les bras projetés en avant, la face tournée vers la terre, « telle qu'elle dut tomber, dit Bosio, après les trois coups de glaive auxquels elle survécut trois jours ». On eût dit qu'elle dormait. Le Pape Clément VIII, lui-même, vint vénérer la sainte relique.

Stefano Maderno cisela sa statue d'après nature, et jeta sur ce souvenir « le prestige d'une grâce idéale ».

Le même cardinal Sfondrati — qui, décidément, était un merveilleux « dénicheur » de saints, — eut encore le grand honneur de retrouver, sous la confession de la basilique de

la voie Nomentane, le corps de sainte Agnès. On sait que cette toute jeune fille fut martyrisée en haine de sa foi, après que l'on eut tenté de lui faire subir les pires outrages.

Elle était bien l'émule de Cécile et d'Agnès, cette autre vierge, leur contemporaine, Agathe, la sicilienne, qui se dressait fièrement devant le gouverneur, pour lui répondre : « Je suis de condition libre et de naissance noble ; toute ma parenté en fait foi... Je suis servante du Christ, et par là de condition servile... La souveraine noblesse est d'être l'esclave du Christ. »

De la lignée de ces héroïnes sont également sainte Catherine et sainte Lucie, dont la bravoure stupéfie les accusateurs et les bourreaux. Et pourquoi ne pas évoquer ici le souvenir de Jeanne d'Arc, modèle plus rapproché de nous et plus cher à nos cœurs ? La martyre de Rouen était de sang français !

Femmes de France et de Belgique, jetez les yeux sur vos devancières ; invoquez les saintes femmes qui vous ont précédées dans la voie des pleurs. Invoquez celles-là surtout, dont la Liturgie catholique ramène les fêtes au milieu de nos deuils. Que le spectacle de tant de noblesse dans le sacrifice soutienne vos âmes !

Oh ! sans doute, l'épreuve qui leur valut la couronne ne fut pas de tout point semblable à la vôtre. Ni votre foi en Dieu, ni votre honneur sans doute ne sont en jeu ; mais il vous faut un courage indomptable et une charité ardente pour répondre aux desseins de Dieu sur vous. Les saintes martyres sont vos modèles. Elles seront, de plus, si vous les en priez, vos célestes protectrices.

Nécrologie

Mgr VILLARD, évêque d'Autun.

C'EST avec un vrai chagrin que nous avons appris la mort de Mgr Henri-Raymond Villard, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon. Nous ignorions que depuis un an la « belle santé » du zélé prélat était compromise sans remède, par suite des fatigues excessives d'un apostolat auquel le diocèse doit d'avoir vu ses œuvres renaître et prospérer. Comment l'aurions-nous su ? Il n'y a pas trois mois que Sa Grandeur daignait nous communiquer la lettre pastorale dont nous citons les conclusions, dans cette livraison même.



S. G. MGR VILLARD, EVÊQUE D'AUTUN.

Le 25 octobre, Mgr Villard fit effort pour se rendre en sa cathédrale et y prononcer son vœu « sublime ». Saint Michel aura donc été, avec le Sacré-Cœur de Jésus, avec Marie et la Bienheureuse Jeanne d'Arc, l'objet de ses suprêmes pensées et de sa démarche dernière.

Parmi tous nos évêques, il se distingua par sa dévotion à l'Archange, Gardien de la Patrie française. Durant les huit années de son épiscopat, il n'a laissé passer aucune occasion d'encourager la piété de ses ouailles envers saint Michel. Le 3 août 1909, réalisant un projet cher à son cœur, il avait la joie de conduire au Mont Saint-Michel deux cent cinquante pèlerins de son diocèse. Il emporta de son séjour en nos murs — il aimait à le redire — « le plus délicieux souvenir. »

A nous qui éprouvâmes alors la condescendante charité de l'Évêque d'Autun, un devoir s'impose aujourd'hui : solliciter de nos Associés une prière pour le repos de son âme.

ACTIONS DE GRACES

Aude. — Je vous demanderai de faire dire une neuvaine d'action de grâces au sanctuaire de saint Michel.
Gloire à saint Michel. P. D.

Bouches-du-Rhône. — Mes frères sont toujours bien protégés, grâce à la sainte Vierge et à saint Michel : vives actions de grâces. M. H.

Calvaos. — A deux reprises différentes dans des heures d'angoisse si fréquentes pour tous en ce moment, notre très Révérende Mère Priore

a eu recours à la protection spéciale de saint Michel et des saints Anges. En reconnaissance du secours obtenu et pour obtenir de plus en plus leur protection, elle me charge de vous adresser un mandat-poste de 6 francs pour les honoraires de deux messes.
Sœur M. X., *sélatrice*.

Côtes-du-Nord. — Je viens vous demander encore une neuvaine de messes à saint Michel afin que ce glorieux saint, N.-D. de Lourdes et Jeanne d'Arc, continuent à protéger mon mari, mon père, mon frère et mes beaux-frères qui sont au feu depuis les premiers jours de la mobilisation. Je vous demande que l'une des messes de la neuvaine soit dite en action de grâces.
C^{ress} DE K.

Floistère. — J'attribue à saint Michel le résultat de recherches faites en vain jusqu'à ce qu'il les ait prises en main. En vous demandant une neuvaine de lampe devant saint Michel, je voulais donner au glorieux Archange un témoignage de confiance suprême, en le chargeant de retrouver coûte que coûte deux chers neveux. J'ai été exaucée. S. US D.

Ille-et-Vilaine. — Je suis heureux d'envoyer cinquante francs, au nom de mes chers défunts, en reconnaissance au Grand saint Michel qui m'a exaucé en partie.
M^{lle} G.

Maine-et-Loire. — Ci-joint les honoraires d'une messe en reconnaissance d'une grâce obtenue et à l'intention d'une défunte. M^{me} M.

Manche. — Veuillez faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de sa protection en faveur de mon fils. M. D.

En reconnaissance à saint Michel qui a préservé mon fils, sous-licutenant au ...^{me} de ligne, d'une blessure très grave. M^{me} OG C.

Veuillez offrir le Saint Sacrifice pour remercier saint Michel d'avoir protégé mon mari pendant ces 25 jours de bataille contre tous les dangers et pour lui demander de le protéger encore. M^{me} F. M.

Merci à saint Michel d'avoir protégé un père de famille durant les durs combats livrés en Belgique du 18 octobre au 18 novembre. Que le Grand-Archange continue cette protection. M. C.

Mayenne. — [Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession. E. F.

Morbihan. — Actions de grâces à Dieu et à saint Michel pour trois faveurs signalées. S^r M. B.

Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe promise à saint Michel et aux âmes du Purgatoire, en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues. M. F.

Orne. — Veuillez célébrer une messe en action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue. L. DE B.

Seine-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel, qui a préservé mon frère d'une blessure mortelle. M. D.

Action de grâces à saint Michel. M^{me} I. B.

Somme. — Vive reconnaissance à saint Michel. C^{ress} O. DE F. F.

Tarn. — Merci à saint Michel pour une heureuse naissance. L. P.

Vendée. — Veuillez célébrer quatre messes et faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel, pour remercier le Grand Archange, ainsi que saint Raphaël et saint Gabriel et tous les saints Anges. B. DE LA B.

Canada. — Remerciements à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues. M. A. E., *zélatrice*.

Suisse. — Trois actions de grâces à saint Michel : le Grand Archange a visiblement protégé plusieurs soldats qui me sont chers. B. G.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nous recommandons tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement, le lieutenant Louis Richard, de Binic; le sous-lieutenant Maurice Ritter, de Tours; le maréchal des logis Henri de Mons, de Montchaton; Henri Richou, de Clémont-sur-Sauldre; François de Kermenguy, de Dirinon; Joseph Poutevin, de Gené; Emil Le Rond, de Savigny; Eugène Mielle, de Condrien; le lieutenant Marie Timoléon, comte de Cossé-Brissac, de Paris; le lieutenant Robert Chevallier, de Compiègne; le sous-lieutenant Henri Delahaye, de Nantes; le sergent Paul Proust, député de Chambéry; Alexandre Tourloura, de Clémont; Auguste Roptin; Paul Lebretonchet; Jacques Ozouf, de Saint-Sauveur de Pierrepont; Joseph Bureau, de Nantes; Jean de Corbier, de Beaulieu; Maurice Siciot; Auguste Gotard, de Bressuire; François-Xavier-Charles Dumont, de La Ferté Saint-Samson.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Eugène Bességuier.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Camille Landreau. — Treillères : M^{me} Métaireau.

Maine-et-Loire. — Cholet : M^{me} Marie Lamineau.

Manche. — Bricqueville la Blouette : M^{me} Constance Blariaux. — Granville : M. François Gréllé, *fidèle associé*. — Savigny : M^{me} Virginie Legoubin.

Seine. — Paris : M. l'abbé Nicolas Laux, *prêtre de la Mission, sous-Directeur de l'Archiconfrérie de la Sainte Agonie*; M^{lle} Marie Salvat, *zélatrice bien dévote à saint Michel*.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{lle} Maria Villanneau; M^{lle} Louise Chaput.

Tarn. — Castres : M^{me} Emilie Dous.

Vendée. — Maillezais : M^{me} V^e Tallineau, née Marie Bouchet.

Espagne. — Passager de San Juan : Le R. P. Benoît Damase Nicolas, *de l'Ordre des Frères Prêcheurs*.

Canada. — Trois Rivières : Sœur Marie Bernadette; Sœur Marie du Divin Crucifié, *de l'Ordre du Précieux Sang*.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam I...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La Belgique; l'Angleterre* (p. 257). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 262); *Associés* (p. 262); *Consécérations* (p. 263); *Ex-voto* (p. 264); *Courrier* (p. 264); *Annales* (p. 264). — ARDEVON-LA-BATAILLE (DES ISLES) (p. 265). — CHRONIQUE DE MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 268). — ÉCHOS ET NOUVELLES : *A Montmartre* (p. 275); *Sur le front* (p. 275); *Les Michelots de Paris* (p. 278); *Ne pas confondre*... (p. 279). — NÉBROLOGIS : M. l'abbé Philippet (p. 280). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 281). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 284). — TABLE DES MATIÈRES (p. 286).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de Mars et Avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 6 mars et samedi 10 avril, messe pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

* * *

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSURELLES auront lieu : la 1^{re}, du 15 au 25 mars; la 2^{me}, du 15 au 25 avril.

Au cours de ces neuvaines, et durant les deux mois de mars et d'avril, nos pieux associés prieront de tout cœur à deux intentions que Mgr l'Evêque a daigné approuver et bénir.

Notre sœur héroïque et malheureuse, LA BELGIQUE, recevra le bénéfice de nos prières, de nos bonnes œuvres et de nos sacrifices, durant la neuvaine et le mois de mars.

Quelle place le peuple Belge a conquise, depuis six mois, dans l'estime de la France et du monde! Une sympathie universelle suivait depuis longtemps le magnifique effort de cette race énergique et laborieuse qui présentait à l'admiration de tous sa prospérité industrielle et commerciale. On savait d'ailleurs qu'un

sage gouvernement incarnait la nation, aussi fidèle à ses traditions que fière des splendides monuments de son passé.

La Belgique n'affirmait-elle pas hautement sa foi? Témoignage d'autant plus émouvant et persuasif que, chez elle, la grandeur matérielle coïncidait avec la grandeur catholique.



BRUXELLES. — ÉGLISE DES SAINTS MICHEL ET GUDULE.

D'après des statistiques récentes, le peuple belge ne comptait, sur 7 millions d'habitants, que 50.000 protestants. La vie religieuse y était intense, comme l'attestent les chiffres des vocations: 4.775 religieux et 25.525 religieuses. On comprend dès lors la prospérité des œuvres catholiques, ainsi que la part considérable prise par la Belgique dans l'apostolat des missions lointaines.

Il faudrait une longue étude pour exposer complètement les titres de la nation belge à l'estime du monde catholique. Sans nous y arrêter, ajoutons aux chiffres donnés plus haut les hommages les plus autorisés provoqués par la terrible crise de la guerre. Le Souverain Pontife n'a-t-il pas déclaré lui-même que « son cœur se tournait plus souvent vers les Belges, si attachés à l'Église et au Siège Apostolique? » Ce sont des fils dévoués que Benoît XV a voulu plusieurs fois consoler. Leurs malheurs, inouïs dans l'histoire des peuples, ont ému le cœur du Pape: ils doivent nous toucher particulièrement, provoquer nos générosités et nos prières. « L'aventure n'est-elle pas protégée et unique d'une nation qui a tout perdu, à laquelle il ne reste plus de son territoire que quelques cantons, qui, acculée à sa dernière frontière, n'a pas demandé grâce et n'a pas imploré la paix, dont les soldats se battent encore chez eux, grâce à Dieu, mais se battraient hors de chez eux avec le même héroïsme; qui n'existe plus, pour l'instant, sur la carte d'Europe que ses vainqueurs prétendent tracer avec le glaive, et qui vit toujours, qui était petite et qui, par sa diminution même s'est sentie grandir! (1).

Grandeur la plus pure, la plus indiscutable, née du malheur héroïquement accepté pour la défense de l'honneur et du droit!

Instruits de cette juste cause, émus des souffrances endurées pour elle par un peuple, notre frère dans la foi, prions de toute notre âme et demandons à Dieu qu'Il soutienne la Belgique durant sa lourde épreuve, qu'Il hâte sa délivrance, et récompense largement son sacrifice. L'Archange saint Michel, patron de Bruxelles, portera lui-même notre requête. Il a souvent reçu, en son sanctuaire, les pieux pèlerins belges, groupés pour une lointaine visite à N.-D. de Lourdes. Il voit leur douleur, il entend leur plainte. Que Dieu permette à l'Angélique chevalier de tirer l'épée pour défendre ses amis!

Nos pensées, durant la neuvaine et le mois d'avril, iront vers L'ANGLETERRE.

La grande lutte actuelle a révélé l'étroitesse et la fécondité de notre « entente cordiale » avec nos voisins d'Outre-Manche. Sans doute, la communauté des intérêts, menacés par le même danger, exigeait que la nation anglaise prît sa part des sacrifices: c'est justice de dire qu'elle l'a fait de grand cœur. Elle s'est jetée dans la lutte, avec ses ressources immenses. Sa flotte formidable ferme à l'ennemi les routes de la mer; ses troupes, recrutées par engagements volontaires, vont faire pencher la balance en notre faveur.

(1) P. NOTHOUX, *Le peuple belge et la guerre.*

Demandons à Dieu qu'il daigne reconnaître, par des grâces abondantes, l'effort merveilleux de nos alliés. Quelles grâces ? En premier lieu, des grâces de lumière, de conversion.

Outre les raisons pratiques et les calculs positifs, une loyale et chevaleresque générosité explique l'étendue et l'ardeur de la participation anglaise à la grande lutte. N'oublions pas que la Grande-Bretagne se disait prête à défendre nos côtes contre une invasion allemande par mer, mais qu'elle s'est engagée à fond pour sauvegarder la neutralité de la Belgique : dès le premier moment, elle est apparue comme la protectrice des faibles et la gardienne du droit et de la loyauté internationale. N'est-ce pas



CANTERBÉRY. — LA CATHÉDRALE.

un rôle magnifique, et digne d'attirer sur un peuple les bénédictions du Dieu infiniment juste ?

Avec le peuple belge reconnaissant, implorons ces grâces d'en haut pour nos frères d'armes. La charité porte bonheur : si les premières lois de liberté en faveur des catholiques naquirent, en Angleterre, en 1778, est-il défendu de penser que leur épanouissement récompensa, dès 1791, la générosité anglaise envers les 8.000 prêtres français réfugiés outre-Manche durant la Révolution ? Depuis, le retour au catholicisme n'a cessé de s'affirmer et de se développer. En 1840, Grégoire XVI double le nombre des vicaires apostoliques : 8 au lieu de 4. En 1850, Pie IX rétablit la hiérarchie : le métropolitain de Westminster a 12, puis 15 évêques suffragants. Pie X, en 1911, forme les trois provinces de Westminster, Birmingham et Liverpool avec 45 évêchés suffra-

gants, près de 4.000 prêtres séculiers et réguliers, et 2 millions de catholiques.



LONDRES. — LA NOUVELLE CATHÉDRALE CATHOLIQUE DE WESTMINSTER.

De son côté, l'Écosse compte les deux archevêchés de Saint-Andrews et Edimbourg et de Glasgow, et quatre évêchés, près de 600 prêtres et de 520.000 fidèles.

La catholique Irlande, qui souffrit si cruellement de la crise

protestante, présente aujourd'hui près de 3 millions et demi de catholiques, et 4.000 prêtres répartis en 28 diocèses. Quels chiffres consolants, quand on réfléchit que, dans le premier quart du XIX^e siècle, on comptait en Angleterre 160.000 catholiques!

Les conversions étaient, il y a quelques années, d'environ six cents par mois; elles ont dû se multiplier. « Le culte déborde au dehors, et, dans les rues des villes ou à travers la campagne, les processions, avec bannières, crucifix, prêtres et acolytes en costumes, se développent librement, comme elles ne pourraient le faire en beaucoup de pays catholiques; témoin les importantes cérémonies dont le treizième centième anniversaire du débarquement de saint Augustin a été l'occasion (1). »

Concluons par un mot de l'éminent auteur des lignes qui précèdent : « Dieu est à l'œuvre en Angleterre : il y a déposé un ferment qui travaille dans les âmes et les institutions! (2). Puissent nos prières ardentes, par l'intercession de saint Michel, hâter le retour au catholicisme de l'Île des Saints.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o En la fête de saint Gabriel, 18 mars. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant les neuvaines à saint Michel ou dans les huit jours qui suivent. — 3^o Jour au choix, chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix, chaque mois. Archiconfrérie de saint Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — ONT REÇU LE DIPLOME : M^{lle} Paquet, de Les Chambres; M^{me} Henry, de la Rondehaye.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 1^{er} décembre 1914 au 5 février 1915 : 2067 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint Michel, par les zélateurs et zélatrices de : Abbeville, Amancey, Angers, Avrauches, Baulieu, Bordeaux, Bressuire, Cap Haïtien, Castres, Caumont, Clémont, Culan, Cholet, Cherbourg, Clermont de la Réunion, Damgan, Déservillers, Falaise, Flen Frellerain, Grand-Croix, Harford, Jassam,

(1) P. THOMAS-DANNIN, *La Renaissance catholique en Angleterre au XIX^e siècle*. Introduction.

(2) *Ibid.*

Louhans, Luxeuil, Lons-le-Saunier, La Rondehaye, Le Loroux-Boltereau, Le Mans, Les Chambres, Maillezais, Marseille, Muneville-le-Bingard, Nantes, Nicorps, Norcier-en-Thairy, Nuits Saint-Georges, Paillart, Paris, Parc d'Auxot, Pau, Pont de Veyle, Pont du Château, Pouilly en Auxois, Puteaux, Rouen, Salice, Salon, Saint-Brieuc, Saint-Benoit du Sault, Saint-Clément-sous-Valsonne, Saint-Lambert du Lattay, Saint-Lô, Saint-Varent, Tarbes, Toulouse, Valencogne, Vallet, Vauban, Verme, Yvetot, York.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

5 DÉCEMBRE : Geneviève Grémaud; Marie-Henriette Grémaud, de Bir-Halima; Anne-Marie-Joseph Jacob, de Ploudalmeseau. — 8 DÉCEMBRE : Fernand-Jean-Louis Sécher, de la Jumellière; Joseph-Auguste-Henri Bellamy, de Chéméré; Alberte-Jeanne-Augustine Doucet, de Nantes; Emile-Raymond-Nicolas Hertout, de Paillart. — 9 DÉCEMBRE : Théodore-Jean-Marie-Denis Lechevalier, de Saint-Lô; — André Bulle; Suzanne-Michelle Bulle, de Amancey; Marguerite Bulle, de Déservillers; Gisèle-Elène-Clemence Bonin; Pierre-Désiré Louis Bonin, de Dreux. — 10 DÉCEMBRE : José-Marie-Ferdinand-Benoît-Michel Boiron, de Marseille; Marie-Alice-Joseph Davoine; Joseph-Marie-Appolinaire Davoine; Yvonne-Henriette-Marie Davoine, de Les Chambres; José-Marie-Ferdinand-Benoît-Michel Boiron, de Marseille. — 12 DÉCEMBRE : Marie-Joseph-Anastasié Gabard; Martial-Gabriel-Marie-Joseph-François Gabard; Marie-Thérèse-Antoinette-Joséphine Gabard, de Saint-Amand-sur-Sèvre; Jean-Marie Petit, de Bressuire; Antoinette Morin; Edmond Morin; Marcel Morin, de Terves; Gladys Guillin, de Villefranche-sur-Rhône. — 14 DÉCEMBRE : Marie-Thérèse Bouchet; Louis Girard, de Maillezais. — 15 DÉCEMBRE : Michel Guilleux, de Bauvois-sur-Niort. — 16 DÉCEMBRE : Gérard Esnault; Roger Esnault; René Fazilland; Lucie Fazilland, de Bressuire. — 17 DÉCEMBRE : Sophie Braillard; Cecile Braillard; Marie Braillard; Marthe Braillard; Marcel Braillard; Joseph Braillard, de Bouconneuil. — 18 DÉCEMBRE : Abel Terrand; Marguerite Allexant; Geneviève Allexant, de Sainte-Marie-la-Blanche. — 21 DÉCEMBRE : Berthe-Jeanne-Alphonsine Camp; Suzanne-Adèle Guiland; Maria-Joséphine Guiland; Julia-Henriette Vuagnat, de Norcier-en-Thairy; Georges Bruno, Robert Gourceau, de Paris. — 23 DÉCEMBRE : Céline-Jeanne-Thérèse Cretin-Maintenaz, de Bois d'Amont. — 25 DÉCEMBRE : Guy de la Touanne, de Le Mans. — 26 DÉCEMBRE : Marie-Louise Bergot, de Brest; Francine-Marie-Josèphe de Mons, de Savigny. — 28 DÉCEMBRE : Marie-Paule Liger-Belair; René Mastia; Charles Mastia; Suzanne Mastia; Marcel Stevignan; Georges Stevignan; Jeanne Stevignan, de Nuits Saint-Georges. — 29 DÉCEMBRE : Michel-Marie-Noël Houssard, d'Avranches. —

31 DÉCEMBRE : Louis Duhoux ; Ernest Duhoux ; Pierre Duhoux, *de Lerrain*. — 2 JANVIER : Magdeleine Richard, *de Vallet*. — 7 JANVIER : Marie-Thérèse-Angeline Rioult, *de Juvigny-le-Textre*. — 8 JANVIER : Jean-Georges Odend'hal, *de Lyon*. — 16 JANVIER : Jacqueline-Emilie-Jeanne Bernard, *de Paris* ; Louis-Marie Michel ; Hélène-Eugénie Turpin ; François Le Fol, *de Binic* ; Yves Guibault, *de Saint-Varent*. — 22 JANVIER : Jean de Verneuil, *de Paris*. — 23 JANVIER : Eugène-Aimé-Auguste Guilmant, *de Beaulieu sous La Roche-sur-Yon* ; Edith Fillon, *de Auch*. — 26 JANVIER : Charles-Amand Quesnel ; Pierre-Amand Quesnel ; Joseph Quesnel ; Emile Quesnel, *de La Rondehaie*. — 27 JANVIER : Henri-Marie-Jacques-Pierre de Soubeyran ; Marie-Thérèse-Alicé de Berthier de Sauvigny, *de Evreux*. — 28 JANVIER : Alice Pacheu ; René Trouve, *de Paris*. — 29 JANVIER : Sophie-Marie-Agathe Truche ; Marcel-Joseph-Honoré-Damien Truche ; Marie-Rose-Andrée Truche ; Marguerite-Marie-Joséphine Truche ; Noël-Constant Angeli ; Albert-Marie-Louis Barbier ; Maurice-Marie-Eugène Barbier, *de Amancey* ; 30 JANVIER : Marie Cros ; Marguerite Cros, *de Cessenon*. — 2 FÉVRIER : Lucien Rouge, *de Marseille* ; Anne-Thérèse-Marie-Josèphe Bonnigal, *de Nantes* ; Joseph-Marie-Ernest Hamon, *de Rennes* ; Yvonne-Charlotte Caizet, *de Yvetot* ; Jules-Emile-Michel Cousin, *de Saint-Sauveur de Pierrepont*. — 3 FÉVRIER : Aune-Marie-Autoinette Hion, *de Brest*.

EX-VOTO. — Plaque de marbre (0^m30 × 0^m20) portant l'inscription : « *Sub penitis ejus sperantes*. I. V. F. 10 juin 1913. »

COURRIER. — Reçu de notre dévouée zélatrice de Nantes la somme de cent francs, pour messes, archiconfrérie, consécration, *Annales*, etc., tant en son nom qu'au nom des Associés.

ANNALES. — Nous rappelons que les mois de mars et avril sont ceux où la plupart de nos amis ont l'habitude de renouveler leur abonnement. Nous aurions mauvaise grâce à insister. On connaît l'œuvre ; on l'apprécie, aujourd'hui plus que jamais. Elle vivra. Les abonnés des *Annales* y auront le plus grand mérite.



PROMENADES MONTOISES

Ardevon-la-Bataille

FAISONS, s'il vous plaît, une promenade militaire. Sans doute, nous sommes loin du « front » : Sainte-Marie d'Ardevon, qui pointe sa flèche effilée parmi de rares bouquets d'arbres, n'a rien à craindre des Taubes ni des Aviatiks. Mais, aujourd'hui, comment parcourir nos calmes campagnes sans les animer de visions guerrières ? Puis, mettre la baronnie d'Ardevon sur le pied de guerre, évoquer des charges héroïques et des corps à corps acharnés dans ces champs qui viennent de livrer leurs gerbes et leurs betteraves, prêter l'oreille, le long de *la Rive*, au cliquetis des épées, au choc lourd des masses d'armes, au sourd grondement de l'artillerie, c'est un rêve mais un rêve d'histoire. Laissons le merveilleux « 75 », les baïonnettes et les pare-balles, parlons de coulevrines, pertuisanes et cottes de mailles, et nous ferons une reconstitution historique.

Ardevon le mérite. Bien des siècles avant Tracy-le-Val, Lassigny et le Four de Paris, il eut l'honneur de marquer un jalon du « front ». Hélas, il resta longtemps la clef des lignes ennemies, lorsque les Anglais assiégeaient le Mont Saint-Michel.

* *

Un grave archéologue appelle Ardevon : « une importante localité toute pleine de souvenirs du Mont Saint-Michel (1). » Rien de plus vrai : il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les *Curieuses Recherches* de Dom Le Roy. Mais Ardevon, camp retranché !

Patience. L'étymologie du nom lui-même révèle de fort lointaines origines, lointaines et militaires. *Ardevon* ou *Ardenon*

(1) Éd. LE BÉNICHÉ, *L'Avranchin Monumental et Historique*, ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL.

dérivait du mot celtique *Arden*, forêt, et nous reporterait à l'époque gauloise.

Oui bien ! mais nous sommes loin de la stratégie ! Tout au plus, est-il permis de songer aux chênes robustes qui formaient, depuis *Ardevon-la-forêt* jusqu'au delà du Mont-Tombe un bois immense, mystérieux. Parlons un peu d'*Ardevon-la-Bataille* !

Il faut pourtant noter auparavant qu'une voie romaine traversait Ardevon ; et voilà un premier détail stratégique.

Sans parler des luttes qui précédèrent la guerre de Cent Ans et ensanglantèrent tout le pays, autour du Mont Saint-Michel, venons au grand conflit avec les Anglais.

Le combat imposait de rudes sacrifices aux défenseurs de l'abbaye-forteresse. N'importe, ils ne déposeraient pas les armes, fallût-il donner jusqu'au dernier sol ! En effet, les moynes du Mont engagèrent, en 1422, à Dinan et à Saint-Malo, « leurs armoires et richesses » pour subvenir au ravitaillement de la place. Leur patriotisme inspirait cette résolution : ils voulaient conserver « ce lieu sous la continuelle obéissance du roy de France (1) ». Combien la détresse devait être plus douloureuse l'année suivante, lorsque les Anglais, avec des renforts considérables, bloquèrent le Mont par terre et par mer ! Tombelaine leur servait de base navale. Sur terre, ils occupaient fortement la rive d'Ardevon : c'est là qu'ils avaient construit « des bastions et forts de terre ». Voilà bien la guerre des tranchées, et, dès le XV^e siècle, le Mont Saint-Michel va jouer le rôle héroïque du Grand-Couronné de Nancy !

Toute la rive d'Ardevon est aux mains de l'ennemi, et le ravitaillement du Mont devient impossible. Dieu merci, l'abbaye chère à saint Michel va recevoir le secours de son angélique protecteur. N'est-ce pas en effet l'Archange, — nous en croyons le chroniqueur, — qui inspire au duc de Bretagne, Jean V, de craindre l'incursion de l'ennemi sur ses terres ? (2) Le duc envoie sans tarder à Saint-Malo son amiral le sieur de

(1) *Curieuses Recherches*, I, page 353.

(2) *Ibid.*

Beaufort. Celui-ci, d'accord avec l'évêque et la noblesse du pays, équipe une escadre et se jette sur l'armée navale anglaise au mouillage, du côté de la mer. O temps merveilleux, où des flottes s'abordaient sous les remparts du Mont Saint-Michel !

L'avantage fut chaudement disputé. A la fin, les Bretons réussirent à s'accrocher aux vaisseaux ennemis, et les Anglais déconcertés perdirent courage et s'enfuirent à toutes voiles.

De la rive d'Ardevon, on suivait avec anxiété les péripéties de la lutte. On vit bientôt comment elle tournerait. Quand il n'y eut plus de doute, les soldats anglais évacuèrent leurs tranchées et leurs bastions, sans attendre un débarquement des Bretons victorieux.

* * *

Une fois de plus les moines assistaient à la débâcle de l'ennemi. Ce dernier cependant avait reculé, mais il ne perdait pas espoir. Dès la même année, il augmentait formidablement ses travaux de siège sur la rive d'Ardevon, et y construisait une forte bastille.

Quel était l'aspect et l'importance de cet ouvrage militaire ? Impossible de le savoir au juste, car il fut détruit de fond en comble. Vers 1647, Dom Le Roy pouvait en retrouver quelques vestiges du côté des mares de Beauvoir, vis-à-vis de la chapelle de Sainte Madeleine. Les mares sont aujourd'hui desséchées et comblées, la chapelle a disparu et de la bastille il ne reste rien.

Quoi qu'il en soit, à l'abri des palissades et des fossés, une nombreuse garnison venait se reposer après avoir pillé les convois qui essayaient de renouveler les provisions des valeureux Montois. Les gens du Mont, on le comprend sans peine, étaient « fort incommodés ». Ils implorèrent le secours de messire Jean de la Haye, capitaine du Mont, pour le roy. Ce brave sire de la Haye, baron de Coulonces, était alors à son château du bas Maine, nommé Mayenne la Juhais. Ses gens allaient souvent au Mont, et comme les Montois leur rendaient

visite à leur tour, le capitaine ne tarda pas à savoir combien les moines et la garnison souffraient d'un blocus si rigoureux. Il convint avec ceux du Mont d'une attaque simultanée contre les troupes anglaises. Au jour dit, la garnison ferait une vigoureuse sortie. Les Anglais ne manqueraient pas de riposter, et quand la lutte battrait son plein, le baron de Coulonces surviendrait avec ses gens (1).

Le coup réussit complètement et les assiégeants reçurent une sévère leçon : deux cents restèrent sur le carreau et, parmi eux, Nicolas Bourdet, l'un de leurs chefs. Les autres s'enfuirent vers la Bastille, d'où ils risquèrent encore quelques sorties, mais avec moins d'audace.

Ils n'évacuèrent cette solide position qu'en 1427, le 24 février; ils prirent soin de mettre le feu aux ouvrages qui leur avaient servi si longtemps de point d'appui.

Rien ne subsiste aujourd'hui des travaux militaires, mais le souvenir de ces luttes héroïques revient à l'esprit quand, devant les yeux, encadrée entre les maisons basses de la Rive, se dresse la silhouette formidable du vieux *Mont-Chevalier*.

DES ISLES.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 février 1915.

Que les temps sont changés !...

En vérité, les ans se suivent ; mais qu'ils sont donc loin de se ressembler ! Or ce n'est pas uniquement à la guerre, ce fléau ! que nous faisons allusion ; bien plutôt à l'élément le plus banal de notre bonheur. Il s'agit, dans notre pensée, de la pluie et du beau temps, qui, tour à tour, contribuent à la félicité des humains, dans une mesure variable.

On m'excusera de rouvrir *Mon carnet bleu*, à la date du

(1) Mémoire concernant la pucelle d'Orléans.

10 février 1914. — l'an dernier ! — Lisons : « Le tambour de ville prévient les habitants que les citernes publiques étant près d'être vides... »

Nous voici à pareille date de février 1915. Le tambour de ville est dispensé de répéter l'annonce. Si nos citernes étaient vides, c'est, expressément, qu'il y aurait eu des *fuites*, comparables de tout point à celles que d'aucuns prétendent découvrir jusque dans l'entourage du généralissime. Par bonheur, il n'en est rien : nos citernes débordent et la lutte bat son plein.

Je ne sache pas qu'il ait discontinué de pleuvoir, depuis le jour où j'eus l'honneur d'écrire en cette place ma dernière chronique. Si j'exagère quelque peu, on me le passera, en considération de l'attitude résignée que je m'impose, et que nous adoptons tous d'un commun sentiment, à l'égard d'une saison exceptionnellement maussade. A la rigueur des termes, ces deux mois furent pluvieux à l'excès. Car nous éprouvâmes « en esprit », dirait M. Olier, la souffrance des piétinements dans la glèbe détremée, l'effort des marches à travers les plaines changées en marécages, la tristesse des nuits sans étoiles et des jours sans soleil. Nous partageâmes, à la lettre, les épreuves de nos troupiers, sur qui se déversaient les torrents du ciel.

Nous avions espéré, de prime abord, que la Providence, exauçant notre prière, détournerait sur nous les flots de sa colère. Téméraires étions-nous d'oublier que Dieu fait pleuvoir indistinctement « sur le juste et sur l'injuste », sur les impotents que nous sommes et sur les braves que Barrès a dénommés, quoique en minimisant la valeur du terme, « les saints de France ». Au sec dans la tranchée, les héros de l'Yser ? Oyez plutôt : « La boue, liquide et froide, où les hommes se meuvent, envahit les culasses. On ne peut plus tirer. On se bat alors à coups de crosse et à coups de poing. Nos soldats sont des blocs de boue. » (*Note décadaire du 31 décembre.*)

Plus récemment, nous apprenions que certaines tranchées, où l'eau atteignait 1^m 30 de hauteur, avaient dû être évacuées

pour un temps. Remarquez, au surplus, que les Boches, *les injustes* par excellence, ne sont pas logés à une autre enseigne. Les coquins ! N'ont-ils pas tenté de détourner dans les tranchées de nos alliés anglais le fleuve qui envahissait les leurs ?

Il pleuvait donc en Champagne, en Artois, en Belgique, tandis que sur les crêtes des Vosges et sur les Hauts de Meuse, il neigeait en abondance. C'est l'hiver. Ne récriminons pas. Ce fut beaucoup plus rude, quarante-quatre ans passés. Et nous étions, alors, des vaincus, en proie aux dissensions et à la désespérance. Maintenant « l'union sacrée » affermit les courages ; la victoire fait frissonner les drapeaux, devant lesquels, bientôt, s'ouvrira toute grande la route de la revanche définitive.

En attendant, chacun s'empresse aux patriotiques besognes, par quoi reçoivent un soulagement les misères qu'entraîne avec soi la guerre. Pas un instant ne s'est ralenti l'élan que nous avons signalé, pour notre part, au Mont Saint-Michel. Témoin le gracieux geste de nos enfants, abandonnant aux soldats le montant de leurs étrennes et de leurs prix de catéchisme ; témoin cette « journée du 75 », en laquelle les Montois se retrouvèrent égaux à eux-mêmes par la générosité de leur cœur.

Surtout — ne pouvant mieux faire — nous avons prié pour l'armée, avec une infatigable constance. Alors qu'en d'autres paroisses l'on a dû, et d'assez bonne heure, renoncer, faute d'assistance convenable, au Salut quotidien, au Mont Saint-Michel l'ardeur ne s'éteint pas. Ainsi qu'en août, l'on voit en février les fidèles s'acheminer chaque soir vers l'église pour réciter le rosaire, s'incliner sous la bénédiction de Jésus et chanter le *De profundis* à l'intention des soldats tués à l'ennemi dans les dernières vingt-quatre heures. Nous avons conscience de représenter la Patrie dans un sanctuaire national. Près de l'Archange, invincible gardien de nos gloires, nous remplissons une très haute mission. Il y a de quoi être fiers et nous le sommes. Particulièrement

brillante fut la journée du 3 janvier, journée de prières internationales, dont l'initiative revient à nos amis de *l'entente cordiale*. On apprendra avec satisfaction que, ce jour-là, autour de l'Hostie-Sainte, les drapeaux des sept nations alliées mêlèrent leurs plis et que nos suffrages prirent d'une intervention heureuse la note officielle à laquelle ils ont droit. De même, les supplications ordonnées par Benoît XV pour le retour de la Paix nous consolèrent grandement, précédées qu'elles furent chez nous par le triduum eucharistique édicté par Pie X, de sainte mémoire.

Au demeurant, si les pèlerins n'abondent pas en ces temps, ils ne font pas défaut absolument. Ils viennent toujours. La plupart sont revêtus de la livrée militaire : officiers et soldats implorent saint Michel avant d'affronter à nouveau le danger des batailles. Infiniment plus nombreux sont les pèlerins de désir, qui multiplient les lampes devant la statue vénérée ; et les pèlerins de promesse, qui tablent sur l'avenir de toute la fermeté de leur confiance.

Pour qu'ils enregistrent les vœux et canalisent les prières, saint Michel a voulu, jusqu'à ce jour, garder ses chapelains. L'un est maintenu sur les positions où l'autre l'a rejoint. Les deux font donc la paire et attendent, sans impatience, que l'autorité militaire leur attribue un rôle. Auxiliaires, ici ou là, que leur importe ? En toute hypothèse, ils se considèrent comme mobilisés, depuis toujours, au service de la même noble et immortelle cause. Ils prient saint Michel.

Car, je vous le demande, à quelle besogne sainte peut bien se livrer, en dehors de la prière, « le public non mobilisé » dont ils ont l'honneur de faire partie ? « Qu'une continuelle prière, qu'un chœur de voix concertées s'élève vers le Dieu de saint Louis et de Jeanne d'Arc ! » écrivait, le 12 août, l'académicien Frédéric Masson, à l'adresse des vieux et des femmes. Elle semble lointaine cette exhortation des premiers jours tragiques ; elle est toujours actuelle.

Saint Michel finira-t-il par nous exaucer ?

Plusieurs s'indignent et l'accusent, non sans grave impertinence, de différer trop son intervention en nos affaires. Cela dérouté les prévisions des uns, contredit les prétendues visions des autres. Certains, il est vrai, à l'opposé de cette opinion d'un pessimisme majeur, affirment que l'Archange bataille en faveur de la Multiple-Entente ; les Polonais, par exemple, auraient reconnu sa main dans la déroute des Allemands devant Varsovie. Quoi qu'il en soit, rappelons-nous l'axiome historique posé par le Pape saint Grégoire : « Chaque fois que s'accomplit dans l'Église quelque chose de grand, on est autorisé à y voir l'action de saint Michel. » Puis, nous interdisant toutes interprétations aventureuses, sachons espérer sans hésitation et prier avec humilité.

Faire davantage nous eût été très agréable. La Providence ne l'a pas permis. Je l'ai dit précédemment, on nous avait laissé croire, de prime abord, que le Mont Saint-Michel serait admis à l'honneur d'hospitaliser des blessés militaires. Il paraîtrait, d'ailleurs, que le dernier mot de la question n'a pas été dit et que, le printemps venu et la ravenelle étant fleurie, nous aurions quelque chance d'avoir enfin *notre* ambulance. Depuis sept mois, avec une régularité touchante, les commissions se succèdent, mesurent de l'œil et de la toise les locaux, prélèvent quelques échantillons d'air salin, déambulent et délibèrent, puis se retirent, satisfaites, déclarent-elles... mais nul ne sait précisément s'il s'agit d'elles-mêmes, du voyage, du site ou de l'installation. Nous saurons peut-être un jour.

Aussi bien, ne dit-on pas que c'est une erreur de tactique que de courir deux lièvres à la fois ? Or, concurremment avec le projet d'ambulance, chevauche un projet de garnison belge au Mont Saint-Michel. Parfaitement. Nous eussions été doublement fiers d'accueillir les jeunes recrues de la nation amie. Un jour, une apparition de M. le ministre Hymans nous permit cet espoir, qu'entretint ou ranima, quelques semaines plus tard, la commission — toujours ! — chargée d'inspecter d'hypothétiques casernements. Ce fut tout. Les deux lièvres courent encore.

Peut-être ont-ils rejoint, sur le plateau de la Corcaue ou dans la plaine de Moidrey, leurs homonymes, à longues oreilles et à poils roux, qui prennent là-bas les plus inconvenantes libertés, depuis que nos chasseurs mobilisés ont été priés de purger le sol de France et le monde entier d'un gibier autrement malfaisant. Vous ne sauriez aller loin, en ce moment, sans que de droite et de gauche déboulent les lièvres et s'enlèvent les ramiers, les perdrix et les pluviers dorés. Pour un peu nous verrions les canards, jadis sauvages, gravir en paix notre Grande-Rue — elle est si mouvementée ! — ou jacasser sur le parapet de nos Remparts — d'un calme désertique ! — Un beau dimanche, ils étaient bien cinquante qui se douchaient dans les eaux glacées du Couesnon, à deux cents mètres à peine de la Porte de Ville. Pécaire ! Une vraie provocation ! Et je ne parle que pour mémoire du héron solitaire, que l'on voit, l'eau jusqu'à mi-jambes, si je puis dire, guettant, impassible et morne, la proie convoitée par son estomac creux.

La faim, affirme un proverbe, fait sortir les loups du bois. Elle en fait aussi sortir les oiseaux... et les chats. Notre Bois ne recèle — Tartarin peut m'en croire — ni tigres, ni lions, ni chacals. Cependant, dans son ombre pénétrable s'abrite une famille d'authentiques carnassiers, nombreuse, soyeuse, charmante. J'ai compte sept chats, superbes, à rendre enviées les... personnes qui vouent à la race féline un culte de tendresse. Matin et soir, ils sortent de leurs *retranchements*, avec d'innombrables précautions ; par *bonds* rapides et savamment calculés, ils se défilent de broussailles en rochers, et, finalement, *débouchent* sur l'arène humide. Pour *masquer* leurs mouvements, ils utilisent les moindres *plis* du terrain ; ils n'ont pas leurs pareils pour *repérer* l'ennemi, *déjouer* ses ruses, *échapper* à ses attaques. Ils excellent notamment à se *ravitailler* sans donner l'éveil et à se *replier* en bon ordre, sous la menace du danger. La réserve des vivres est installée, comme de juste, à l'arrière, vers l'Est ; elle consiste en détritiques abandonnés par l'élément civil et tombés, telle une manne

providentielle, de la crête des Remparts de la ville assiégée. Avant d'atteindre ce *dépôt* précieux, il faut franchir de larges espaces, à découvert sous le feu des batteries de l'adversaire, contourner un lac, sauter une rivière que le flux de la mer transforme souvent en fleuve. La mission d'*éclairer* est dévolue d'office à un fin limier, dont la sagacité n'a d'égale que la souplesse. Que de fois l'ai-je vu se replier, ventre à terre, sous l'*arrosage* intense de quelque baquet malodorant ! Mais ce « *poilu* » a du *mordant* et sa *ténacité* est incomparable : il contre-attaque avec énergie, jusqu'à ce que, derrière lui, la troupe échelonnée avance et passe et *occupe* enfin la *position*, sur laquelle, aussitôt, elle se *fortifie*.

Je ne badine pas. Je constate.

Mais à battre ainsi la campagne est-ce que je ne risque pas d'encourir la disgrâce des grincheux ? Je me replie donc à mon tour. Avec pertes ? Peut-être. Je serais inconsolable de m'entendre taxer de légèreté en de telles circonstances. Mais le monde est si triste que, pour ne pas s'y morfondre, il faut tâcher de tout son pouvoir de promener à la surface des choses le rayon qui épanouit et reconforte. Quant à la douleur, vraie et profonde, elle est trop cuisante pour que nous essayions de l'apaiser, trop sacrée pour que l'on travaille à l'endormir. L'épreuve rachète et sauve. Accueillons-la comme on accueille un hôte très aimé : le sourire sur les lèvres. C'est le seul moyen de faire face au devoir, jusqu'au bout.

« Tenir », ce fut le mot d'ordre jeté par Albert de Mun, dès le début de la guerre. « Tenir », c'est à quoi nous invitent nos soldats, « roides, à cause de leurs nombreux vêtements épais et de la boue séchée », auxquels Maurice Barrès rendait visite en leurs tranchées. « On nous demande de ne pas nous impatienter... de ne pas peser sur les événements par des larmes, par des plaintes, par des critiques. » Qu'ils méditent ces lignes les fauteurs méchants et les colporteurs inconscients de nouvelles déprimantes et fausses, les artisans de désespérance et de désordre. Qu'ils en fassent leur profit encore, les professionnels du genre lacrymatoire.

Quant à nous, il nous semble préférable de citer, après l'éminent écrivain qui le rapporte, l'exemple de cette mère à qui on annonce la mort de son fils, tué à l'ennemi, et qui répond, s'adressant à sa fille : « Taisons-nous, cachons notre peine le plus possible, afin de ne pas semer la tristesse autour de nous, car il y aura encore beaucoup de morts. »

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

A Montmartre.

PLUS que jamais depuis la guerre, la Basilique nationale du Sacré-Cœur est « une âme vivante et priante dans un corps de pierre. »

Chaque jeudi à 3 heures, a lieu la réunion des petits enfants. « La jeune assistance, d'abord assez clairsemée, dit le *Bulletin* de Montmartre, remplit maintenant toute la grande nef, refoulant dans les bas-côtés les fidèles accoutumés. Quand le chapelet est récité, M. le Supérieur les rassemble au pied de la chapelle de l'Armée, que saint Michel domine entre des trophées de drapeaux : drapeaux français, marqués de l'image du Sacré-Cœur, drapeaux alliés inclinant leurs couleurs devant l'ange gardien de la France. Cette prière à saint Michel, comme elle est symbolique ! Il n'est pas seulement le protecteur puissant de nos armes ; il est le vainqueur du premier monstre d'orgueil et d'ambition qui a bouleversé le monde ; il est l'inspirateur de Jeanne d'Arc, en prière elle aussi, à genoux dans cette chapelle, qui semble attendre un signe, un appel, une voix, pour être de nouveau notre invincible libératrice. »

Sur le front.

Quelques lettres, au hasard, parmi le courrier de Saint Michel :

« Nous arrivons de B., où nous étions terrés dans les tranchées depuis le 22 octobre. Votre envoi m'est parvenu. Cette idée de ma mère m'a profondément ému. J'ai gardé vos médailles quelques jours sur moi ; puis, un matin, brusquement je rassemble mes hommes et leur propose à chacun une médaille ; j'ajoute : « Si je vous la donne, ce n'est pas pour que vous la profaniez. Si quelqu'un n'en veut pas, qu'il me la rende ; il y

aura dix camarades pour la prendre. » Il n'y eut qu'un malheur : je n'avais pas assez de médailles. — Nous avons vécu des heures terribles. Cependant parmi mes hommes, six blessés seulement, pas un tué. Saint Michel nous a protégés. Notre régiment, (le... territorial) a été maintes fois cité à l'ordre du jour des armées, pour sa bravoure, son endurance, sa ténacité. Nous avons pris contact avec les Allemands le 6 octobre au soir; nous les avons arrêtés, seuls, à la gauche d'Y., et nous avons tenu jusqu'au 18 novembre. — Envoyez-moi des médailles, bénites, bien entendu. »
P., caporal.

« J'ai grande confiance en saint Michel que je regarde comme le protecteur et le sauveur de la France. Je m'efforce de le faire connaître de ceux qui ne le connaissent pas sous son véritable jour et de répandre ses scapulaires. A ceux de mes soldats qui en veulent, je les distribue avec joie. J'ai vu de mes yeux des soldats porteurs de ce scapulaire protégés miraculeusement par l'Archange (1). »

B., lieutenant au... d'Infanterie.

« Je viens de recevoir une longue lettre du capitaine G., dont je vous ai parlé. Il me remercie de l'envoi de la médaille-scapulaire, bénite au Mont-Saint-Michel, à l'effet de remplacer le scapulaire de l'Archange. Il m'adresse un mandat comme modeste offrande de son entrée sous le patronage de saint Michel, qui, me dit-il, appréciera davantage son intention que la somme elle-même... Je me fais un grand plaisir de vous citer quelques passages de sa lettre :

« Bien des malheurs, bien des deuils et bien des ruines
« seront accumulés dans cette guerre, vers laquelle, nous
« autres soldats, nous sentions la France infailliblement
« entraînée. Mais quelle purification doit en sortir ! Il appa-
« rait clair comme le jour que cette guerre a provoqué la
« résurrection de l'âme française.

« En face du danger, l'homme le plus énergique se sent
« bien petit et, instinctivement recherche l'appui près de
« Celui que, dans sa jeunesse, il a appris à connaître, comme,
« éternellement bon et juste; comme infiniment compatissant.
« Quand le cœur chavire, c'est là qu'il se réfugie, comme
« lorsqu'il était enfant, il se réfugiait dans les bras de sa
« mère. Les cérémonies les plus grandioses en temps de paix
« sont bien loin derrière la célébration si simple et si impo-

(1) Il va de soi que nous laissons à nos correspondants la responsabilité des termes qu'ils emploient, sans rien préjuger du caractère miraculeux des faits cités et sur lesquels il appartient à l'Eglise seule de porter un jugement autorisé et définitif.

Soit dit ou rappelé une fois pour toutes.

« sante de la messe en plein air et au milieu d'un camp. L'offi-
« ciant, c'est un jeune prêtre à qui la guerre a fait quitter la
« soutane, et qui ne trouvera jamais parmi les assistants au
« Saint Sacrifice, plus de simplicité, plus de vérité, plus de
« ferveur.

« L'autel est une planche entre deux arbres, sur laquelle
« est posé un crucifix, avec, de chaque côté, deux douilles
« d'obus contenant une branche verte et un bouquet de
« mousse. L'église — le cadre — c'est un bois de sapins. Les
« chants de l'orgue sont remplacés par la voix grave du
« canon. Minute solennelle où les soldats couverts de la boue
« des tranchées se découvrent et, silencieux et recueillis,
« assistent au Saint Sacrifice et communient avant de re-
« tourner au combat. Combien impressionnant aussi, le
« moment où, la nuit venue, le prêtre-soldat prononce le
« *De Profundis* devant la tombe qui vient de s'ouvrir pour
« recevoir la détonille glorieuse d'un frère d'armes, tué à
« l'ennemi. Un des résultats marqués par la guerre sera de
« ramener la France aux saines idées religieuses, morales et
« patriotiques. »

Voyez maintenant sa réponse pleine de modestie aux teli-
citations que je lui adressais au sujet des honneurs que lui
a valus sa belle conduite :

« Je suis confus de tout ce que vous me dites. Au point de
« vue militaire mon devoir était facile à remplir, et tout ce
« que l'on m'a donné, je le dois à mes braves petits chasseurs,
« dont l'attitude, en des jours noirs, a mérité l'éloge de nos
« chefs. »
V. P., *sél.*

«...J'attends avec impatience les scapulaires de Saint Michel
que je vous ai demandés... J'ai plaisir à vous apprendre que
deux soldats m'ont fait dire — de deux côtés différents — que
le scapulaire les avait convertis : « Le plus grand miracle du
« scapulaire a été de me ramener à Dieu, moi qui étais un
« impie ! Dis-le à M^{me} C. » (*Lettre du premier à sa femme.*) —
« Quand j'ai eu passé le scapulaire à mon cou, pour te faire
« plaisir, il a fallu que je prie. Il y avait plus de vingt ans
« que je ne l'avais fait. » (*Lettre du second à sa femme.*)

Enfin, deux frères (mes neveux) sont visiblement protégés
par saint Michel. L'un a vu un camarade écrasé par un obus,
à côté de lui; huit de ses camarades ont été grièvement bles-
sés du même coup; lui-même, projeté à deux mètres, a eu ses
habits mis en loques; il s'en est tiré indemne. De même le
second, qui a pourtant failli y passer. »
C. R., *sél.*

Les Michelots de Paris.

Nous avons la bonne fortune de publier une réduction de l'image des Michelots de Paris, au XVII^e siècle. Cette pièce,



RÉDUCTION DE L'IMAGE DES MICHELOTS DE PARIS AU XVII^e SIÈCLE.

unique, est conservée dans le recueil R e 43 (à la page 179) au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale et mesure 0^m346 sur 0^m268. Elle a été découverte et publiée pour la première fois par M. l'abbé Jean Gaston, second vicaire à Saint-

François-de-Sales, à Paris, dans son livre intitulé *Images des Confréries parisiennes avant la Révolution* (1), auquel l'Académie française attribua un prix de 500 francs sur la fondation J. J. Berger, en 1912.

La *Confrérie de Saint-Michel* était érigée dans la chapelle du même nom, dans l'enclos du Palais de Justice. C'est là que se réunissaient les confrères, notamment avant le départ et au retour des pèlerinages au Mont-Saint-Michel. Favoriser les pieuses pérégrinations vers le Mont du Péril, tel était en effet l'un des buts principaux, sinon l'essentiel, de cette sorte d'association (2).

La planche de la Confrérie parisienne de Saint-Michel fut gravée en 1662. Mais l'épreuve conservée au Cabinet des Estampes est de beaucoup postérieure à cette date, puisque l'inscription nous révèle qu'elle fut regravée en 1706. Des tirages copieux et fréquents avaient vite usé les planches. On faisait de ces images une consommation prodigieuse. Chaque année, on en remettait une au confrère qui acquittait sa cotisation. « L'image, dit M. l'abbé Gaston, était par lui appendue aux murs de sa chambre ou de son établi, où elle évoquait à toute heure du jour le souvenir des saints patrons (3). » Parfois, elle était déposée, par dévotion, dans le cercueil du confrère défunt. Cette dernière pratique devait être observée, croyons-nous, avec une régularité exemplaire dans la confrérie de l'Archange, préposé, au dire de la Liturgie « à l'accueil des âmes » dans l'éternité, *super animas suscipiendas*. Au regard des croyants, l'image n'était-elle pas un passe-port en règle ?

Et voilà, entre autres causes, qui expliquerait l'extrême rareté des exemplaires parvenus jusqu'à nous.

Nous devons à l'exquise amabilité de M. l'abbé Gaston de connaître ces détails et d'en faire bénéficier nos lecteurs. Merci à notre distingué confrère !

Ne pas confondre...

... Montmartre avec Saint-Jean de Montmartre ! Quand on parle de Montmartre, c'est l'image de la Basilique nationale

(1) Grand in-4^e raisin, de lvi-188 pages, avec figures dans le texte et soixante planches hors texte, en noir ou coloriées, publié, pour ses membres, par la *Société d'Iconographie parisienne*. On le trouve, notamment, à la Bibliothèque nationale (département des Imprimés et département des Estampes.)

(2) Les *Annales* ont signalé des Confréries de Michelots à Caen et à Cambert (*Annales* de 1877 et 1881 ; 1903 et 1904)

(3) *L'Iconographie des Confréries avant la Révolution*, dans la *Revue du Clergé français*, n^o du 15 mars 1911.

du Sacré-Cœur qui s'impose à l'esprit. Mais il y a la *Demi-Butte*, illustrée par son curé, universellement connu et aimé, Pierre l'Érmite. Or la *Demi-Butte* est placée sous le patronage de saint Jean l'Évangéliste. Son église (rue des Abbesses) est un essai, très curieux, de l'emploi logique du ciment armé dans la construction.

Eh bien ! c'est là, sous le maître-autel de Saint-Jean de Montmartre, que se trouve le groupe « *Après la Cène*, » auquel nous fîmes allusion dans notre dernier numéro. Nous avons donc commis une erreur bien involontaire en le situant dans la Basilique du Sacré-Cœur. *Cuique suum* ! A chacun ses chefs-d'œuvre !

Nécrologie

M. l'Abbé PHILIPPET

L'ŒUVRE de Saint-Michel vient de perdre un ami dévoué dans la personne de M. l'abbé Philippet, curé-doyen de Saint-Jacques, archiprêtre de Compiègne. Depuis quelques mois, des symptômes graves alarmaient son entourage et attristaient ses paroissiens, au service desquels il aura consacré vingt-cinq années de sa vie.

Empêché de présider les obsèques, Mgr l'Évêque de Beauvais a adressé aux habitants de Compiègne une lettre fort touchante, dans laquelle il rend un hommage ému aux qualités sacerdotales de l'archiprêtre défunt. « M. Philippet, écrit le Prélat, se présentait, à l'abord, comme un homme bienveillant, aimable et doux. Il était toujours dans la disposition de faire plaisir, de rendre service, de travailler pour celui qui venait à lui... Il fut un prêtre excellent, attaché à ses obligations, régulier, d'une orthodoxie rigoureuse, d'une obéissance exacte... »

En ce qui concerne l'Archiconfrérie de Saint-Michel, nos lecteurs pourront mesurer le zèle de M. Philippet, lorsque nous aurons rappelé que, avec l'appui d'une admirable zélatrice, il avait mis Compiègne au troisième rang parmi les villes de France les plus ferventes dans la dévotion à saint Michel.

Ils réserveront une prière à ce bon serviteur de l'Archange.

ACTIONS DE GRACES

Aveyron. — Je vous envoie 9 francs à titre de reconnaissance envers saint Michel pour les besoins de son œuvre. M. P.

Aude. — Je vous envoie ci-joint un mandat-poste de 2 fr. 50 pour honoraires d'une messe d'action de grâces à saint Michel. Que le grand Archange veuille bien continuer de nous protéger ! A. P.

Bouches-du-Rhône. — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection envers un soldat qui m'est cher. M. L.

Calvados. — Merci à saint Michel pour une conversion obtenue par son intercession. J. L.

Côtes-du-Nord. — Je vous prie de bien vouloir remercier saint Michel des grâces et faveurs nombreuses qu'il m'obtient du Bon Dieu. V. L.

Remerciez saint Michel qui protège visiblement des soldats associés de l'Archiconfrérie, et veuillez célébrer une Messe en l'honneur du grand Archange qui a préservé un soldat de la mort. A. B., zélatrice.

Ma confiance redouble envers saint Michel : il garde visiblement, au milieu de tant de dangers, mon mari et ceux qui me sont chers. Veuillez célébrer une neuvaine de messes pour nos chers combattants, dont une en action de grâces. Cesse de K.

Doubs. — Je vous envoie les honoraires d'une messe de reconnaissance à saint Michel. Mme P. B., zélatrice.

Eure. — Ci-joint mon offrande pour remercier saint Michel de sa puissante protection et lui recommander toutes nos intentions, en particulier nos vaillants soldats. A. L.

Veuillez célébrer une messe pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. M. C.

Finistère. — Je demande une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces d'une heureuse naissance. C. d'A., zélatrice.

Je vous envoie 30 fr. pour une neuvaine de messes en remerciement à saint Michel. A. de L.

Je vous prie de célébrer une neuvaine de messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier de sa protection visible sur un jeune marin de ma famille, et pour obtenir que le saint Archange continue de le protéger. M. M.

Haute-Garonne. — Actions de grâces au glorieux Archange, à l'Archange Raphaël et aux saints Anges Gardiens. V. S.

Hérault. — Vous voudrez bien faire brûler deux cierges en l'honneur de saint Michel pour une grâce obtenue. M. A.

Loire-Inferieure. — Je vous prie de vouloir bien célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël et les saints Anges, pour les remercier de toutes les faveurs accordées à mes enfants. M. B.

Ci-joint les honoraires d'une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier des faveurs accordées aux soldats et marins français et alliés. R. DE C.

Loiret. — Veuillez faire brûler pendant 30 jours devant saint Michel une lampe en reconnaissance de la protection du grand Archange sur la ville d'Orléans. M. G., *sélatrice*.

Maine-et-Loire. — Merci à saint Michel qui a préservé, en de grands dangers, mes enfants et mon gendre. Ils portent la médaille de l'Archange qui continuera de les protéger. M^{me} B.

Une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces d'une faveur obtenue. H. M.

Ci-joint 5 francs pour deux messes à l'autel de saint Michel, pour mon mari, le lieutenant de L... Saint Michel l'a bien protégé. M. DE L.

Notre dévotion au saint Archange ne fait que s'accroître en voyant la protection merveilleuse dont il a entouré mon mari sur le champ de bataille, depuis le début de cette terrible guerre. Grâces lui en soient rendues et par lui au Sacré-Cœur. C^{te} H. DE B.

Une messe d'action de grâces. A. B.

Nièvre. — Veuillez faire dire une messe d'action de grâces à nos intentions, et faire brûler un cierge. M^{me} C. G.

Orne. — Je vous prie de célébrer cinq messes pour les âmes du purgatoire, en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues. H. T.

Je vous envoie mon offrande pour des messes en l'honneur de saint Michel, afin de le remercier de sa protection. Qu'il daigne nous la continuer. L. F.

Pas-de-Calais. — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel pour remercier le grand Archange d'avoir protégé mes enfants et mes gendres qui sont sous les armes. L. S.

Puy-de-Dôme. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance à saint Michel, applicable aux âmes du purgatoire. L'Archange a protégé mes deux fils qui sont à la guerre. Qu'il daigne les protéger encore. M^{me} L. M.

Basses-Pyrénées. — Pour remercier saint Michel de m'avoir conservé vivant mon mari, officier supérieur de cavalerie, dangereusement blessé : une messe d'action de grâces. C. H. B.

Ci-joint 30 fr. en reconnaissance d'une grâce obtenue par saint Michel. (25 décembre 1914.)

Ci-joint 20 fr. en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. (6 janvier 1915.) M. L.

Auriez-vous la bonté de faire dire une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces pour une grande faveur obtenue. M. L. F., *sélatrice*.

Hautes-Pyrénées. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe pour remercier saint Michel et lui demander sa puissante protection. M. DE L.

Ci-joint 10 fr. en action de grâces à saint Michel, pour sa protection. M. D.

Rhône. — Je vous demande de célébrer onze messes en l'honneur de saint Michel : dix sont en action de grâces pour remercier l'Archange d'avoir manifestement protégé mon fils. A. B.

Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel : je lui recommande plus que jamais mon mari actuellement sur le front. Saint Michel m'a tant aidée déjà que j'ai confiance en sa puissante intercession. L. H.

Savoie. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel et pour obtenir encore qu'un militaire revienne sain et sauf. M. S.

Seine. — Ayant obtenu de saint Michel des grâces signalées, je vous adresse, pour le remercier, un mandat de cent francs afin que vous en disposiez pour vos œuvres. R. V.

Seine-et-Marne. — Grâces à Dieu et au glorieux Archange, l'ennemi s'est arrêté à quelques kilomètres de notre ville. Nous offrons à saint Michel toute notre gratitude. L. V.

Seine-et-Oise. — Veuillez faire brûler un cierge à l'autel de saint Michel pour plusieurs intentions très importantes et plusieurs actions de grâces. A. M., curé de L.

Seine-Inférieure. — Modeste offrande de deux personnes, en action de grâces. E. H., *sélatrice*.

Somme. — Grâce à saint Michel, j'ai enfin reçu de bonnes nouvelles de mon fils : je vous prie de célébrer une messe et de faire brûler un cierge, en action de grâces. M^{me} B. H.

Ci-joint un bon de poste de 3 francs pour une messe : Actions de grâces à saint Michel qui a préservé miraculeusement notre ville d'A... B. D.

Tarn-et-Garonne. — Veuillez commencer une neuvaine d'action de grâces au puissant Archange saint Michel. P. D.

Vendée. — Veuillez faire brûler un cierge devant saint Michel pour le remercier de sa protection euevers un soldat qui est sur le front. M. E., *sélatrice*.

Vienne. — Vives actions de grâces à saint Michel qui a visiblement protégé mon mari dans un combat meurtrier. Vicomtesse DE S.

Haute-Vienne. — Veuillez célébrer une messe pour remercier saint Michel d'avoir protégé, au combat, mon mari et mes neveux. M. E. DE F.

La Réunion. — Une messe pour remercier saint Michel d'avoir protégé mon père depuis le commencement de la campagne. A. D.

Une messe d'action de grâces à saint Michel, pour les âmes du purgatoire. B. M.

Canada. — Vives actions de grâces à saint Michel et à saint Antoine de Padoue pour une faveur signalée. M^{me} I. P., *sélatrice*.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nous recommandons tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement : le lieutenant Pierre Bouygnès, de Saint-Jean d'Angély; le lieutenant Michel Civrac, de Nantes; le lieutenant de Sorbier, de Paris, « Par son énergie et sa bravoure il a, pendant la pénible retraite de..... sauvé l'arrière-garde d'un régiment; 6 jours après, dans un combat d'avant-garde, il a été tué héroïquement à la tête de ses mitrailleurs, seul resté debout sur une hauteur pour diriger le tir; il est tombé frappé de 6 balles au cœur »; le lieutenant Henri Souchard, de Bressuire; le sous-lieutenant Joseph Lotté, de Coutances; Joseph Lepoivre, de Gonnevilliers-s-Houffleur; Victor Plurin, Bertrand Moigère, de Binic; René de Lamoignon, d'Angers; François Audian, de Saint-Lambert du Lattay; Henri Tortavalle, de Saint-Lô; Victor Macé, de Reffuveille; Gérard Brillet, d'Avranches; Maurice Bernay, de Bressuire; Etienne Touse, d'Yvetot; le lieutenant Gustave de Boutigny, de La Crau; le lieutenant de vaisseau Am. de Lorgeril, de Hénon; le sergent Paul Roptin, de Saint-Sauveur de Pierrepont; François Pépin, de Le Vivier-sur-Mer; Louis Coué, d'Angers; Pierre de Redon; Amand Martin, d'Avranches; Dominique Valiana, de Sannois; Jules Liard, de La Hays-du-Puits.

Allier. — Beaulon : M^{lle} Marie-Louise Rogier. — Moulins : M^{me} V. Venet, très dévote à saint Michel.

Bouches-du-Rhône. — Aix : M^{me} Claire Pesetti.

Calvados. — Saint-Pierre du Regard : M^{me} Amélie Mongodin.

Cher. — Clémont : M. Joseph Ruzé; M. Georges Ruzé; M. Louis Fuzelier.

Côte-d'Or. — Meursault : M. le docteur Lejeune, dévot au saint Archange. — Saint-Seine l'Abbaye : M. Crampon-Bresson. — Saulieu : M^{me} Lavergne, née Eugénie Pénou, zélatrice. — Dijon : M^{me} E. Peltjean, née Gabrielle Leblond, zélatrice.

Côtes-du-Nord. — Binic : M^{me} Chauvières. — Uzel : M^{lle} Mari Viet.

Ile-et-Vilaine. — Cancale : M^{lle} Françoise Bouleux. — Vitré : M^{me} Vergnion, fidèle associée. — Cornillé : M. Joseph Buant. — Le Vivier : M^{me} Pépin, née Jeanne-M. Monier.

Loiret. — Orléans : M. Louis Bongibault; M^{me} V. Barnard, née Cécile Fenillâtre. — Meung-sur-Loire : M^{lle} Elisa Tamisier.

Loire. — Grand-Croix : M. Jean-Baptiste Chor; M^{me} Berliet. — Etrat : M^{me} Antoine Epitalon, née Marie Germain de Montauzan.

Loire-Inférieure. — Saint-Nicolas de Redon : M^{lle} E. Jouanne, fidèle associée. — Nantes : M. Auguste Boureau.

Maine-et-Loire. — Chambellay : M^{me} V. Pantais, très dévouée zélatrice.

Manche. — Thévillie : M. l'abbé Abraham, curé. — Néhou : M. l'abbé Lamy, curé. — Angéy : M. l'abbé Besnard, curé. — Cambernon : M. l'abbé Hervieu. — Mont-Saint-Michel : M. Joseph Cuguen; M. François-Xavier Meyer. — Saint-Lô : M^{lle} Elisa Gobier; M^{lle} Blanche Beaud. — Savigny : M. Victor Jourdan. — Vergoncey : M^{me} V. Gautier-Laperrière. — Clitourps : M^{me} V. Lemaître, née Rosalie Lamache. — Muneville le Binard : M. Eugène Lemoine. — Méautis : M. Jules Durosié.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M^{me} Bonnaud.

Morbihan. — Vannes : M. de Torquat de la Coulerie.

Nièvre. — Nevers : MM. Raymond Bouzignès; Claude Cocard; Paul Dasse; Pierre Regnault; Antonin Gros; Maurice Augendre.

Basses-Pyrénées. — Pau : M^{me} Bénévent Castella; M^{me} Nadon; M^{me} Lassagne; M^{me} Cousy.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Coulou; M^{lle} Rose Lasserre.

Rhône. — Saint-Georges de Reneins : M^{me} François Canard, née Claudine Laplatte; M^{me} Marguerite Rampon; M^{lle} Hélène Canard. — Lyon : M^{me} Ernestine Senac Roux. — Villefranche : M. Claude Goillin.

Saône-et-Loire. — Vauban : M^{me} Benoite Tachon; M^{me} Jeanne Lorton.

Sarthe. — Le Mans : M. Jean Lelièvre; M. René Lelièvre.

Savoie. — Chambéry : M. Louis Basset; M^{lle} Clotilde Perrot.

Seine. — Paris : M. le docteur Erik Gustaf Jacobsen; M. Charles-Alexandre Henrioud; M. François-Jacques Denon; M^{me} Moulin Cary; M^{me} V. Ch. Amy, née Adèle Letouche, bienfaitrice. — Grand Montrouge : M. Jean-Baptiste Sauvinaud.

Seine-et-Oise. — Poissy : M. Ernest Churlat.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M. Bernardin Teuzé.

Deux-Sèvres. — Bressuire : MM. Louis Guérin; Alban Monplé, Coignard, Duval, Urbain Esnault, Decréon, Auguste David, Grolleau, Thomas, Ernest Fontaine; MM^{mes} Modeste Guérin, Arsène Métier, Berton Vadier, Marsis, Philomène Fontaine, Olympe Esnault, Guérin Bonet, Aimée Grolleau; MM^{lles} Marie-Louise Minaud, Eugénie Proust, Amélie Fontaine, Florine Devot, Marie Fontaine.

Somme. — Dargnies : M^{me} Frévin, née Marie-Louise A. Ducorroy.

Tarn. — Castres : M^{lle} Victorine Fournier.

Vienne. — Poitiers : M. le V^e Jacques de la Rochebrochard.

Maroc. — Madame Clavel.

Réunion. — Saint-Denis : M^{me} V. Ernest Héaultme, née Robin. — Saint-Gilles-les-Hauts : M^{lle} Mélanie Séraphin. — Saint-Paul : M. Jules Deloyers Clain. — Clermont : M. Charles Deroux.

Italie. — Cassine : La R^{me} Mère Mechilde Poirine, religieuse de chœur de l'Abbaye de Flavigny, en exil.

Canada. — Ottawa : Sœur Saint-Edouard-Guilbrandon; M^{me} Kattien O'Donnell.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in
Lucem Sanctam I...

TABLE DES MATIÈRES

CONTENS

DANS LA 41^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

ORDRE. — I. DOCTRINE ET PIÉTÉ. — II. BULLETIN DES ASSOCIÉS. — III. CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — IV. VIE DE L'ŒUVRE. — V. ÉCHOS ET NOUVELLES. — VI. LE MONT-SAINT-MICHEL. HISTOIRE ET ART. — VII. RECHERCHES SUR LE CULTES DE SAINT MICHEL. — VIII. NÉCROLOGIE. — IX. VARIÉTÉS. — X. ACTIONS DE GRÂCES. — XI. ADIEUX AUX DÉFUNTS. — XII. GRAVURES.

I. — Doctrine et Piété.

Albert de Mun (M. le Comte) (Raoul de VILLEBIEU).....	225	Prière (La) des Familles.....	181
Femmes (Aux) de France et de Belgique.....	250	Qu'il se renonce ! (L. S. D.)....	65
Grand Français (Un) Paul Déroulède (Raoul de VILLEBIEU)....	1	Raisons (Nos) « Michéliennes » d'espérer. (Lettre de Mgr LEPETIT).....	193
Marie-Madeleine (Sainte).....	129	Royaume de Prêtres (L. S. D.)....	33
Mission de Jeanne d'Arc (La)....	51	Scapulaire (Le) de saint Michel.	177
Prière à saint Michel pour la France.....	480	Vers la vieille route (Billet de JONIOS).....	164

II. — Bulletin des Associés.

Angleterre (L').....	259	Nos Défunts.....	207
Belgique (La).....	257	Œuvres (Les) Françaises d'Orient	135
Bonnes Pâques (De).....	6	Patrie (La).....	207
Dévotion (La) à l'Esprit-Saint....	71	Salut (Le) de la France.....	121
Etrennes (Les) de la France....	233	Salut (Le) de la France. La Guerre	167
Mexique (Le).....	39		

III. — Chronique du Mont-Saint-Michel

(Fêtes, Pèlerinage, Divers.)

Carnet bleu (Mon) GINGATZ 17, 58, 87, 124, 149.		Fête du 11 Juin (La).	
Chronique du Mont-Saint-Michel. (GINGATZ) 171, 214, 243, 268.		A). Annonces.....	8, 72
Discours de M. l'abbé LANGLOIS (11 Juin).....	109	B). Programme.....	42
		C). Remarquez !.....	43
		D). Compte rendu (Ranulphe)....	97

IV. — La Vie de l'Œuvre — Archiconfrérie.

Affiliation.....	74	Merci.....	11, 75, 138
Annales.....	11, 76, 264	Mois et Fêtes de saint Michel..	169
Associés (Nouveaux), 10, 43, 74, 123, 136, 168, 208, 235, 262.		Neuvaine des Morts.....	212
Avis aux retardataires.....	210	Note de la Direction.....	161
Avis à tous et à chacun.....	211	Pour le mois de Septembre....	157
Consécration. 10, 44, 75, 123, 137, 169, 209, 236, 263.		Propagande.....	211
Courrier.....	11, 264	Scapulaire (Le) de Saint Michel..	212
Echo d'Espagne.....	170	Scapulaires et médailles-scapulaires..	210.
Ex-voto.....	264	Travaux d'Art... et de Foi....	123
Médailles-Scapulaires.....	236	Zéloteurs... 9, 43, 74, 122, 168, 208, 235, 262.	

V. — Échos et Nouvelles.

Ame (L') nettoyée, l'esprit libéré (JONIOS).....	190	Notre-Dame de Melun.....	143
Arrêts préfectoraux.....	16	Recours (Le) à saint Michel : Evêques (Nos).....	237
Domrémy... Française ou Prussienne ?.....	189	Fêtes (Les) de l'Archange.....	238
Lequel ?.....	189	Pèlerinages et Neuvaines.....	239
Michelots de Paris (Les).....	278	Presse (La).....	240
Montmartre (A).....	275	Sur le front.....	275
Ne pas confondre.....	279	Vœux à S. S. Benoît XV.....	186

VI. — Le Mont Saint-Michel. — Histoire et Art.

Cartulaire (Le) du Mont Saint-Michel. (Chan. L. BOSSAIGOU)....	187	Mont Saint-Michel (Le) en Chambré.....	11
Charité Monastique (La). Les Hospices de Genêts.....	21	Musée abbatial (Le) du Mont Saint-Michel (E. C.).....	82
« Coup » (Le) du Sénat. (FANOTOU)....	144	Prieuré (Le) de N. D. de Tombelaine.....	52
Mare aux Canards (La) (Des Isles): Croix ou Swastika.....	44	Promenades Montoises. Ardevon-la-Bataille. (Des Isles).....	265
Esthétique (L.) de M. Martial Imbert.....	76	Question (La) des Dignes. (E.C.)	85

VII. — Recherches sur le Culte de saint Michel.

Saint-Michel d'Écoresay. (Chan. BUIS).....	91	Saint-Michel de Sommaire (Chan. BUIS).....	27
--------------------------------------------	----	--------------------------------------------	----

VIII. — Nécrologie.

« Curé (Le) de Vains ».....	155	S. S. Pie X (La Mort de).....	162
Gilbert (Mgr).....	154	Verdière (Général baron de)....	28
Léon Le Motier (M. le vicomte)....	29	Villard (Mgr) évêque d'Autun...	253
Philippet (M. l'abbé).....	280		

IX. — Variétés.

A l'Archange (Poésie de M. Paul HAREL).....	242	Pie V (Saint) vainqueur des Turcs. (G. GRETE).....	138
---------------------------------------------	-----	----------------------------------------------------	-----

X. — Actions de Grâces.

29, 62, 94, 157, 190, 221, 254, 281.

XI. — Adieux aux Défunts.

31, 63, 96, 128, 159, 191, 223, 256, 284.

XII. — Gravures.

<i>Mont Saint-Michel :</i>		
Apparition (L') de N. Seigneur à S ^{te} Marie-Madeleine (Fresque de l'Eglise paroissiale, XV ^e siècle).....	132	« Tâche ardue ! » (Le Sermon) 104
Arrivée d'un Pèlerinage de Vains au Mont Saint-Michel. — Le curé de Vains.....	156	<i>Varia.</i>
Chapelle priorale de Tombelaine.....	54	Apparition (L') de N. Seigneur à S ^{te} Marie-Madeleine. (FAX ANGELICO).....
Disque de plomb de Martin de Furmendi.....	49	Bruxelles. Eglise des SS. Michel et Gudule.....
Esplanade (L') des pèlerinages (Etat ancien).....	99	Cantorbéry. La cathédrale.....
Hôtellerie (L') des Quatre Fils Aymon.....	98	Genêts (Eglise de).....
Mont Saint-Michel (Le) au péril de la mer (Carte de N. de Fer, 1705).....	14	Londres. Cathédrale de Westminster.....
Mont Saint-Michel (Le) vu de Tombelaine.....	81	Martyre (Le) de S ^{te} Cécile (Goubo RENI, XVII ^e siècle).....
Tramway (Le) au Mont Saint-Michel.....	79, 80	Michelots de Paris; leur image au XVII ^e siècle.....
<i>Fête (La) du 11 juin.</i>		Résurrection (La) (FAX ANGELICO).....
Esplanade (L') et ses tribunes de pierre.....	102	Sainte-Baume (La) Grotte et Chapelle.....
Mgr Guérard exhorte les fidèles.....	107	Sainte Cène (La) (FAX ANGELICO).....
Procession (La).....	106	Statue de sainte Cécile (MADONNO, XVII ^e siècle).....
		Statue de saint Michel :
		l'Archange vainqueur.....
		Statue de saint Michel à Fourvière.....
		Vierge (La) et les Anges.....
		Villard (S. G. Mgr).....

Le Gérant : FR. SIMON.

POUR LA PROPAGANDE

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N^o 1 : 0^f 40 la douzaine; 4^f » la grosse.

N^o 2 : 0 50 — 5 » —

N^o 3 : 0 60 — 6 » —

N^o 4 : 0 75 — 7 50 —

2^o Médailles artistiques, METAL vieil argent :

0^f 20; 0^f 30; 0^f 40; 0^f 50; 0^f 75; 1^f 25; 2^f et 3^f l'unité.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :

1^f 25; 1^f 50; 3^f; 4^f; 5^f l'unité.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N^o 1 : 0^f 60 la douzaine; 6^f » la grosse.

N^o 2 : 0 75 — 7 50 —

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^f 60 la douzaine; 5^f la grosse.

MÉTAL vieil argent : 0^f 30; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT : 1^f 75; 2^f 50; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE : 4^f 50; 5^f; 5^f 50 et 7^f l'unité.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^{fr} 25 ; 0^{fr} 40 ; 0^{fr} 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^{fr} 60 ; 0^{fr} 75 ; 1^{fr} 25 ; 1^{fr} 50 ; 1^{fr} 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédition spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité ; 2 fr. la douzaine.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. **Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 pages :
1 fr. le cent.
2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double,
4 pages : 1 fr. le cent.
3. **Prière à saint Michel pour la France**,
0 fr. 60 le cent. (Edition nouvelle).

Nous pouvons envoyer encore à nos zélateurs et zélatrices la formule de **Consécration à saint Michel**, édition sur carton, à placer devant les statues de l'Archange. L'unité : 0 fr. 50.

IMAGES DE SAINT MICHEL

1. Images-Signets à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
2. Images brunes, filets or, à 0 fr. 50 la douzaine ; 3 fr. le cent.
3. Images chromos à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
4. Images en gélatine à 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 40, 0 fr. 50 et 0 fr. 75 l'unité.
5. Images Apparition de saint Michel (*artistiques*) et Images de N.-D. du Mont-Tombe (*Vierge noire*) l'unité 0 fr. 20 ; la douz. 1 fr. 75 ; le cent 12 fr.
6. Photographure « Imperet » 24×32 : 0 fr. 30 l'unité.
7. Chromolithographie artistique, S. Michel du Guide 33×43 : 1 fr. 50 l'unité.

Nota. — Tous les prix ci-dessus s'entendent *franco*.
Les médailles sont bénites et indulgenciées (Indulgences apostoliques) avant d'être envoyées. Il en est de même des chapelets.

Adresse : Monsieur le Directeur des Annales, Mont-Saint-Michel (Manche).

Demander le CATALOGUE COMPLET des objets de piété.